

**Université Abderrahmane Mira de Bejaia**  
**Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des**  
**sciences commerciales**

**Département des sciences économiques**

**En vue de l'obtention du diplôme de Magister en sciences**  
**économiques**

**Option : Espace, Développement et Mondialisation**

**Thème :**

**La nouvelle stratégie industrielle algérienne :  
au-delà des objectifs, quels défis ?**

**Réalisé par :**

**M<sup>r</sup>. OUAHRANI Mekki**

**Sous la direction de :**

**Pr. DJENANE Abdelmadjid**

**Devant un jury composé de :**

- **Pr. KHERBACHI Hamid, Président, UAM Bejaia.**
- **Pr. ARABI Khelloudja, Examinatrice, UAM Bejaia.**
- **Pr. TESSA Ahmed, Examineur, UMM Tizi Ouzou.**
- **Pr. DJENANE Abdelmadjid, Rapporteur, UFA, Sétif.**

**Juin 2010**

**Université Abderrahmane Mira de Bejaia**  
**Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des**  
**sciences commerciales**

**Département des sciences économiques**

**En vue de l'obtention du diplôme de Magister en sciences**  
**économiques**

**Option : Espace, Développement et Mondialisation**

**Thème :**

**La nouvelle stratégie industrielle algérienne :  
au-delà des objectifs, quels défis ?**

**Réalisé par :**

**M<sup>r</sup>. OUAHRANI Mekki**

**Sous la direction de :**

**Pr. DJENANE Abdelmadjid**

**Devant un jury composé de :**

- **Pr. KHERBACHI Hamid, Président, UAM Bejaia.**
- **Pr. ARABI Khelloudja, Examinatrice, UAM Bejaia.**
- **Pr. TESSA Ahmed, Examineur, UMM Tizi Ouzou.**
- **Pr. DJENANE Abdelmadjid, Rapporteur, UFA, Sétif.**

**Juin 2010**

## **Remerciements**

*Je tiens à exprimer mes vifs remerciements et ma sincère gratitude à mon directeur de mémoire M<sup>r</sup> DJENANE Abdelmadjid, pour son suivi, ses conseils précieux et sa disponibilité. Comme je tiens à remercier les membres de jury, d'avoir accepté de juger ce travail.*

## **Dédicace**

*A ma famille, à mes amis et à tous les militants des causes nobles*

## Table des matières

Liste des abréviations .....	3
<b>Introduction générale, problématique et hypothèse de la recherche.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET D'INDUSTRIALISATION .....</b>	<b>7</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>1. LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET D'INDUSTRIALISATION</b>	<b>8</b>
1.1 Le modèle de développement autocentré .....	8
1.2- Les stratégies d'industrialisation.....	10
<b>2. LES POLITIQUES INDUSTRIELLES : DE LA CRISE A LA MONDIALISATION .....</b>	<b>15</b>
2.1. Les politiques industrielles dans les pays développés.....	15
2.2. Les politiques industrielles dans les pays en développement.....	17
<b>3. LE NOUVEAU PARADIGME COMME ALTERNATIVE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL.....</b>	<b>21</b>
3.1. La spécialisation intra-branche.....	22
3.2. La spécialisation fondée sur les compétences .....	25
<b>Conclusion .....</b>	<b>26</b>
<b>CHAPITRE II LA CONSTRUCTION D'AVANTAGES CONCURRENTIELS : L'INCONTOURNABLE OPTION POUR UNE INSERTION REUSSIE DANS LA CHAINE DE VALEUR MONDIALE .....</b>	<b>27</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>27</b>
<b>1- LES DETERMINANTS DE L'AVANTAGE CONCURRENTIEL NATIONAL.....</b>	<b>28</b>
1.1. Les facteurs .....	29
1.2. La demande .....	32
1.3. Les industries amont et apparentées.....	35
1.4. Stratégies, structures et rivalités des entreprises .....	36
1.5. Les facteurs exogènes du modèle.....	37
<b>2. LA RELATION ENTRE LES DETERMINANTS .....</b>	<b>38</b>
2.1. Les modèles de création de facteurs.....	38
2.2. Les influences s'exerçant sur la composition et le volume de la demande .....	40
2.3. Le développement des industries amont et apparentées.....	42



3.2. La dimension spatiale.....	95
<b>Conclusion</b> .....	100
<b>CHAPITRE V LA NOUVELLE STRATEGIE INDUSTRIELLE ALGERIENNE : AU-DELA DES ATOUTS, QUELS DEFIS ?</b> .....	<b>101</b>
<b>Introduction</b> .....	101
<b>1. LA PORTEE DE LA NOUVELLE STRATEGIE INDUSTRIELLE</b> .....	102
1.1. Les atouts de la nouvelle stratégie.....	102
1.2. Les limites de la nouvelle stratégie industrielle.....	104
<b>2. LES FONDAMENTAUX DE BASE ET LES POLITIQUES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE</b> .....	107
2.1. Le rôle prépondérant de l'Etat.....	107
2.2. Les fondamentaux de base .....	108
2.3. Les politiques d'accompagnement .....	109
<b>3. LA DEFAILLANCE DES FONDAMENTAUX DE BASE ET L'INCOHERENCE DES POLITIQUES DE MISE EN ŒUVRE : ORIGINE DES ECHECS ANTERIEURS ET ELEMENTS DE DEFIS ULTERIEURS</b> .....	112
3.1. Le financement : otage de la rigidité d'un système bancaire et d'obsolescence du marché financière.....	113
3.2. L'économie fondée sur la connaissance.....	115
3.3. L'érosion du secteur public et le blocage de l'initiative privée.....	122
3.4. Les infrastructures de base : des efforts d'investissement considérables et une inefficacité chronique.....	126
3.4. Le manque de bonne gouvernance et la défaillance de l'Etat .....	128
<b>Conclusion</b> .....	130
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>132</b>
<b>BIBIOGRAPHIE</b>	
<b>Liste des Annexes</b>	
<b>Liste des tableaux</b>	
<b>Liste des figures</b>	
<b>Liste des graphes</b>	

## Liste des abréviations

**ACR** : Avantage comparatif révélé.

**ALENA** : Accord de libre échange nord américain.

**BTP** : Bâtiments et travaux publics.

**CEPAL** : Commission économique pour l'Amérique latine.

**CNES** : Conseil économique et social.

**CNPE** : Le conseil national des participations de l'État.

**CPE** : Conseil des participations de l'Etat.

**CREAD** : Centre de recherche en économie appliquée au développement.

**DDI** : Direction développement et industrie.

**DED** : Départements d'études et de développement.

**DETE** : Directions de l'économie, de technologie et de l'environnement.

**DGU** : Directeurs général unique.

**DIL** : Développement des industries locales

**DIT** : Division internationale du travail.

**DITT** : Division internationale traditionnelle du travail.

**EFC** : Economie fondée sur la connaissance.

**ENIE** : Entreprise nationale d'industries électroniques.

**EPE** : Entreprise publique économique.

**FBCF** : Formation brut du capital fixe.

**FMI** : Fonds monétaire international.

**FMN** : Firmes multi nationales.

**FRR** : Fond de régulation des recettes.

**GATT**: General agreement for tariffs and trade.

**GNL** : Gaz naturel liquéfié.

**IAA** : Industries agroalimentaires.

**IDE** : Investissement direct étrangers.

**IE** : Intelligence économique.

**ISE** : Industrialisation de substitution d'exportations.

**ISI** : Industrialisation par substitution aux importations.

**ISMME** : Industries sidérurgiques métalliques, mécaniques et électroniques.

**LMC** : Loi sur la monnaie et le crédit.

**MPAT** : Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire.

**MPPI** : Ministère de la participation et de la promotion des investissements.

**NPI** : Nouveaux pays industrialisés.

**NTIC** : Nouvelles technologies de l'information et de communication.

**OCDE** : Organisation pour la coopération et le développement économique.

**OMC** : Organisation mondiale du commerce.

**ONS** : Office national des statistiques.

**ONUDI** : Organisation des nations unies pour le développement industriel.

**PAS** : Programme d'ajustement structurel.

**PCSRE** : Programme complémentaire de soutien à la relance économique  
programme de. **PCCE** : Consolidation de la croissance économique.

**PED** : Pays en développement.

**PIB** : Production intérieure brut.

**PIB** : Produit intérieur brut.

**PIL** : Petite industrie locale.

**PIL** : Programme des industries locales.

**PME** : Petites et moyennes entreprises.

**PMI** : Petite et moyenne industrie.

**PNDRA** : Plan national de développement agricole.

**PNUD** : Programme des nations unies pour le développement.

**PSRE** : Programme de soutien à la relance économique.

**PTF** : Productivité totale des facteurs.

**PVD** : Pays en voie du développement.

**R&D** : Recherche et développement.

**SDE** : Sociétés de développement économique.

**SNI** : Système national d'innovation.

**SNTA** : Société nationale du tabac et d'allumettes.

**SNVI** : Société nationale des véhicules industriels.

**SPD** : Sociétés de promotion et de développement.

**SPE** : Sociétés de participation de l'Etat.

**STEI** : Société de traitement d'entreprises insolvables.

**STN** : Sociétés transnationales.

**TIC** : Technologies d'information et de communication.

**UER** : Unité d'étude et de recherche.

**URMTP** : Unité de recherche en médicaments et techniques pharmaceutiques.

**ZAI** : Zone d'activité industrielle intégrée.

## **Introduction générale, problématique et hypothèse de la recherche**

L'industrie est le lieu principal des innovations technologiques et des gains de productivité. Elle joue un rôle fondamental dans le développement, particulièrement dans les pays du Sud. En tant que moyen puissant de diversification de l'économie et de diffusion du progrès technique, l'industrie contribue au développement des autres secteurs. Son importance dans l'économie d'un pays est reflétée par sa puissance de structuration de l'économie et l'affectation positive de la productivité car elle est capable, non seulement d'absorber et de diffuser le progrès technique mais également d'en être la source. Enfin, elle confère aux entreprises une capacité de compétition et un pouvoir de négociation élevés.

C'est pourquoi au sortir de leur indépendance, les pays du sud se sont engagés dans des stratégies d'industrialisation afin de combler le retard qui les séparent des pays du nord sous l'hypothèse que *leur sous-développement est une conséquence de leur sous-industrialisation*. En effet, que ce soient d'inspiration libérale comme l'industrialisation par substitution aux importations ou d'inspiration néo-marxiste de type centralisé (industries industrialisantes), ces modèles, dont l'intervention de l'Etat est excessive, sont tous deux issus du courant structuraliste qui définit le développement économique comme un processus de transformation structurelle dans lequel le rôle de l'industrie est prépondérant.

Mais à partir des années soixante-dix, une seconde phase dans l'étude des stratégies de développement industriel naît des crises des modèles autocentrés, associées à la dette des PVD au début des années 80. Le trait caractéristique de cette période était la montée de l'offensive néolibérale dont le but était la rupture radicale avec la théorie et la pratique de l'industrialisation en tant que moteur du développement. Il s'agissait alors de construire un modèle fondé sur la libéralisation commerciale et la confiance dans le marché, dont la stratégie d'industrialisation était l'illustration. Dès lors, la question du développement industriel s'est avérée principalement liée aux préceptes du commerce international. Le projet d'ouverture et de libéralisation avaient comme arguments, le dynamisme du commerce mondial, le redéploiement industriel dans les pays du Nord et surtout le boum sans précédent des flux financiers, lié à la diffusion des nouvelles technologies information et de communication à l'échelle planétaire.

Cependant, la récession, la léthargie du commerce et la généralisation de l'endettement international dans les PVD, configurent un scénario radicalement opposé à celui de la décennie antérieure avec l'affaiblissement de l'offensive néolibérale. En effet, malgré la conversion de la plupart des pays du sud à l'idéologie libérale - dominante en matière de développement - de leurs propres initiatives ou en contrepartie de l'aide du FMI et de la Banque mondiale pour le remboursement de leur dette extérieure, un consensus tend à se faire autour de l'impossibilité de penser une issue durable à la crise sans passer

par des transformations majeures, capables d'adapter les économies en développement aux nouvelles conditions financières, commerciales et technologiques, qui sont induite par la mondialisation de l'économie. C'est ainsi qu'un ensemble de thèmes qui semblaient inexorablement démodés, prennent une toute nouvelle actualité: intégration régionale, insertion internationale active, formes d'incorporation du progrès technologiques, etc. Ils définissent indéniablement les bases d'une approche alternative en matière de stratégie d'industrialisation.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a hérité une économie complètement *désarticulée et extravertie*. En vue de rompre ce double héritage et dans la perspective de renverser cette situation, une stratégie de développement avait été pensée, elle s'inspire de la théorie des «*industries industrialisantes*» selon laquelle: *l'industrialisation est conçue comme l'outil privilégié de transformation de la société pour une meilleure transition vers un Etat-nation moderne et développé<sup>1</sup>* »

Cette stratégie de développement, se veut être en rupture avec la division internationale du travail classique, qui par conséquent devait permettre d'une part, la déconnexion avec le mode de production capitaliste d'accumulation<sup>2</sup>, et une forte intégration des différents secteurs d'activité économique d'autre part. Le développement de l'industrie permet le développement du secteur agricole par le biais de sa modernisation (mécanisation, fourniture d'engrais..) et à son tour, le secteur agricole sera le catalyseur des industries légères via la transformation de ses produits. Ce qui permettra l'amélioration du niveau de vie des populations.

Néanmoins, cette option n'a pas permis de construire un système productif efficace, permettant la diversification des exportations nationales hors hydrocarbures. Ce qui est dû principalement à la non concordance entre les fondements théoriques de ce modèle avec les faits, notamment la mauvaise gestion du système et le manque de la rigueur dans la planification, la hausse des coûts de production dans les entreprises, la mauvaise articulation entre l'agriculture et l'industrie et le recours à l'assistance technique étrangère en l'absence de la main d'œuvre qualifiée, etc.

Ces dysfonctionnements ont généré à la fin de la période une dépendance multiforme de l'économie algérienne vis-à-vis de l'extérieur, elle s'est manifestée en quatre formes: *dépendance économique*, par une grande ouverture sur l'importation des biens de consommation et d'équipement ; *dépendance financière*, par un endettement excessif ; *dépendance humaine*, par le recours important à l'assistance technique étrangère ; et enfin, à la forte dépendance vis-vis de la fluctuation des prix du pétrole, donc une très faible diversification.

---

<sup>1</sup> G. D. de BERNIS, in, Abdelatif BENACHENHOU : L'économie algérienne entre l'autonomie et la dépendance, Revue d'économie industrielle, Numéro 1, 1980, [http://www.persee.fr/showPage.do?urn=rei\\_0154-3229\\_1980\\_num\\_14\\_1\\_966](http://www.persee.fr/showPage.do?urn=rei_0154-3229_1980_num_14_1_966)

<sup>2</sup> S. AMIN, « l'accumulation à l'échelle mondiale », Tome 1, Antropos, 1970.

C'est alors dans une perspective de rétablir ces déséquilibres que l'Algérie s'est engagée dans un vaste programme de réformes en vue de passer d'une économie centralisée vers une économie de marché ouverte, afin de sortir de la dépendance des hydrocarbures, de diversifier l'économie, de générer une croissance forte et durable et par là, d'améliorer le niveau de vie des populations.

Ces réformes peuvent se distinguer en deux catégories. Les premières réformes libérales dites de «première génération», ont été engagées dès 1987 par le gouvernement réformateur, elles visent la stabilisation du cadre macroéconomique interne et externe. L'échec de cette tentative d'auto-ajustement s'est traduit dans l'obligation de l'Algérie d'appliquer le programme d'ajustement structurel signé avec le FMI dès 1994. Les secondes réformes dites de «la deuxième génération», ont été engagées à la fin des années 90 dont l'objectif est d'asseoir les changements imposés antérieurement par le PAS, tout en introduisant de nouvelles orientations économiques et sociales, afin d'asseoir un environnement favorable à la promotion de l'investissement national et étranger et de préparer l'insertion de l'Algérie dans l'économie globalisée.

La restructuration des entreprises publiques économiques a occupé une place centrale dans le processus des réformes économiques enclenchées au cours de cette phase, mais les résultats ont été décevants à tel enseigne qu'un vaste mouvement de dissolution d'entreprises a été engagé dans le cadre de ce que les pouvoirs publics qualifient de processus de «restructuration industrielle». Engagé en 1996, ce dernier s'inscrit dans la perspective :

- Du désengagement progressif de l'État de la sphère économique afin de renforcer son rôle de régulateur et de puissance publique.
- Du redressement des entreprises publiques économiques en vue de l'amélioration de l'efficacité et de la compétitivité de leurs activités, de la modernisation de leur outil de production et leur insertion dans la division internationale du travail.

Ce processus implique la mise en place d'une politique globale permettant d'amorcer un mouvement de regroupement des entreprises d'une même filière pour la recherche de synergies et la promotion des exportations. Partant du postulat que ce sont les carences inhérentes au fonctionnement de l'entreprise elle-même qui sont à l'origine de la dégradation de l'économie, les concepteurs des politiques de restructuration industrielle élaborent un nouveau schéma organisationnel de l'ensemble des entreprises publiques économiques (EPE) dicté par le souci de libérer l'initiative des entreprises à participation publique. Dans ce schéma, les entreprises publiques sont intégrées dans des holdings contrôlés par le conseil national de participation de l'État (CNPE). Ce dernier représenterait le pallier institutionnel où s'exercerait les prérogatives de l'autorité de l'État en tant que puissance publique et actionnaire unique des holdings.

Si au plan macro-économique, l'ensemble des spécialistes des questions économiques s'accordent, au même titre que les responsables du FMI, à relever une tendance à la stabilisation du cadre macro économique, liée à la mise en œuvre du PAS, l'impact des réformes économiques sur la dynamique de l'économie réelle et des entreprises économiques, apparaît comme mitigé sinon nul.

Au plan interne, les réformes économiques introduites à partir de 1987 correspondaient à un ensemble de mesures législatives, peu cohérentes et demeurent sans portée stratégique particulière. Par conséquent, les conditions sociales et économiques ont continué à se dégrader se traduisant, notamment, par l'accroissement du service de la dette et une baisse du niveau de vie des populations. Ainsi, l'application du PAS a permis certes d'enregistrer des progrès substantiels dans le rétablissement des équilibres macro-financiers, internes et externes. Cependant, ces équilibres ont été atteints par une logique basée sur une série de dévaluations successives, à la compression de la demande et à l'évolution favorable de la rente pétrolière qui continue à occuper une place dominante dans les équilibres financiers de l'Algérie. Cette situation s'est traduite par l'effondrement du système productif, en raison de la sous utilisation des capacités de production, à l'insuffisance de la compétitivité des entreprises, au découragement du travail productif et au déplacement des capitaux vers les activités improductives.

Face à ce cycle infernal de désindustrialisation et dans une économie mondiale caractérisée par l'internationalisation des échanges et des processus de production, qui se traduit par une pression concurrentielle croissante et l'avènement d'une économie de la connaissance dans laquelle l'innovation et la recherche sont les vecteurs principaux de la croissance et de la compétitivité, l'Algérie a lancé, en 2007, une nouvelle stratégie industrielle en vue de mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité. Cette stratégie vise à susciter, puis soutenir les initiatives émanant des acteurs économiques et académiques présents sur un territoire.

L'idée fondamentale de cette stratégie est de créer des espaces productifs locaux intégrés où se regrouperaient plusieurs entreprises pour développer des coopérations horizontales. Ces coopérations sont axées sur les échanges et la mutualisation des expériences (les bonnes pratiques), des connaissances (recherche, formation, conseils) et des ressources (matérielles, humaines et infrastructurelles). Cette stratégie devra permettre, selon ses protagonistes, l'endogénéisation et la durabilité de la croissance et une insertion efficace dans l'économie mondiale.

La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie industrielle, qui se veut un moyen de transition d'une économie rentière dépendante des hydrocarbures vers une économie fondée sur la croissance, nécessite la détermination du rôle de l'Etat relatif aux mesures d'accompagnement portant sur la formation, les infrastructures, la fiscalité, le financement, les procédures administratives visant à promouvoir les investissements, l'élaboration de partenariats et d'alliances entre les entreprises et les universités, le public et le privé, le national et l'étranger, d'une part. D'autre part, il s'agit de définir un cadre de référence

privilegié et l'environnement international dans lequel l'industrie est appelée à s'insérer et l'élaboration des objectifs d'intégration nationale et régionale pour créer des avantages comparatifs durables.

Jusque là, cette description et analyse de l'histoire de l'industrie algérienne de la stratégie algérienne du développement socialiste à l'avènement du projet de la nouvelle stratégie industrielle constitue la réalité dans laquelle, découle notre problématique de recherche que nous pouvons énoncer à travers la questions suivante : **l'Algérie est-elle, après cette longue phase de désindustrialisation, en mesure de relancer son activité industrielle et de mettre ses entreprises dans les conditions adéquates qui stimuleraient leur esprit d'initiative et leur permettraient ainsi de transformer rapidement leurs activités industrielles traditionnelles sans grande valeur ajoutée en des activités créatrices de valeur et de richesses ?**

L'hypothèse centrale de notre travail nous permet en effet d'énoncer que l'Algérie n'a encore pas remédié les facteurs de l'échec de l'ancienne stratégie du développement lui permettant de s'enfoncer dans une nouvelle dynamique industrielle.

Pour tenter de répondre à la problématique posée, nous avons scindé ce travail en cinq chapitres.

**Le premier chapitre**, intitulé «*stratégies de développement et d'industrialisation*» tente de décrire les politiques et stratégies d'industrialisation engagées dans les pays du tiers monde depuis la deuxième guerre mondiale jusqu'à l'avènement du paradigme libéral.

**Le deuxième chapitre** s'intitule «*La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale*». Ce chapitre abordera les déterminants de l'avantage concurrentiel national et les facteurs de réussite industrielle dans le contexte actuel de concurrence et de complexification des courants d'échange internationaux.

**Le troisième chapitre** dont le titre est «*l'évolution de la politique industrielle de l'Algérie de l'indépendance à nos jours*», décrit l'évolution de l'industrie algérienne depuis la période la planification jusqu'à la mise en place de l'économie de marché.

**Le quatrième chapitre** intitulé «*La nouvelle stratégie industrielle algérienne*» présentera l'environnement économique internationale dans lequel la nouvelle stratégie industrielle est sensée de s'incérer, ses objectifs et son contenu.

Enfin, **le cinquième et dernier chapitre** abordera les défis auxquels est confrontée la nouvelle stratégie industrielle. Il s'agit de présenter et d'évaluer les fondamentaux de base de l'économie algérienne, en vue de dégager d'éventuels défis auxquels est confrontée cette nouvelle stratégie.

Pour bien délimiter et mieux circonscrire le champ de notre étude, nous avons procédé à la lecture de nombreux ouvrages de base sur les politiques et stratégies d'industrialisation. Nous avons consulté également des revues, des articles et des rapports des différents organismes de recherche nationaux (CNES, ONS, CREAD, etc.) et internationaux (OCDE, OMC, FMI, revues tiers monde, cairn, érudit, etc.).

# CHAPITRE I :

## STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET D'INDUSTRIALISATION

### Introduction

Durant les années 50, et au début des années 60, les théoriciens du développement ont centré leur attention sur le problème du sous-développement ainsi que sur celui de l'incapacité du capitalisme à développer des forces productives dans les pays du Sud du fait des relations de dépendance établies par le système impérialiste. Le socialisme était à cette époque ; présenté comme l'unique système capable de libérer les forces productives et de permettre *l'industrialisation* de ces pays. Dès lors, l'industrialisation se développe dans les pays du sud sur la base de l'hypothèse que le sous-développement est une conséquence de sous-industrialisation.

Mais à partir des années 60, une seconde phase dans l'étude des stratégies industrielles naît des crises des modèles du développement autocentrés, associé à la crise de la montée de l'endettement des pays du tiers monde à partir du début des années 80. La caractéristique de cette période est alors l'offensive du courant néolibéral dans le but étant la rupture radicale avec la théorie et la pratique de l'industrialisation en tant que moteur du développement. Il s'agit alors de construire un modèle fondé sur la libéralisation commerciale et d'investissement, la privatisation et la déréglementation du marché.

La décennie 80, a été marquée par la récession, la paralysie du commerce et l'endettement international des PVD, ce qui contraint ces derniers à se reconvertir à l'idéologie libérale. Toutefois, progressivement, le consensus tant à se faire sur l'impossibilité de penser une issue durable à la crise sans passer par la transformation majeure, capable d'adopter les économies en développement aux nouvelles conditions financières, commerciales et technologiques qui se font jour dans l'économie mondiale. C'est ainsi que le développement endogène, la substitution sélective d'importation, l'intégration régionale, l'insertion internationale active, l'incorporation des nouvelles technologies se définissent comme l'approche alternative en matière d'industrialisation.

Dès lors, l'objectif de ce chapitre est alors d'esquisser successivement les différents modèles du développement et les stratégies d'industrialisation adoptées par les pays du tiers monde à la veille de leur indépendance avant de s'étaler ensuite sur les facteurs et les

contraintes ayant entraîné la réorientation de ces derniers et leur inscription dans le sillage de l'économie libérale.

Pour ce faire, nous avons scindé ce présent chapitre en deux grandes sections. La première section abordera les stratégies et les modèles du développement initiés par les pays du tiers monde au sortir de leur indépendance. Quant à la deuxième section, elle traitera les contours ayant entraîné la réorientation des politiques industrielles en vue de leur insertion dans l'économie globalisée.

## 1. LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET D'INDUSTRIALISATION

Le développement des pays du tiers monde a suscité de vifs débats, il est devenu à partir des années 50 un enjeu théorique et idéologique essentiel. En effet, de multiples modèles de développement furent esquissés dont on retient le modèle de croissance endogène et le modèle de croissance exogène. L'objet de ces modèles est de mettre en évidence, compte tenu des prémisses initiales, les contraintes qui pèsent sur le processus du développement<sup>3</sup>.

### 1.1 Le modèle de développement autocentré

À l'inverse des prétentions des partisans du modèle *extraverti*, A. HIRSCHMAN et François PERROUX plaident pour la promotion de la croissance *déséquilibrée* : les efforts d'investissement doivent être concentrés sur les secteurs moteurs de l'économie (l'industrie lourde) afin de susciter une croissance généralisée aux travers des effets d'entraînement et de liaison. Il ne faut donc pas gaspiller le capital dans des branches qui n'auront pas de retombées positives sur toute l'économie.

En effet, c'est à partir de la conception des économies externes transmises à la fois horizontalement par l'élargissement du marché (économies d'agglomération) et, verticalement à partir de l'activité qui les a fait apparaître (la croissance déséquilibrée) que, HIRSCHMAN développe la notion *d'effets d'entraînements en amont et en aval* : *toute activité économique qui n'est pas du secteur primaire essaiera de produire localement les inputs qui lui sont nécessaires et de même, toute activité qui ne satisfait pas exclusivement la demande finale, utilisera ses outputs comme inputs des activités nouvellement créées*<sup>4</sup>.

De même, F. PERROUX avait développé la théorie du *pôle de croissance* qui repose sur la notion de la firme motrice, il note que *la croissance n'apparaît pas partout à la fois, elle se manifeste en des points ou des pôles de croissance avec des intensités*

<sup>3</sup> Elsa ASSIDON, « Les théories économiques du développement », LA DECOUVERTE 2002.P. 39

<sup>4</sup> A.O. HIRCHEMANN, « stratégies du développement économique », cité par Claude COURLET in « L'analyse de l'industrialisation du Tiers Monde : acquis théoriques et modalités d'une remise en cause », Tiers-Monde, Tome 29 N°115, 1988

variables; elle se diffuse par différents canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie<sup>5</sup>.

Cependant, le modèle de *développement introverti* est construit à base d'une accumulation du capital qui obéit aux déterminismes proprement nationaux, en rupture avec le marché capitaliste mondial<sup>6</sup>. Il repose sur la prédominance à la fois du secteur de production des biens de production et du secteur de consommation de masse.

### 1.1.2. Le modèle de développement extraverti

Les bases du modèle de développement extraverti équilibrée ont été esquissées par P. N. ROSENSTEIN-RONDAN et R. NURSK. Leurs analyses étaient développées à partir de deux principes<sup>7</sup>:

- Le premier concept est le principe d'indivisibilité qui caractérise notamment les services collectifs et qui se manifeste au niveau de l'offre et de la demande. Au niveau de l'offre (production), pour des niveaux d'investissements critiques. Il existe des seuils en deçà desquels toute production entraîne des pertes croissantes, d'où la nécessité de disposer de capacités financières et techniques et des débouchés correspondants, permettant d'atteindre ces seuils: il existe un minimum d'infrastructures profitables à une gamme plus large d'industries. Quant à l'indivisibilité au niveau de la demande, elle concerne les services pour lesquels l'accessibilité d'un individu ou d'un groupe entraîne une accessibilité des autres membres du groupe sans coûts supplémentaires (principe de non exclusion): une entreprise ne peut se développer en comptant sur la demande générée par les revenus qu'elle distribue, d'où l'impératif de la diversification du tissu industriel.

- Le deuxième principe est relatif aux économies externes dont on distingue également deux types, d'une part, les effets externes technologiques qui représentent des externalités auxquelles sont soumises les firmes dans le cas où leurs processus de production dépendent de facteurs non maîtrisés par ces dernières. Et d'autre part, les effets externes pécuniaires ou appelés également dynamiques, engendrent des processus cumulatifs d'entraînement sans pour autant modifier les conditions de production (l'expansion d'une firme sur le marché engendre une distribution supplémentaire de revenus, ces derniers accroissent les débouchés d'autres entreprises mais ne modifient pas les conditions de sa production).

---

<sup>5</sup> F. PERROUX, « la firme motrice dans la région et la région motrice », cité par, Matouk BELLATTAF, « Essai d'analyse de la politique de localisation industrielle : cas de l'Algérie de 1962 à 1989 et ses perspectives », Thèses de doctorat, Pologne 1990.

<sup>6</sup> S. AMIN, « l'accumulation à l'échelle mondiale », Antropos, 1970.

<sup>7</sup> Alain ZANTAMAN, « Le Tiers-Monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits », HATIER 1990.PP. 324-326.

ROSENSTEIN-RONDAN analyse le sous-développement comme une incapacité de dépasser un niveau critique d'activité. Dès lors, il a plaidé pour un effort massif orienté vers des investissements diversifiés de petite dimension et les infrastructures nécessaires, jugées comme l'unique option permettant d'éviter l'échec des initiatives morcelées<sup>8</sup>.

Dans le même contexte R. NURSK qualifie le sous-développement comme des cercles vicieux, dont l'insuffisance à la fois de l'épargne et de la demande les investissements sont estompés. Cependant il suggère<sup>9</sup>:

- Un effort massif d'accroissement des revenus en vue d'assurer les débouchés et l'épargne ;
  - Un effort similaire dans le secteur productif afin de bénéficier à la fois des économies d'échelles qui offrent des effets externes pécuniaires, et d'éviter les goulots d'étranglement ;
  - Un effort soutenu dans l'investissement dans les infrastructures pour maximiser les efforts technologiques externes ;

Cependant, les partisans du développement extraverti plaident pour une croissance équilibrée, c'est-à-dire répartir les investissements dans toutes les branches industrielles afin d'assurer simultanément une offre et une demande pour éviter tout déséquilibre. C'est une stratégie de développement qui repose sur les règles du libre-échange qui s'efforce à la fois de tirer profit du marché mondial et d'imposer aux activités nationales la discipline de la concurrence internationale.

## **1.2- Les stratégies d'industrialisation**

L'industrialisation dans les pays en voie de développement est considérée comme la voie la plus sûre et la plus efficace permettant de sortir de l'état du sous-développement. D'une part, l'industrie permet la création de plus d'emplois que les activités traditionnelles et procurent plus de revenus, d'autre part, elle permet de diversifier et de moderniser l'économie par l'introduction plus rapide du progrès technique, par la formation du capital humain et par les effets de liaison et d'entraînement sur les autres secteurs économiques et, engendre des transformations structurelles telles que le développement du salariat, la formation des classes moyennes (amélioration du niveau de vie).

Quelles soient inscrites dans le cadre du modèle de développement autocentré ou extraverti, on distingue trois stratégies d'industrialisation : l'industrialisation par substitution aux importations (ISI), les industries industrialisantes et l'industrialisation de substitution d'exportations (ISE).

---

<sup>8</sup> Elsa ASSIDON, Op. Cit.

<sup>9</sup> Alain ZANTAMAN, Op. Cit.

### 1.2.1. La stratégie d'industrialisation par substitution d'importations (ISI)

Cette stratégie était au départ une simple improvisation des grands pays d'Amérique latine, elle fût ensuite théorisée par la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) notamment à travers les travaux de Raul PREBISCH qui reprenne le «*protectionnisme éducateur*» de Friedrich LIST<sup>10</sup>. Elle est Adoptée en Amérique latine dans les années 30 et 40, puis reprise dans les années 50 et 60 par de nombreux pays en voie de développement (Corée du Sud, Iran, Inde, Taiwan, Kenya, Sénégal, etc.).

La finalité de cette stratégie d'industrialisation est de se libérer de la dépendance au commerce international. A cet effet, dans un premier temps par le principe de *remontée de filières*<sup>11</sup>; elle vise à remplacer progressivement les importations par une production locale en commençant par les industries les plus simples (vêtements, produits alimentaires, etc.). *La substitution par l'amont, et dans un deuxième temps la substitution par l'aval doit aboutir à une production industrielle diversifiée de biens complexes (biens de consommation durables, biens de luxe)*<sup>12</sup>.

Cependant, la mise en œuvre de cette stratégie nécessite un certain nombre de préalables<sup>13</sup>: la constitution d'un marché intérieur en vue de permettre l'absorption de l'accumulation de la production nationale et d'éviter la crise de surproduction, la mise en place d'une *réforme agraire* pour redistribuer les revenus et la constitution de marchés intégrés régionaux<sup>14</sup>, la mise en place d'un ensemble de mesures favorisant l'accumulation du capital dans les activités manufacturées au détriment des importations notamment les mesures de protection douanières, un accès facile aux crédits manufacturiers, les subventions et le cas échéant, l'encouragement des capitaux étrangers par l'octroi de garanties de rapatriements des bénéfices<sup>15</sup>.

Dans un premier temps, cette stratégie avait enregistré un succès considérable en particulier pour les biens de consommation durable. Le Brésil aboutit ainsi dans une

---

<sup>10</sup> R.PREBISCH, « Analysis and projections of economic development, An introduction to the technic of programming » cite par André DUMAS in « Les modèles de développement », Tiers-Monde, Tome 12 N°46,1971.

<sup>11</sup> Il s'agit d'un processus permettant de réaliser la production située en amont. En produisant un bien, on acquiert progressivement des techniques de production permettant de réaliser les facteurs de production nécessaires à sa fabrication. On peut alors ensuite produire en amont les biens intervenant dans la production du premier et ainsi de suite. À terme, il est possible de maîtriser l'ensemble d'une filière depuis l'aval jusqu'en amont. C'est une stratégie permettant la concentration verticale au niveau des entreprises que les pays peuvent aussi réaliser.

<sup>12</sup> Alain LIPIETZ, « Les conditions aux limites des politiques d'industrialisation dans le Tiers Monde », Tiers-Monde, Tome 29 N°115, 1988.

<sup>13</sup> Elsa ASSIDON, Op. Cit. P. 49.

<sup>14</sup> A l'exemple de du traité de Montevideo de 1960 instaurant une zone de libre-échange, l'Association latino américaine de libre commerce (ALALC).

<sup>15</sup> Voir également André DUMAS, Op. Cit.

deuxième phase de substitution avec l'implantation d'industries lourdes et de biens intermédiaires, à enregistrer de notables percées.

Toutefois, elle atteint des limites et progressivement des contre-performances apparurent, la surprotection des industries qui ; en absence de concurrence, menaient à des résultats médiocres<sup>16</sup>: *Les produits locaux n'arrivent pas à soutenir la concurrence internationale et arrivent très mal à pénétrer les marchés extérieurs, soit en raison de leur qualité, soit de leur prix. La dépendance était encore persistante du fait que la remontée vers les biens intermédiaires et les biens d'équipement exigeait un capital élevé et fut donc difficile. Dès lors, beaucoup de pays se tournèrent vers l'emprunt afin d'importer du matériel sophistiqué, mettant en péril l'équilibre du commerce extérieur et parfois favorisant les firmes multinationales qui n'étaient intéressées que par le secteur moderne.*

### 1.2.2. Les industries industrialisantes

La théorie des industries industrialisantes dont Gérard Destanne De BERNIS est le chef de fil, était conçue comme une stratégie permettant de sortir de l'état du sous-développement qui caractérisait plusieurs pays en développement nouvellement indépendants. Son intérêt le plus important réside compte tenu des exigences d'un développement économique rapide, dans les relations mutuelles qui devaient s'instaurer entre l'industrie et l'agriculture.

La signification de la théorie des industries industrialisantes et sa portée sur le développement est conçue à travers l'analyse du sous-développement, en tant que «*phénomène daté* » et en tant que «*état*» faite par son auteur. De BERNIS impute le sous-développement à un retard naturel (pauvreté en ressources naturelles, responsabilité des conditions naturelles, etc.), qu'il impute au monde développé. F. PERROUX quant à lui analyse le sous-développement comme un *phénomène historiquement daté*, un phénomène conjoncturel résultant d'un blocage de croissance<sup>17</sup>.

A cet effet, G. De BERNIS conçoit l'industrialisation comme un processus d'ensemble touchant l'entière économie et constitue la seule voie capable de réduire la dépendance et d'intégrer les structures sociales des pays sous-développés. Elle est donc une solution au blocage de la croissance. Il prétend que la construction d'une structure industrielle cohérente ne peut se faire qu'à partir d'industries que l'on peut qualifier d'industrialisantes, *si l'on entend par là celles dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique de*

---

<sup>16</sup> Alain ZANTAMAN, Op. Cit. PP. 339-342.

<sup>17</sup> Hamel BENAOUA, « Système productif algérien et indépendance nationale », Tome 1, OPU, 1983. PP. 118-123

la matrice interindustrielle et des fonctions de production<sup>18</sup>. Ces industries recouvrent les secteurs de la sidérurgie, de la mécanique, de la chimie, de l'extraction minière, l'électronique, des matériaux de construction et de l'énergie.

Les industries industrialisantes manifestent trois principales caractéristiques. D'abord, elles sont de très grande dimension, donc pas adaptées aux marchés de petite dimension. Ensuite, elles appartiennent au secteur de production de biens d'équipements à partir duquel l'économie peut assurer à long terme une large autonomie et stabiliser le taux de croissance. Enfin, compte tenu de ces deux précédentes caractéristiques, elles sont hautement capitalistiques.

La théorie des industries industrialisantes tire sa substance de la théorie du pôle de croissance de F. PERROUX, d'où l'importance capitale accordée aux industries lourdes au détriment des industries légères, vue leurs facultés d'entraîner dans leur sillage tout l'environnement économique, en raison de leur capacité à générer non seulement des effets d'entraînement, mais aussi des effets d'industrialisation: les industries légères ne sont donc que le résultat du développement des industries lourdes.

Ainsi, et compte tenu de ses caractéristiques, l'application de la théorie des industries industrialisantes requiert une double condition<sup>19</sup>: D'abord, l'existence d'un vaste marché, d'où la nécessité de la coopération de l'ensemble des pays sous-développés pour se libérer en commun du marché mondial capitaliste et *d'organiser entre eux, et en étroite liaison avec les pays socialistes un échange égal sur la base du respect de la loi de la valeur*. Ensuite, l'aménagement d'un milieu propice à la propagation des effets industrialisantes des grandes firmes motrices qui s'exercent sur l'économie. Il faut souligner également que le plan *organise chaînon par chaînon la propagation de leurs effets d'industrialisation puisqu'on ne peut jamais supposer que cette propagation se réalisera spontanément*.

### 1.2.3. L'industrialisation de substitution d'exportations (ISE)

Appelée également stratégie de promotion des exportations, elle vise à substituer progressivement aux exportations de produits primaires des produits de plus en plus élaborés par la *remontée de filières*<sup>20</sup>: remplacer les exportations traditionnelles par de

---

<sup>18</sup> L'effet d'entraînement est un mécanisme par lequel la croissance d'un secteur est censée entraîner l'expansion d'autres secteurs de l'économie du fait du poids ou de l'avancée technologique du secteur leader. Cet effet passe par l'apparition d'externalités positives (innovations technologiques qui vont profiter aux techniques de production de l'ensemble de l'économie par exemple). Se met alors en place un cercle vertueux de croissance où chaque secteur de l'économie entraîne l'expansion des autres par des effets de liaison.

<sup>19</sup> G.D.BERNIS, Op. Cit.

<sup>20</sup> Alain ZANTAMAN, Op. Cit. PP. 343-346.

nouvelles, plus intensives en capital et à plus forte valeur ajoutée; passer de l'industrie légère à l'industrie lourde, en intégrant progressivement le progrès technique et en assurant la formation de la main-d'œuvre.

En effet, il s'agit d'une part, d'une industrialisation par promotion des exportations (IPE) qui consiste à développer le secteur primo-exportateur et à affecter les recettes d'exportation au secteur lui-même et aux activités connexes de biens intermédiaires et d'équipement. Une partie des ressources sert également à l'importation de biens de consommation et d'équipement qui ne peuvent être produits sur place. D'autre part, d'une industrialisation par substitution des exportations (ISE), qui consiste à substituer l'exportation de produits manufacturiers à l'exportation de produits de base ou à substituer l'exportation de produits à forte valeur ajoutée et à l'exportation de produits à faible valeur ajoutée. Quand un pays engagé dans l'ISI se heurte à l'étroitesse du marché local, il peut alors envisager les marchés extérieurs.

Cette stratégie a été adoptée par un grand nombre de pays. A partir des années 50 par les pays asiatiques (Hong Kong et Singapour, la Corée du Sud, Taiwan) et certains pays d'Amérique latine comme le Brésil, le Chili ou le Mexique dans les années 1980.

Les effets bénéfiques dus à la mise en place d'une stratégie de développement axée sur l'exportation sont multiples<sup>21</sup> : elle favorise la production des biens dont les coûts d'opportunité en termes de devises étrangères sont les plus faibles; elle permet l'exploitation maximale des économies d'échelle contribuant ainsi à la réduction des coûts unitaires et, stimule l'innovation technologique par le biais de l'exposition à la concurrence étrangère. De plus, cette stratégie permet de financer les besoins accrus d'importation de biens d'équipement auxquels le pays fait face au cours de son processus d'industrialisation. Enfin, alors que le stade secondaire de processus de substitution d'importation fait appel à une technologie qui tend à incorporer de plus en plus de capital, une stratégie d'industrialisation fondée sur les exportations peut, dans le cas où il existe une abondance relative de main-d'œuvre, être concentrée dans les secteurs les plus susceptibles d'absorber cette main-d'œuvre et contribuer ainsi à réduire le taux de chômage.

Néanmoins, ce développement extraverti n'a été un succès que pour les pays qui ont su faire évoluer leur spécialisation en remontant la filière de leurs exportations (les dragons et les tigres asiatiques)<sup>22</sup>. Ainsi, plusieurs pays d'Amérique latine n'ont pas réussi à sortir

---

<sup>21</sup> Béla, BALASSA, « The Process of Industrial Development and Alternative Development Strategies » in Alain ALBERT et Maxime A. CRENER, « Les nouveaux pays industrialisés : Stratégies de développement industriel : le cas de la Corée du Sud et du Brésil, Études internationales », Vol. 13, N° 2, 1982. <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

<sup>22</sup> Les dragons asiatiques, appelés également les nouveaux pays industrialisés de la nouvelle génération, regroupent la Corée du sud, Taiwan, Hong Kong et Singapour. Quand aux tigres asiatiques ils regroupent la Malaisie, Singapour, Indonésie et les Philippines.

de leur spécialisation initiale et ont vu leur dette extérieure s'accroître fortement à la fin des années 1970 et au début des années 1980<sup>23</sup>. La crise asiatique de 1997, qui a secoué durement la Thaïlande ou la Malaisie, démontre aussi la fragilité de cette stratégie si la remontée de filière ne se fait pas assez vite : ces pays se retrouvent dépendants des firmes transnationales qui y sont implantées et qui peuvent démanteler leurs unités de production très rapidement en cas de retournement de situation politique, économique ou sociale.

## 2. LES POLITIQUES INDUSTRIELLES : DE LA CRISE A LA MONDIALISATION

*La politique industrielle est l'ensemble des actions publiques visant le système productif, et ayant pour objectif d'influencer sur les comportements des agents économiques dans un sens jugé désirable pour les collectivités et de contribuer à l'amélioration des performances des entreprises et des industries*<sup>24</sup>. Cependant, les orientations des politiques industrielles varient d'un pays à un autre, comme elles ont enregistré de notables évolutions dans le temps, notamment depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

A cet effet, on distingue deux phases majeures de transformation des politiques industrielles à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement : la première allant de la fin de la deuxième guerre mondiale jusqu'à la crise des années 80, c'est une phase où la politique a joué un rôle capital dans la reconstruction et la mise en place des systèmes productifs nationaux. La phase ayant suivi la crise des années 80 industrielle est caractérisée par une accélération des mouvements de libéralisation économique et un net reflux des politiques industrielles.

### 2.1. Les politiques industrielles dans les pays développés

Au cours de la période de l'après guerre, les politiques industrielles dans les pays développés ont fait l'objet d'une forte intervention publique. Néanmoins, l'ampleur de ces interventions était inscrite dans des conjectures distinctes. De ce fait, on distingue deux phases marquant l'industrialisation des pays développés : la première s'étale jusqu'aux années 80 (la période de développement industriel) et la seconde coïncide avec la montée de la dernière vague de la mondialisation (la période de restructuration industrielles et d'adaptation à la mondialisation).

---

<sup>23</sup> Elsa ASSIDON, Op. Cit. P. 51.

<sup>24</sup> M. O. OUASSALEM, « Politiques industrielles et mondialisation : quelles leçons pour l'économie algérienne ? », communication présentée lors du colloque international intitulé : L'économie algérienne dans la mondialisation : Atouts et contraintes.

### 2.1.1. La politique de développement industriel

Les pays européens et le Japon étaient le théâtre de la deuxième guerre mondiale, leurs économies étaient complètement ruinées à la fin de cette dernière. Dès lors, l'Etat est fortement impliqué dans la construction des systèmes productifs nationaux. Cette intervention est justifiée le souci de<sup>25</sup> :

- **La correction des failles du marché:** la crise économique de 1929 en plus des destructions de la guerre (désorganisation des marchés, distorsion des systèmes de prix), avaient révélées les limites du marché à orienter l'allocation des ressources vers les activités prioritaires. A cet effet, l'intervention des Etats à travers des systèmes de planification et de canalisation des ressources était très sollicitée.

- **La construction et le développement industriel:** cette option est justifiée par la volonté de tirer profits des externalités positives qui se traduisent par des effets d'entraînements entre les branches d'activités et diffusion du progrès technique et organisationnel : l'intensité de ces effets proportionnellement différents entre les branches, le marché n'est plus capable de les maximaliser. Dès lors, l'Etat intervient dans le ciblage des branches porteuses des effets d'entraînement et l'allocation des ressources appropriées.

- **Le renforcement de la compétitivité:** les tendances protectionnistes qui ont caractérisées les économies des pays développés à la veille de la deuxième guerre mondiale, étaient de plus en plus atténuées dans le cadre du GATT. De ce fait, ces déprotections ont ouvert la voie à des interventions visant le renforcement des capacités concurrentielles des entreprises domestiques. Ces interventions couvrent plusieurs formes : incitations financières et fiscales, aides publiques à l'investissement, politiques de développement des infrastructures, politiques de soutien à l'exportation, politiques de soutien à l'innovation, etc.

### 2.1.2- Les politiques de restructuration industrielle et d'adaptation à la mondialisation

Après une longue période de forte expansion de la production industrielle (un accroissement de l'ordre de 5% de 1949 à 1972), les grands pays industrialisés sont rentrés dans une profonde phase de récession (croissance de la production industrielle n'était que de 1% entre 1972 et 1982) qui par la suite avait pris la forme d'une stagflation<sup>26</sup>. Dès lors,

---

<sup>25</sup> Voir Pierre DALLENNE et Alain NONJON, « Les mutations de l'économie mondiale du début du 20<sup>ème</sup> siècle aux années 1970 », et X. GREFFE, Politiques économiques, cité par M. O. OUSSALEM, Op. Cit.

<sup>26</sup> La combinaison entre un taux de chômage élevé et un taux d'inflation aussi élevé

les politiques industrielles des pays développés ont en plus de l'impératif de développement industriel, étaient confrontées au défi de redéploiement industriel.

Dès lors, deux options ont été entreprises en vue de remédier à cette situation<sup>27</sup>. D'une part, les pays industrialisés ont opté pour l'accélération des processus de libéralisation des échanges commerciaux et l'adaptation des systèmes productifs à la concurrence internationale. Toutefois, certaines branches et secteurs industriels ont fait l'objet d'un traitement spécifique, il s'agit de mesures permettant l'accompagnement des industries fortement soumises à la concurrence internationale à l'exemple de l'accord multifibres négocié dans le cadre du GATT. D'autre part, les Etats se sont impliqués dans les redéploiements industriels par la hiérarchisation au sein des systèmes productifs nationaux des activités à forts potentiels d'entraînement, en vue d'asseoir les bases concurrentielles. Ces activités ont fait l'objet d'un soutien et de traitement particulier à long terme.

## **2.2. Les politiques industrielles dans les pays en développement**

Les pays en développement ont, durant leur parcours de développement, optés pour l'industrialisation comme garant de la réduction des gaps qui les séparent des pays industrialisés. Néanmoins, les politiques industrielles adoptées présentent au-delà des similitudes, d'importantes différences.

### **2.2.1. Les pays en développement : similitudes et différences**

Les PED présentent des similitudes et des divergences qui sont amplement rattachées à leurs trajectoires historiques. En effet, la majorité des PED ont hérité de leur passé colonial ; une structure économique et sociale désarticulée (économie agraire, État faible, structure sociale très inégalitaire) du fait que les pays colonisateurs ont orienté leur production en fonction de leurs propres besoins, provoquant un démantèlement des économies locales et une insertion forcée dans la division internationale traditionnelle du travail (DITT). Ces pays sont donc restés à l'écart de la révolution industrielle où se sont engagés tardivement dans le processus d'industrialisation<sup>28</sup>.

#### **2.2.1.1. Les convergences dans le choix des politiques d'industrialisation**

Allant de l'expérience des pays industrialisés dont le rôle de l'Etat dans les premières phases de développement fut capital, les pays PED ont plaidé pour des politiques industrielles volontaristes dont leurs traits saillants résident dans le rôle moteur attribué à

---

<sup>27</sup> J. De BANDT, « La politique industrielle : réponse de l'Etat-Nation », Revue d'économie industrielle N° 72 1995.

<sup>28</sup> Moïses IKONICOFF, « Les deux étapes de l'industrialisation dans le Tiers Monde », Tiers-Monde, Tome 23 N°91, 1982.

l'Etat, la nécessité de protéger l'industrie domestique et les attitudes envers les investissements étrangers<sup>29</sup>.

A cet effet, l'Etat à travers des politiques publiques actives et sélectives, oriente les investissements vers des secteurs générateurs de croissance et capables de réduire la dépendance à travers la mobilisation l'allocation de l'épargne<sup>30</sup>. Ceci, étant donné que les PED sont, d'une part, caractérisés par la dominance de la sphère de distribution, la faiblesse de l'initiative privée et, d'autre part, astreints de rattraper l'écart technologique.

De même, les PED dans les premières phases ont accompagné leurs processus d'industrialisation, en vue d'isoler leurs industries naissantes de la concurrence internationales des industries plus développées, qui permettra à terme le rattrapage de la productivité.

En ce qui concerne l'attitude envers les investissements étrangers, elle se justifie par les besoins grandissant de capitaux et de technologies. Dès lors, des politiques sélectives favorisant le transfert technologique ont été mises en place. Elles sont inscrites dans le cadre de la substitution aux importations en Amérique latine et par la recherche de débouchés dans les pays ayant mis en œuvre des politiques de substitution aux exportations à l'égard de certains pays asiatiques<sup>31</sup>.

#### **2.2.1.2. Les divergences dans les politiques industrielles des pays en développement**

Les divergences les plus saillantes au niveau des politiques industrielles au sein des PED sont perçues aux travers de leurs attitudes vis-à-vis des marchés étrangers et l'allocation sectorielle des ressources.

Par rapport à l'attitude aux marchés étrangers, on distingue, d'une part, des politiques autocentrées prévalant jusqu'aux années 80 et développées notamment en Afrique et en Amérique latine. Elles puisent leurs fondements dans la méfiance envers la DIT et les protections exagérées des économies des pays développés (les barrières tarifaires et non tarifaires). D'autre part, des politiques fondées sur la spécialisation internationale, tirant profit des avantages comparatifs en main d'œuvre et de la tendance à l'ouverture des grands marchés. A partir de la fin des années 60, la mise en œuvre de cette politique coïncide avec les vagues de restructurations industrielles des pays développés ayant entraîné des stratégies d'externalisations et de délocalisations des firmes de la triade.

---

<sup>29</sup> Claude COURLET et Pierre JUDET, « Industrialisation et développement : la crise des paradigmes, Tiers Monde », Tome 27 n°10, 1986.

<sup>30</sup> Elsa ASSIDON, Op.Cit.

<sup>31</sup> Alain LIPIETZ, « les conditions aux limites des politiques d'industrialisation dans le Tiers Monde », Tiers Monde, Tome 29 n°115, 1988.

Cette politique fût adoptée au départ par les pays du sud-est asiatiques puis reprise par d'autres pays à l'égard du Mexique et de la Turquie.

En outre, au niveau de l'allocation sectorielle des ressources, on distingue également deux tendances. La première est orientée vers les marchés intérieurs protégés dans le cadre de politiques de substitution aux importations. Elle a permis à certains pays de remonter des industries de biens de consommation simples (textile, biens alimentaires, etc.) vers les biens de consommation durables (automobiles, électronique grand public, etc.) et vers les biens intermédiaires et d'équipements. La deuxième tendance concerne les politiques d'industrialisation inscrites dans le cadre de substitutions aux exportations, les pays ayant adopté cette stratégie (Corée du sud et Taiwan) ont réalisé un grand essor et ont pu remonter vers l'aval des branches initialement promues grâce à des politiques d'apprentissage, d'adaptation et de création technologiques<sup>32</sup>.

### 2.2.2. Industrialisation des PED : parcours et bilans controversés

Au cours de la période allant de 1960 à 1980, les pays en voie de développement ont enregistré une forte évolution industrielle. La production industrielle est passée de moins de 7% de la production mondiale au début de cette période à plus de 10% en 1980, soit un accroissement de l'ordre de 50%. De même, la structure de cette dernière s'est nettement améliorée ; la part des PED dans l'industrie lourde a progressé de 4,9 % à 6,2 % entre 1960 et 1967 et leur part dans les industries légères est également passée de 11,6% à 12,4 % durant la même période<sup>33</sup>. Dès lors, de nombreux PED sont devenus des explorateurs potentiels de produits manufacturés, à la fois vers les pays industrialisés et vers les autres PED (voir tableau ci-dessous).

**Tableau 1.1 : Exportations de marchandises de 1948 à 2005,  
(En milliards de dollars et en %)**

<b>ZONE</b>	<b>1948</b>	<b>1953</b>	<b>1963</b>	<b>1973</b>	<b>1983</b>
Monde en valeur	58	84	157	579	1 838
PDEM en % du total	62,7	63,5	66,5	70,7	68,3
Amérique du Nord	27,2	24	19,2	16,9	15,4
Europe	31,4	34,8	41,4	45,3	43,5
Asie et Océanie développée <sup>a</sup>	4,1	4,7	5,9	8,5	9,4
PED et économies en transition en % du total	37,3	36,5	33,5	29,3	31,7
Amérique centrale et latine	13,1	11,1	7,6	5,1	5,8

<sup>32</sup> Pierre JUDET, « Emergence asiatique : un modèle planétaire ? Étude de cas sur plusieurs pays d'Asie et d'Afriques », décembre 1997, [www.eclm.fr](http://www.eclm.fr)

<sup>33</sup> Ajit SINGH, « La révolution industrielle inachevée du Tiers Monde. Perspectives et politiques de reprise », Tiers Monde, Tome 29 N°115, 1988.

Asie hors Japon, dont :	13,6	11,9	8,9	8,5	11,1
Chine	0,9	1,2	1,3	1	1,2
Inde	2,2	1,3	1	0,5	0,5
Six pays commerçants d'Asie de l'Est <sup>b</sup>	2,8	3	2,4	3,4	5,8
Moyen-Orient	2	2,7	3,2	4,1	6,8
Afrique	7,3	6,5	5,7	4,8	4,5
Croissance des exportations industrielles	1,3	4,3	8,1	6,8	3,5

a. Japon, Australie, Nouvelle-Zélande.

b. Les dragons et les tigres asiatiques

Source : OMC, Statistiques du commerce international, 2006.

Néanmoins, la crise des années 80 avait amplement freiné le rythme de croissance au sein de ces pays: la dégradation des termes de l'échange (Cf Tableau 1.2) et l'accroissement spectaculaire des taux d'intérêts qui ont passés de 6% entre 1967-1979 à 10,75 % en 1981<sup>34</sup>, avaient plongé les PED dans une profonde crise d'endettement où ils n'arrivaient ni à accompagner le financement de leurs industries ni même à honorer les services de la dette accumulée<sup>35</sup>.

**Tableau 1.2 : Évolution des termes de l'échange des pays du tiers-monde à économie de marché entre 1876 et 1990 (1963 = 100)**

	Tous pays	Pays exportateurs de pétrole	Autres pays
1950-1954	111	100	115
1960-1964	101	101	101
1965-1969	91	89	104
1970-1972	90	98	107
1973-1975	147	236	116
1976-1978	171	300	111
1979-1981	225	484	106
1982-1984	235	549	100
1985-1987	189	365	95

Source: Paul BAIROCH, « Mythes et paradoxes de l'histoire économique », La Découverte, 1994.

Par ailleurs, ce choc monétariste ayant aggravé la dépendance financière des PED avait positionné le fonds monétaire international (FMI) comme ultime prêteur. Vu l'incapacité des pays fortement endettés à honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs créanciers, dont notamment le FMI, ce dernier avait prescrit des programmes de stabilisations visant à court terme à résorber les déséquilibres extérieurs. Néanmoins, la

<sup>34</sup> Ajit SINGH, Op. Cit.

<sup>35</sup> Paul BAIROCH, « Mythes et paradoxes de l'histoire économique », La Découverte, 1994.

persistance de ces déséquilibres a contraint un grand nombre de PED à négocier des programmes d'ajustements sous l'égide du FMI. Dès lors, la conditionnalité est orientée vers des réformes structurelles dans les modes de gestion et de régulation économique. Ce sont donc des programmes d'ajustement structurel (PAS) englobant à la fois des mesures de stabilisation financière et de transformations structurelles, dont leur substance est tirée de ce qui communément appelé « *consensus de Washington* »<sup>36</sup>.

Cependant, malgré quelques réussites notamment dans quelques pays asiatiques, les PAS se sont soldés par des échecs dans de nombreux pays. Dans certains pays, les politiques d'ajustement sont à l'origine d'une hyperinflation qui pénalise les classes les plus défavorisées, elles n'ont plus suscitées la croissance économique espérée et, au contraire, elles ont enfoncé davantage ces pays dans le sous-développement<sup>37</sup>. En effet, le démantèlement forcé du service public, la réduction des dépenses publiques de santé ou d'éducation, imposées par les critères d'équilibre budgétaire ont provoqué des reculs importants en termes d'alphabétisation ou de mortalité infantile dans les pays d'Afrique (Kenya, Malawi, etc.).

Le déclenchement des crises financières dans un grand nombre de pays: le Mexique en 1995, la Russie en 1998, le Brésil en 1999, l'Argentine en 2002 et la crise asiatique de 1997, qui a touché la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie et la Corée du Sud, ont remis en cause le rôle du FMI dans la conduite des politiques d'accompagnement. En effet, le FMI censé garantir la stabilisation financière internationale, a au contraire favorisé la propagation des crises financières à cause d'une déréglementation financière trop rapide et incontrôlée<sup>38</sup>.

### **3. LE NOUVEAU PARADIGME COMME ALTERNATIVE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

L'actuelle vague de mondialisation a amplement accéléré le rythme de la libéralisation commerciale, de la déréglementation des marchés financiers et de la diffusion des nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC) qui, par conséquent, avaient entraîné un changement radical de la dynamique de la concurrence à l'échelle mondiale. Dès lors, on assiste au passage d'un ancien paradigme où la compétitivité se mesurait en terme de dotation en facteurs (efficacité statiques) et dont la concurrence était une affaire nationale (le souci était de répondre à la demande domestique

---

<sup>36</sup> Cette expression a été inventée par l'économiste américain James WILLIAMSON pour qualifier l'ensemble des mesures structurelles accompagnant les prêts du FMI et de la Banque Mondiale aux pays en développement. C'est le principe de conditionnalité des prêts. Cette conditionnalité peut se résumer en trois principes : libéralisation, privatisation, dérégulation.

<sup>37</sup> Elsa ASSIDON, Op. Cit. PP. 65-71.

<sup>38</sup> Voir Joseph STIGLITZ, « La grande désillusion », Fayard, 2002.

et les exportations n'étaient qu'un plus) à la diffusion du système mondial du poste-fordiste (flexible) d'organisation du travail. Dans ce nouveau paradigme, la concurrence internationale se joue au niveau mondial et désormais, ce sont les ventes provenant des marchés mondiaux qui permettent aux entreprises domestiques de réaliser les économies d'échelles et non plus les ventes domestiques<sup>39</sup>.

Ces transformations ont par conséquent, approfondie voir aggravé la polarisation des échanges de marchandises et de capitaux dans les économies développées (notamment avec l'essor des échanges intra-branche), dont les PED à forte dotation naturelle (main d'œuvre et ressources naturelles) voient leurs parts de plus en plus réduites. Dès lors, l'intégration économique régionale, notamment Nord-Sud, constitue le cadre organisationnel et l'espace privilégié pour les actions volontaristes des Etats. Les politiques publiques sont essentiellement *destinées à favoriser une certaine convergence structurelle des pays membres par le biais de politiques industrielles et technologiques, de transferts financiers, d'investissements dans les secteurs créateurs d'externalités, etc., qui ouvrira des possibilités de rattrapage pour les partenaires du Sud, en leur permettant de participer au nouveau principe de division du travail*<sup>40</sup>.

Cependant, deux principales caractéristiques de ce nouveau paradigme à savoir la spécialisation intra-branche et la spécialisation fondée sur les compétences, constituent un préalable et la clé de réussite de la compétitivité d'une nation au sein d'une économie de plus en plus globalisée. Dans ce contexte, l'intégration régionale représente pour les PED un environnement propice pour la mise en œuvre de stratégies de développement industriel, étant donné que les zones régionales intégrées peuvent constituer des espaces privilégiés pour les actions volontaristes des Etats. Celles-ci sont essentiellement destinées à favoriser une certaine convergence structurelle des pays membres par le biais de politiques industrielles et technologiques, de transferts financiers, d'investissements dans les secteurs créateurs d'externalités, qui ouvriront alors des possibilités de rattrapage pour les partenaires du Sud, en leur permettant de participer au nouveau principe de division internationale et régional du travail. Cette option devra permettre l'essor de la spécialisation intra-branche et l'émancipation de la maîtrise technologique qui sont dorénavant considérés comme les deux principaux déterminants de l'industrialisation des PED.

### 3.1. La spécialisation intra-branche

Alors que les théories traditionnelles du commerce international (la théorie de l'avantage absolu d'A. SMITH, la théorie des avantages relatifs de D. RICARDO et la

---

<sup>39</sup> Voir MOUHOUD E. M., « Régionalisation, globalisation et polarisation de l'économie mondiale: quelle place pour les pays en développement? », Colloque international. Région et développement économique, Rabat, 19-20 Octobre 1995.

<sup>40</sup> Elisabeth DE LA TAILLE, « Les stratégies de développement industriel des pays du sud: les leçons de l'expérience mexicaine ».

théorie de la dotation factorielle d'HECKSHER, OHLIN et SAMUELSON) s'attelaient à l'explication des échanges inter-industrie entre pays différents, la nouvelle théorie du commerce international a pour objectif principal l'analyse et l'explication du commerce intra-branche. Ce phénomène constitue l'aspect le plus important de l'évolution et du développement des échanges mondiaux, induit par l'internationalisation des systèmes de production.

Cependant, le commerce intra-branche présente trois formes d'échanges<sup>41</sup> :

- le commerce horizontal de produits similaires de variété différenciée (produits de même catégories et de même ordre de prix), permet aux pays qui disposent des mêmes facteurs de production de bénéficier d'économies d'échelle en se spécialisant dans des créneaux spécifiques ;
- le commerce de produits différenciés verticalement, qui se distinguent par leur qualité et leurs prix (par exemple l'exportation italiennes de vêtements de luxe et les importations de vêtements de basse qualité), peut refléter différentes formes d'allocations de facteurs de production, en particulier en matière de qualification de la main d'œuvre ou de coûts fixes élevés en recherche et développement. De ce fait, la spécialisation verticale de la production entre les pays peut provenir d'avantages comparatifs, par exemple, utiliser des travailleurs non qualifiés dont le coût est bas pour des tâches d'assemblage ou du personnel spécialisé pour la recherche et développement ;
- la spécialisation verticale de la production qui se traduit par le commerce de produits similaires à différents stades de production ;

La nouvelle théorie du commerce international tente en effet, en utilisant des concepts issus de la théorie de l'organisation industrielle tels que les économies d'échelle, la différenciation du produit et la concurrence imparfaite, d'expliquer le commerce intra-branche qui sont émancipés depuis la fin des années 80 dans de nombreux pays, notamment de l'OCDE. Cependant, les différentes études menées notamment par l'OCDE montrent, d'une part, que l'intensité du commerce intra-branche est généralement plus forte pour les produits manufacturés que pour les biens non manufacturés, et est plus forte pour les biens manufacturiers évolués (les produits chimiques, les biens d'équipement et le matériel de transport, les équipements électriques et électroniques) : les produits manufacturés relativement évolués sont les plus susceptibles de bénéficier d'économies d'échelle au niveau de la production et sont plus faciles à différencier aux yeux du consommateur, et donc, de favoriser les échanges de produits similaires. Quant aux produits manufacturés relativement évolués faisant appel à de nombreux composants et/ou procédés, ils peuvent facilement bénéficier des avantages d'une production répartie entre

---

<sup>41</sup>Perspectives économiques de l'OCDE N° 7, 2002.

plusieurs pays. D'autre part, la corrélation échanges intra-branche et l'internationalisation de la production, montre que ce type d'échange est plus dynamique dans les pays dont les exportations et les importations sont très importantes en proportion du PIB<sup>42</sup>.

Le tableau suivant montre que les pays où les échanges représentent une proportion très importante du PIB<sup>43</sup> (Irlande, Belgique, Luxembourg, Slovaquie, Pays-Bas, République tchèque, Hongrie et Autriche), que P. KRUGMAN qualifie d'économies hyper-développées, les échanges intra-branche sont relativement importants. Cet essor est expliqué par le découpage de la chaîne de valeur ajoutée à l'échelon international. De même, dans certains pays émergents (la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et le Mexique) ayant tiré profit à la fois des entrées massives et croissantes d'investissements directs étrangers au cours des années 90 et des retombées positives de leurs intégrations économiques régionales (union européenne pour les premiers et l'ALENA pour le Mexique), ont enregistré une percée considérable (meilleur rythme de croissance) dans les échanges commerciaux intra-branche. Enfin, les pays dont l'essentiel de leurs exportations sont des produits non manufacturés ou des produits manufacturés relativement peu transformés, obtenus à partir des matières premières dont les pays disposent, voient leurs parts dans les échanges intra-branches relativement faibles.

**Tableau 1.3 : Échanges manufacturiers intra-branche en pourcentage des échanges manufacturiers totaux**

	1988-91	1992-95	1996-2000	Variation
<b>Échanges intra-branche importants et croissants</b>				
République tchèque	..	66.3	77.4	11.1
République slovaque	..	69.8	76.0	6.2
Mexique	62.5	74.4	73.4	10.9
Hongrie	54.9	64.3	72.1	17.2
Allemagne	67.1	72.0	72.0	5.0
États-Unis	63.5	65.3	68.5	5.0
Pologne	56.4	61.7	62.6	6.2
Portugal	52.4	56.3	61.3	8.9
<b>Échanges intra-branche importants et stables</b>				
France	75.9	77.6	77.5	1.6
Canada	73.5	74.7	76.2	2.7
Autriche	71.8	74.3	74.2	2.4
Royaume-Uni	70.1	73.1	73.7	3.6
Suisse	69.8	71.8	72.0	2.2

<sup>42</sup> OCDE, Op. Cit.

<sup>43</sup> Selon l'étude de l'OCDE, les importations et les exportations de ces pays ont représenté plus de la moitié du PIB en 2000.

Belgique/Luxembourg	77.6	77.7	71.4	-6.2
Espagne	68.2	72.1	71.2	3.0
Pays-Bas	69.2	70.4	68.9	-0.3
Suède	64.2	64.6	66.6	2.4
Danemark	61.6	63.4	64.8	3.2
Italie	61.6	64.0	64.7	3.1
Irlande	58.6	57.2	54.6	-4.0
Finlande	53.8	53.2	53.9	0.1
<b>Échanges intra-branche faibles et croissants</b>				
Corée	41.4	50.6	57.5	16.1
Japon	37.6	40.8	47.6	10.0
<b>Échanges intra-branche faibles et stables</b>				
Nouvelle-Zélande	37.2	38.4	40.6	3.4
Turquie	36.7	36.2	40.0	3.3
Norvège	40.0	37.5	37.1	-2.9
Grèce	42.8	39.5	36.9	-5.9
Australie	28.6	29.8	29.8	1.2
Islande	19.0	19.1	0.1	1.1
<b>Note :</b> Les pays sont classés parmi les pays où les échanges intra-branche sont «élevés» ou «faibles» selon que la part de ces échanges est supérieure ou inférieure à 50 pour cent des échanges manufacturiers totaux en moyenne sur les périodes indiquées, et parmi ceux où les échanges intra-branche sont «croissants» ou «stables» selon que ces échanges ont augmenté de plus ou de moins de 5 points de pourcentage entre la première et la dernière période, comme indiqué dans la dernière colonne.				

Source : Perspectives économiques de l'OCDE N° 7, 2002.

### 3.2. La spécialisation fondée sur les compétences

Aux transformations du marché et des processus concurrentiels sont associées d'importantes mutations des bases technologiques de production industrielle, qui de fait avaient créé de nouvelles contraintes et ouvert de nouvelles perspectives. Dès lors, on assiste à un glissement d'une ancienne division du travail (division technique) fondée sur le principe taylorien de fragmentation des processus de production destiné à optimiser des combinaisons de facteurs génériques vers une division cognitive du travail reposant sur une logique d'efficacité dynamique, d'apprentissage et de création de ressources spécifiques<sup>44</sup>.

L'accélération du rythme de la concurrence et la complexification des procédés de production induits par l'essor technologique, contraignent l'ensemble des économies et notamment les PED à s'insérer dans l'économie du savoir et de construire des avantages

<sup>44</sup> P. MOATI et E. M. MOUHOUD, « Division cognitive du travail et dynamique de la localisation industrielle dans l'espace mondial », cité par Elisabeth DE LA TAILLE, Op. Cit.

concurrentiels fondés sur l'innovation, afin de progresser dans la chaîne de valeur mondiale. Le défi pour les PED est donc de réunir les ressources, notamment humaines et financières, indispensables à la sauvegarde de leur accès aux nouvelles technologies et aux ressources complémentaires qui sont indispensables à la réalisation d'un développement industriel durable.

Cependant, l'impératif de la maîtrise technologique s'impose avec persistance comme le seul garant de la création et d'exploitation efficace des secteurs d'activité industrielle. Il s'agit en effet de la formation des compétences requises pour développer une activité industrielle ainsi que pour adapter et améliorer des technologies importées (enseignement, formation, recherche et développement), dans lequel le rôle des institutions est déterminant.

### **Conclusion**

Tout au long de ce chapitre, nous avons montré que les trajectoires du développement industriel engagées par les pays du tiers monde à partir des années 60, ont aboutit à la veilles des années 80 à des résultats équivoques. Les pays ayant opté pour le modèle autocentré axé sur des stratégies d'industrialisation par substitution aux importations (version dure) et les industries industrialisantes ont, à l'inverse de ceux qui ont misé sur le modèle extraverti (NPI asiatiques), été contraint d'abandonner ou de redéployer leurs systèmes productifs (suite aux difficultés structurelles de leurs balance des paiements) en s'insérant progressivement dans le courant des échanges internationaux.

Par ailleurs, la montée de la mondialisation à partir des années 80 a amplement modifié les processus nationaux de production. Ce processus a dès lors contraint les pays à s'adapter au nouveau paradigme industriel où la compétitivité, la spécialisation, les technologies et le savoir-faire sont les ressorts de toute insertion efficace dans la chaîne de valeur mondiale. C'est ainsi que la division internationale traditionnelle du travail (DITT) ne détermine la spécialisation des pays qu'en fonction de leur avantages naturels. Le nouveau paradigme mise plutôt sur l'avantage compétitif localement construit et mondialement défendus. C'est pourquoi dans le prochain chapitre nous aborderons l'avantage concurrentiel des nations qui constitue le pivot de ce nouveau paradigme.

## CHAPITRE II

# LA CONSTRUCTION D'AVANTAGES CONCURRENTIELS : L'INCONTOURNABLE OPTION POUR UNE INSERTION REUSSIE DANS LA CHAINE DE VALEUR MONDIALE

### Introduction

L'accélération du phénomène de la mondialisation durant ces dernières décennies a profondément modifié les processus de production et la structure des échanges internationaux. En effet, contrairement aux approches traditionnelles du commerce international (D. RICARDO, HECKSCHER-OLIN, SAMUELSON) qui expliquent qu'un pays doit exporter un produit autre que celui qu'il importe, il s'avère aujourd'hui que les nations importent et exportent les mêmes produits et d'une manière simultanée (Intra-branche).

Cependant, la réussite de plusieurs nations faiblement dotées en ressources (Travail, Capital) dans la compétition internationale, à l'égard de la Corée de Sud et la Suède, et la complexité des échanges internationaux que les théories traditionnelles du commerce international n'ont pas pu expliquer, ont entraîné l'émergence de nouvelles théories, en l'occurrence la théorie porterienne de l'avantage concurrentiel qui depuis son développement par Michael PORTER, fait office de référence dans de nombreuses organisations, aussi bien privées que gouvernementales.

M. PORTER s'étale dans son célèbre ouvrage intitulé *l'avantage concurrentiel des nations*, dans l'explication des raisons du succès de certaines nations dans la concurrence internationale et les causes de l'échec des autres. A cet effet, l'auteur constate que lorsque le pays d'origine permet d'accumuler plus rapidement qu'ailleurs des savoirs et des actifs spécialisés, assure une information continue sur les besoins relativement aux produits et aux procédés et quand le cadre national stimule l'innovation, les entreprises domestiques acquièrent un avantage concurrentiel et le développent au fil du temps.

PORTER énumère quatre déterminants en perpétuelles interactions conditionnant la réussite des nations dans la compétition internationale et la progression dans la chaîne de valeurs mondiale. Il s'agit : des facteurs, de la demande, de la stratégie et des rivalités des entreprises et de la structure des industries amant et apparentées. C'est en effet, l'interaction et le perfectionnement de ces déterminants qui conditionnent la réussite d'une

## ***Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.***

---

entreprise ou d'un secteur au sein de l'environnement national et par conséquent, chacun des déterminants participe à l'émergence et la préservation de la réussite.

C'est ainsi que ce chapitre est réparti en deux sections, dont la première est consacrée à la présentation du poids de chaque déterminant de l'avantage concurrentiel national et la deuxième fera l'objet de la description des différentes interactions entre ces derniers et l'effet de leur combinaison sur la construction et la consolidation de l'avantage concurrentiel national.

### **1- LES DETERMINANTS DE L'AVANTAGE CONCURRENTIEL NATIONAL**

Le mode de création et de préservation d'un avantage concurrentiel par les entreprises au niveau global, constitue la piste principale permettant toute analyse du rôle du pays d'origine dans le processus de développement économique<sup>45</sup>. A cet effet, l'enjeu du cadre national est appréhendé d'abord, à travers la nature de la compétitivité et la source de l'avantage concurrentiel qui varient d'une industrie à une autre et même d'un segment à un autre, ensuite à travers l'examen des conditions de réussite internationales des firmes opérants à l'échelon national et enfin, à travers les préalables permettant d'expliquer les raisons du renforcement et de l'amélioration d'une position concurrentielle.

Pour cela, M. PORTER s'est étalé dans son ouvrage intitulé *L'avantage concurrentiel des nations* d'expliquer pourquoi un pays a plus de chances que d'autres de devenir un pays d'origine que d'autres, et pourquoi certains pays brillent dans la compétition internationale alors que d'autres échouent

Le modèle de PORTER permet surtout d'aller au-delà des traditionnels avantages comparatifs qu'on attribue à un pays comme le territoire, le climat, les ressources naturelles ou la taille de la population. Ces derniers critères s'avèrent en fait assez superficiels dans la course à l'avantage compétitif réel.

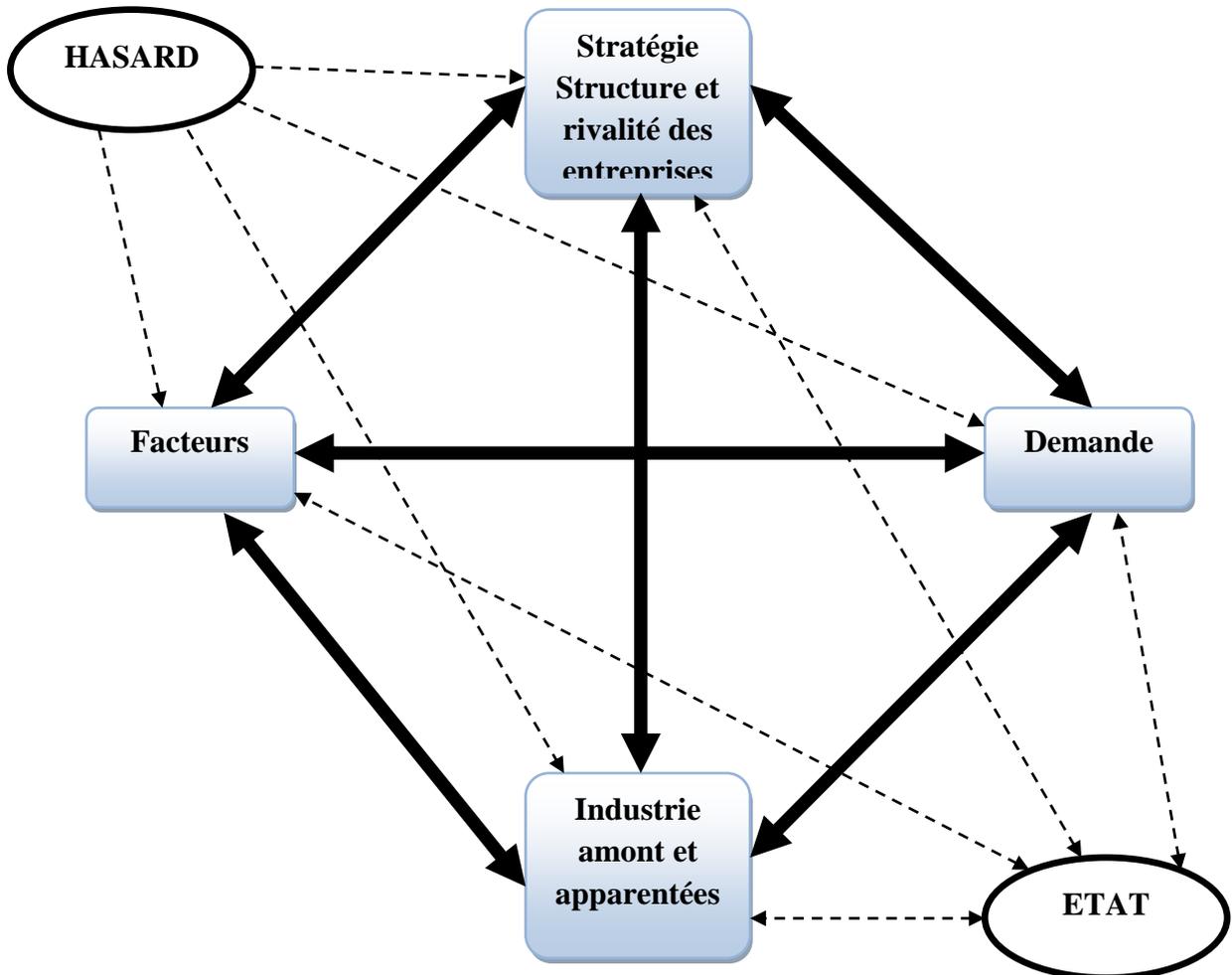
Le diamant (le losange) de Porter dispose de quatre branches, qu'on identifie comme les facteurs avancés liés à l'avantage concurrentiel : Il s'agit de l'état des facteurs, de l'état de la demande, la relation avec les industries de support (logistique, distribution), et les différences de stratégie, de structure et de rivalité des entreprises (Cf. Figure 2.1). PORTER avance que les pays sont plus à même de réussir dans les industries où le losange national est le plus favorable.

On note dans ce modèle que l'Etat et le hasard sont des facteurs extérieurs au diamant, bien que l'Etat joue un rôle prépondérant dans la performance économique d'un pays.

---

<sup>45</sup>PORTER définit le pays d'origine comme étant le pays où l'on définit une stratégie, où sont élaborés les produits et les procédés majeurs, et où résident les savoirs appartenant en propre à l'entreprise. C'est la plateforme de la stratégie globale d'une industrie, le lieu où s'opère la complémentarité entre avantages domestiques et avantages issus d'une position mondiale.

Figure 2.1 : Les déterminants de l'avantage national



Source : M. PORTER, l'avantage concurrentiel des nations, P. 141

### 1.1. Les facteurs

L'importance relative de chaque facteur varie d'une industrie à une autre et d'un secteur à l'autre, à cet effet, l'enjeu pour une économie n'est pas uniquement comment créer les facteurs, mais également leur mode de redéploiement, étant donné que l'excellence humaine et technologique peut exister dans de nombreuses industries, donc *la disponibilité de tel ou de tel facteur est une explication suffisante des performances au plan de la compétitivité*<sup>46</sup>.

Le rôle des facteurs dans la construction et le développement d'un avantage concurrentiel est conçu au travers de leur allocation, de telle manière qu'ils contribuent à l'amélioration de la productivité, et non à travers la facilité de leur accession. Cependant,

---

<sup>46</sup> Michael PORTER, « Avantage concurrentiel des nations », Inter Edition, 1993, P. 84.

## ***Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.***

---

leur apport dans la réussite dans la compétition globale se mesure par rapport aux autres composantes de l'avantage concurrentiel d'une nation.

### **1.1.1. Typologie des facteurs**

Selon la variété et la spécificité de leurs emplois, M. PORTER distingue respectivement deux catégories de facteurs, la première catégorie regroupe les facteurs élémentaires et complexes et la deuxième regroupe les facteurs non spécialisés et les facteurs spécialisés.

#### **1.1.1.1. Les facteurs élémentaires et les facteurs complexes.**

Cette première catégorie met en évidence la variété des facteurs selon leurs disponibilités en état naturelle et leurs éventuels mécanismes de créations, étant donné que rare sont les facteurs de production qui sont naturellement disponibles, d'où la nécessité d'investissement continue dans leurs création et amélioration.

➤ **Les facteurs élémentaires :** Ce type de facteurs échoient au pays d'une façon naturelle ou peuvent être obtenus par des investissements publics ou privés relativement faibles. Quoiqu'ils contribuent à la création d'un avantage concurrentiel difficile à préserver, ils revêtent de moins en moins d'intérêts.

Les facteurs élémentaires présentent les caractéristiques suivantes :

- Ils sont de plus en plus disponibles sur les marchés internationaux ;
- Ils conduisent les entreprises à se localiser dans les zones de main-d'œuvre bon marché, mais ils n'expliquent pas pourquoi tel pays devient le pays d'origine d'une telle ou d'une telle industrie ;
- Ils demeurent primordiaux dans les industries d'extraction, liées à l'agriculture ou les industries exigeant peu de qualifications technologiques ;

➤ **Les facteurs complexes :** Ce type de facteurs requièrent des efforts d'investissements continus en équipements et en formation. De même, les centres de formations et les organismes censés former ce type de facteurs ont eux même besoins de ressources humaines et technologiques sophistiquées.

#### **1.1.1.2. Les facteurs spécialisés et non spécialisés**

Cette frange de facteurs se différencie par rapport à la spécificité d'emploi dans une telle ou une telle industrie et également d'un secteur industriel à un autre.

➤ **Les facteurs non spécialisés :** dans cette catégorie de facteurs ; nous pouvons citer à titre d'exemple les réseaux routiers, le marché financier et une population active suffisamment instruite et bon marché. Les facteurs non spécialisés sont susceptibles d'être utilisés par un nombre d'industries différentes, ils contribuent à la génération d'avantages concurrentiels relativement sommaires ;

## **Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.**

---

faciles d'être annulés ou contournés par les F.M.N ou même d'être reproduits par d'autres pays et ils sont en majorité disponibles dans tous les pays.

➤ **Les facteurs spécialisés :** Il s'agit d'individus possédant des compétences spécifiques, d'infrastructures particulières et tous les facteurs ne concernant qu'un nombre limité d'industries. Ces facteurs permettent l'acquisition d'avantages concurrentiels plus durables, ils requièrent des investissements publics et privés plus audacieux, ils sont rares et ils conditionnent l'innovation, leurs productivité ailleurs est faible mais leur présence dans le pays d'origine est indispensable<sup>47</sup>.

Cependant, la disponibilité dans un pays à la fois des facteurs spécialisés et des facteurs complexes nécessaires, confère à ses industries l'opportunité de construire des avantages concurrentiels *sophistiqués et durables*. A l'inverse, un avantage concurrentiel bâti sur le binôme facteurs élémentaires-facteurs non complexes ne sera jamais *élaboré* et demeurera souvent *éphémère*, il durera jusqu'au moment où *un pays nouveau venu à la concurrence sera en mesure de rivaliser avec le pays dominant*<sup>48</sup>.

A cet effet, on attribue à l'avantage par les facteurs un aspect dynamique important, dont le niveau général des composantes d'un avantage ne cesse de progresser (les compétences, les avancés de la science et les techniques), d'où l'impératif de la *formation* et le *recyclage permanent* des facteurs.

### **1.1.2. La création de facteurs**

La réussite d'un pays dans la course vers les avantages concurrentiels, réside dans les secteurs où il se révèle particulièrement apte à créer les facteurs nécessaires tout en assurant leur amélioration permanente, d'où l'impératif possession de *mécanismes institutionnels performants* de création de facteurs. Ces mécanismes représentent la matrice fondamentale de la compétitivité internationale dans une industrie, et devient de plus en plus importants que les facteurs.

Par ailleurs, si les facteurs élémentaires et les facteurs non spécialisés sont naturellement disponibles ou accessibles par de faibles investissements et revêtent une importance marginale, les facteurs les plus complexes et les plus spécialisés (vue les avantages durables qu'ils engendrent) suscitent de plus hauts intérêts.

Dans un climat économique de plus en plus mondialisé entraînant une compétitivité internationale de plus en plus féroce, où la qualité moyenne des facteurs ne cesse de croître au plan mondial, l'impératif n'est pas seulement d'investir pour créer des avantages

---

<sup>47</sup> M. PORTER, P. 87

<sup>48</sup> M. PORTER P. 88

## **Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.**

---

concurrentiels, mais de réinvestir pour *améliorer la qualité* des ressources c'est-à-dire de veiller à ce que les facteurs ne se *déprécient* pas<sup>49</sup>.

Néanmoins, la création et la valorisation de toutes les gammes de facteurs n'est pas à la portée de tous les pays, d'où la nécessité de sélectionner les domaines et les types de facteurs décisifs pour une éventuelle allocation d'investissements respectifs.

### **1.1.3. Les handicaps au niveau des facteurs**

L'existence d'handicaps partiels au niveau de certains facteurs<sup>50</sup>, peut se révéler catalyseur d'une *innovation compensatrice*<sup>51</sup> dans la mesure où les entreprises seront perspicaces et déterminées à les surmonter. Ce type d'handicaps survient dès lors que les entreprises d'un pays se trouvent dans l'obligation de payer le prix d'un facteur donné, considérablement plus élevé que le prix payé par ses concurrents étrangers.

Cependant, l'abondance au sein d'une économie de facteurs élémentaires entretient les entreprises dans une *autosatisfaction illusoire* et entrave la mise en œuvre de technologies plus complexes, et, les avantages concurrentiels qu'ils entraînent tel que la croissance de la productivité, sont souvent *éphémères*<sup>52</sup>. A cet effet, les handicaps existants au niveau des facteurs incitent les entreprises à ne pas se reposer sur les coûts de facteurs, une option qui en plus de la *compensation des handicaps* permettra la *génération d'avantages de facteurs nouveaux*, néanmoins le rôle positif d'handicaps partiels dans l'innovation dépend des *autres déterminants* tels que les ressources humaines adéquates, des conditions de demandes intérieure favorables et un engagement soutenu des entreprises dans l'industrie considérée<sup>53</sup>.

## **1.2. La demande**

Les caractères de la demande intérieure pour un bien ou un service offert par un secteur constituent le deuxième déterminant de l'avantage concurrentiel d'une nation. En effet, en plus de *l'intérêt statique* quelle offre pour une économie par *l'effet des économies d'échelles*, l'essentiel de son influence est *dynamique* du fait qu'elle *module le rythme et la qualité des progrès et des innovations* accomplis par les entreprises d'un pays<sup>54</sup>.

Selon M. PORTER, trois principales caractéristiques conditionnent l'ampleur de la demande, il s'agit :

---

<sup>49</sup> M. PORTER, PP.89-90.

<sup>50</sup> On parle uniquement d'handicaps partiels, car l'excès d'handicaps peut déboucher sur la paralysie de toute l'activité.

<sup>51</sup> Une innovation capable d'éliminer de contourner ou de réduire le besoin en facteurs similaires, particulièrement dans les facteurs élémentaires et non spécialisés.

<sup>52</sup> PORTER, P. 92

<sup>53</sup> M. PORTER, PP. 91-92.

<sup>54</sup> M. PORTER, P. 95.

## ***Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.***

---

- De la composition de la demande intérieure (la nature des besoins des consommateurs);
- Du volume et du mode de croissance de la demande;
- Des mécanismes par lesquels les préférences intérieures sont transmises aux marchés étrangers (internationalisation de la demande intérieure).

### **1.2.1. La composition de la demande intérieure**

Michael Porter affirme que c'est *la qualité* (la nature et la variété) de la demande sur le marché intérieur qui l'emporte sur la quantité, dans la détermination de l'avantage concurrentiel. La composition de la demande intérieure définit la façon dont les entreprises *appréhendent* les besoins des consommateurs et les *satisfont*. Par conséquent, les éventuels avantages concurrentiels à développer résideront dans les industries ou segments d'industries ou les entreprises domestiques *comprennent mieux et plus vite la demande intérieure que leurs concurrents étrangers*<sup>55</sup>. En incitant les entreprises à innover, la demande intérieure contribue à la sophistication des avantages concurrentiels créés.

PORTER énumère trois principales caractéristiques de la demande intérieure :

➤ **La segmentation de la demande :** elle est déterminée par la répartition de la demande pour divers variétés de produits au niveau national, quoique certains segments industriels sont plus globaux que d'autres, la segmentation de la demande caractérise la plus part des industries<sup>56</sup>. La portée de la segmentation de la demande dans la création des avantages concurrentiels tout en étant conditionnée par l'existence d'éventuelles économies d'échelles, tire son importance dans le fait que les petits pays peuvent être *compétitifs dans tous les segments qui représentent une part notable de leurs demande intérieure tout en représentant une part modeste dans la demande à l'étranger*<sup>57</sup>.

➤ **La sophistication et l'exigence de la clientèle :** la *qualité* de la demande revêt une importance *intrinsèque* supérieure à celle de la gamme des segments. En effet, le *degré de sophistication* de la clientèle influencé principalement par les facteurs de proximité et d'identité culturelle, contribue à la perception par les entreprises des spécificités et des complications des besoins au niveau global d'une part, et la perception de la naissance de nouveaux produits, ce qui permet l'implication de la clientèle au niveau du développement des nouveaux

---

<sup>55</sup> M. PORTER, PP. 95-96.

<sup>56</sup> A l'exemple d'automobile dont on peut distinguer les voitures à grand cylindres et les voiture à petits cylindres

<sup>57</sup> M. PORTER, P. 98.

## **Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.**

---

➤ produits. L'ampleur de ce phénomène sera d'une grande importance dès que la clientèle soit des entreprises<sup>58</sup>. De ce fait, une *clientèle sophistiquée et exigeante contraint les entreprises domestiques à progresser et à gagner des segments toujours plus complexes*<sup>59</sup>, ce qui engendre l'enrichissement permanent de leurs avantages concurrentiels construits<sup>60</sup>.

➤ **Anticipation des besoins des clients** : en plus de l'anticipation des besoins (nationaux et étrangers) appelés à se généraliser qui par conséquent ; stimule le *développement des nouveaux produits*, une demande locale incitée par une clientèle hautement sophistiquée contribue également au *perfectionnement progressif des produits existants*. De ce fait, les entreprises domestiques se voient offrir une opportunité d'accéder à des segments industriels émergents et à l'amélioration des avantages concurrentiels construits.

En somme, chacune des caractéristiques de la demande lance différents signaux aux marchés et contribue à divers titres à la définition, au modelage et à la satisfaction du marché.

### **1.2.2. Le volume et le mode de croissance de la demande**

Le volume et le mode de croissance de la demande intérieure amplifient les positions concurrentielles acquises en influençant le mode, la rapidité et la motivation des investissements. Ce que confirme PORTER en précisant qu'une *demande intérieure sophistiquée ayant un effet d'anticipation des besoins internationaux, elle peut par son volume et son mode de croissance conforter un avantage concurrentiel national*<sup>61</sup>.

Cependant, dans les industries caractérisées à la fois par un volume de la demande considérables et par un fort potentiel d'économies d'échelles, les entreprises seront contraintes d'établir des stratégies permettant d'accaparer la part tout en inscrivant les besoins étrangers dans leur menu. Par ailleurs, les avantages concurrentiels construits sur la base d'une demande domestique *étendue*, peuvent constituer un véritable *catalyseur du dynamisme investissement et réinvestissement* pour les entreprises locales.

En outre, le taux d'investissement est conditionné par la *vitesse de la croissance du marché domestique* que de sa taille en valeur absolue. Une allure qui présente une incitation pour l'adoption des nouvelles industries et l'extension de leurs capacités de production.

---

<sup>58</sup> Une clientèle constituée d'entreprises permet d'entraîner d'étroites collaborations dans le développement de l'activité en général.

<sup>59</sup> Le climat, la situation géographique, la fiscalité, la variété des normes et les contraintes sociales sont autant de facteurs qui contribuent à la naissance d'une clientèle exigeante.

<sup>60</sup> M. PORTER, P. 99.

<sup>61</sup> M. PORTER, P. 104.

## *Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.*

---

Néanmoins, la création d'éventuels avantages concurrentiels est conditionné par la nature de la demande domestique, elle doit en effet porter sur des segments appelant une demande similaire à l'étranger.

### **1.2.3. L'internationalisation de la demande intérieure**

Par rapport à la finalité d'internationalisation de la production domestique, donc de l'insertion dans la dynamique du commerce mondial, le rôle de la demande est perçu à travers les *mécanismes d'internationalisation* de biens et services produits au niveau local d'une part, et par la façon dont elle *véhicule à l'étranger* les besoins initialement domestiques.

PORTER cite le cas d'une clientèle - qu'elle soit domestique ou étrangère - géographiquement mobiles, les voyages effectués à l'étranger, peuvent mettre en évidence une opportunité de marché pour une entreprise et contribuer à établir la présence de cette dernière assez rapidement<sup>62</sup>.

### **1.3. Les industries amont et apparentées**

C'est le troisième déterminant de l'avantage concurrentiel national, il porte sur l'aptitude d'un secteur d'activités à collaborer avec ses fournisseurs attirés. En effet, la présence d'un bassin de fournisseurs dans le marché intérieur peut procurer des avantages à une entreprise. Une industrie de soutien, ou industrie amont, lorsqu'elle est bien développée, constituera un avantage pour de nouvelles firmes dans un secteur donné, en particulier dans les domaines où les produits sont nouveaux dans un marché émergent et en croissance. Une entreprise peut bénéficier de gains d'efficacité, de communications rapides et de produits à prix intéressants lorsque ses fournisseurs sont solides et à proximité géographique.

#### **1.3.1. L'avantage concurrentiel des industries amont**

Une gamme d'industries amont compétitives apporte de notables opportunités pour les industries en aval dans la course vers la conquête de l'avantage concurrentiel. Elle offre l'opportunité d'accéder d'une façon efficace, rapide, précoce et préférentielle aux inputs offrant le meilleur rapport qualité/prix ; elle facilite et accélère le processus de construction des avantages concurrentiels par la solide coordination qu'elle procure et incite la modernisation et l'innovation notamment dans le cas où elle est d'une dimension internationale<sup>63</sup>.

Grâce à cette interaction, l'entreprise peut bénéficier d'un accès rapide à l'information, aux idées neuves et aux innovations de ses fournisseurs. En retour, les

---

<sup>62</sup>A titre d'exemple, PORTER cite le cas d'une clientèle d'étrangers venue en formation ou des touristes, qui en revenant dans leur pays d'origine, véhiculent avec eux certaines valeurs acquises dans le pays d'accueil, et créent ainsi un besoin pour certains produits.

<sup>63</sup> M. PORTER, P. 113.

## ***Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.***

---

fournisseurs y gagnent l'accès à l'information sur les produits et les débouchés, qui leur permettent d'améliorer leurs intrants et procédés.

### **1.3.2. L'avantage concurrentiel des industries apparentées**

De façon similaire, la présence d'industries apparentées procure des avantages concurrentiels à une nation et à ses entreprises. Les firmes apparentées, qui disposent en l'occurrence d'activités similaires ou identiques dans leurs chaînes de valeur respectives<sup>64</sup>, peuvent coordonner ou partager ces activités, en particulier dans le domaine du développement. Les firmes concurrentes peuvent bénéficier de gains de coûts, d'occasions de production et d'innovation. Les firmes complémentaires, quant à elles, profitent d'économies de coûts ou d'innovations qui créent de nouvelles possibilités non perçues auparavant.

### **1.4. Stratégies, structures et rivalités des entreprises**

Les stratégies, les structures et les rivalités des entreprises constituent le quatrième pilier de l'avantage concurrentiel national, étant donné que ; *l'avantage concurrentiel national apparaît dans les industries où les pratiques de management et les pratiques organisationnelles induites par le cadre national convient bien aux sources d'avantage concurrentiel spécifique de l'industrie considérée*<sup>65</sup>.

Par ailleurs, les objectifs établis par les entreprises ainsi que les motivations qui animent les dirigeants et les salariés, varient d'un pays à un autre et à l'intérieur d'un même pays. De ce fait, la réussite d'une entreprise dépend d'une part, du cadre national, et d'autre part, de la pertinence de leurs objectifs, des objectifs des individus et des rivalités domestiques<sup>66</sup>.

---

<sup>64</sup>M. PORTER définit la chaîne de valeur comme étant l'outil d'analyse qui permet d'identifier les activités clés pour l'obtention d'un avantage concurrentiel parmi l'ensemble des activités que la firme doit mettre en œuvre pour satisfaire un secteur ou segment. Il distingue a trois grandes catégories d'activités dans une chaîne de valeur : les activités de soutien, les activités primaires liées à la production et les activités primaires liées à la vente et au contact client. La chaîne de valeur permet de mettre en évidence les activités clés de la firme, c'est à dire celles qui ont un impact réel en termes de coût ou de différenciation par rapport aux concurrents. Le processus d'élaboration d'une chaîne de valeur doit permettre à l'entreprise de connaître la stratégie à adopter pour réussir sur un secteur donné, la chaîne de valeur idéale pour réussir cette stratégie, le positionnement des chaînes de valeur des concurrents et de l'entreprise par rapport à celle ci, et enfin connaître ses forces et faiblesses afin de mieux orienter ses décisions stratégiques.

<sup>65</sup> M. PORTER, P. 119.

<sup>66</sup> Michael PORTER, « L'Avantage concurrentiel : comment devancer ses concurrents et maintenir son avance ». DUNOD, Paris 1999. Et également, M. PORTER, « What is Strategy », Harvard Business Review, 1996.

## *Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.*

---

### **1.5. Les facteurs exogènes du modèle**

En plus des facteurs endogènes, PORTER distingue d'autres déterminants exogènes au losange, il s'agit de l'Etat et du hasard.

#### **1.5.1. Le rôle de l'État**

L'Etat joue un rôle déterminant dans la compétitivité internationale, il exerce une forte influence sur la construction et le renforcement des capacités concurrentielles nationales notamment dans les premières phases du développement de la compétitivité internationale (la phase de la primauté des facteurs et de la primauté de l'investissement). Le succès des industries nationales japonaises et coréennes ainsi que la percée actuelle de la Chine, est amplement dû aux interventions réussies de l'Etat<sup>67</sup>.

L'Etat exerce une influence sur les quatre déterminants de l'avantage concurrentiel, une influence qui selon son incidence sur les secteurs d'activités et la nation peut s'avérer positive ou négative. Il influence les facteurs par la politique de subvention, les politiques financières, les infrastructures, l'éducation et formation...etc. Par rapport à la demande domestique, l'État intervient sur le marché à travers la réglementation, édicte des normes et à travers les besoins manifestés par l'Etat lui-même. L'État peut aussi orienter les stratégies et les structures des entreprises par le biais d'une réglementation des marchés de capitaux, de la politique fiscale et de la législation antitrust. Enfin, son influence sur les industries amont et apparentées est perçue notamment à travers la canalisation de l'information et les incitations financières et fiscales.

De même, les déterminants peuvent à leur tour influencer les politiques publiques, en effet, les choix d'investissements dans la formation seront affectés par le nombre d'entreprises, le degré d'intégration ou de développement d'une industrie (situé en amont ou en aval) oriente l'intervention vers la promotion des industries apparentées sélectives, l'importance de la demande domestique pour un produit donné peut conduire l'Etat à édicter des normes de sécurité et les stratégies de domination (notamment par les coûts) peuvent astreindre l'Etat à revoir la parité de sa monnaie par rapport aux monnaies étrangères.

#### **1.5.2. Rôle du Hasard**

Les événements aléatoires frappent les nations de manière inégale et l'importance de ces événements aléatoires tient à ce qu'ils créent des bouleversements permettant une redistribution des positions concurrentielles. En effet, les déterminants de l'avantage d'une nation fonctionnent dans un système qui permet à cette nation de préserver son avantage et

---

<sup>67</sup> M.PORTER, Op. Cit. PP. 517-534. Voir également, « Comment rester compétitif dans l'économie mondiale : progresser dans la chaîne de valeur », OCDE, 2007

## ***Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.***

---

*un bouleversement est nécessaire pour permettre à un nouveau « losange » national de fournir une nouvelle base d'avantage concurrentiel<sup>68</sup>. Par ailleurs, si le hasard transfère des avantages concurrentiels dans une industrie, l'exploitation de ces événements aléatoires reste à parfaire. La flambée des prix du pétrole au cours de l'année 2008 et la dernière crise financière constituent deux événements aléatoires pouvaient constituer une opportunité pour certaines nations de redynamiser leurs économies et de s'affirmer dans la compétition internationale (exploitation des ressources financières importantes générées par cette flambée ou/et le rachat d'actifs d'entreprises d'envergure internationale qui étaient au plus bas prix au moment de la crise).*

### **2. LA RELATION ENTRE LES DETERMINANTS**

Les déterminants de l'avantage concurrentiel sont en perpétuelle interactions, ils se renforcent les uns aux autres à tel point qu'il est difficile de distinguer ce qui est une cause et ce qui est un effet d'un déterminant donné.

#### **2.1. Les modèles de création de facteurs**

Dans le cadre d'une politique économique normale, tous les pays investissent dans la création des facteurs non spécialisés (routes, chemins de fer, enseignement secondaire...), néanmoins la différence réside dans le degré de performance et la qualité de gestion des organismes impliqués de ces facteurs.

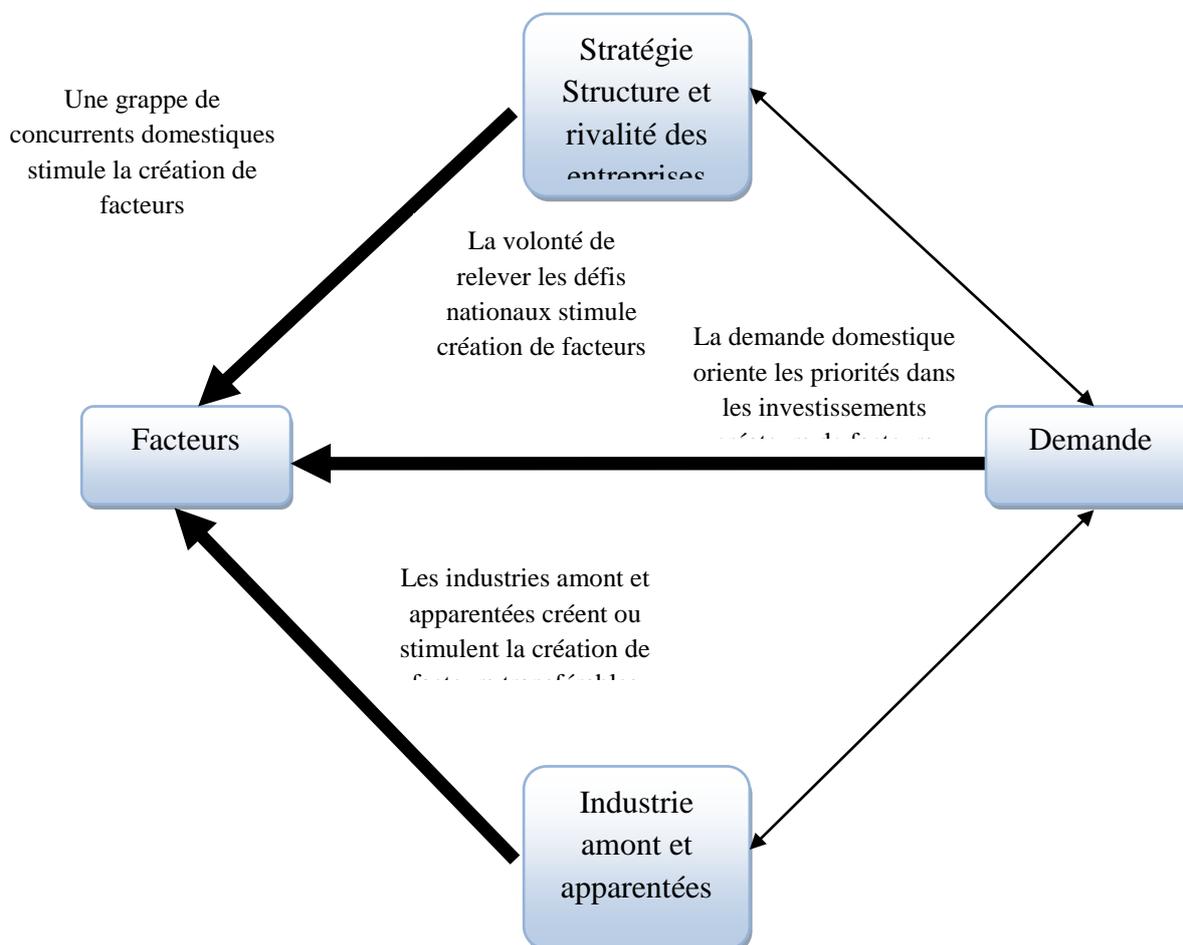
Bien que les facteurs non spécialisés ne permettent pas la création d'un avantage concurrentiel, ils constituent le point de départ de la création de facteurs spécialisés et complexes, dans la mesure où une nation dispose de mécanismes de créations exceptionnellement efficaces accompagnées d'investissement durables.

La figure suivante montre l'influence des autres déterminants de l'avantage concurrentiel national sur la création de facteurs.

---

<sup>68</sup> Porter

**Figure 2.2 : Les influences s'exerçant sur la création de facteurs**



Source : M. Porter, *Avantage concurrentiel des nations*, Op, cit, P.147.

La concurrence domestique exerce un double impact sur les mécanismes de création de facteurs<sup>69</sup>. D'abord, l'âpre compétition stimule l'implication des concurrents dans les investissements créateurs de facteurs, soit directement (perfectionnement subventionné, programmes d'apprentissage, ouvertures d'instituts spécialisés) ou par l'implication d'associations professionnelles, ce qui accélère le développement des ressources humaines qualifiées, de la technologie et des infrastructures spécialisées<sup>70</sup>. Egalement, la concurrence domestique incite les demandeurs d'emploi à investir d'avantage dans le perfectionnement et l'acquisition de compétences spécialisées. Par conséquent, la création de facteurs atteint l'apogée une fois qu'une industrie touche au

<sup>69</sup>M. Porter, op, cit, PP.148-149

<sup>70</sup> Une entreprise occupant une place prépondérante au sein d'une économie locale ou régionale influence le rythme de création de facteurs, ce rythme sera amplifié dans le cas de présence d'un groupe de concurrents.

## ***Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.***

---

prestige national et éveille les plus vifs intérêts des individus, des organisations et des pouvoirs publics<sup>71</sup>.

Les industries amont et apparentées représentent un autre déterminant de création de facteurs. En effet, ces dernières disposent d'un bouclier de mécanismes permettant la création et l'enrichissement de facteurs spécialisés qui sont généralement transférables d'une industrie à une autre<sup>72</sup>.

De même, l'existence de grappe de plusieurs industries concourant à la multiplication d'inputs et d'infrastructures non spécialisés constitue pour tous les acteurs économiques opérant dans cette entité géographique (Etat, firmes, instituts de formation), une incitation à investir dans la création de facteurs spécialisés ou de mécanismes producteurs desdits facteurs. Dans un stade ultérieur, l'infrastructure spécialisée se développe tout en provoquant des effets d'essaimage qui enrichissent la qualité des facteurs et augmentent l'offre<sup>73</sup>.

Enfin, l'influence de la demande intervient dans le type de facteurs créés. A cet effet, un produit donnant lieu à une demande disproportionnée ou exceptionnellement contraignante ou également sophistiquée, entraîne le redéploiement des efforts d'investissements publics et privés vers la création de facteurs complexes et spécialisés, et incite également les individus et les entreprises à prendre conscience de s'engager dans cette voie<sup>74</sup>.

### **2.2. Les influences s'exerçant sur la composition et le volume de la demande**

La demande constitue l'élément le plus pertinent à la fois pour une industrie et pour un pays, dans la mesure qu'elle reflète plusieurs caractéristiques nationales, telles que le niveau de vie de la population, les valeurs sociales et la proportion relative des différentes industries dans l'économie. La composition et le volume de la demande est influencé par tous les déterminants de l'avantage concurrentiel national (figure 2.3).

---

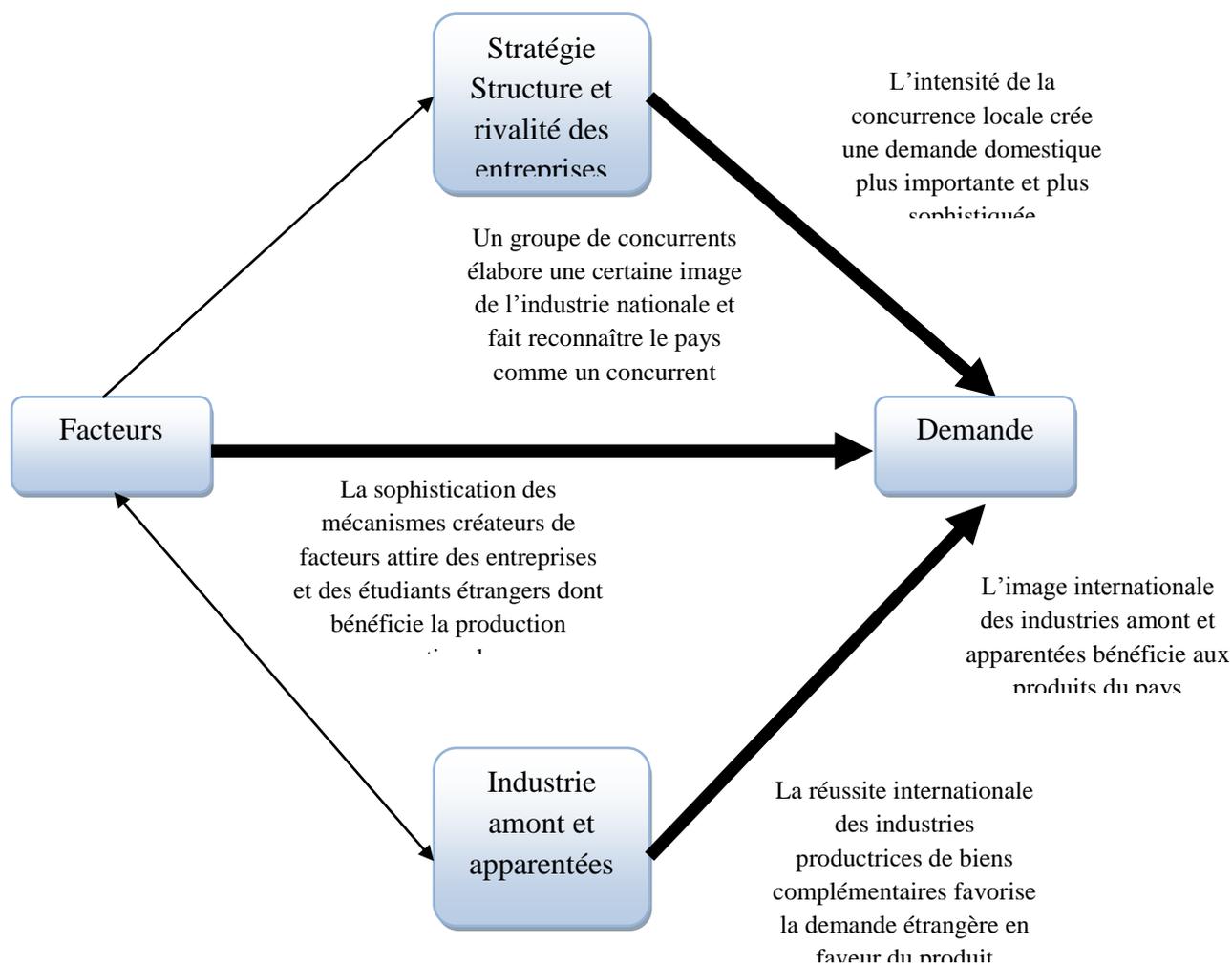
<sup>71</sup> M. PORTER, op, cit, P148

<sup>72</sup> Par rapport à ce sujet, M. PORTER cite l'exemple du Danemark, dont lequel les programmes de formation, les personnels qualifiés et les capacités de recherche en biologie issus de l'industrie alimentaire et la brasserie ont constitué un capital pour les industries de l'insuline, des enzymes et des additifs alimentaires.

<sup>73</sup> M. PORTER, Op, Cit, P.149.

<sup>74</sup> M. PORTER, Op, Oit, P.149

**Figure 2.3 : Les influences s'exerçant sur la composition et le volume de la demande**



Source : M. PORTER, Op, Cit, P.151.

L'influence la plus importante est celle exercée par la concurrence domestique, elle se manifeste en trois niveaux. D'abord, les investissements d'un groupe de concurrents totalement engagés dans une industrie et constamment à l'écoute du marché, mènent une politique de marketing permettant de remodeler la composition de la demande de telle sorte que<sup>75</sup> :

- Les politiques de prix agressives exercées permettront de concourir ou de conserver leurs parts de marché.
- La gamme de produits disponible devient plus importante dans la mesure où les produits nouveaux sont introduits prioritairement sur le marché intérieur.

<sup>75</sup> M. PORTER, Op Cit, P. 150.

## ***Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.***

---

- La vigilance est plus grande en présence d'un groupe de concurrents plus agressifs.
- La demande primaire du marché domestique se trouve stimulée.
- La saturation survient plus tôt et incite à fournir de vigoureux efforts d'industrialisation.

De même, l'intensité de la concurrence engendre la progression du niveau de la demande, du fait que la multiplicité des produits concurrents contribue à la modification des exigences des consommateurs, d'où une tendance croissante vers la sophistication de demande. Dans cette logique, M. PORTER constate *qu'une fois une industrie est parvenue à un niveau de compétitivité internationale, elle crée à l'échelon domestique des conditions qui renforcent encore sa compétitivité*<sup>76</sup>.

Enfin, l'âpreté de la concurrence domestique est également susceptible d'accroître la *demande étrangère*. Les concurrents permettent en effet l'élaboration d'une certaine image de l'industrie nationale et le pays d'origine sera considéré comme étant un concurrent sérieux. Le pays en question sera considéré par les clientèles étrangères comme source de ressources potentielles, étant donné que le risque d'approvisionnement est d'autant moindre que les fournisseurs sont nombreux.

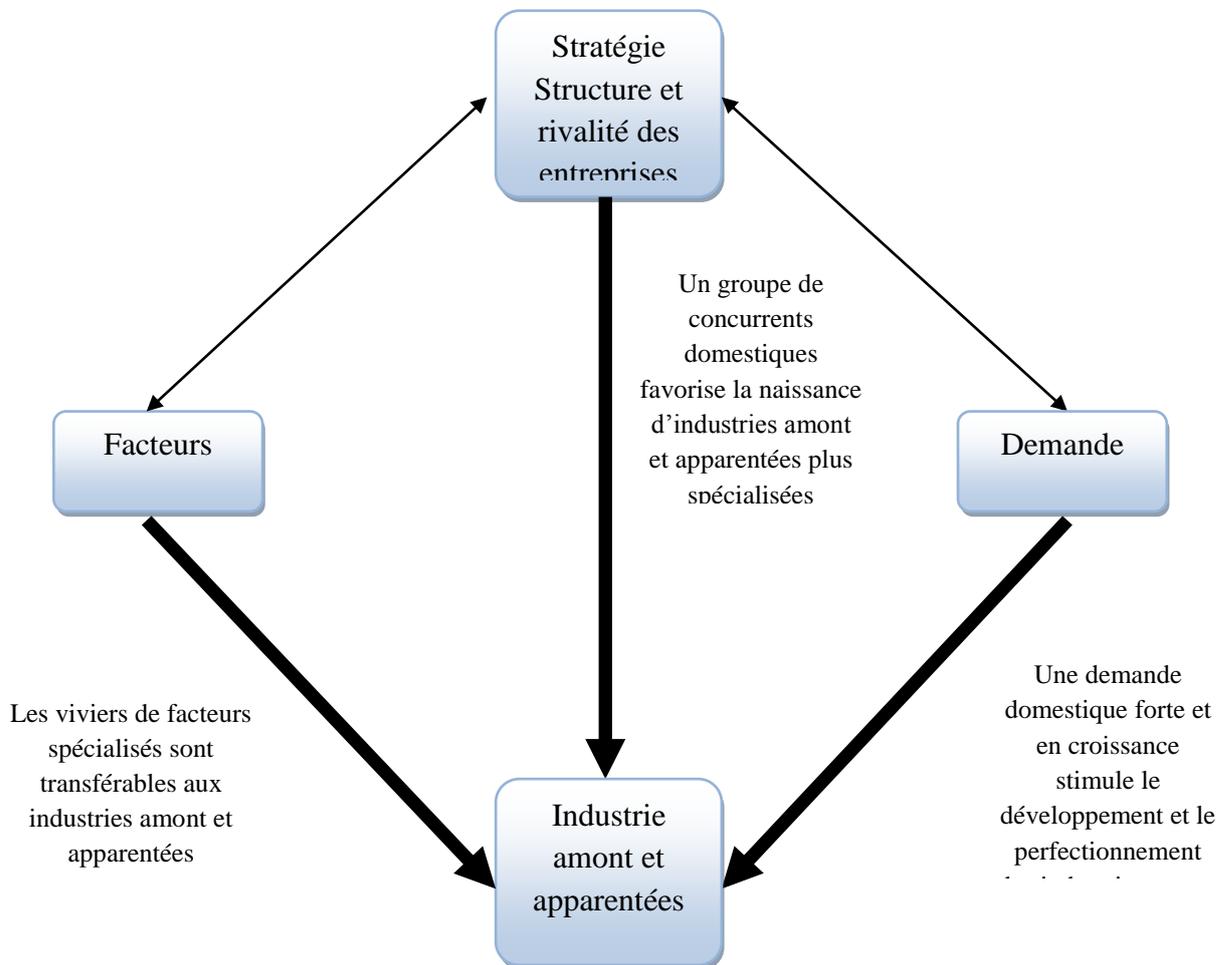
### **2.3. Le développement des industries amont et apparentées**

L'ensemble des déterminants du losange influencent amplement l'existence, l'ampleur et la réussite internationale des industries amont et apparentées (Figure 2.4)

---

<sup>76</sup> M. PORTER, Op, Cit, P.151.

**Figure 2.4 : Les influences s'exerçant sur le développement des industries amont et apparentées.**



Source : M. PORTER, Op. Cit. P. 153.

D'abord, les facteurs et notamment les mécanismes de leur création, par l'effet de diffusion des compétences, des savoirs et des technologies générées dans et par l'industrie principale, influencent le développement des industries amont et apparentées.

De même, l'accroissement de la demande domestique pour un produit donné entraîne l'accroissement du nombre de fournisseurs spécialisés en vue de répondre aux besoins restés insatisfaits, de se substituer aux importateurs ou de s'occuper des créneaux qui auparavant, relevaient plus au moins de l'activité interne de l'entreprise. Ainsi, *l'ampleur et la spécialisation* des industries amont et apparentées s'accroissent avec le volume et la

## ***Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.***

---

croissance domestique d'un produit donné et de même *l'efficacité* des fournisseurs domestiques s'améliore avec la croissance de la taille de l'industrie<sup>77</sup>.

Les industries amont et apparentées se voient également dynamisées par l'agressivité des concurrents locaux. En effet, la présence d'un groupe de firmes domestiques performantes au plan international, canalise la demande globale vers l'industrie amont nationale et contraint ces dernières à innover et à progresser sous peine d'être supplantées par d'autres<sup>78</sup>. *En devenant capable de survivre et de servir ses clients dans les opérations internationales, l'industrie amont accélère sa propre globalisation*<sup>79</sup>.

Cependant, l'intensité de la rivalité entre un groupe de concurrents fait impliquer davantage les fournisseurs existants en mesure de se perfectionner. Par conséquent, les nouveaux entrants notamment issus de la pénétration des industries amont par les entreprises bien placées sur le plan international, également encouragés par la rivalité entre clients dont l'avantage est la limitation du risque de vendre à une industrie concernée et le pouvoir de négociation de chaque client, ouvrent un large éventail pour la conquête des industries amonts et entraînent l'accroissement du niveau de la concurrence.

### **2.4. Les influences sur la concurrence domestique**

Le nombre de concurrents domestique, leurs aptitudes et leurs stratégies sont autant de déterminants qui influencent la structure d'une industrie domestique, les différentes interactions entre ces éléments sont indiquées dans la figure suivante.

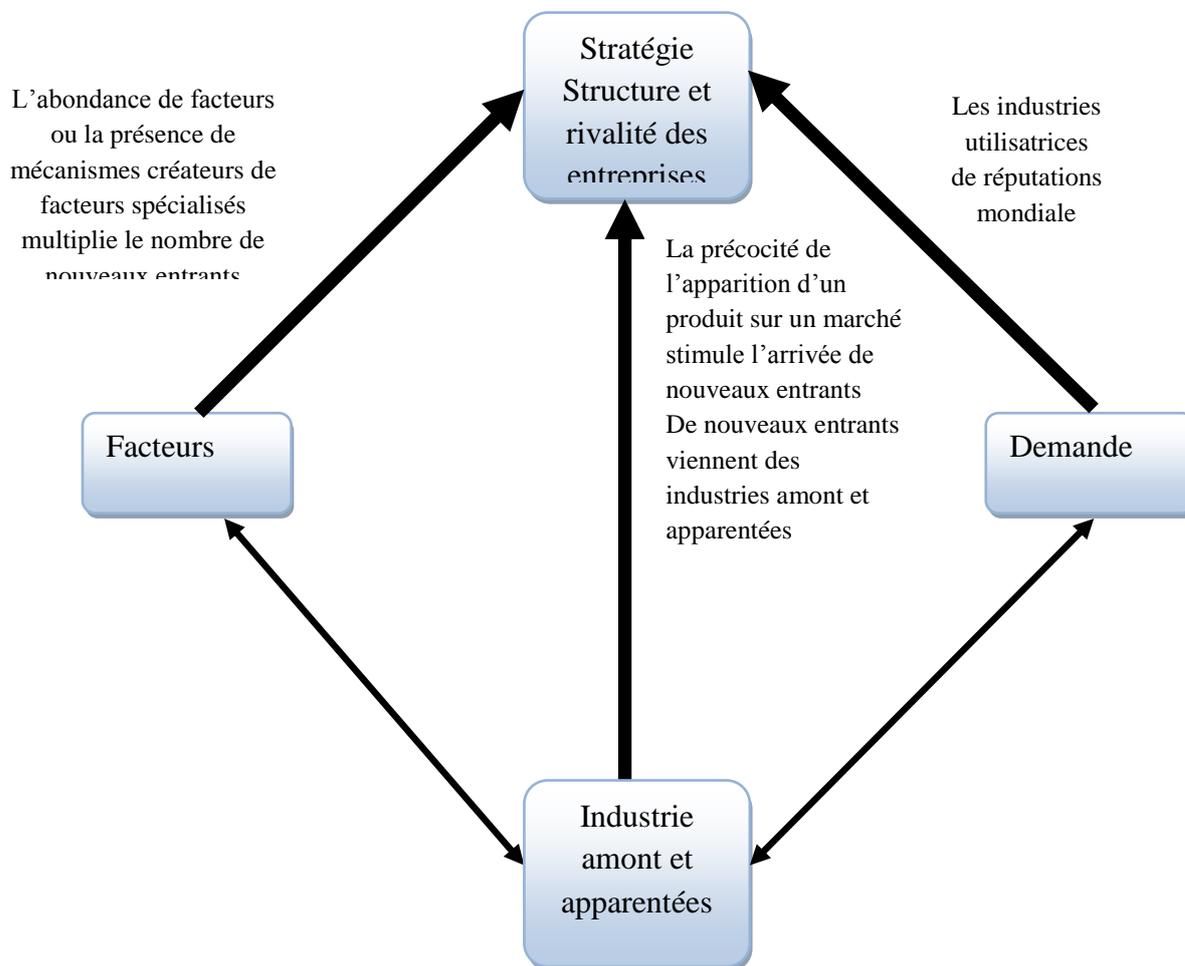
---

<sup>77</sup>PORTER P 154

<sup>78</sup> L'existence d'un groupe de firmes domestiques performantes au plan international, constitue pour toute industrie amont un défi et une incitation au développement.

<sup>79</sup> M. Porter, op. cit. P 154

**Figure 2.5 : Les influences s'exerçant sur la concurrence domestique**



Source : M. PORTER, Op, Cit, P.156.

La demande attise la concurrence domestique dans la mesure où une clientèle exigeante en quête de sources d'approvisionnements multiples favorise l'arrivée de nouveaux entrants. De même, les utilisateurs extrêmement sophistiqués tenteront d'avantage de pénétrer l'industrie amont, d'où une perception aiguë des besoins des clients (grâce à l'expertise dont ils sont porteurs) et donc l'élargissement des perspectives d'avantage concurrentiel, ce phénomène prend toute son ampleur quand ces utilisateurs disposent des compétences adéquates et intègrent l'amont dans leur stratégies<sup>80</sup>.

L'entrée de firmes déjà bien implantées dans les industries avales ou apparentées renforce la structure de l'industrie domestique, elle se révélera propice à l'investissement

---

<sup>80</sup>M. PORTER, Op,Cit, P.155

## *Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.*

---

et à l'innovation. Toutefois, l'arrivée de nouveaux entrants<sup>81</sup> se trouve également stimulée par la précocité de l'apparition d'un produit sur un marché national, et a plus de chance de se produire que les positions nationales dans les industries amont et apparentées sont avantageuses.

En effet, l'entrée d'une industrie avale remodèle la concurrence dans l'industrie domestique et fera naître de nouvelles bases d'avantage concurrentiel (nom, réseau de distribution et son savoir faire technologique) via les ressources et les compétences dont elle est porteuse. De même, l'entrée d'entreprises amont dans les industries avales offre un cadre propice à la transmission d'informations et de compétences et contribue à l'élaboration d'une interaction verticale importante en matière concurrentielle, le fournisseur domestique entrant dans une industrie nationale sera astreint de faire preuve de haut degré d'implication pour rester hors de portée des entreprises créées à l'étranger<sup>82</sup>.

Egalement, les mécanismes de création de facteurs spécialisés - considérés comme catalyseurs- exercent une influence notable sur la concurrence domestique, du fait de leur rôle dans l'attraction des nouveaux entrants. À ce titre ; nous pouvons citer le rôle exercé par les universités, les laboratoires de recherches et les instituts de formation, dans la création d'entreprises.

La pénétration par une industrie nationale des industries apparentées s'effectue quand l'industrie de base arrive à saturation ou commence à décliner. Par conséquent, l'avantage concurrentiel accompagné par une floraison de l'innovation atteint son apogée lorsque les différents entrants issus des industries amont et apparentées convergent vers une nouvelle industrie<sup>83</sup>.

---

<sup>81</sup> Qu'il s'agit d'utilisateurs, d'entreprises issues d'autres industries ou entreprises nouvelles.

<sup>82</sup>M. PORTER, Op, Cit, P.157.

<sup>83</sup>M. PORTER, Op, Cit, P.158.

## *Chapitre II La construction d'avantages concurrentiels : l'incontournable option pour une insertion réussie dans la chaîne de valeur mondiale.*

---

### **Conclusion**

L'environnement économique mondial est en perpétuelle mutation. De nouvelles tendances s'imposent pour caractériser le nouveau paradigme où seule la compétitivité et la rapidité d'adaptation sont en mesure de relever les défis et de garantir la survie des entreprises et l'amélioration des capacités concurrentielles des nations.

L'accroissement du degré de sophistication d'une industrie ou d'un segment industriel entraîne l'implication d'un nombre élevé de déterminants. L'avantage concurrentiel dans ce type d'industries dépend du rythme de modernisation de l'innovation, que seule la conjugaison de tous les déterminants permet la création d'interactions et de conditions propices à la réussite internationale.

Cependant, un engagement permanent dans la construction et l'amélioration des bases concurrentielles des industries domestiques constitue le défi majeur de toute économie, étant donné que les déterminants du succès varient d'une industrie à l'autre voir d'un segment industriel à un autre. Dès lors, le succès à l'échelon international survient quand une nation dispose de facultés et d'un engagement sans relâche à la construction et l'enrichissement des déterminants de l'avantage concurrentiel national.

Néanmoins, il n'est pas nécessaire de disposer d'avantages dans tous les déterminants pour gagner un avantage concurrentiel. Dans les industries utilisant les ressources naturelles et celles qui sont d'un faible niveau technologique, les coûts sont souvent déterminants. De même, dans les segments standardisés d'industries plus sophistiquées, où le prix est un élément déterminant, il suffira parfois de se procurer de la technologie nécessaire par le biais de brevet ou d'acquisition des équipements à l'étranger. Il s'agit dans ce cas de se passer des avantages tenant à la demande domestique, vu que les modèles et les caractéristiques des produits bien établis et facile à imiter. Le rôle de l'Etat dans de tels stades de développement de la compétitivité est crucial, il doit œuvrer sans cesse à création des facteurs et leur amélioration, à la structuration de la demande domestique et à l'assistance et le soutien des entreprises domestiques.

Les différentes notions développées au cours de ce chapitre, permettront d'évaluer les possibilités et le mode d'insertion de l'Algérie dans la chaîne de valeur mondiale, surtout que la nouvelle stratégie industrielle, dans son cadre conceptuel, prône pour une insertion par le haut de la gamme.

## **CHAPITRE III :**

### **EVOLUTION DE L'INDUSTRIE ALGERIENNE : DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS**

#### **Introduction**

Au sortir de l'indépendance, l'Algérie a hérité les caractéristiques du colonialisme français, basé sur l'extraversion et la désarticulation de l'économie nationale. C'est pourquoi dès les premières années de son indépendance l'Algérie voulait renverser ce double héritage en adoptant une stratégie des industries industrialisantes selon laquelle l'industrialisation est conçue comme l'outil privilégié de transformation de la société pour une meilleure transition vers un Etat-nation moderne et développé.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'Algérie a lancée successivement trois plans de développement entre 1967 et 1978, dont l'objectif est d'améliorer le niveau de vie de la population, par une croissance économique élevée et la construction d'un développement économique autonome. Les fondements théoriques de la stratégie algérienne de développement se justifient alors par l'industrialisation du pays ; par la nécessité de valoriser les matières premières nationales en vue de la satisfaction prioritaire du marché intérieur», afin de servir la construction de l'industrie de base et par la suite, la mécanisation et modernisation de l'agriculture».

Mais ce modèle de développement autocentré (1967-1977), dont l'objectif au début des années 80 était la promotion d'un système productif intégré et autonome se réduisait par les pouvoirs publics à une politique d'expansion, de promotion et d'exportation des hydrocarbures et du gaz. D'où la dépendance externe multiple (économique, financière, humaine, des exportations du pétrole) de l'économie algérienne et l'échec du processus du changement structurel économique, social et institutionnel du pays. Une telle fragilité, coïncidait avec l'effondrement des prix du pétrole à partir du milieu des années 80, a plongé l'Algérie dans une crise économique et sociale sans précédent.

Dès lors, l'Algérie s'est engagée dans une phase de transition d'une économie planifiée vers l'économie de marché, Les réformes économiques introduites visaient, d'une part, à concéder une certaine autonomie aux entreprises publiques et, d'autre part, à asseoir un nouveau système de régulation macro-économique dans lequel le champ d'intervention de l'État dans l'activité économique serait restreint.

Ces réformes peuvent se distinguer en deux catégories. Les premières réformes libérales dites de «*première génération*», ont été engagées dès 1987 par le gouvernement réformateur, visant de stabiliser le cadre macroéconomique, interne et externe. L'échec de ces réformes s'est traduit dans l'obligation de l'Algérie d'appliquer le programme d'ajustement structurel appliqué à partir de 1994, sous les injonctions du FMI. Les grandes lignes de ce programme sont classiques et portent sur la libéralisation du commerce et du taux de change, la réduction des distorsions macro-économiques, par la dévaluation de la monnaie nationale, l'accroissement des recettes budgétaires, la compression des dépenses publiques et la réduction du soutien des prix. Ces politiques se poursuivent présentement dans le sens de leur parachèvement avec la mise en œuvre des réformes de «*seconde génération*», la restructuration du secteur public financier, l'ouverture aux investissements étrangers et la privatisation progressive des entreprises publiques.

Cependant, du fait des inerties enregistrés dans la mise en œuvre du processus de restructuration industrielle, de nouvelles orientations politiques commencent à se dessiner, depuis 1999, postulant une ultra libéralisation de l'économie impliquant un nouveau schéma de restructuration industrielle fondé sur la remise en cause du rôle des holdings et la nécessité d'accélérer le processus de privatisation des actifs publics.

Dès lors, ce chapitre tente de décrire l'histoire du développement de l'industrie algérienne depuis l'indépendance à nos jours. L'objectif est alors de montrer que malgré les nombreuses tentatives de restructuration industrielles mises en place depuis les premières années de son indépendance, l'Algérie n'arrive toujours pas à construire un système productif efficace et compétitif lui permettant de diversifier son économie de l'insérer efficacement dans l'économie mondiale.

Dans la première section nous allons présenter la stratégie algérienne de développement ; ses objectifs et l'évolution de la planification, puis on s'étalera dans la deuxième section sur la restructuration organique des entreprises publiques. Enfin dans la troisième et dernière section on présentera les différentes réformes et leurs répercussions sur la sphère productive.

### **1. La stratégie algérienne du développement 1967-1977 : Doctrine, faits et résultats**

A la veille de l'indépendance, l'économie algérienne était caractérisée par une absence totale du pouvoir sur l'appareil productif installé sur son territoire et par le niveau très faible de développement de ses forces productives. Cette situation résultait de la dépendance et de l'intégration quasi-totale de son économie de celle de la France, et dans le même temps, elle s'expliquait par une dépendance qui risquait de devenir permanente.

C'est à cet effet que l'économie algérienne, désarticulée et extravertie au sortir de la période coloniale, devait devenir intégrée et autocentrée. « *C'est alors en rupture avec le schéma d'extraversion coloniale, que la stratégie algérienne de développement avait été*

*pensée*»<sup>84</sup>. Elle s'inspire alors de la théorie des «industries industrialisantes» développée par les deux économistes français F.PERROUX et G. Destanne De BERNIS selon lesquels : «l'industrialisation est conçue comme l'outil privilégié de transformation de la société pour une meilleure transition vers un Etat-nation moderne et développé»<sup>85</sup>.

### **1.1.Fondements et objectifs de la stratégie algérienne du développement**

L'objectif de la stratégie algérienne du développement dénote l'affirmation de produire, d'organiser et de créer un environnement dans lequel l'industrie sera appelée à jouer un rôle moteur dans la modernisation de l'économie algérienne. Ces principaux objectifs peuvent être énumérés comme suit :

- Valorisation des ressources naturelles (énergétiques et minières), entendue dans le sens de la transformation industrielle de celles-ci jusqu'à un stade élaboré ;
- La construction des bases d'une industrie lourde, capable d'impulser un programme de restructuration de l'économie ;
- Transformation et restructuration de l'agriculture comme implication nécessaire du processus d'industrialisation ;
- L'intégration de l'économie vers l'aval et vers l'amont, où l'industrie constitue le noyau central autour duquel sera articulée et centrée une économie désarticulée et extravertie par la domination coloniale ;
- L'intégration de la population, par le biais de sa mobilisation dans le travail, en faisant de l'industrialisation une solution à long terme au problème du chômage.

La stratégie algérienne de développement initiée au cours de la deuxième moitié des années 60, tire ses fondements de la théorie des industries industrialisantes et de la théorie de l'introversión. Sa mise en œuvre est conditionnée par la réunion de préalables relatifs à ces mêmes théories.

### **1.2. Les fondements théoriques**

La mise en œuvre de la stratégie algérienne de développement est tributaire de la réunion d'un certain nombre de conditions présentées dans les fondements théoriques de la même stratégie et qui sont :

- Tout d'abord, la mise en œuvre d'un tel schéma de développement nécessite une grande maîtrise des arbitrages économiques, c'est-à-dire, un Etat développeur, stratège et d'une administration efficace, capable de contrôler l'exécution du schéma et ce, afin de mener l'économie algérienne sur la voie de la croissance et du développement<sup>86</sup>.

---

<sup>84</sup> Ahcène AMAROUICHE, « Libéralisation économique et problèmes de la transition en Algérie : Essai sur les limites d'un système d'économie à base de rente », Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Lumière Lyon 2, P. 153.

<sup>85</sup> Jean-François TROIN (Dir.), «Le Grand Maghreb», ARMAND Colin, Paris, 2006, P.152.

<sup>86</sup> Voir Abdellatif BENACHENHOU, «Planification et développement en Algérie 1962-1980», Alger, 1980, PP.27-41.

- La complémentarité entre l'agriculture et l'industrie nécessite au préalable une véritable réforme agraire, afin d'augmenter la production et la productivité du travail;

- La nature des choix des investissements initiaux qui seront opérés suite à la mise en place des «industries industrialisantes» nécessite d'importantes sources de financement de l'industrialisation, du recours à des technologies sophistiquées et à l'assistance technique étrangère, en raison de la rareté de la main d'œuvre qualifiée. Pour cela, De BERNIS a assigné à l'industrie pétrolière et gazière d'assurer la fonction technique des autres industries d'une part, et de financer la phase initiale de l'industrialisation, d'autre part<sup>87</sup>. Et ce, pour éviter les dangers que représentait le financement par l'endettement ;

- La nécessité d'être compétitif à l'extérieur et de produire des biens de haute qualité technique, afin de se préparer à l'exportation des produits manufacturés.

- La nécessité d'utiliser des techniques modernes, afin de moderniser l'environnement socio-économique, la productivité et le revenu moyen.

### 1.3. Les faits

Ces justifications théoriques qui sont à la base de la réussite industrielle sont inexistantes dans le cas algérien et ce, pour les raisons suivantes :

- Le mode de gestion du modèle de planification a été fortement centralisé et dominé par les pouvoirs politiques, en s'appuyant sur un système bureaucratique, rigide et dictatorial. Cela a engendré des coûts sociaux, des surcoûts, des gaspillages considérables et la corruption<sup>88</sup>;
- Le modèle de planification algérien n'implique pas une véritable réforme agraire. Dans ce domaine, Jean François TROIN écrit : «une claire stratégie du développement rural n'a jamais été formulée en Algérie, à l'inverse de la politique industrielle et urbaine»<sup>89</sup>, ce qui a posé, selon A. BENACHENHOU<sup>90</sup>, *une faible productivité du travail, une hausse du chômage, la disparité des revenus résultant de l'industrialisation et par conséquent, le blocage du processus d'accumulation du capital* ;
- Le secteur des hydrocarbures n'a pas joué son double rôle, à savoir: de servir le financement initial de toutes les branches industrielles et son rôle industriel de valorisation physique interne des hydrocarbures. Finalement, «les ressources pétrolières ont servi en priorité le financement de l'industrie pétrolière elle-même»<sup>91</sup>, ce qui a laissé ensuite l'Algérie dans son mode d'insertion dans une

---

<sup>87</sup> Voir G.D. de BERNIS, «Les industries industrialisantes et les options algériennes», Revue Tiers-Monde, N° 47. 1971.

<sup>89</sup> Jean François TROIN, Op, Cit, P.153.

<sup>90</sup> Abdellatif BENACHENHOU, Op, Cit, PP. 29-30.

<sup>91</sup> Ahcène AMAROUCHE, OP, Cit, P.155.

division internationale du travail de type traditionnel (exportation des hydrocarbures) ;

- L'industrie algérienne hors hydrocarbure n'est pas en mesure de dégager l'excédent de produits pour l'exportation. Ainsi, selon BENISSAD, «*le protectionnisme sévère a été toujours maintenu, irrigué par un système injuste et répressif qui a accentué les passe-droits*»<sup>92</sup>. Cela a éloigné davantage l'industrie algérienne de la compétitivité extérieure.
- Le recours à des techniques modernes n'a pas l'effet de la modernisation économique et sociale et un relèvement de la productivité. En effet, ces technologies sophistiquées ne sont pas maîtrisées, faute de ne pas avoir adapté le système éducatif et du capital humain<sup>93</sup>.

#### 1.4. Évolution de la planification, 1963-1977

Pour mettre en œuvre la stratégie algérienne de développement, trois plans de développement se succèdent durant la période 1967-1977: le plan triennal (1967-1969), le premier plan quadriennal (1970-1973) et le deuxième plan quadriennal (1974-1977). La répartition sectorielle des investissements publics réalisés est établie dans le tableau suivant.

**Tableau 3.1 : Structure des investissements réalisés au cours de la période 1967 – 1977 en milliards de D.A.**

	Le Plan Triennal 1967 - 1969		Le premier Plan Quadriennal 1970 -1973		Le deuxième Plan Quadriennal 1974 - 1977	
	volume	%	volume	%	volume	%
Hydrocarbures	2,7	28	9,8	27	36	30
Biens intermédiaires et d'équipements	2,2	22	9,7	27	33	29,8
Biens de consommation	0,45	6	1,3	3	5	4,3
Total industrie	5,4	56	20,8	57	74,2	64,1
Agriculture	1,6	16	4,6	13	5,8	4,7
Infrastructure et autres	2,7	28	11,3	30	40,8	33,3
<b>TOTAL</b>	<b>9,7</b>	<b>100</b>	<b>36,7</b>	<b>100</b>	<b>120,8</b>	<b>100</b>

Source: M.P.A.T, cité par A. BENACHENHOU, *in* planification et développement en Algérie 1962-1980, P 48.

<sup>92</sup> Hocine BENISSAD, Op, Cit, P.22.

<sup>93</sup> Voir Hocine BENISSAD, « Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché », ENAG, 2004, P.24.

Le tableau ci-dessus montre que le volume total des investissements est en nette accélération, passant de 9,7 milliards de dinars durant le Plan Triennal à 36,7 milliards de dinars durant le premier Plan quadriennal et 120,8 milliards de dinars durant le second Plan quadriennal. L'évolution croissante du volume des investissements était favorisée par la flambée des prix du pétrole à partir de 1973.

Parallèlement à cette augmentation, l'investissement industriel se voit accorder une importance particulière. Sa part dans l'investissement total est passée de 56 % durant le Plan triennal à 57 % durant le premier Plan Quadriennal et 64,1 % durant le deuxième Plan quadriennal. Cette tendance croissante de l'investissement industriel, reflète la priorité accordée par le planificateur à l'industrie au détriment du secteur agricole pour qui la part de l'investissement était en nette décroissance, passant de 16 % durant le Plan triennal à 4,7 % durant le deuxième plan quadriennal. Cependant, il faut signaler que pour la période couverte par les deux plans quadriennaux, la part des hydrocarbures dans l'investissement industriel avoisine les 50%. Et pour les années 1978 et 1979, ce taux s'établit à 55 et 60% respectivement<sup>94</sup>.

#### 1.4.1. Les hydrocarbures

L'effort d'investissement dans ce secteur vise la réalisation d'un double objectif auxquels sont associés deux fonctions distinctes. D'une part, l'augmentation des capacités d'accumulation; c'est *la fonction financière* du secteur et d'autre part la valorisation des ressources énergétiques en les transformant en produits finis ; c'est *la fonction industrielle* du secteur.

La structure des investissements dans le secteur des hydrocarbures réalisés au cours de cette période est représentée dans le tableau suivant:

**Tableau 3.2: Structures des investissements dans le secteur des hydrocarbures réalisés entre 1967-1978 (en pourcentage).**

ACTIVITES	1967-1973	19774-1978	1967-1978
Exploration	17,7	10	11,4
Développement	24,1	33,6	31,7
Canalisation	20,4	9,6	11,7
Raffinage	4,4	4,9	4,8
Engrais	6,9	3,1	3,8
Pétrochimie	1,5	3,5	3,1
Plastiques	0,8	2,2	2
GNL	8,7	14,2	13,1
Distribution	1,9	3,6	3,3
Moyens propres	5,8	7,8	7,4
Filiales	1,1	1,9	1,7
Siège	6,7	4,6	5
développement	-	1	1
Unités en services			
<b>Totaux</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<sup>94</sup> Hocine BENISSAD, Op, Cit.

Source : SONATRACH, cité par A. BENACHENHOU in Planification et développement en Algérie, 1962-1980, P. 51.

L'analyse des données du tableau ci-dessus fait ressortir trois principales caractéristiques:

- Plus de la moitié (54,8%) des dépenses d'investissement dans la branche des hydrocarbures au cours de cette période, était destinée à l'élargissement des capacités d'accumulation (exploration, développement des gisements, construction de canalisation) ;
- A partir du deuxième plan quadriennal, l'effort d'investissement s'est concentré particulièrement sur la valorisation du gaz naturel (GNL), dont la part de l'investissement est passée de 8,7% entre 1967 et 1973 à 14,2 au cours du deuxième plan quadriennal ;
- Les industries de transformation des hydrocarbures (raffinage, pétrochimie) sont relativement défavorisées, elles ont mobilisé moins de 10% au cours de cette période.

On constate donc, que *les efforts d'investissement dans ce secteur, ont porté sur la fonction financière au détriment de la fonction industrielle, d'où le faible effet d'entraînement sur le développement industriel*<sup>95</sup>.

#### 1.4.2. Les industries de base et d'intégration

D'une manière générale, le volume des investissements alloués aux industries lourdes était relativement stable au cours de la période 1970-1977, avec une importance particulière accordée à la sidérurgie et à la mécanique, vue leurs effets d'intégration élevé.

Le tableau suivant indique la répartition des investissements au sein de l'industrie lourde.

**Tableau 3.3 : Répartition des investissements au sein de l'industrie Lourde.**

BRANCHES	1 <sup>er</sup> plan Quadriennal		2 <sup>ème</sup> Plan Quadriennal	
	Montant En millions de DA	%	Montant En millions de DA	%
Recherche et exploitation minière	783	12	1,285	8
Métallurgie et première transformation	2,953	46	6,929	45
Construction métallique.	249	4	1,027	7
Construction mécanique.	1,467	23	3,686	24
Construction électrique.	2,971	15	2,529	16
Total	6,423	100	15,456	100

<sup>95</sup> A. BENACHENHOU, Op. Cit.

Source : Ministère de l'industrie lourde cité par A. BENACHNHOU, in Planification et développement en Algérie, 1962-1980, P 52.

L'examen de la structure des investissements dans ce secteur fait ressortir deux principales caractéristiques :

➤ Une part importante des investissements dans ce secteur, soit 69% des dépenses d'investissement était affectée à la métallurgie et premières transformations et la construction, avec la prépondérance de la première branche (métallurgie et premières transformation) qui recevait durant les deux plans quadriennaux respectivement 46 % et 45 % du totale des investissements destinés aux industries lourdes.

➤ Une part faible des investissements alloués aux industries métalliques, elles ne reçoivent que 4% du total des investissements industriels au cours du premier plan quadriennal et 7% au cours du deuxième plan quadriennal.

**1.4.3. Les industries de transformation**

La part des industries de transformation dans l'ensemble de l'investissement industriel ainsi que leur structure, sont données dans le tableau suivant :

**Tableau 3.4 : Structure des investissements réalisés dans les industries de transformation 1967 – 1977 (En pourcentage).**

Branches	1967 - 1969	1970 - 1973	1974 – 1977
<b>Matériaux de construction</b>	<b>0,9</b>	<b>5,5</b>	<b>9,1</b>
<b>Industries agro-alimentaires</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>2,5</b>
<b>Textiles</b>	<b>3,3</b>	<b>1,8</b>	<b>3,7</b>
<b>Cuirs et peaux</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
<b>Chimie</b>	<b>8,5</b>	<b>4,9</b>	<b>5,7</b>
<b>Bois, papier et divers</b>	<b>0,6</b>	<b>3,5</b>	<b>} 3,4</b>
<b>Artisanat, DIL, PIL.</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	
<b>Total industries de transformation</b>	<b>17,9</b>	<b>19,7</b>	<b>24,7</b>
<b>Total industrie</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : SEP et C.PALLOIX, revue tiers monde, cité par M. ECREMENT in indépendance et politique de libération économique, un quart de siècle de développement de l'Algérie, P.81.

DIL : Développement des industries locales

PIL : Programme des industries locales.

Ce tableau montre que les industries de transformation, enregistrent une légère évolution en termes d'investissement par rapport au total industrie. En effet, elles

représentaient 17,9 % au cours du plan triennal, 19,7 % au cours du premier plan quadriennal et 24,7 au cours du second plan quadriennal. Toutefois, une importance relative était accordée aux industries agro-alimentaires, les matériaux de construction et le textile en raison de leur caractère stratégique, les dépenses d'investissement dans ces quatre branches sont passées de 15,7 % au cours du plan triennal à 21 % au cours du deuxième plan quadriennal.

### 1.5. Les limites de la stratégie algérienne de développement

Aux résultats mitigés auxquels est aboutit la stratégie algérienne, un nombre important d'éléments reflétant les limites de cette dernière peuvent être énumérer. Dans ce qui suit on présentera les ses différentes limites.

#### 1.5.1. Une croissance économique faible

Durant la période de la mise en œuvre des plans (1967-1980), la croissance de la production était nettement positive, elle est estimée en moyenne à 7,5% par an durant cette période<sup>96</sup>. Ce taux de croissance s'avère assez élevé, mais insuffisant par rapport à l'ampleur des investissements réalisés durant cette période : «*Environ 40% des ressources économiques annuelles du pays, voir 44,6% en 1980, est consacré à la formation du capital, ce qui devrait se traduire par une croissance de la production meilleure que celle réalisée*»<sup>97</sup>.

Dans le domaine agricole, la production était en stagnation, voire en régression et n'arrive pas à satisfaire les besoins de la population : «*entre 1967 et 1978, cette dernière croit à un rythme annuel moyen de 2,4%*»<sup>98</sup>. Au cours de cette décennie, les importations algériennes de produits alimentaires ont enregistré une augmentation spectaculaire de 6% à 41% des importations totales entre 1970 et 1980<sup>99</sup> et les importations des céréales sont passées de 23% en 1967 à 60% des besoins domestiques en 1978<sup>100</sup>. La raison de cette stagnation est due en grande partie à la mauvaise articulation entre l'agriculture et l'industrie, prévue dans la stratégie algérienne de développement. En effet, la production de biens d'équipements (machines agricoles) destinés à la mécanisation de l'agriculture est insuffisante et incomplète et les gains de productivité agricoles ont été bien inférieurs en l'absence d'une véritable réforme agraire<sup>101</sup>.

Dans le domaine industriel, l'ampleur des investissements réalisés dans ce secteur a enregistré une croissance de la production industrielle : *entre 1967 et 1978, la production industrielle hors hydrocarbures a passé de 4,3 (11% de la PIB) à 12,1 milliards DA, soit*

<sup>96</sup> Ahmed BENBITOUR, «L'Algérie au troisième millénaire: Défis et Potentialités», Ed. MARINOUR, Alger, 1998, P.62.

<sup>97</sup> Mahmoud OURABAH, «Les transformations économiques de l'Algérie», ENAP et PUBLISUD, 1982, P.24.

<sup>98</sup> Mutin GEORGES, «Le contexte économique et social de la crise algérienne», Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 1997. . <http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/>

<sup>99</sup> Idem

<sup>100</sup> Abdelouahib REZIK, « L'Algérie, Brésil et la Corée du Sud : Trois expériences de développement » OPU, 2006, P.96.

<sup>101</sup> Voir Abdellatif BENACHENHOU, Op, cit.

14% de la PIB et le nombre d'emplois dans les branches industrielles a passé 117.000 en 1967 à 500.000 en 1980<sup>102</sup>. Sur la base de l'indice de 100 en 1974, l'évolution de la production industrielle a été la suivante :

**Tableau 3.5 : Evolution de la production industrielle sur la base de l'indice 100 en 1974**

	1969	1974	1983
Total de la production industrielle	75	100	237
Hydrocarbures	85	100	170
Industries manufacturières	60	100	299

**Source :** Mutin GEORGES, «*Évolution Économique de l'Algérie depuis l'Indépendance (1962-1995)*», Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 1997, P. 09. <http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/>.

D'une manière générale, la production industrielle a augmenté au cours de la décennie de la mise en place des plans. Ainsi, la gamme des productions s'est beaucoup élargie depuis quelques années, puisque l'Algérie produit des tracteurs, des wagons, des engrais, des grues, des moissonneuses-batteuses, des produits pharmaceutiques, des téléviseurs, etc.<sup>103</sup>.

Cependant, la production industrielle est bien inférieure aux prévisions arrêtées et par rapport à l'ampleur des investissements réalisés dans ce secteur. La couverture des besoins nationaux n'est toutefois pas atteinte dans plusieurs branches, alors que dans une perspective de l'après-pétrole, l'Algérie envisageait l'exportation des produits industriels. L'économie algérienne est donc loin d'être intégrée comme le révèle le tableau d'échanges industriels vierge...et l'accroissement de production industrielle a été enregistré dans des conditions de surcoût, de qualité et de productivité médiocres<sup>104</sup>.

Parmi les principales raisons à l'origine des dysfonctionnements de l'industrie algérienne, on note :

### **1.5.2. Une très faible productivité**

La productivité est très faible durant toute cette période, «*entre 1967 et 1980, pour augmenter la valeur ajoutée de 1 dinar il a fallu investir 6 dinars en moyenne, avec des différences selon les secteurs concernés: 8,75 pour les hydrocarbures, 11,2 pour le secteur industriel, 3,6 dans le secteur des BTP et l'agriculture*»<sup>105</sup> ;

### **1.5.3. La dépendance technologique et les transferts de technologie non assurés**

Le choix des techniques très avancées dès le départ et finalement le non maîtrise de celles-ci a beaucoup pénalisé l'industrie algérienne. L'insuffisance des cadres,

<sup>102</sup> Abdelhamid BRAHIMI, «L'économie algérienne», OPU, 1991, P.178.

<sup>103</sup> Voir Mutin GEORGES, Op, cit.

<sup>104</sup> MPAT, «Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1976/1978 », in Ahcene AMAROUCHE, Op.cit, P.168.

<sup>105</sup> Mutin GEORGES, Op, Cit, P.10.

d'ingénieurs et un manque encore plus dramatique de cadres moyens, a fortement accru la dépendance à l'assistance technique étrangère. «*L'industrie ne peut fonctionner d'ailleurs qu'avec l'assistance technique étrangère très couteuse*»<sup>106</sup>. Cela a généré des dépenses très élevées en capital, qui ont pesé lourdement sur les coûts de production devenus excessivement élevés ;

#### 1.5.4. Le surcoût de l'industrialisation et du gaspillage

Les retards enregistrés dans la réalisation et le fonctionnement des usines par rapport aux prévisions, le mode de fonctionnement des usines et la dépendance accrue à l'assistance technique étrangère<sup>107</sup> ont généré sur le plan financier, un accroissement considérable des coûts qui ont perdu beaucoup d'avantages attendus de l'économie d'échelle. A titre d'exemple, le coût de l'investissement dans la sidérurgie est de 3.000 dollars pour une tonne produite, mais seulement de 500 en Corée du Sud. Ainsi, de nombreuses usines une fois construites fonctionnent très mal, sinon au dessous de leurs capacités de production (30 à 40% à la fin des années 1970)<sup>108</sup> ;

#### 1.5.5. La mauvaise articulation entre les différents secteurs économiques

La non maîtrise de la planification globale a généré une mauvaise articulation entre les différents secteurs économiques : l'agriculture ne fournit pas les produits (inputs) nécessaires au bon fonctionnement des usines.

#### 1.5.6. La montée de l'endettement extérieur

Comme il a été souligné précédemment, la stratégie algérienne de développement n'a pas été financée uniquement par les recettes d'exportations des hydrocarbures, comme il a été prévu. Les besoins croissants d'importation des biens de consommation et d'équipements ont été également financés par le recours à l'emprunt extérieur. A cet effet, *le poids de la dette extérieure s'est multiplié fois 17 en une seule décennie, passant de 0,9 milliard de dollar en 1970 à 17 milliards de dollars en 1980 et le service de la dette est passé quant à lui, de 0,05 milliard de dollar à 3,9 durant la même période*<sup>109</sup>.

En définitive, ces mauvais résultats économiques ont exposé le pays à une plus grande dépendance vis à vis de l'extérieur sur tous les plans (technologique, financier, alimentaire et dépendance vis-à-vis des exportations du pétrole). A l'intérieur, le document du Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MPAT) publié en mai 1980 sous le titre «*Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967-1978*» a dressé un bilan sévère sur les déséquilibres économiques et sociaux générés par la stratégie algérienne de développement (1979-1978). Pour résorber ces déséquilibres, les pouvoirs publics se sont lancés dans une nouvelle politique économique et sociale, qui consiste alors au passage de la planification centralisée vers une économie décentralisée dès 1980.

---

<sup>106</sup> Idem.

<sup>107</sup> Le coût d'assistance technique étrangère est estimé à environ 79,4 milliards de dinar en 1978. (A. BENACHENHO, Op, Cit, P.87).

<sup>108</sup> Mutin GEORGES, Op, Cit, P.10.

<sup>109</sup> Ahmed BENBITOUR, Op.cit, P.57.

## 2. LA RESTRUCTURATION ORGANIQUE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Pour faire face aux nombreux déséquilibres générés par les quinze années de planification, les pouvoirs publics ont lancé un plan quinquennal (1980-1984), afin d'améliorer l'efficacité de gestion des entreprises publiques, d'absorber le surplus de main d'œuvre généré par la croissance démographique et d'élever le niveau des qualifications, de lutter contre la bureaucratie et les surcoûts, de réduire l'encours de la dette extérieure, d'améliorer la production et la productivité, à travers une maîtrise de l'appareil de production et enfin, poursuivre le développement économique et social, à travers une meilleure couverture des besoins sociaux fondamentaux et d'éliminer les retards enregistrés dans certains secteurs économiques hérités durant la décennie de la planification 1967-1979.

Pour atteindre ces objectifs, les grandes orientations qui traduisent la volonté de la réorganisation et du redéploiement du secteur industriel, sont décrites dans le document relatif aux perspectives décennales élaboré par le ministère du plan en 1979, et qui sont les suivantes:

- Le redéploiement de l'investissement vers l'agriculture, l'hydraulique et les infrastructures, tout en tenant compte des informations transmises par le marché ;
- Eclatement des grandes sociétés nationales en petites et moyennes entreprises (restructuration organique) et la miniaturisation des unités de production, pour permettre la maîtrise et la rationalisation de l'appareil de production ;
- La promotion d'une petite et moyenne industrie, dont le caractère répétitif dans le temps et dans l'espace, permet la création d'emplois et la diffusion du tissu industriel à travers le territoire national<sup>110</sup>.

### 2.1. La restructuration organique et financière des entreprises publiques

La restructuration organique et financière des entreprises publiques a constitué un axe fondamental de la réorganisation économique du début des années 80. En effet, et contrairement à la période précédente où le taux de consommation des crédits était considéré comme étant un critère essentiel, les paramètres financiers se voient attribuer le rôle de critère unique de viabilité économique.

L'objectif essentiel de cette restructuration est l'accroissement de l'efficacité de l'outil de production par une plus grande utilisation des capacités de production et l'accroissement de la productivité du travail<sup>111</sup>. Les raisons explicites qui vont justifier cette réorganisation sont liées au fait que les mauvaises performances des entreprises publiques sont essentiellement dues à leur gigantisme, l'absence de spécialisation fonctionnelle et l'emploi improductif<sup>112</sup>.

<sup>110</sup> Hocine BENISSAD : Op. Cit. P 26.

<sup>111</sup> A .DAHMANI, 1999, Op. Cit. P 66.

<sup>112</sup> Hocine BENISSAD : Op. Cit. P 47.

A ce titre, formellement, les objectifs assignés à la restructuration organique, tels que consignés dans les dispositions du décret N° 80-242 du 4 octobre 1980, se résument à :

- L'institution des conditions d'une utilisation rationnelle des moyens pour une plus grande productivité ;
- Une décentralisation - déconcentration de la gestion et une responsabilisation au niveau des unités de production des entreprises.
- L'articulation des fonctions des différents opérateurs par une contractualisation des rapports ;
- Un redimensionnement de la taille des entreprises en fonction du niveau d'intervention et des compétences territoriales. Concrètement, cette réorganisation se traduit par un découpage donnant naissance à des entreprises régionalisées relativement spécialisées par produit et par fonction.

Dés lors, une restructuration globale et profonde devrait permettre à l'entreprise socialiste de<sup>113</sup> :

- Simplifier et définir avec précision les missions de chaque entreprise socialiste.
- Faire adapter son activité aux objectifs planifiés qui lui sont assignés ;
- Prendre en charge par des structures spécialisées distinctes des celles de la production, des fonctions de développement et de commercialisation ;
- Décentraliser et renforcer les moyens de réalisation qui devait s'adapter aux objectifs planifiés ;
- De répartir rationnellement les compétences en matière de commercialisation et distribution entre les différents opérateurs nationaux.

En définitive, la restructuration organique enclenchée à partir de 1982 et qui était accompagnée d'un assainissement financier dont le coût s'est chiffré à plus de 26,1 milliards de dinars<sup>114</sup>, a été focalisée sur le redimensionnement des entreprises qui se caractérisaient à la veille de leur restructuration par un déficit chronique et un endettement structurel, en vue de rendre leur gestion plus maîtrisable. C'est ainsi que le nombre d'entreprises publiques fût pratiquement multiplié par cinq, passant ainsi de 70 à 375 après la restructuration (Cf. tableau N°3).

---

<sup>113</sup> Nacer-Eddine SADI, « La privatisation des entreprises publiques en Algérie : Objectifs, modalités et enjeux », deuxième édition, OPU, 2006, P 32.

<sup>114</sup> Nacer\_Eddine SADI : Op. Cit. P 33.

**Tableau 3.6 : La configuration du secteur public après la restructuration organique**

Secteurs d'activités d'appartenance	Nombre d'entreprise avant la restructuration organique	Nombre d'entreprises après la restructuration organique
Agriculture	07	23
Industrie – Mines - Energie	17	126
Informatique – Culture - Tourisme	08	45
Travaux publique – Hydraulique - Habitat	12	101
Santé	01	04
Commerce	07	28
P.T.T	01	02
Finances	08	12
Transport	09	34
Total	70	375

Source : Nacer-Eddine SADI, La privatisation des entreprises publiques en Algérie : Objectifs, modalités et enjeux, deuxième édition, OPU, 2006, P 33.

Les secteurs de la construction et de l'industrie ont donné naissance au plus grand nombre d'entreprises nouvelles, elles sont passées de 17 entreprises avant la restructuration à 126 après la restructuration comme l'illustrent d'ailleurs si bien les données du tableau.

## **2.2. La politique d'investissement**

La période 1980-1990 est caractérisée par le lancement de deux plans quinquennaux, le premier allant de 1980 à 1984 et le second de 1985 à 1989. L'analyse de la structure des investissements industriels (Cf. Tableau N° 3.7) permet de mieux saisir les grandes tendances de l'industrie algérienne au cours de cette période.

**Tableau 3.7 : Structure des investissements industriels (structure prévisionnelle) en milliards DA.**

	1980 / 1984	%	1985 / 1989	%
Hydrocarbures	63,2	40,7	39,8	32,2
Electricité	14,5	9,4	28,3	16,5
Pétrochimie	3,0	2,0	11,1	6,5
Mines	2,5	1,6	3,0	1,8
Sidérurgie	14,0	9,0	18,0	10,5
I M M E	17,0	11,0	26,6	14,0
Chimie légère	5,0	3,2	5,7	3,3
I A A	11,2	7,2	8,7	5,1
Matériaux	8,9	5,7	14,4	8,4
de construction	7,4	4,8	8,1	4,7
Textiles	0,7	0,5	1,4	0,8
Cuirs	4,5	2,9	3,6	1,9
Bois, papiers	3,0	2,0	5,5	3,3
Industrie locale	154,9	100	174,2	100
Total industrie				
Invest. Ind. / Inv. Total		38,66		31,67

Source : MPAT et J.P. PAWELS, cités par M. ECREMENT *in* indépendance politique et développement économique, P 307 et MPAT, plan quadriennal 1985 – 1989, rapport général, janvier 1985.

L'analyse de la structure des investissements fait ressortir une rupture presque totale avec les orientations antérieures.

En terme relatif, l'investissement industriel était en régression par rapport à l'ensemble des investissements planifiés, sa part est passé de 38,6 % au cours du premier plan quinquennal (1980-1984) à 31,67 % au cours du deuxième plan quinquennal (1985 – 1989).

Le secteur des hydrocarbures et celui de l'industrie de base continuent de mobiliser la part la plus importante des crédits, soit 52,7 % au cours du premier plan quinquennal et 63,2 % au cours du second plan. Les ISMME quand à elles enregistrent un recul très net dans l'ensemble de l'investissement industriel, elles ne représentent que 20% au cours du premier plan et 24,5 % au cours du second plan.

En revanche, la part assez élevée de la branche des hydrocarbures s'explique essentiellement par le poids assez important du reste à réaliser et le lancement du plan « Val. Hyd. » (Valorisation des hydrocarbures). Néanmoins, leur poids relatif était en net recul par rapport à la période précédente. En effet, les hydrocarbures ne représentent que 36,4 % des investissements industriels au cours de la période 1980 -1989, alors qu'ils mobilisaient une moyenne de 48,5 % au cours de la période 1967-1977.

Enfin, les industries de consommation (textile, IAA, Cuirs, Papiers et Bois) enregistrent une nette progression en terme relatif, leur part dans l'investissement industriel est passée de 15,4 % au cours du premier plan quinquennal à 13,5% au cours du second quinquennal.

### 2.3.. La limite des restructurations mises en œuvre

Les restructurations organique et financière des entreprises publiques n'ont pas abouti à une amélioration substantielle des performances de ces dernières. Les principaux dysfonctionnements apparus ont été alors les suivants :

- L'accroissement du nombre d'entreprises n'a pas généré une meilleure gestion et une meilleure efficacité productive. Au contraire, cela a entraîné l'extension de la bureaucratie, de la corruption et une perte des économies d'échelles, suite à la multiplication des procédures<sup>115</sup> ;

- La séparation des fonctions de production et de distribution a rendu les entreprises de production totalement dépendantes des entreprises de commercialisation pour ce qui est de l'écoulement de leur production, générant ainsi des surcoûts ;

- Le système productif algérien avait atteint ses limites en termes de production dès 1984. En valeurs, on constate une chute nette de la productivité du travail, mesurée par le rapport valeur ajoutée/coût de main-d'œuvre. Cela s'est manifesté beaucoup plus dans les industries lourdes. *«Malgré l'effectif employé qui passe de 138.000 à près de 161.000 entre 1980 et 1984, cette baisse de la productivité dans les industries lourdes ne s'explique pas seulement par un surcroît de personnel, mais aussi par l'augmentation des coûts de main-d'œuvre résultant de l'accroissement de la masse salariale ayant bénéficié pour l'essentiel à l'encadrement»*<sup>116</sup> ;

- Concernant les résultats de la restructuration financière, la gestion bureaucratique s'est considérablement alourdie et les déficits financiers ont perduré: entre 1984 et 1987, le déficit des entreprises étatiques a été évalué à 125 milliards DA (18,5 Milliards USD) soit l'équivalent de près de deux années de recettes d'exportations d'hydrocarbures au rythme de 1987<sup>117</sup>.

- La dynamique de décentralisation a été contrariée par la multiplicité des centres de décision et de contrôle qui se sont progressivement érigés autour de l'entreprise.

- L'encouragement de la consommation au détriment de l'investissement durant cette période a eu pour effet le gonflement de la consommation par habitant, suite à la hausse des salaires. Ainsi, pour satisfaire les besoins croissants de la classe moyenne, les pouvoirs publics ont eu recours à l'importation massive des

<sup>115</sup> Voir Hocine BENISSAD, Op, cit.

<sup>116</sup> Ahcène AMAROUCHE, Op, cit, P.212.

<sup>117</sup> A. DAHMANI, 1999 – Op. Cit. P 69.

biens de consommation, financée par les recettes pétrolières, mais aussi par l'endettement. On a assisté alors au début de l'endettement, qui sera aggravé par la chute des prix du pétrole dès 1986.

### 3. DES TENTATIVES D'AUTO-AJUSTEMENT VOLONTAIRE, AU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (1987-2000)

Après une tentative d'auto-ajustement, soldée par un échec entre 1987 et 1991, l'Algérie a, suite à la crise de cessation des paiements et l'aggravation du déficit public survenu en 1994, procédé à un rééchelonnement de la dette et à la mise en œuvre d'un programme d'ajustement structurel (PAS) sous l'égide du FMI.

Entamé en 1991 (Accord de «stand by» signé avec le FMI), le programme d'ajustement structurel débouche à partir de 1994 sur un second accord d'une année (Avril 94- Mars 95) et un accord de «facilité de financement élargi» (avril 95-mars 98) que signe l'État algérien avec le FMI. *Ces programmes imposent à l'Algérie la mise en œuvre de politiques conjoncturelles et contracycliques dont l'objectif est d'amorcer un retournement de cycle et de préparer la mise en place du nouveau système économique en rupture avec le modèle centralisé et administratif de gestion de l'économie*<sup>118</sup>.

#### 3.1. Les objectifs du programme d'ajustement structurel

En effet, le PAS contient des objectifs à court et à moyen terme, pour stabiliser et rétablir les équilibres macro-économiques et financiers, et à long terme pour transformer structurellement l'économie algérienne vers l'économie de marché. Ces objectifs visent : la reprise de la croissance économique durable pour résorber le sous-emploi; la réduction du taux d'inflation; l'équilibre de la balance des paiements ; et enfin, l'instauration d'un «filet social» pour réduire le coût humain de l'ajustement structurel.

Tenant compte du poids excessif de la dette extérieure et des déséquilibres macroéconomiques et financiers internes et externes, le PAS portait *sur la politique budgétaire, la politique monétaire et les équilibre extérieurs*<sup>119</sup>. Elles relèvent des mesures de stabilisation, dites à court et moyen terme, et des mesures structurelles, dites à long terme.

##### 3.1.1. Contenu les mesures du PAS

Pour atteindre les objectifs à moyen et à long terme assignés au PAS, les politiques d'ajustement structurel préconisées par le FMI et la banque mondiale visaient le découragement de la demande intérieure jugée excessive et qui par conséquent, génèrait un déséquilibre de la balance des paiements. En effet, les mesures préconisées étaient surtout d'ordre monétaire et budgétaire et consistaient en un resserrement de la politique de crédit<sup>120</sup>.

<sup>118</sup> A. BOUZIDI, Les années 90 de l'économie algérienne. Editions ENAG, 1999.

<sup>119</sup> Nacer-Eddine SADI, Op. Cit. P 48

<sup>120</sup> CENEAP, « Les effets du programme d'ajustement structurel sur la population : cas de l'Algérie et du Maroc », revue N° 17, Décembre 1999, P.03.

Nous allons classer ci-dessous ces mesures en fonction de leur durée de réalisation. Elles relèvent des mesures de stabilisation, dites à court et moyen terme, et des mesures structurelles, dites à long terme.

### 3.1.2. Les mesures de stabilisation à court et moyen terme

Ces mesures relèvent des plans d'ordre budgétaire et monétaire, et des équilibres extérieurs que nous allons présenter brièvement ci-dessous :

**La politique budgétaire :** la politique budgétaire expansionniste est considérée comme étant à l'origine de l'inflation et du déficit extérieur. A cet effet, l'accord de «*stand by*» et l'accord de facilité élargie visent non seulement l'effacement du déficit budgétaire, mais aussi un excédent des finances publiques<sup>121</sup>. Cet objectif consiste particulièrement à contrôler, voir compresser les dépenses publiques. Il conforme à la nécessité de l'Etat de prendre les mesures suivantes :

A court terme, il s'agit de réduire le stock de la dette intérieure qui devra augmenter sous l'effet de la dévaluation du dinar, de 50% entre avril et septembre 1994. Et à moyen et long terme, il s'agit de dégager une épargne publique suffisante pour soutenir la relance économique<sup>122</sup>. A cet égard, les moyens utilisés sont l'alourdissement des prélèvements fiscaux<sup>123</sup> et l'encaissement par le trésor de la contre-valeur en dinar des dettes étrangères rééchelonnées d'une part, et la contraction des dépenses d'équipement, l'arrêt de soutien aux prix, la compression des effectifs, le gel des salaires et la clôture du fonds d'assainissement des entreprises publiques ;

Enfin, à moyen terme, il devra faire face à un service de la dette plus accru, par le rééchelonnement de la dette extérieure et dont les premiers remboursements interviendront dès 1998.

**La politique monétaire :** dans le domaine de la politique monétaire, les mesures imposées par le FMI ont porté sur la réduction de l'expansion de la masse monétaire, afin de limiter les pressions inflationnistes et de réduire l'effet d'éviction en réallouant les ressources au profit de l'économie<sup>124</sup>. Les principales mesures prises portent alors sur : la réduction de la masse monétaire de 21% en 1993 à 14% en 1994 ; le relèvement du taux de réescompte de la Banque d'Algérie à 15% et le taux sur le découvert à 24% et le plafonnement de la marge des banques commerciales à 5 %<sup>125</sup>.

<sup>121</sup> Voir Hocine BENISSAD, Op, Cit, P.192.

<sup>122</sup> Youcef BENABDELLAH, «Economie rentière et surendettement. Spécificités de l'algerian disease», Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, spécialité : économie de production, Université Lumière Lyon 2, 1999, P.206.

<sup>123</sup> Dans le domaine de la fiscalité, l'Etat a procédé à : l'élargissement de l'assiette de la TVA entre 1994 et 1996, le relèvement de l'impôt sur les bénéfices réinvestis de 3 à 33% en 1994 et l'augmentation de 125% de l'impôt sur les biens et services et de 53% des droits de douane entre 1994 et 1997. (A. AMIMER, Op.cit. P.69).

<sup>124</sup> Youcef BENABDELLAH, Op. Cit. P.212.

<sup>125</sup> CNES, « Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel». Bulletin officiel N° 6, 1999, P.194. <http://www.cnes.dz>

**Les équilibres extérieurs :** s'agissant des équilibres extérieurs, l'ajustement de taux de change a constitué l'une des principales mesures préconisées par le FMI dans le cadre du PAS. La recherche des équilibres extérieurs a obligé les pouvoirs publics à dévaluer le dinar de 7 % et de 40 % respectivement aux mois de mars et avril 1994<sup>126</sup>.

### 3.1.3. Les réformes structurelles

Comme le souligne H. BENISSAD<sup>127</sup>, «*Ces réformes structurelles dites de «la seconde génération», visent l'harmonisation du cadre légal et institutionnel avec les exigences d'une économie capitaliste*». Parmi ces réformes on cite :

- La privatisation des entreprises publiques économiques en les transférant en faveur des opérateurs privés nationaux et/ou étrangers, à des travailleurs et même de la population (sous forme d'un actionnariat populaire), conformément à l'ordonnance 95-22 (modifiée en 1997) ;
- La libéralisation du commerce extérieur, par une plus grande convertibilité du dinar et l'ouverture sur tous les produits étrangers sans discrimination, à travers l'abaissement sensible des droits de douane. Ainsi, l'incitation à la diversification des exportations, suite à la création des différents organismes de promotion des exportations (Compagnie publique d'assurance à l'exportation, Fonds d'appui à la promotion des nouvelles exportations, Office de promotion des exportations) ;
- L'encouragement des investissements directs étrangers (IDE), à travers diverses mesures incitatives (dévaluation du dinar, abaissement des droits de douane, exonérations fiscales et création des zones franches) ;
- L'introduction de la bourse des valeurs mobilières, dans l'objectif de créer un marché financier, de faciliter les opérations de privatisation et de lancer une nouvelle forme de placement de l'épargne et du financement de l'économie.

### 3.1.4. Evaluation des résultats du programme d'ajustement structurel (PAS)

Nous allons ci-dessous évaluer successivement l'impact du PAS sur les indicateurs macro-économiques, sur l'économie réelle et sur le niveau de vie des populations.

#### 3.1.4.1. Evolution des indicateurs macro-économiques et financiers

Sous les conditionnalités imposées par FMI, l'Algérie a réussi à rétablir les équilibres macro-économiques et financiers, internes et externes, notamment en matière de l'équilibre budgétaire, de reconstitution notable des réserves de change, de l'amélioration de la balance des paiements devenue excédentaire, de libérer les prix et de ramener l'inflation à des niveaux acceptables (de 30% en 1995 à 4,8 en 1998).

Cependant, comme le souligne Abdelkader SID AHMED, «*ces équilibres ont été obtenus grâce à une série de dévaluations successives (plus de 13 fois), à une plus grande*

---

<sup>126</sup> CNES, Op. Cit.

<sup>127</sup> Hocine BENISSAD, «Op. Cit. P.193.

*austérité budgétaire, mais surtout grâce aux bons résultats pétroliers*<sup>128</sup> (l'augmentation à la fois des prix du pétrole et des volumes exportés). La rente pétrolière continue à occuper une place dominante dans les équilibres financiers de l'Algérie, ce qui rend ceux-ci toujours précaires et fragiles, car déterminés par des variables exogènes.

### 3.1.4.2. Evolution de l'économie réelle

Contrairement à l'évolution favorable de la sphère monétaire et financière, l'application du PAS s'est traduite par une récession économique, qui a affecté négativement les couches sociales défavorisées.

Après des années d'évolutions régressives, la croissance enregistrée depuis 1995 demeure très faible (voir tableau 5.1), dans la mesure où elle ne permet pas de soutenir ni les équilibres financiers, ni la création des emplois productifs. Cette faiblesse de la croissance est selon H. BENISSAD *«le résultat de la compression de l'investissement d'Etat et des entreprises publiques, du désinvestissement industriel privé dû à l'incertitude politique et à l'extension de la corruption»*<sup>129</sup>

**Tableau 5.1: Evolution de la croissance économique par secteur en%, 1994-2000**

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Croissance du PIB	-0,9	3,8	3,8	1,1	5,1	3,2	2,4
<i>dont :</i>							
-Hydrocarbures	-	-15	6,3	6,0	4,0	7,8	5,5
-Agriculture	-9	-1,4	21,3	-13,5	11,4	2,7	6,6
-Industrie	-4,4	-	-8,3	-3,8	4,6	3,1	4,6
-BTP	-	-	4,5	2,5	2,5	2,0	4,8
-Services	-	-	2,4	2,4	5,8	3,2	4,1

Source : Ministère des finances <http://www.multimania.com/mfdgep/>.

L'analyse de la structure du PIB montre que la croissance obtenue depuis 1995 est essentiellement tirée par les hydrocarbures<sup>130</sup> et de l'agriculture, qui ont bénéficié à cette époque respectivement de l'évolution favorable des cours mondiaux et des conditions climatiques<sup>131</sup>. Par contre, le secteur industriel ne cesse pas de régresser durant les années 90, suite à la fermeture de nombreuses entreprises publiques et au désengagement de l'Etat en tant que premier investisseur dans l'industrie. Enfin, *«une tertiarisation de l'économie est née de la libéralisation, de l'élargissement du marché informel et du capital*

<sup>128</sup> Abdelkader SID AHMED, « Le développement asiatique : Quels enseignements pour les économies arabes ? Eléments de stratégie de développement : Le cas de l'Algérie. Publisud, 2004.

<sup>129</sup> Hocine BENISSAD, Op, cit, P.201.

<sup>130</sup> Depuis les années 90, le poids de secteur des hydrocarbures dans le PIB ne cesse pas d'augmenter au détriment du reste des activités productives. En 2005, la part des hydrocarbures dans le PIB a été de 45 % contre, 30% en 1994 et 20% en 1990 (Y. BENABDALLAH, Op ; Cit. P.03).

<sup>131</sup> Zoheir ADLI, « Réformes économiques et performances des entreprises agroalimentaires : cas de l'ERAD d'Alger » Thèse de doctorat en sciences agronomiques, INA d'Alger, 2004, P.89.

commercial spéculatif au détriment du capital productif»<sup>132</sup>, permettant ainsi la naissance de l'économie de Bazar.

### **3.1.4.3. L'évolution du niveau de vie des populations**

Contrairement à l'amélioration des équilibres macro-économiques, la compression de la demande<sup>133</sup>, conjuguée à l'absence d'une croissance significative et de la hausse des prix à la consommation, ont entraîné une dégradation massive du niveau de vie des populations. Les statistiques suivantes montrent que la situation sociale qui prévaut l'application du PAS s'est caractérisée par une forte baisse du PNB par habitant de 45% (2.880 dollars en 1986 à 1.550 dollars en 1998)<sup>134</sup>, suite à l'évolution négative de la consommation privée et à l'absence de la croissance économique (une croissance moyenne de 0,9 % entre 1988 et 1998)<sup>135</sup> ; un taux de chômage très élevé (32% en 1994 à 39% en 1998)<sup>136</sup> ; une protection sociale en crise et un développement de la précarité sociale, suite au licenciement de 500.000 salariés<sup>137</sup> ; la disparition de la classe moyenne, avec l'extension de la pauvreté extrême et relative respectivement de 3,6 à 8,1% et de 12,6 à 22,6 % entre 1988 et 1995<sup>138</sup> ; et enfin, la montée des inégalités, aggravées par l'extension de la corruption et du gain illicite. *En 1995, 20% d'algériens les plus riches détiennent un revenu global supérieur de 36 fois à celui des 20% les plus pauvres*<sup>139</sup>.

En définitive, à partir des résultats précédents, on remarque qu'au moment de l'achèvement du PAS, l'Algérie a assisté au paradoxe suivant : une stabilisation macro-économique et financière assurée ; mais une croissance économique très faible et fragile, et une situation sociale très dégradée. Ainsi, comme il a été souligné précédemment, l'examen des effets du PAS sur les équilibres macro-économiques et financiers a montré que ces derniers ont été acquis à la faveur de l'évolution plus ou moins favorable des prix pétroliers, notamment depuis 1996. Il en résulte alors comme l'a souligné Ahmed BOUYACOUB<sup>140</sup> : « *le programme d'ajustement structurel, aussi nécessaire soit-il, ne peut pas remplacer un programme de développement* ».

## **3.2. Désengagement de l'Etat de la gestion de l'économie : des fonds de participation aux sociétés de gestion de participation**

Dans le domaine de la gestion de l'entreprise publique, la réorganisation, la restructuration et la privatisation de l'actif public sont alors au centre du processus des

---

<sup>132</sup> Mustapha MEKIDECHE, « L'Algérie entre l'économie de rente et l'économie émergente : éléments pour une alternative économique et sociale », Ed.Dahlab, Alger., 2000, P.194.

<sup>133</sup> À travers la suppression du soutien de l'Etat aux produits de première nécessité, le blocage des salaires, la baisse des dépenses de fonctionnement et d'équipement.

<sup>134</sup> CNES, « Projet de rapport national sur le développement humain », 2000, P.34. <http://www.cnes.dz>.

<sup>135</sup> Idem, P.33.

<sup>136</sup> Hocine BENISSAD, «Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché», ENAG, 2004, P.206

<sup>137</sup>Hocine BENISSAD, Op, Cit, P.205.

<sup>138</sup>Zohair ADLI, Op, cit, P.95.

<sup>139</sup>Arab human development report, Mars 2002, in Hocine BENISSAD, Op, cit, P.206.

<sup>140</sup> Ahmed BOUYACOUB, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel » 1997.

réformes engagées à partir de 1988. De nombreuses actions de désengagement de l'Etat ont été alors engagées à partir de 1988, nous pouvons les présenter comme suit :

- le passage à l'autonomie de gestion des entreprises publiques et la mise en place des organismes de gestion des capitaux marchands de l'Etat ;
- la création des holdings publics ;
- la promulgation de la loi relative à la privatisation des entreprises publiques ;
- la promulgation d'une loi favorisant le développement et la promotion de l'investissement privé ;

### **3.2.1. Les fonds de participation**

Le passage à l'autonomie des entreprises en 1989 a donné lieu à la création des SPA dotées d'un capital et regroupées, par branche d'activité, autour de huit fonds de participation. Ces fonds exercent, par délégation, le droit de propriété du capital des entreprises appartenant à l'État. Créés à l'initiative du gouvernement qui désigne les membres de leur conseil d'administration, les fonds de participation exercent au nom de l'État un rôle de surveillance stratégique sur les entreprises. En tant qu'agent fiduciaire chargé de gérer un portefeuille de valeurs mobilières pour le compte de l'État, les fonds de participation étaient chargés:

- De l'exercice du droit de propriété sur les entreprises économiques publiques pour le compte de l'État ;
- De procéder, pour le compte de l'État, à des investissements économiques, notamment par la participation au capital des entreprises à l'effet des gains financiers<sup>141</sup> ;
- D'étudier et de mettre en oeuvre toute mesure propre à favoriser l'expansion économique et financière des EPE dont ils détenaient les actions<sup>142</sup>.
- D'assurer la préservation et la valorisation des capitaux marchands de l'État.

- **Les tendances d'évolution**

L'analyse de l'évolution de l'indice de la production industrielle (Cf. Tableau N° 10) fait ressortir une nette progression de la production industrielle. En effet, celui-ci est passé de 131,4 en 1977 à 300 en 1987 avec un rythme d'accroissement annuel moyen de 8,14 % comme le fait ressortir le tableau suivant :

---

<sup>141</sup> Article 02 de la loi 88-03 relative aux fonds de participation.

<sup>142</sup> Article 10 de la loi 88-03 relative aux fonds de participation.

**Tableau 3.8 : Evolution de l'indice de la production industrielle 1969 – 1987 (Base 100 = 1974)**

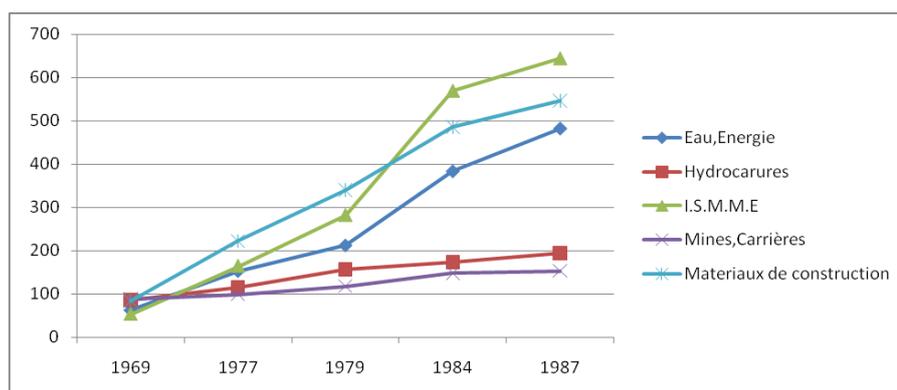
Période	1969	1973	1977	1979	1984	1987
Indice	73,5	104,4	131,4	176,6	271,3	300,8
Accroissement annuel moyen(%)	-	9,16	5,1	15,93	8,96	3,5

Source : ONS, séries statistiques, rétrospective 1962 – 1987.

Toutefois, les données de ce tableau montrent que cette évolution était discontinue long de la période allant de 1969 à 1987. En effet, après une croissance rapide et continue de la production industrielle jusqu'à 1977, avec un accroissement annuel moyen de l'ordre de 8,65 %, le rythme de la croissance de la production industrielle s'est vu accéléré par la suite jusqu'à 1984. Cet accroissement s'explique par l'entrée en service de la plupart des unités de production réalisées durant les deux plans quadriennaux : l'indice production est passé de 131,4 en 1977 à 271,3 en 1984, soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 10,94 %. Enfin, un fléchissement très net de la production industrielle était enregistré à partir de 1984 jusqu'à 1987, avec un taux annuel moyen 1,64 %.

Néanmoins, l'analyse en détaille de l'indice de production industrielle, montre que celui-ci a évolué de manière différenciée d'une branche à une autre.

La période 1967 – 1987 est marquée par une croissance inégale des branches, c'est ainsi que durant la période 1969 – 1977, ce sont les industries de base qui ont connu le rythme de croissance le plus élevé. Cette tendance s'est inversée à partir du début des années 80 en faveur des industries manufacturières (Cf. Figure 3.1).

**Figure 3.1 : Evolution de l'indice de la production industrielle des industries de base (Année de base 1974)**

**Source :** ONS, séries statistiques, rétrospective 1962 – 1987.

Les hydrocarbures présentent un poids très important dans la production industrielle, leur indice de production est passé de 85,8 en 1969 à 173,80 en 1984 et à 194,8 en 1987, soit un accroissement annuel moyen de l'ordre de 4,94 %. Toutefois, cette évolution n'était pas uniforme dans le temps, elle était très influencée par les chocs et les contres chocs mondiaux (les deux chocs pétroliers de 1971 et 1973 et la crise de 1986) vue leur caractère

d'extraversion. Ces perturbations n'ont pas manqué de se répercuter sur les autres branches industrielles, en raison du rôle que jouaient les hydrocarbures dans l'accumulation et le financement de l'industrialisation.

Sur un autre plan, les effets pervers de la restructuration organique des entreprises publiques étaient fortement ressentis: la séparation des fonctions de production et de distribution rendait les entreprises de production entièrement dépendantes des entreprises de commercialisation pour ce qui est de l'écoulement de leurs productions. Les premières subirent de plein fouet les conséquences de la pratique des prix administrés largement sous-évalués malgré la surévaluation du dinar qui leur permettait d'importer inputs et équipements à moindres frais, tandis que les secondes virent se constituer des stocks d'inventés à cause de la rupture du lien avec le marché résultant de cette nouvelle organisation de l'économie.

La production matérielle (en unités physiques) des principaux biens de l'industrie a connu une évolution irrégulière, la tendance générale étant à la stagnation, signe de ce que le système productif algérien avait atteint ses limites dans sa configuration, avec une tendance nette à la chute de la productivité apparente du travail.

Au cours de cette période, les entreprises publiques se sont distinguées par la faiblesse de la productivité du capital et du travail<sup>143</sup> et ce, dans l'ensemble des branches d'activité économique. La faiblesse de la productivité a été aggravée par la sous utilisation quasi généralisée des capacités de production (taux estimé en moyenne à 57 % en 1989 et 1990<sup>144</sup>) et des sureffectifs importants qui ont sérieusement affecté la productivité du travail déjà faible. En second lieu, l'industrie nationale a été un outil contraint, ce qui signifie qu'aucune augmentation du niveau de la production n'est possible sans accroissement du niveau des importations.

Cette situation a été à l'origine d'une fragilisation croissante des équilibres financiers des entreprises publiques économiques, aussi, la dévaluation de la monnaie nationale, à partir de 1990, a contribué à la dépréciation des résultats financiers des entreprises. C'est dans ce contexte de surévaluation des dettes, de frais financiers élevés et d'augmentations répétitives de salaires que les entreprises publiques ont été astreintes aux financements bancaires pour qu'elles puissent avoir accès aux devises nécessaires aux importations des intrants.

### 3.2.2. La politiques de restructuration des entreprises publiques (1992-2001)

Au regard des résultats controversés des réformes engagés durant la période 1988-1994, où *les mesures prises convergent vers la destruction financière des entreprises et vers le blocage de leurs fonctionnement, ayant pour conséquence la dépréciation persistante de leurs performances*<sup>145</sup>, le gouvernement s'est engagé alors dans l'approfondissement des réformes, notamment le mode de gestion indirect des capitaux

<sup>143</sup> A. BOUZIDI, Op. Cit. 217 P.

<sup>144</sup> A. BOUZIDI, Op. Cit.

<sup>145</sup> Mustapha MKIDECHE, L'Algérie entre économie de rente et économie émergente, P. 40.

publics. A ce titre, deux lois fondamentales ont été promulguées au cours de l'année 1995<sup>146</sup>, instituant le désengagement de l'Etat de la sphère économique, notamment:

- L'ordonnance 95-22 du 26 août 1995 relative à la privatisation des entreprises publiques (Amendée partiellement en 1997 et révisée en 2001) ;
- L'ordonnance 95-25 du 25 septembre relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat (révisée en 2001).

A cet effet, un nouveau dispositif de gestion des capitaux marchands de l'État, centré sur les holdings est mis en place pour permettre, *d'une part, l'accentuation de l'autonomie des entreprises par la reconnaissance du droit à l'entreprise de disposer pleinement de son autonomie et d'autre part, la clarification de la relation entre l'entreprise et l'Etat (substitution des fonds de participation par les holding)*<sup>147</sup>. La politique de restructuration des entreprises publiques s'appuyait sur la nécessité de procéder à la filialisation des entreprises et à leur assainissement financier, de manière à faciliter leur privatisation et de permettre à la fois, l'institution des conditions de concurrence, la préservation des intérêts nationaux dans les secteurs jugés stratégiques et l'optimisation des prix de vente des actifs concernés lorsque l'Etat assigne des objectifs budgétaires à la privatisation<sup>148</sup>.

### **3.2.2.1. L'avènement des holdings, filialisation et assainissement financier des entreprises publiques économiques (1995-1998)**

L'approfondissement des réformes relatives à l'autonomie des entreprises est concrétisé par la création des holdings et la mise en œuvre du dispositif banques entreprises. Ils devaient permettre aux entreprises publiques le passage de la privatisation des formes de gestion à la privatisation proprement dite.

#### **3.2.2.1.1. La création des holdings et filialisation des entreprises publiques**

L'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, traduit le désengagement de l'Etat de la gestion directe de l'économie. Elle vise d'une part, à l'accentuation de l'entreprise publique par la reconnaissance du droit à l'entreprise de disposer pleinement de son patrimoine et la mise en place d'un nouveau schéma organisationnel plus cohérent tout en définissant les relations entre l'entreprise et l'Etat, d'autre part.

La nouvelle organisation du secteur public se présente sous la forme d'un système hiérarchisé intégrant trois paliers: le conseil national des participations de l'État, les holdings et les entreprises économiques (Voir figure 3.2).

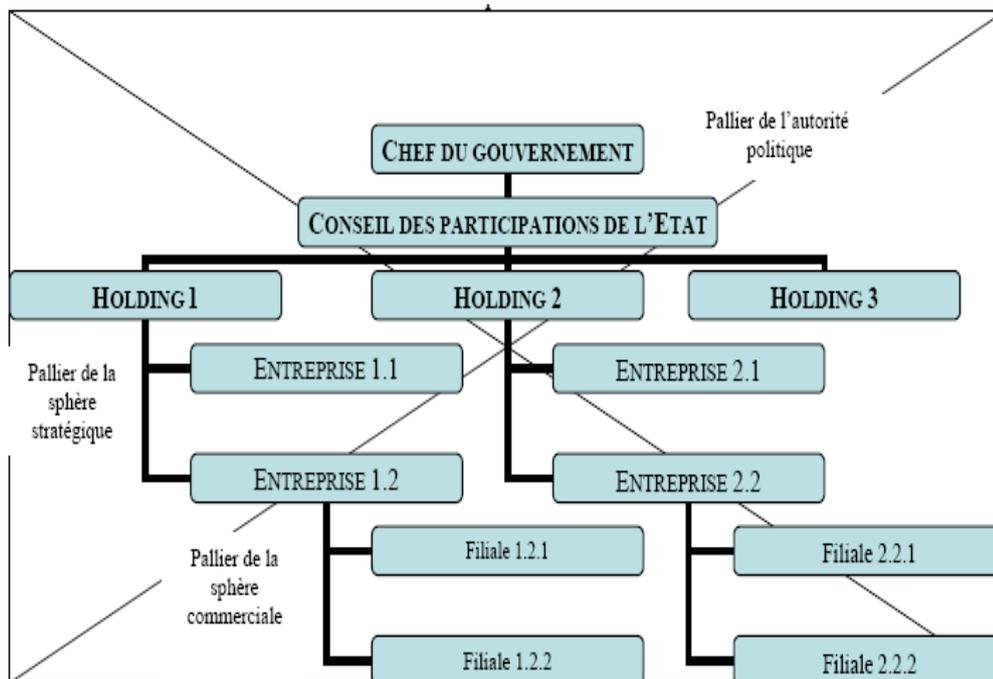
---

<sup>146</sup> Naces-Eddine SADI, Op. Cit P 56.

<sup>147</sup> Naces-Eddine SADI, Op. Cit P 56.

<sup>148</sup> Nacer-Eddine SADI, Op. Cit. P 59.

**Figure 3.2 : Organisation du secteur public économique selon l'ordonnance 95-25 du 25 septembre 1995.**



Source : Zoheir ADLI, Op. Cit.

### **Le conseil national des participations de l'État (C.N.P.E.)**

Le CNPE représente le palier institutionnel où s'exercent les prérogatives de l'autorité de l'État en tant que puissance publique et actionnaire unique des holdings. Le CNPE est placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui en assure la présidence. Il est composé des ministères chargés des secteurs économiques et financiers, il est chargé de<sup>149</sup>:

- Définir, en concertation avec les organes des Holdings les objectifs de la politique de gestion de participation de l'État et fixe, le cas échéant, les conditions de placement des capitaux de l'État, d'acquisition et de cessions des actions et autres valeurs mobilières ;
- D'arrêter les stratégies en matière économique et financière et de définir dans des programmes d'ensemble ou de filières, les objectifs à atteindre par les holdings.

### **Les holdings publics**

Les holdings constituent le palier de la décision stratégique. Ils sont organisés sous la forme de sociétés par action dont le capital social est détenu intégralement et/ou conjointement par l'État. Ils sont gérés par un directoire et contrôlés par un conseil de surveillance. L'assemblée des holdings est chargée de désigner les membres du directoire

<sup>149</sup>Nacer-Eddine SADI, Op. Cit. P 58.

selon les dispositions de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'État<sup>150</sup>.

Au plan fonctionnel, les holdings ont été constitués sur la base de filières industrielles où l'Algérie était supposée avoir des avantages comparatifs. A cet effet, le texte de 1995 a institué 5 holdings régionaux et 11 holdings nationaux dont 5 considérés comme des entités stratégiques et continuaient à bénéficier des aides de l'État (la sidérurgie, la mécanique, la pétrochimie, les mines et l'électronique, etc). Ces holdings ont été contraints d'intégrer dans leurs portefeuilles un nombre considérable d'entreprises, c'est ainsi qu'au terme de l'année 1997, 1 321 entreprises publiques locales ont été rattachées aux 5 holdings régionaux et 411 entreprises publiques économiques aux 11 holdings nationaux<sup>151</sup>.

Au plan des missions qui leur sont assignées, les holdings publics ont été chargés de la gestion des capitaux marchands de l'État. La priorité première qui apparaissait dans le mandat des holdings concernait l'assainissement de leurs portefeuilles respectifs, l'élaboration et l'application, en concertation avec les entreprises publiques qui relevaient de leurs portefeuilles des PRI pour chacune d'entre elles et enfin l'amorce d'un programme de privatisation aussi bien total que partielle<sup>152</sup>.

### **Les entreprises publiques et leurs filiales**

Les entreprises publiques représentent le pallier de la sphère commerciale. Les EPE et leurs filiales sont organisées et contrôlées selon les dispositions du code du commerce. Leur capital social constitue le gage permanent et irréductible des créances. Il est cessible et aliénable conformément aux règles du droit commercial.

#### **3.2.2.1.2. Le dispositif banques-entreprises**

Compte tenu de la persistance et de l'aggravation de la déstructuration financière des entreprises publiques, l'État a mis en place à partir de 1997, un nouveau dispositif de soutien aux entreprises publiques qui se démarque des politiques de financement de sauvetage menées antérieurement. Le «dispositif banques-entreprises» est engagé sous le contrôle des holdings avec une implication forte de l'État, à travers le CNPE et des banques dans le processus de redressement.

L'objectif recherché à travers ce dispositif est le soutien aux entreprises qui présentent des perspectives réelles de redressement en impliquant de manière active le système bancaire, le contenu de ce dispositif s'articule autour de<sup>153</sup> :

- La mise en œuvre du processus de filialisation des EPE par les holdings en vue d'identifier et de sauvegarder les entreprises viables ;
- Le rééchelonnement des dettes avec une période de grâce de deux ans pour les remboursements ;

---

<sup>150</sup> Nacer-Eddine SADI, Op. Cit. P 58.

<sup>151</sup> Nacer-Eddine SADI, Op. Cit. P 58

<sup>152</sup> A. BOUZIDI, 1999 - Op. Cit. P 84.

<sup>153</sup> Mustapha MEKIDECHE, Op. Cit. P 45.

- La réduction et la rationalisation des charges des entreprises notamment celles inhérentes au frais du personnel par la compression des effectifs et le redimensionnement de l'outil de production ;
- La dissolution et la fermeture des entreprises ou unités non viables ;
- La contractualisation des relations banques-entreprises ;

Au total, ce dispositif a ciblé 206 entreprises sur la base de 399 qui ont été examinées, le volume financier consacré à cette opération est estimé à près de 160 milliards de DA dont 100 milliards au titre du soutien bancaire et 60 milliards comme apport du trésor<sup>154</sup>.

### 3.2.2.1.3. La privatisation

Du point de vue des institutions financières internationales, l'inefficacité des systèmes productifs dans les pays en développement en mal d'ajustement serait due à l'implication trop grande de l'Etat dans le domaine économique. Favoriser l'extension du secteur privé et privatiser les entreprises publiques existantes rendrait ces systèmes plus performants et placerait ces économies sur le sentier de la croissance. C'est ainsi que les pouvoirs publics ont procédé.

Les premiers textes juridiques devant encadrer le processus de privatisation en Algérie remontent à 1990 avec la promulgation de la loi 90-10, relative à la monnaie et le crédit. Cette loi ouvre la voie à l'installation de concessionnaires et de banques privées en Algérie comme elle abolit les obstacles aux transferts de capitaux.

Dans le cadre de ce processus, d'autres décrets ont également vu le jour en 1993, en l'occurrence :

- Le décret (93-08), modifiant le code de commerce de 1975, qui institue plusieurs formes juridiques de création de sociétés (SPA, EURL, SARL...) et introduit de nouvelles règles de commercialité et de nouveaux instruments financiers mieux adaptées à l'économie de marché ;
- L'avènement d'un décret législatif (93-10) relatif à la création d'une bourse des valeurs mobilières ;
- Dispositions de la loi des finances complémentaire de 1994, des articles 24 et 25, accorde aux entreprises publiques le droit de disposer de leurs actifs et de leur capital social par leur ouverture à l'actionnariat privé ;

### 3.2.2.1.4. La nouvelle organisation des capitaux marchands de l'Etat (1999-2001)

Depuis 1999, le secteur économique public est de nouveau l'objet d'une troisième restructuration orientée vers la concentration des actifs et la centralisation du pouvoir de décision économique au niveau de l'Etat.

C'est ainsi que d'anciens holdings sont accusés de s'être constitués en entrave majeure à la réforme libérale de l'économie publique. C'est ainsi que les discours

---

<sup>154</sup> Mustapha MEKIDECHE, Op. Cit. P 45.

développés par les divers centres de décisions au sein de l'État s'accordent, depuis cette date, sur la nécessité d'organiser leur dissolution. Celle-ci n'interviendra, toutefois, que trois années plus tard, avec la promulgation de la nouvelle ordonnance relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques.

La nouvelle approche de l'État en matière de restructuration industrielle voit la création d'un conseil des participations de l'État (CPE) en remplacement du CNPE. Le CPE jouit de prérogatives plus importantes puisqu'il récupère les attributions des holdings et du CNP en matière de privatisation. Le CPE est chargé, en outre, d'installer les assemblées générales à travers lesquelles il gère les capitaux marchands de l'État.

Les holdings publics sont dissous et remplacés par 28 mini holdings, les sociétés de gestion des participations (SGP), ayant des statuts plus opaques et des prérogatives non clairement définies. Au demeurant, ces SGP cumulent deux handicaps majeurs, à savoir: une autonomie de décision limitée et des droits de propriété « flous ». Elles apparaissent ainsi comme un échelon intermédiaire sans prérogatives réelles.

### **3.3. Les conséquences des réformes économiques (1987-2000) : des résultats catastrophiques en termes de performance du système productif**

Toutes les mesures contenues dans les plans de stabilisation et d'ajustement (réduction des dépenses publiques, la libéralisation des taux d'intérêt, des prix et du taux de change, la libéralisation du commerce extérieur et la privatisation) sont susceptibles d'avoir des effets structurants sur l'offre.

#### **3.3.1. Des résultats catastrophiques en termes de performance du système productif**

Contrairement l'évolution favorable de la sphère monétaire et financière, l'application du PAS s'est traduite par une récession économique, avec une dégradation continue de la production industrielle.

Cette dégradation apparaît clairement à l'examen de l'évolution de *l'indice de la production industrielle* et du *taux d'utilisation des capacités de production* installées telle que relatée par les tableaux suivants.

**Tableau 3.9 : Evolution de l'indice de la production industrielle par branche d'activité**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Indice général</b>	102,0	99,0	95,2	94,7	88,5	87,6	81,1	78,2	83,8	83,8	84,6
<b>Indice hors hydrocarbures</b>	101,2	96,9	92,0	91,2	84,4	82,9	73,6	68,9	75,6	75,1	74,7
<b>Indice des industries manufacturières</b>	100,9	95,7	89,7	88,2	80,3	78,9	68,3	63,1	69,0	67,7	66,7
<b>Energie</b>	105,8	114,7	120,8	129,8	133,1	132,4	138,3	143,7	156,2	167,3	171,3
<b>Hydrocarbures</b>	105,4	107,6	108,9	109,6	106,1	107,6	113,2	118,2	119,2	121,5	128,8
<b>Mines et Cannières</b>	101,7	92,4	94,8	84,5	82,4	81,1	77,6	67,2	70,8	68,7	73,0
<b>ISMME</b>	99,6	93,6	85,5	82,0	68,2	74,5	58,4	46,8	53,1	55,4	56,7
<b>Mat. Construction, Céramique, Verre</b>	98,6	98,5	102,8	97,0	86,2	89,7	93,8	89,2	93,4	90,5	96,6
<b>Chimie, Caoutchouc, Plastique</b>	97,2	94,6	77,3	80,3	94,3	86,2	75,0	79,9	93,2	91,7	96,6
<b>Agro-alimentaire, Tabacs, Allumettes</b>	101,5	100,3	95,1	100,5	96,4	89,0	85,0	83,1	95,4	93,9	85,5
<b>Textiles, Bonneterie, Confection</b>	105,1	102,7	102,4	95,7	82,5	73,1	53,3	48,6	48,1	39,6	33,5
<b>Cuirs et Chaussures</b>	107,1	82,9	61,8	52,4	53,5	42,6	29,3	23,7	22,4	15,9	16,0
<b>Bois, Liège, Papier, Imprimerie</b>	107,4	82,4	70,1	77,5	67,1	60,1	48,5	47,3	45,2	38,9	35,3
<b>Industries Diverses</b>	67,8	36,3	64,7	5,5	61,1	46,6	25,6	21,0	20,6	19,1	26,5

Source : ONS, série statistiques économiques n°100, décembre 2001.

Ce tableau montre clairement la chute de l'activité dans toutes les branches d'industrie autres que l'énergie et les hydrocarbures depuis la mise en place des réformes économiques en 1987.

*Le secteur manufacturier global est passé de quelque 15% du PIB dans le milieu des années 80 à 5,5% seulement en 2006. Ce net recul s'est opéré au profit des hydrocarbures et des services<sup>155</sup>. La faible croissance du secteur relativement au taux de croissance de toute l'économie continue à alimenter la désindustrialisation.*

Durant la période 1987-1999, la croissance moyenne de l'industrie manufacturière publique a été de -2,7%. Exception faite de 1998, l'industrie manufacturière du secteur public a connu une croissance négative depuis 1989. L'indice de sa production en 2006 est

<sup>155</sup> Youcef BENABDELLAH, rente et industrialisation, P.90.

de 65 seulement par rapport à cette date. La désindustrialisation absolue du secteur public n'a épargné aucune branche comme le montre le tableau ci-dessus:

- les cuirs et chaussures et les textiles et confection ont perdu 90% et 77 % de leur production ;

- les mines et carrières, matériaux de construire et les bois/ liège et papier ont perdu entre 43 et 47 % de leur part entre les deux périodes ;

- les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques (ISMME), qui constituaient le cœur de l'industrie publique, ont vu leur indice de production diminuer à 60% entre 1989 et 2006. Entre les périodes 1990-1999 et 2000-2006, la structure de l'industrie hors hydrocarbures (publique et privée) a davantage balancé de l'industrie lourde vers l'industrie légère. En effet, l'industrie lourde qu'on peut ramener aux groupes des ISMME a vu sa part passer de 22% dans la valeur ajoutée totale de l'industrie hors hydrocarbures à 13% entre 1990-99 et 2000-2005.

La nouvelle structure industrielle avec une composante industrie légère très marquée recoupe tout à fait l'émergence du secteur privé dans l'industrie en même temps qu'elle exprime l'abandon de la stratégie des industries industrialisantes.

Ces contre-performances ont pour origine plusieurs phénomènes qui ont pris en tenaille l'industrie du secteur public :

- la fermeture de nombreuses entreprises publiques et au désengagement de l'Etat en tant que premier investisseur dans l'industrie, compte tenue de la rareté des moyens ayant résulté de la baisse du prix du baril dans le milieu des années 80 ;

- l'exposition brutale de l'industrie à la concurrence des importations. Il s'agit d'un élément important eu égard à l'expérience historique des pays développés eux-mêmes et à celle des pays émergents où l'apprentissage de la concurrence intérieure a précédé l'ouverture à la concurrence étrangère. *En Algérie, cette considération a été malheureusement absente de la stratégie d'ouverture alors que tout le monde sait que les monopoles publics aux frontières et à l'intérieur ont empêché l'apparition de toute culture de la concurrence*<sup>156</sup>.

### **3.3.2. Une désindustrialisation sans industrialisation privée**

Face à l'insuffisance de la croissance et la rigidité de sa structure, le secteur privé n'arrive pas également à créer une alternative pour une croissance durable moins dépendante des hydrocarbures, à créer des emplois suffisants et à contrebalancer la désindustrialisation du secteur public depuis la fin des années 80. Selon les données de l'ONS, la part du secteur privé dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures est passée de 61,2% en 1989 à 88% en 2004.

---

<sup>156</sup> OCDE, 2007.

### 3.3.3. Le bilan mitigé de la privatisation par le haut

La plupart des auteurs n'hésitent pas à caractériser *le bilan de la privatisation en Algérie de résultats mitigés. Ce constat est justifié à la fois par la lenteur du rythme et la faiblesse du nombre d'opérations de privatisation réalisées comparativement aux objectifs retenus dans les programmes*<sup>157</sup>.

A partir de 2003, en l'absence de statistiques, il est difficile d'établir un bilan exhaustif des privatisations. Les seules informations disponibles sont celles obtenues par voie de presse. En 2005, le nombre d'entreprises privatisées est de 290, et le CPE a validé l'ouverture du capital de 63 entreprises<sup>158</sup>.

Ces faibles résultats dénotent que, quelque soit la modalité utilisée, les opérations de privatisation demeurent difficiles à réaliser en Algérie. L'absence d'un marché financier suffisamment développé se caractérise par le nombre très réduit de titres, le manque de moyens et d'attractivité), a mené à des dysfonctionnements dans le déroulement de l'opération de privatisation par cette modalité. L'Etat a dû intervenir à plusieurs reprises afin de recapitaliser cet organisme en proie à des difficultés financières. En outre, la faible performance financière des entreprises publiques (marquées par des déficits récurrents) fait que ces dernières n'arrivent pas à se coter en bourse ou s'y maintiennent difficilement et finissant par se retirer (le cas de l'entreprise ERIAD illustre cette situation).

Ces résultats mitigés que le processus de mise en œuvre de la privatisation en Algérie, s'est heurtée à de nombreuses difficultés telles que l'évaluation des actifs, les droits de propriété, le manque de transparence et l'absence d'un marché financier. De nombreux auteurs n'hésitent pas à qualifier cette opération d'échec dans ce pays. Cet échec est lié également, à plusieurs contraintes d'ordre institutionnel, politique et environnemental.

Ainsi, les assainissements financiers récurrents menés par l'Etat pour maintenir en activité des entreprises considérées comme structurellement déficitaires, viennent grever les coûts relatifs à l'opération de privatisation. De plus, dans de nombreuses entreprises les travailleurs restent souvent des mois durant sans percevoir leurs salaires, ce qui provoque des arrêts de travail et des protestations et induit des perturbations dans le fonctionnement des entreprises. Cette situation accélère la déstructuration des entreprises qui finissent par connaître une cessation d'activité et s'exposent, ainsi, au risque de dissolution (les entreprises en proie à une telle déstructuration ne trouvant pas acquéreurs).

---

<sup>157</sup> Djamila KACEMI, « Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne »Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lyon 2 2008. , P.145.

<sup>158</sup> Djamila KACEMI, Op. Cit.

### 3.3.4. Les résultats de la privatisation par le bas

La création de nouvelles petites et moyennes entreprises privées est intervenue à la faveur de la promulgation des codes des investissements de 1993 et 2001, du nouveau code de commerce de 1993 et de la loi sur la monnaie et le crédit. Ainsi, la transition à l'économie de marché a permis à un nombre important de PME de voir le jour. Les données du tableau suivant illustrent cette tendance.

**Tableau 3.10 : Evolution de la création des entreprises privées.**

PME	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Privée	179 893	184 552	207 949	225 449	225 842	269 806	284 244
Publiques	778	778	778	778	874	739	711
Artisanat	245 340	261 853	288 577	312 959	342 778	376 767	112 017

Source : Ministère de la PME et de l'artisanat, 2008.

L'évolution en termes de créations d'entreprises, montre la prédominance du secteur privé et une tendance à la baisse pour le secteur public perceptible à partir du début des années 2000. Selon les données de l'ONS, la part du secteur privé dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures est passée de 61,2% en 1989 à 88% en 2004. Cependant, les nouvelles entreprises privées sont de petite taille (pour la plupart des entreprises familiales) dont le nombre d'employés est généralement inférieur à cent (518 entreprises seulement emploient plus de 100 employés selon la Banque Mondiale). Ces entreprises enregistrent, pour la majorité (89% des PME), des taux d'utilisation de leurs capacités de production inférieurs à 50% et seulement 18% affichent des taux d'utilisation supérieurs à 75%. De plus, elles se caractérisent, presque toutes, par l'obsolescence de leurs moyens de production (Banque Mondiale 2003)<sup>159</sup>.

De plus, seulement 32% des entreprises hors hydrocarbure et hors agriculture opèrent dans l'industrie manufacturière (agroalimentaire, textiles et cuirs essentiellement). Le reste se répartit entre le BTP et les services. Cette structure montre bien que l'investissement privé s'oriente vers les activités naturellement peu ouvertes à la concurrence étrangère (secteur des non-échangeables) et où les délais de récupération sont très courts. Il reste par ailleurs dans le giron familial afin de bénéficier de conditions pour opérer dans le secteur formel et le secteur informel ou dans les deux à la fois<sup>160</sup>.

Le secteur privé investit beaucoup plus des créneaux de production qui n'exigent pas des procédés de production élaborés qui nécessitent des équipements de production complexes et coûteux. Cet aspect est confirmé par le taux de consommation de fonds fixes

<sup>159</sup> Djamila KACEMI, P.147-149.

<sup>160</sup> Y. BENABDELLAH, « Rente et désindustrialisation », Confluences Méditerranée, N° 71, Automne 2009, P.191-192.

qui était, en 1989, de 3,6 % contre 17,4 % pour le secteur public. Ces parts sont passées en 2005 à 4,8 % et 21,6 % respectivement. Le privé a fait une percée remarquable :

– sa part est passée de 47 % en moyenne de 1990/99 à 71 % en 2005/05 dans l'agroalimentaire et à plus de 80 % en 2005 ;

– dans les textiles et la confection où il a généré 76 % de la valeur ajoutée en moyenne sur la période 2000/05 contre 39 % durant la période 1990/99 ;

– la même tendance est observable dans les cuirs et chaussures où la valeur ajoutée générée par le secteur privé a été de 77 % en moyenne durant la période 2000/05 contre 37 % seulement durant la période 1990/99.

Il faut remarquer que l'émergence du secteur privé dans les textiles, les cuirs et les chaussures n'est pas significative du point du développement de ces branches qui se sont effondrées globalement aussi bien dans le public que dans le privé.

### **Conclusion**

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de décrire les tentatives de l'Algérie de construire un système productif efficace depuis son indépendance jusqu'à nos jours.

En effet, Le modèle du développement autocentré (1967-1977) qui devait se traduire par l'intégration et l'autonomisation du développement économique national, par une industrialisation accélérée, n'a pas permis de construire un système productif efficace, permettant ainsi à l'Algérie la diversification des exportations hors hydrocarbures. Cela est dû principalement au non concordance entre les fondements théoriques de ce modèle avec les faits. Parmi les raisons des dysfonctionnements apparus durant cette période, on note : la mauvaise gestion du système et le manque de la rigueur dans la planification, la hausse des coûts de production dans les entreprises, la mauvaise articulation entre l'agriculture et l'industrie, en l'absence d'une vraie réforme agraire, etc.

Ces dysfonctionnements ont généré à la fin de la période une dépendance multiforme de l'économie algérienne vis-à-vis de l'extérieur, qui s'est manifestée en quatre dépendances: économique, financière, humaine, par recours important à l'assistance technique étrangère ; et enfin, à la forte dépendance vis-de la fluctuation des prix du pétrole.

Les réformes engagées durant la première moitié des années 80, notamment la restructuration organique et financière des entreprises publiques, constituaient la réponse du pouvoir d'État à cette situation même si, faut il le préciser, elles s'inscrivaient dans le prolongement de l'idéologie étatiste mise en œuvre depuis 1962.

Le processus de restructuration organique et financière des entreprises publiques, mis en œuvre au cours de la période 1980-1987 et poursuivit durant les années, n'a pas débouché sur une transformation radicale de leurs modes de gestion et sur une amélioration significative de leurs performances. Au contraire, il s'est soldé par une atomisation

prononcée des entreprises, une dégradation de leur situation patrimoniale et une aggravation de leur endettement qui a eu tendance à devenir récurrent.

## CHAPITRE IV

### LA NOUVELLE STRATEGIE INDUSTRIELLE : PRESENTATION ET OBJECTIFS.

#### **Introduction**

Après une phase d'industrialisation à grande échelle, l'Algérie est, depuis la deuxième moitié des années 80, rentrée dans une longue et profonde phase de désindustrialisation. En effet, la crise des paiements enclenchée après le second choc pétrolier la contraint à entamer une série de réformes économiques volontaires, qui par la suite ont été suivies d'autres réformes conditionnelles imposées par le FMI dans le cadre du programme d'ajustement structurel.

Le soutien et l'assistance financière institués par ce programme dans le cadre de la libéralisation économique, est conditionné par la limitation de l'intervention publique dans la sphère économique, et se limitait qu'au rétablissement des grands équilibres macroéconomiques. L'appareil productif national était dès lors laissé à la merci de la compétition internationale.

Le début des années 2000 est caractérisé par la flambée des prix du pétrole, ce qui a permis à l'Algérie de rétablir ses équilibres macroéconomiques et d'accumuler d'importantes réserves de changes, et qui par conséquent ; avait permis de procéder au remboursement anticipé de la dette extérieure et de lancer de grands chantiers d'investissement, notamment dans les infrastructures de base.

La vulnérabilité de l'économie nationale et sa dépendance grandissante envers les importations, ont contraint les pouvoirs publics à réhabiliter la dynamique industrielle en l'inscrivant dans le cadre d'une stratégie industrielle, qui se voulait être en rupture avec la stratégie des industries industrialisantes initiée à la veille de l'indépendance. En effet, cette nouvelle stratégie s'inscrit dans un cadre supranational et couvre deux principales dimensions (sectorielle et spatiale), elle devait permettre selon ses concepteurs, de répondre aux transformations du théâtre industriel mondial et mettre en adéquation le cadre industriel national avec l'environnement économique et industriel international, qui par conséquent permettrait de réhabiliter et de redéployer le parc industriel existant et de développer de nouvelles industries, de mettre en réseau les entreprises publiques et privées en vue d'asseoir les bases permettant de faire face à la concurrence de plus en plus féroce, et de libérer l'économie nationale de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, et ce en orientant les surplus de production vers les marchés extérieurs.

Dans ce chapitre ; nous allons présenter cette nouvelle stratégie, ainsi que les objectifs qui lui sont assignés. A cet effet, dans la première section, nous présenterons l'environnement économique international ainsi que les échéances régionales et internationales dans lesquels cette stratégie est sommée de s'insérer. Dans la deuxième section, nous nous ingénerons à vous présenter les objectifs qui lui sont assignés et enfin, dans la troisième et dernière section, nous présenterons le contenu de cette stratégie.

## **1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LES ECHEANCES INTERNES**

Cette nouvelle stratégie industrielle est appelée, à l'inverse de la conjoncture des 70, de s'insérer dans un environnement économique des plus hostile. Cet environnement est caractérisé par une mondialisation croissante des économies et la rudesse de la compétitivité internationale. Au niveau interne, l'Algérie a depuis 2005 signée un accord d'association avec l'union européenne et avait récemment intégrée la zone de libre échange arabe.

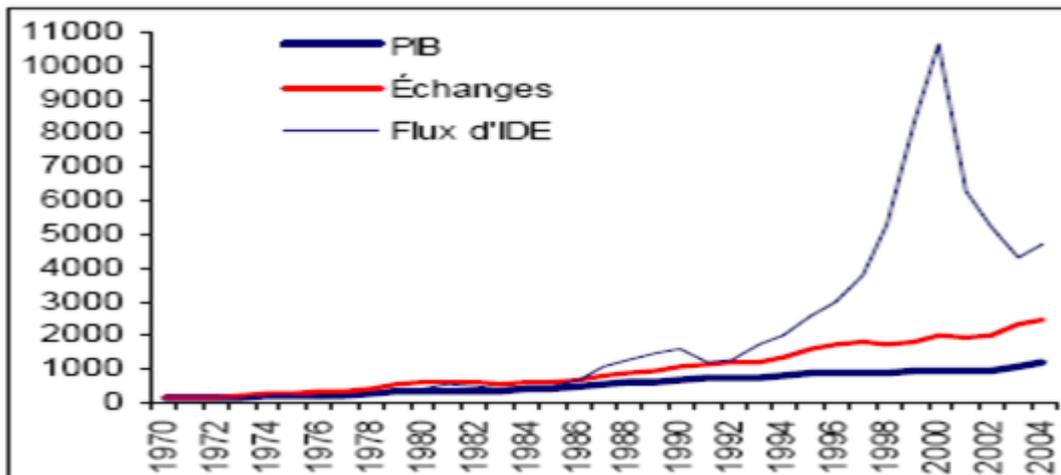
### **1.1. Un environnement économique de plus en plus mondialisé**

Au cours des trois dernières décennies, la mondialisation n'a cessé de prendre de l'ampleur. Caractérisée principalement par la libre circulation des capitaux, des biens et des services, ainsi que de la force de travail, la mondialisation a profondément affecté le paysage économique mondial. De ce fait, on assiste à une interdépendance croissante des économies, à la spécialisation et la fragmentation accrues dans la chaîne de valeur et une intensification des échanges internationaux.

#### **1.1.1. La libéralisation des mouvements de capitaux et expansion des investissements directs étrangers**

L'expansion des flux internationaux de capitaux soutenue par la libéralisation des flux de capitaux et l'augmentation du volume des transactions financières transfrontières, constitue l'un des faits saillants de la mondialisation. La déréglementation, le décloisonnement des activités financières et l'ouverture des marchés nationaux aux placements et investissements des pays étrangers, survenus au cours de la période 1980 – 1997, ont engendré une véritable révolution financière qui s'est manifestée par une croissance sans précédent des prêts bancaires internationaux.

Graphe 4.1 : Aperçu de la mondialisation (1970 = 100)



Source : FMI, Services économiques, 2005.

Par conséquent, cette libéralisation financière est accompagnée par l'internationalisation de la production grâce aux investissements directs étrangers (IDE), le commerce mondial continue d'enregistrer une croissance rapide, avec un rythme qui dépasse celui du produit intérieur brut (PIB) mondial (graphe 4.1). Cette explosion des flux d'IDE a été favorisée par la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires, les progrès technologiques, en réduisant les coûts de transport, des communications et des transactions financières, ces facteurs ont ouvert de nouvelles perspectives aux entreprises multinationales qui recherchent des sites de production moins coûteux.

Dès lors, l'IDE devient une alternative de financement du fait qu'il n'est pas générateur de dettes et qu'il constitue la composante la moins volatile des flux de capitaux externes, de plus, les IDE par leur apport en capital, en expertise et en technologie, représentent pour les PED ; un moyen aussi important qu'efficace d'amélioration de leurs performances industrielles, via l'apport que les sociétés transnationales (STN) peuvent engendrer en matière de progrès technologique, d'acquisition de capitaux, d'amélioration des compétences et des aptitudes de gestion ainsi qu'une source d'accès aux marchés<sup>161</sup>.

### 1.1.2. Le progrès technologique et la transformation de la structure du commerce international.

L'essor des technologies de l'information (TIC) et le progrès technologique ont permis une meilleure connaissance des méthodes de production, de meilleures techniques de management et la réalisation de transactions et coordination des politiques économiques avec de meilleurs coûts. Cet essor a entraîné la modification des avantages comparatifs internationaux en faisant du savoir un facteur de production important. Les industries exigeant un haut degré de connaissances et utilisant des technologies de pointe, représentent le secteur qui connaît la plus forte croissance et, pour réussir leur développement économique, les pays doivent se donner les moyens de pénétrer ce secteur et d'y être compétitifs, ce qui suppose

<sup>161</sup> Andrew Harrison, Ertugul Dalkiran, Ena Elsy, Business international et mondialisation, édition deboek 2004.

qu'ils accroissent leurs investissements dans l'éducation, la formation et la diffusion du savoir. De ce fait, la maîtrise technologique et l'innovation constituent des facteurs critiques de compétitivité et de croissance économique.

Le tableau suivant montre la structure et la croissance des exportations mondiales par intensité technologique.

**Tableau 4.1 : Structure et croissance des exportations mondiales par intensité technologique (%)**

Type d'industrie	Pays en développement				Pays Industrialisés			
	Part dans les exportations		Croissance des exportations		Part dans les exportations		Croissance des exportations	
	1981	2000	1980-1985	1990-2000	1981	2000	1980-1985	1990-2000
<b>Industrie basée sur les ressources naturelles</b>	41,8	17,7	2,8	8,4	23,4	18,2	-0,6	3,7
<b>Industrie de faible technologie</b>	31,7	25,1	5,7	9,6	16,7	14,0	0,2	3,2
<b>Industrie de faible technologie</b>	17,8	23,5	9,4	13,8	44,9	41,1	1,1	8,4
<b>Industrie de technologie moyenne</b>	8,7	33,7	10,1	19,1	15,0	26,7	6,1	11,5
<b>Total</b>	100	100			100	100		

Source : ONUDI : Rapport sur Développement Industriel, 2004.

La lecture des données de ce tableau montre que la production et le commerce des biens manufacturiers à haute intensité technologique dans le monde ont connu une forte expansion au cours des dernières années. Cette tendance a également marqué les pays en développement (PED), dont la part des exportations dans cette gamme de produits est passée de 26,5% en 1980 à plus de 57% du total de leurs exportations en 2000. A l'inverse, les produits primaires ont enregistré une baisse considérable, passant de 26,5% à 15,2% des exportations mondiales. Ils ne représentaient plus que 19,5% des exportations des pays en développement, contre 51,7% en 1980.

Cette nouvelle structure du commerce international montre clairement la modification de la chaîne de valeurs, la résultante principale de la modification de la division internationale du travail (DIT) également induite par les progrès techniques et technologiques.

## 1.2. La nouvelle stratégie industrielle et les échéances régionales et internationales.

La nouvelle stratégie industrielle est censée s'insérer dans un environnement international caractérisé par l'ouverture de l'Algérie au plan régional, notamment dans son engagement à Barcelone en coopération avec les pays de l'union européenne qui prévoit l'instauration d'une zone de libre-échange de prospérité partagée entre les partenaires du nord et du sud de la méditerranée et qui était soldé en 2005 par la signature d'un accord de libre échange. De même, l'Algérie est depuis le mois de Janvier 2009, membre à part entière dans la zone arabe de libre échange qui regroupe douze pays.

Parallèlement à cette ouverture au niveau régional, l'Algérie est depuis longtemps en négociation avec les pays membres de l'OMC, en vue de préparer sa préalable adhésion à cette organisation. Cet engagement exige de notre pays le respect des normes juridiques et institutionnelles régissant cette négociation.

A cet effet, l'engagement de l'Algérie dans un processus d'ouverture régionale et multilatérale impose à notre pays de préparer un environnement national favorable et la mise en place d'un certain nombre de mécanismes afin de préparer les entreprises nationales incapables de supporter la concurrence internationale. Car au cas contraire, cette ouverture risque de générer des injustices aux entreprises algériennes.

## 2. LES OBJECTIFS DE LA NOUVELLE STRATEGIE INDUSTRIELLE

Quoique les objectifs assignés à la nouvelle stratégie industrielle ne sont pas définis d'une manière systématique ; dans le document relatif à la stratégie et politiques de relance et du développement industriel, les initiateurs du projet compte tenu de l'environnement économique international, de l'héritage économique de la période de planification centralisée et du phénomène de désindustrialisation qui caractérise l'économie algérienne ces dernières décennies, ont retenu un objectif principal, *la stratégie de relance et de développement industriel se donne pour objectif majeur de réunir les conditions permettant une intégration compétitive dans l'économie mondiale et régionale*<sup>162</sup>. Ce principal objectif découle de deux sous-objectifs qui sont :

- La durabilité et l'endogénéisation de la croissance industrielle.
- L'intégration dans l'économie mondiale

### 2.1. La durabilité et l'endogénéisation de la croissance industrielle

L'économie algérienne est le sujet d'un long et profond processus de désindustrialisation déclenché dès le milieu des années quatre-vingts<sup>163</sup>, le secteur manufacturier ne représentait en 2008 que 5,2 % du PIB alors qu'il était de 15 % du PIB dans le milieu des années 80<sup>164</sup>. Cette désindustrialisation est imputée principalement au désengagement de l'Etat de l'investissement dans le secteur industriel après le choc pétrolier de 1986 et l'exposition brutale de l'industrie à la concurrence étrangère.

<sup>162</sup> Stratégie et politiques de relance et de développement industriels : note de synthèse, MPPI 2008.

<sup>163</sup> L'industrie algérienne a régressé de 50% entre 1983 et 2003, entraînant une désindustrialisation du pays et ce malgré les efforts consentis par l'Etat.

<sup>164</sup> Smail GOUMEZIANE, « le salut dans l'après pétrole », le quotidien El Watan du 07/04/2009

De plus, le long processus d'industrialisation déclenché à l'indépendance n'avait jamais réussi à endogénéiser le principe de composition. A cet effet, la stratégie de relance et de développement industriel vise ainsi à mettre l'économie en état de s'industrialiser d'une manière endogène et spontanée.

Cette stratégie insiste sur le rôle moteur que les industries de transformation peuvent jouer dans la croissance de l'économie nationale. Elles sont considérées d'une part, comme un vecteur du progrès technologique et d'autre part, des industries à forte capacité d'intégration de l'économie entière.

Cependant, la réhabilitation et le redéploiement des industries de biens intermédiaires est inscrite au menu (industries mécaniques, industries électriques, industries métalliques), l'objectif est de mettre en réseau les entreprises publiques et privées dans des marchés intégrés régionaux et mondiaux. La durabilité de la croissance sera assurée à cet effet par, l'accroissement soutenu de la productivité des entreprises et le renforcement de l'efficacité de l'appareil productif.

## **2.2. L'intégration dans l'économie mondiale**

En plus de l'érosion du système productif algérien et l'effondrement du secteur industriel, l'économie algérienne est de plus en plus sous l'emprise de la rente pétrolière, les hydrocarbures exercent un effet très important sur la croissance en raison de leur poids croissant dans le PIB, leur part dans le PIB était de 45 % en 2006 contre 38 en 2004 et moins de 30 % en moyenne durant la décennie 90. De même, la vulnérabilité de l'économie aux chocs externes ne cesse de s'aggraver, les hydrocarbures représentent plus de 98 % des exportations.

En vue de mettre l'économie nationale à l'abri des brusques retournements des marchés externes et de permettre une meilleure intégration dans l'économie mondiale, la nouvelle stratégie inscrit l'option d'une exploitation optimale des avantages naturels dont dispose le pays et la transformation des avantages absolus (hydrocarbures) en avantages compétitifs durables et la densification de l'appareil de production en vue de relever le niveau de la valeur ajoutée, générateur de capacités compétitives durables.

Cependant, ces deux objectifs sont très complémentaires et se renforcent mutuellement. La croissance de la productivité conditionne la compétitivité et l'amélioration de la compétitivité entraîne un renforcement de la productivité par l'exploitation des économies d'échelles et la rationalisation des processus de production.

## **2. PRESENTATION DE LA NOUVELLE STRATEGIE INDUSTRIELLE**

Par un processus volontariste visant le développement industriel, cette stratégie dite nouvelle, se veut le moyen permettant d'atteindre les objectifs précédemment cités avec une rupture quasi-totale avec l'ancienne politique industrielle. A cet effet, le rapport traitant de cette stratégie énonce une série de politiques à entreprendre qui sont :

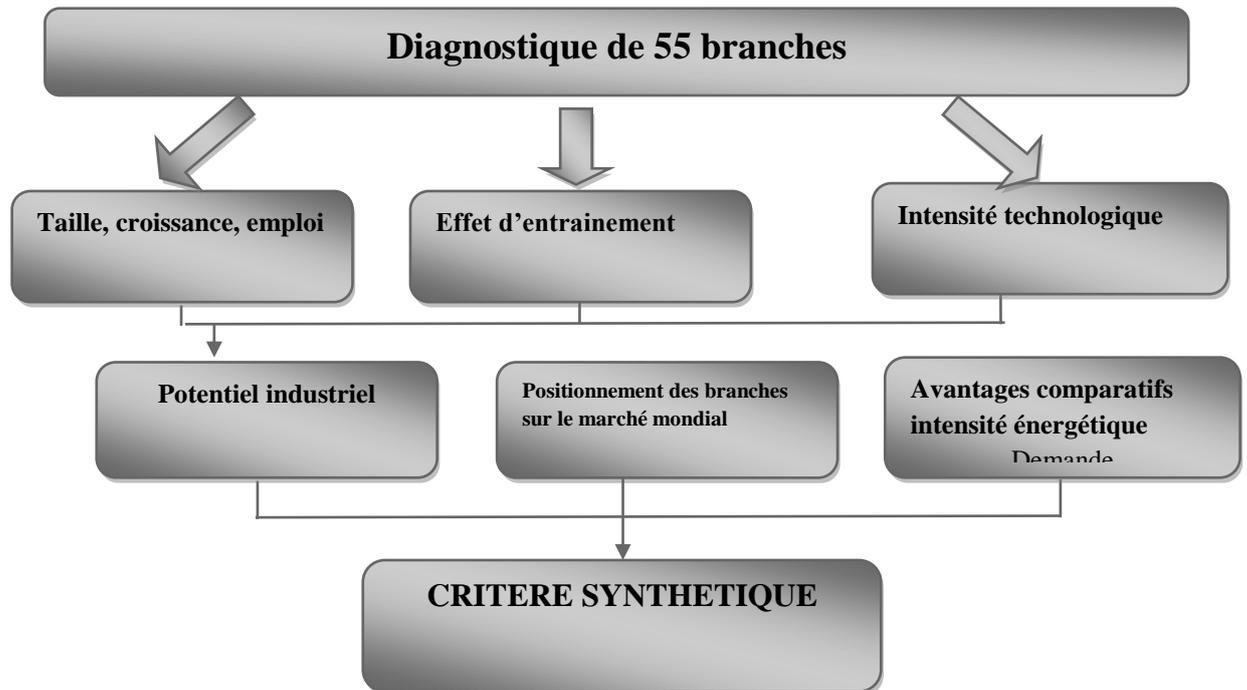
- La politique du redéploiement sectorielle, qui représente la dimension sectorielle de la stratégie ;

- La politique du déploiement spatial, qui représente la dimension spatiale de la stratégie ;

### 3.1. La dimension sectorielle

La réhabilitation et le redéploiement du parc industriel existants, ainsi que la conquête d'autres créneaux d'activité, sont conçus à travers une politique sectorielle qui consiste en l'analyse des différentes branches d'activité, pour permettre la hiérarchisation et la rétention des filières à promouvoir selon un barème des priorités préétabli. Le choix de l'ensemble des activités s'est fait en trois étapes<sup>165</sup>.

- **La première étape** : au cours de cette étape, on a procédé à une hiérarchisation de 55 branches de la comptabilité nationale, sur la base de certains critères relevant de l'évaluation du potentiel existant, du développement de ces branches sur le marché international ainsi que de l'intensité énergétique. Ceci a conduit à retenir près des deux tiers de l'ensemble des branches économiques susceptibles de constituer des activités prioritaires.



- **Deuxième étape** : les branches retenues à l'issue de l'étape précédente ont fait l'objet dans la deuxième étape, d'un diagnostic plus précis portant à la fois sur la dynamique du marché interne et de leur marché externe. Ce diagnostic a permis de situer les activités productives soit en amont, soit en aval avec un secteur de biens intermédiaires faiblement développés.

<sup>165</sup> Les assises sur la nouvelle stratégie industrielle, Commission Choix des industries stratégiques.

Cerner d'avantage les opportunités

Principales conclusions

Activités industrielles confinées aux extrémités de la chaîne de production

- Activités de faible transformation
- Activités d'assemblage

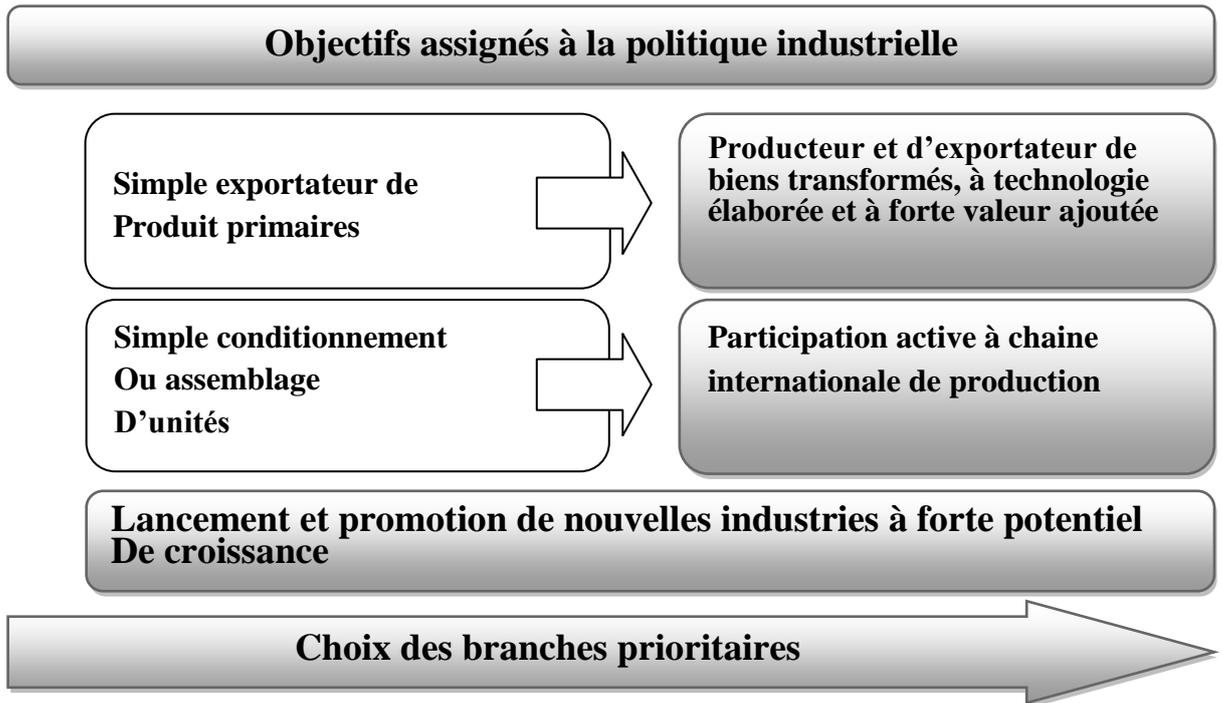
Activités à faible intensité technologique

Part de l'industrie à forte et moyenne technologie  
Est passée de 32% en 1989 à 20% en 2004

Structure  
de la VA  
En2004

Low-technology Industries	82%
Medium-low-technology Industries	9%
Knowledge-based Industrie	9%
Total Industries	100

➤ **Troisième étape** : les activités ainsi retenues ont été inscrites dans une logique de politique industrielle visant, d'une part, la valorisation des ressources naturelles et d'autre part, la remontée des filières des activités situées à l'aval en vue d'une plus haute valeur ajoutée et la mise en place de nouvelles industries lorsqu'elles sont fortement structurantes, d'autre part.



### 3.1.1. Le ciblage des branches

Le ciblage des branches à prioriser est effectué à base d'un ensemble de critères permettant de dégager potentiel industriel existant et le degré d'expansion des branches.

#### ➤ Les indicateurs de hiérarchisation

La désignation des branches à promouvoir est effectuée à base d'une fonction de préférence multicritère, tout en retenant l'Avantage Comparatif Révélé<sup>166</sup> (ACR) de chacune d'elles, l'ordre de préférence ainsi retenu concerne les dimensions suivantes<sup>167</sup> :

- Les caractéristiques du potentiel industriel existant dans la perspective de sa valorisation ;
- La dynamique des marchés d'exportation en vue de dégager la portée des branches sur le marché mondial (la dynamique de progression des branches) ;
- La disponibilité d'avantages comparatifs dont dispose la branche ; en l'occurrence l'avantage du coût de l'énergie (l'avantage absolu de l'économie algérienne) étant donné que l'avantage du coût de l'emploi est offert par d'autres pays ;

<sup>166</sup>Utilisé dans la désignation des branches gagnantes dans les choix industriels, il indique la contribution des exportations d'une branche au solde commercial global de l'économie. De ce fait, il révèle la compétitivité externe des branches et constitue, ainsi, un indicateur de la structure de spécialisation externe du pays.

<sup>167</sup>MPPI, Op. Cit. P 117.

➤ **Le critère d'évaluation du potentiel industriel**

Le critère d'évaluation du potentiel industriel est construit à partir de trois critères qui sont<sup>168</sup> :

- Les caractéristiques structurelles de la branche : elles portent, notamment, sur l'importance de la branche dans le système productif en termes de taille, de croissance, de son potentiel de création d'emplois et d'effort à l'exportation. Le volume des importations est pris en compte, pour faire ressortir les branches où des opportunités d'import substitution existent.

- L'effet d'entraînement des branches : exprimé en termes de l'intensification des liaisons entre les unités économiques (les relations directes et indirectes)

- L'intensité technologique des branches: les branches retenues doivent être porteuses de progrès technologique pour que la croissance soit durable et s'accompagne d'une réduction de l'écart technologique par rapport à la frontière internationale.

➤ **Le critère d'évaluation du degré d'expansion de la branche**

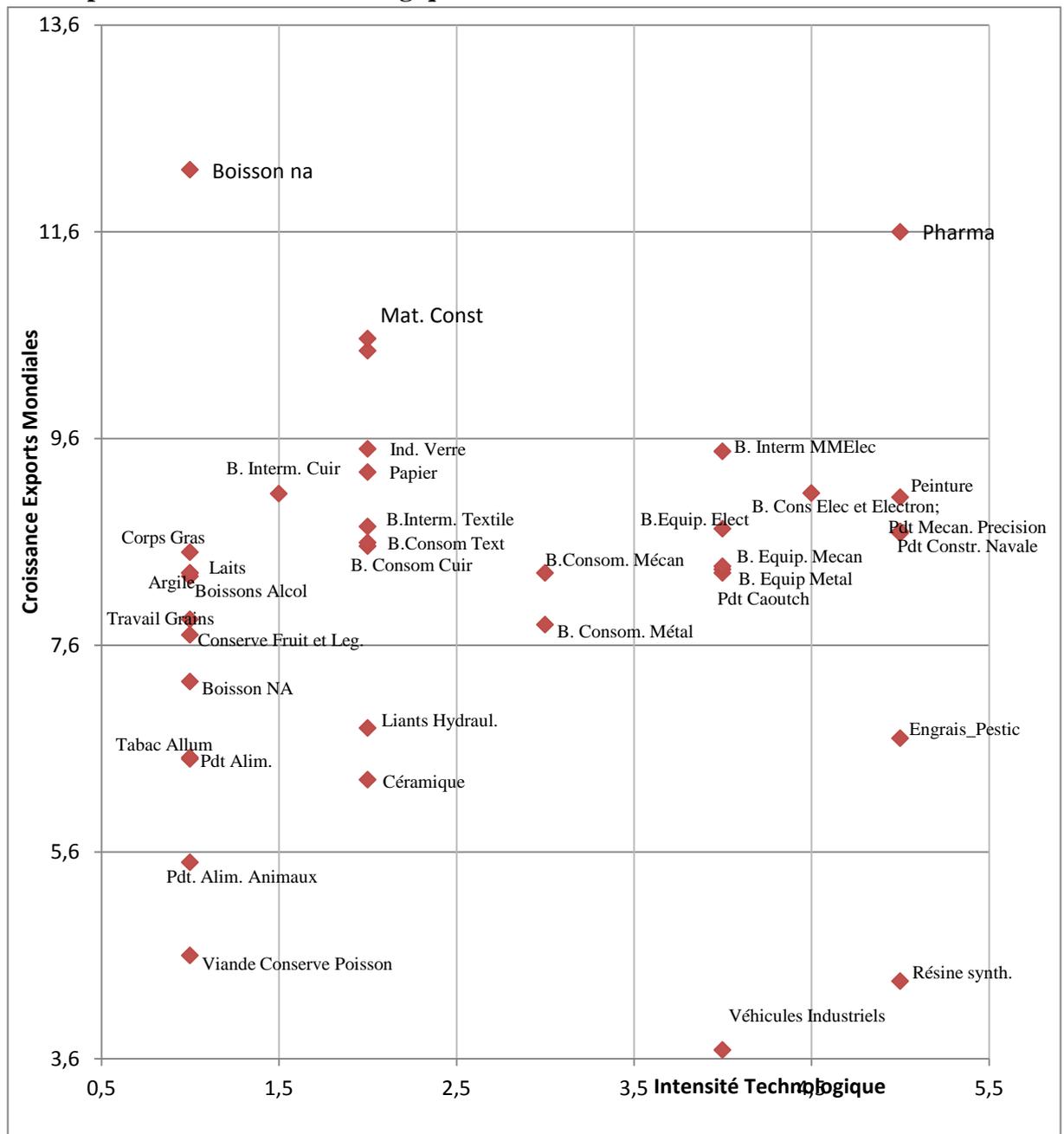
Étant donné que la capacité des branches à exporter est totalement négligée jusqu'à présent, et en se référant au contexte actuel de la mondialisation où l'économie nationale est largement intégrée dans l'économie mondiale et définitivement intégrée dans le marché européen, l'évaluation du degré d'expansion des branches est effectuée en se référant au marché international afin de déterminer les activités les plus porteuses, en vue d'esquisser une politique industrielle à long terme.

Dans ce cadre, le commerce international est marqué à la fois par l'importance croissante des produits manufacturés au détriment des produits primaires, par la croissance des produits à haute technologie au détriment des produits à faible intensité technologique et, enfin, par une participation accrue des pays en développement dans les exportations mondiales. Ainsi, du point de vue de l'intensité technologique, les produits à forte croissance des exportations sont surtout à forte compétence et technologie. Le graphe suivant montre la position des branches et des secteurs dans le commerce mondial ainsi que leur intensité technologique.

---

<sup>168</sup>MPPI, Op. Cit. P 118.

Graphe 4.2 : Position technologique des branches dans le commerce mondial.



Source : MPPI, Op. Cit. P 122.

### 3.1.2. Le renforcement des branches existantes : les branches prioritaires.

A base de critères précédemment cités, à savoir : la structures des branches (structure productive, effets d'entraînement, intensité technologique) et la dynamique de la branche dans le commerce international (Cf. figure 4.2), les branches jugées offrant de plus grandes opportunités de spécialisation et un fort potentiel de développement et d'entraînement, qui sont donc ciblées en vue de leurs promotions dans le cadre de la stratégie de relance et de développement industriel, il a été retenu deux principales catégories de branches<sup>169</sup>:

<sup>169</sup> MPPI, Op. Cit. 159.

**Tableaux 4.2: Les branches à plus grandes opportunités de spécialisation et à fort potentiel de développement et d'entraînement**

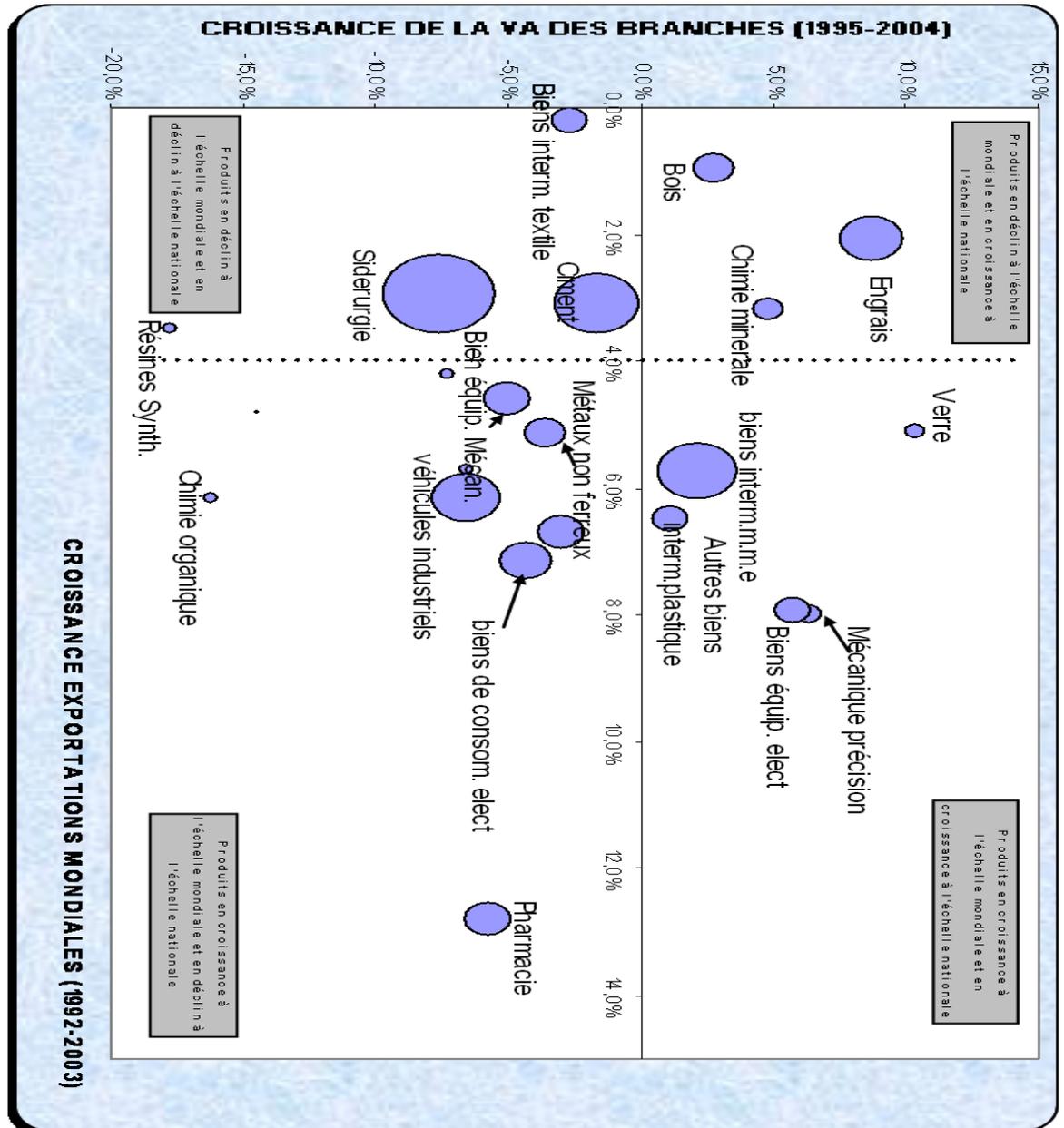
Chimie	ISMME	Matériaux de construction	IAA
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pharmacie</li> <li>• Chimie organique</li> <li>• Engrais et pesticides</li> <li>• Résines synthétiques</li> <li>• Chimie minérale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanique de précision</li> <li>• Équipement électriques</li> <li>• Équipement métalliques</li> <li>• Produits sidérurgiques</li> <li>• Biens intermédiaires</li> <li>• Première transformation des métaux non ferreux</li> <li>• Biens d'équipement</li> <li>• Mécanique</li> <li>• Véhicules industriels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liants hydrauliques</li> </ul>	

Source : établi à partir du rapport sur la nouvelle stratégie industrielle.

D'une part, les industries dont le développement se fera par la transformation des matières premières, on retient, les industries pétrochimiques, la sidérurgie, la métallurgie et les matériaux de construction. D'autre part, les industries dont le développement sera le résultat de la remontée des filières dans les industries existantes, notamment les industries agro-alimentaires et les industries pharmaceutiques et vétérinaires, les industries électriques et les industries de biens d'équipement.

La figure suivante montre la structure de la valeur ajoutée des différentes branches industrielle et la croissance des exportations mondiales de ces mêmes branches.

Graph 4.3 : Structure de la valeur ajoutée des différentes branches industrielle et leurs parts dans les exportations mondiales.



Source : MPPI, Op. Cit. P 128.

### 3.1.3. Le développement de la nouvelle industrie

Les concepteurs de la stratégie ont également affiché leur intention de promouvoir une industrie nouvelle, cette nouveauté est relative à l'absence de ces industries dans les bases industrielles précédemment édifiées.

A cet effet, il a été retenu la promotion des industries automobiles et de Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (NTIC). La première catégorie sera développée sur la base d'appui de l'expérience accumulée par la Société Nationale des Véhicules Industriels (SNVI) assistée par un partenariat avec les opérateurs étrangers, elle regroupe l'industrie d'équipements automobile et des pièces de rechanges, ce qui permettra

l'insertion dans la sous-traitance internationale. L'intérêt accordé aux NTIC est dicté par le rôle structurant qu'elles jouent dans les nouvelles techniques de production (commerce, activités financières...etc.).

### **3.2. La dimension spatiale**

En matière de développement spatial des industries, la politique d'industrialisation de l'Algérie dans les années 70 est fondée sur le concept des pôles de croissance. Néanmoins, les conditions de sa mise en œuvre notamment les mesures bureaucratiques, de type directif et discrétionnaire à contenu vertical de régulation administrative et de gestion patrimoniale<sup>170</sup>, ont conduit à une dispersion des investissements et l'aggravation des déséquilibres régionaux.

Dans un environnement économique mondialisé, où les sources de la croissance et les mécanismes de la transformation industrielle sont le produit du marché, la nouvelle stratégie industrielle vise dans cette logique la structuration spatiale du tissu productif, par des actions volontaristes et incitatives qui permettent le renforcement de la coopération économique et technologique des agents économiques (entreprises, centres de recherche, universités...) et l'animation économique des territoires. La nouvelle démarche d'organisation des entreprises retenue dans le cadre de cette stratégie est la création des Zones d'Activités Industrielles Intégrées (ZAI).

#### **3.2.1 : Les zones d'activités industrielles intégrées (ZAI).**

Une Zone d'Activité Industrielle Intégrée (ZAI), qui est appelée aussi "cluster", "parc d'activités" ou "pôles de compétitivité" est un espace productif local où se regrouperaient plusieurs entreprises pour développer des coopérations horizontales. Ces coopérations sont axées sur les échanges et la mutualisation des expériences (les bonnes pratiques), des connaissances (recherche, formation, conseils) et des ressources (matérielles, humaines et infrastructurelles) sur la base d'une action volontaire et concertée de trois acteurs clés que sont les régulateurs, les entrepreneurs et les experts. Elle se présente sur un plan stratégique et opérationnel comme un outil de développement de l'attractivité des territoires et de la compétitivité des entreprises, en vue d'accéder aux standards internationaux en matière d'efficacité économique et de compétition.

Dans ce sillage, et pour garantir l'implantation de ZAI, le territoire doit répondre à quatre impératifs<sup>171</sup> : être attractif pour les entreprises et répondre à leurs besoins, prendre en compte la dimension « aménagement du territoire », favoriser l'émergence « d'entreprises leaders » et promouvoir une main d'œuvre qualifiée.

Compte tenu de ces impératifs, la mise en place d'une ZAI se fera par un package de politiques variées visant à<sup>172</sup>:

- Etendre et densifier le tissu économique d'une région par l'identification des agglomérations locales et la promotion de leur développement grâce à l'amélioration des flux d'information, l'intensification de l'interaction entre les entreprises locales, l'élimination des

---

<sup>170</sup>MPPI, Op. Cit. P 192.

<sup>171</sup>MPPI, Op. Cit. P 202.

<sup>172</sup> MPPI, Op. Cit. P 203.

goulots d'étranglements infrastructurels, le développement des ressources humaines et la promotion de la coopération interentreprises.

- Chercher à constituer des agglomérations d'activités en attirant les entreprises externes et les fournisseurs ainsi que les entreprises connexes et cibler des secteurs qui sont bien adaptés à l'économie locale, favoriser l'établissement de liens entre les investisseurs étrangers et les entreprises locales.

### 3.2.2. Identification des ZAI

Les Zones d'Activités Intégrées sont appelées à s'inscrire dans une stratégie globale pour contribuer à l'attractivité du territoire et à la création des richesses, à cet effet, la création des conditions favorables à la formation des ZAI devient persistant. C'est dans ce cadre que la stratégie de relance industrielle s'est inscrite, en visant la modernisation et la réorganisation des anciens pôles industriels hérités de la politique industrielle antérieure pour les rendre conformes aux exigences de l'économie industrielle moderne<sup>173</sup>.

L'identification des zones prioritaires qui peuvent permettre de répondre aux objectifs de création de haute valeur ajoutée et d'améliorer la compétitivité du système productif national, est élaboré en tenant compte de<sup>174</sup> :

- L'héritage industriel à majorité publique opérant dans des domaines d'activités industrielles complexes, disposant de ressources humaines, d'une expertise technique et d'une expérience de gestion qui demandent simplement une réhabilitation et un redéploiement nouveau ;

- L'existence de zones de concentration des activités industrielles profitant d'économies externes et de la nécessité d'assurer une densité critique du tissu de la PME pour permettre des interactions rapides et aux moindres coûts ;

- L'émergence d'activités industrielles de forte valeur ajoutée ayant vocation d'exportation dans des domaines où notre pays dispose d'avantages absolus et où il est en mesure d'être compétitif sur les marchés extérieurs ;

- L'émergence et le développement rapide d'une capacité opérationnelle d'appropriation des nouvelles technologies de l'information et un système d'innovation de proximité qui sert l'entreprise nationale ;

- La nécessité d'implantation de l'investissement direct étranger apporté par des STN, servant de plates-formes à effets d'entraînement pour les PME nationales.

En plus des impératifs précédemment cités, une analyse multicritères et un classement des différentes wilayas selon leur niveau d'attractivité<sup>175</sup>, ont été effectués dans le but de déterminer les territoires pouvant abriter les ZAI. Cette analyse a montré une grande asymétrie dans la répartition des établissements industriels à travers le territoire national (Cf. Graphe 4.4). En fait, Cinq Wilayas sur les quarante-huit (soit 10%) attirent près de la moitié

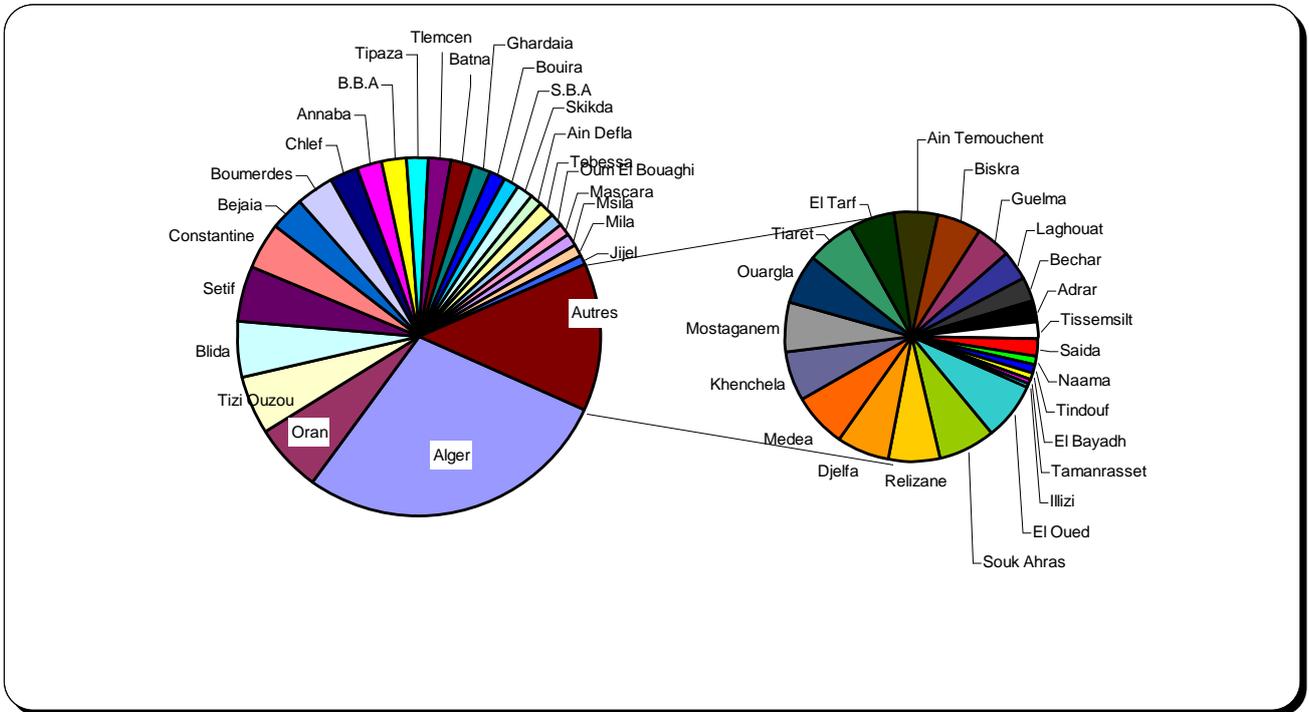
<sup>173</sup> MPPI, Op. Cit. P 210.

<sup>174</sup> MPPI, Op. Cit. P 214.

<sup>175</sup> Le classement des différentes wilayas selon leur niveau d'attractivité été effectués en utilisant un indice synthétique composé de sous critères pondérés (niveau de concentration des entreprises d'un poids égal à 0.5, disponibilité des infrastructures d'un poids de 0.2, la proximité d'établissements universitaires et d'unités de recherche d'un poids de 0.2 et la qualité des services collectifs d'un coefficient égal à 0.1.

des établissements manufacturiers dans le pays (Alger, Oran, Tizi Ouzou, Blida, Sétif, Constantine, Bejaia) et 33 Wilayas (soit les 2/3 des Wilayas) abritent le quart du total des entreprises<sup>176</sup>.

**Graphe 4.4 : Répartition des entreprises industrielles à travers le territoire national**



Source : MPPI, Op. Cit. P 215.

Cependant, quatre types de ZAI ont été retenus en vue de leurs édifications, il s'agit des zones polyvalentes où la synergie, l'interaction des entreprises et les économies externes constituent des facteurs de croissance et de compétitivité, des zones spécialisées où se concentrent les entreprises dont les activités se réalisent dans des domaines de transformation de matière première commune ou d'exportation ; dans ce cas, des zones spécialisées dans des activités de haute technologie ( Technopôle) et enfin, des parcs spécialisés dans les services.

Le tableau suivant montre les différentes ZAI et les régions de leurs implantations.

<sup>176</sup> MPPI, Op. Cit. P 215.

Tableau 4.3 : Les différentes ZAI et les régions de leurs implantations

TYPE DE ZAI	LES WILAYAS RETENUES
<b>Zones d'activités polyvalentes</b>	Alger, Oran, Mostaganem, Setif, BBA, Ghardaia, Annaba, Blida, Boumerdes, Tizi Ouzou.
<b>Technopôles</b>	Alger (Sidi Abdellah), BEJAIA, Sidi Bel Abbès
<b>Zones Spécialisées</b>	Arzew, Hassi Messaoud, Skikda, Oran.

Source : établi à partir du rapport sur la nouvelle stratégie industrielle

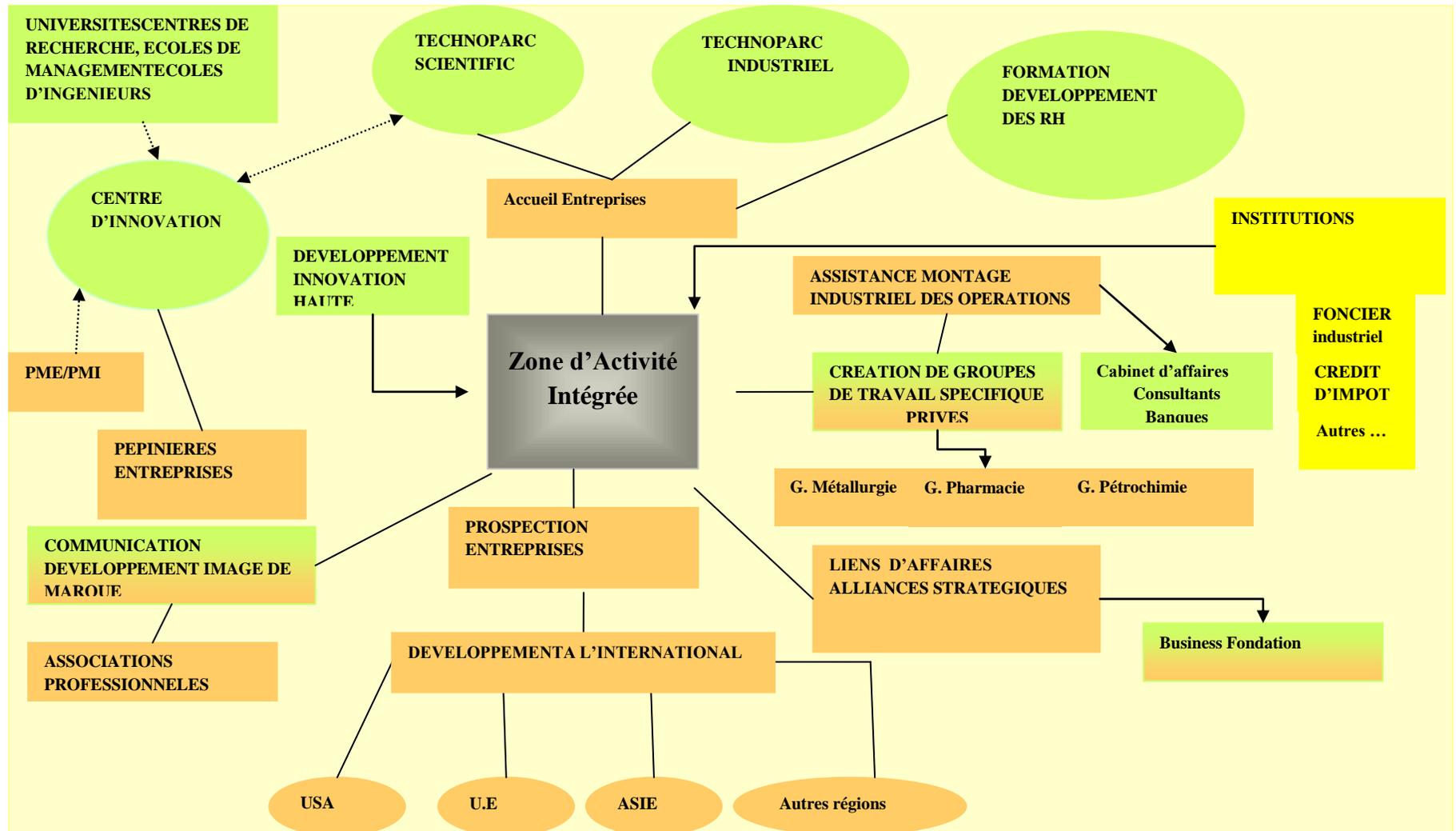
Le domaine d'intervention de l'Etat s'inscrit dans une logique à double finalité, d'une part, le développement de l'investissement national et la création des conditions favorables l'attraction des investissements directs étrangers (IDE), d'assurer l'efficacité économique (croissance et investissement) et de l'équilibre régional, d'autre part.

### 3.2.3- Le cadre institutionnel de gestion des Zones d'Activités Intégrées

La mission de promotion et de développement des ZAI est assignée aux Directions de L'Economie de Technologie et de l'Environnement (DETE), ces directions disposeront d'un centre régional de l'innovation et de développement économique (Agence nationale de l'innovation industrielle), d'une unité régionale d'intelligence économique et d'un centre régional de l'aménagement du territoire. Les DETE sont assistées par un conseil d'orientation composé des Walis de la zone, des présidents des chambres de commerce et de l'industrie, des présidents des chambres de l'agriculture, des présidents des universités et des Directeurs des centres de recherche, des représentants locaux de la banque centrale, les directeurs des représentations locales des Ministères économiques et de l'aménagement du territoire et de l'environnement<sup>177</sup>.

<sup>177</sup>MPPI, Op. Cit. P 225.

Figure 4.1 : Schéma type d'une Zone d'Activité Intégrée



**Conclusion**

La nouvelle stratégie industrielle s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste, visant à jeter les bases d'une industrialisation continue et autonome, capable de générer un processus de croissance durable et une insertion réussie dans l'économie mondiale. Elle s'appuie, en plus de la conquête des nouvelles industries, sur la réhabilitation de l'outil de production hérité de la période d'industrialisation antérieure.

Quoique ses objectifs s'inscrivent à long terme, cette stratégie, du moins dans son cadre conceptuel, affiche une volonté ferme de l'Etat à s'impliquer dans la dynamique d'industrialisation à travers le ciblage d'un ensemble d'industries à promouvoir en priorité, la réhabilitation et la réorganisation de l'entreprise publique, le soutien à l'initiative privée et la construction de bases permettant l'attraction et l'implication de l'investissement direct étranger dans cette dynamique. De même, on aperçoit une prise de contenance par rapport à l'enjeu et les retombées positives (le développement des économies d'échelles et de réseaux) que peuvent enclencher les grappes industrielles, dès lors, la stratégie est orientée dans sa dimension spatiale vers la l'agglomération des entreprises dans des zones industrielles intégrées.

Néanmoins, au-delà de des atouts de toute politique industrielle, la réussite n'est perçue qu'à travers la réunion de certains préalables et l'ampleur et l'efficacité des politiques et des instruments de mise œuvre. C'est ainsi que dans le chapitre suivant, nous tenterons de dégager les atouts de cette nouvelle stratégie et les éventuels défis auxquels est soumise, compte tenu de la pertinence et de l'état des préalables et des instruments de sa mise en œuvre.

## CHAPITRE V

### LA NOUVELLE STRATEGIE INDUSTRIELLE ALGERIENNE : AU-DELA DES ATOUTS, QUELS DEFIS ?

#### **Introduction**

Les pouvoirs publics à travers cette nouvelle stratégie ont met un terme à plus de deux décennies d'immobilismes et se sont inscrits dans une dynamique visant à rompre avec l'inertie et l'immobilisme de l'économie algérienne depuis plus de trois décennies. Une stratégie qui, en plus de sa finalité de jeter les bases d'une économie loin de la logique rentière dans laquelle s'est engouffrée l'économie algérienne, devra permettre une insertion et une intégration réussie dans l'économie mondiale. Ces références sont amplement inspirées des expériences réussies vécues précédemment par d'autres nations, à l'égard du ciblage industriel pratiqué notamment par le Japon et la Corée du Sud et la réunion des industries dans des grappes (ZAI pour la version algérienne) qui caractérise l'ensemble des organisations industrielles des pays actuellement développés ou émergents. A travers ces orientations, cette stratégie industrielle se veut être une option en parfaite déconnexion avec la politique industrielle rattachée à la stratégie algérienne de développement initiée à la veille de l'indépendance.

Par ailleurs, l'objectif de toute politique économique est de déployer les ressources domestiques (capital et travail) avec une productivité maximale. Cette dernière est garante de l'amélioration du niveau de vie et de compétitivité d'une nation, d'où la nécessité de l'enrichissement permanent de l'économie. Par conséquent, la politique industrielle devra assurer la continuité du dynamisme de valorisation et d'enrichissement de la productivité.

Cependant, la réussite d'une politique industrielle est conditionnée par la clarté et la pertinence de la politique économique globale. Toute politique exclusivement sectorielle (isolée) sera vouée à l'échec : un redéploiement industriel peut être entravé par le déficit du capital humain ; la défaillance du système bancaire et financier ; le manque de capacités managériales...etc. En sommes, les fondamentaux de base doivent être réunis (les qualifications humaines, le degré d'entrepreneurship, la maîtrise technologique, l'intelligence et l'information économiques, des infrastructures de base performantes, administrations publiques efficaces,...etc.), les politiques sectorielles doivent être cohérentes (politique agricole, d'éducation et de formation,...etc.) et les équilibres macroéconomiques doivent être maîtrisés.

Par ailleurs, il serait bénéfique de tirer les enseignements des expériences réussies mais, il est inutile de les transposer car toute économie dispose de spécificités originelles qui sont fonction de l'étape son développement et de ses spécificités socio-économiques. A cet égard, les pays développés à économie de marché sont belle et bien arrivés à développer des fondamentaux de base solides et compatibles avec les exigences de l'économie de marché, et les défis auxquels ils sont confrontés demeurent au niveau macroéconomique. A l'inverse les pays sous-développés ou les pays en transition, en plus de la maîtrise des équilibres financiers, doivent impérativement procéder à la transformation de leurs fondamentaux de base (les politiques macroéconomiques ne donnent guère de résultat dès lors que les fondamentaux microéconomiques sont déstructurés).

A cet effet, nous allons, tout au long de ce chapitre, essayer de mettre en valeur les principes précédemment cités et les confronter avec l'expérience d'industrialisation antérieure de l'Algérie. Ce qui devrait nous permettre de cerner d'éventuels éléments de rupture ou de reconduction ainsi que l'évaluation de la capacité de l'économie algérienne à développer des avantages concurrentiels dans les industries ou segments industriels ciblés.

Pour ce faire, nous avons scindé le présent chapitre en trois sections. Dans la première, nous nous étalerons sur la portée de la présente stratégie industrielle (les atouts et les limites). Puis, nous présenterons, dans la deuxième section, les fondamentaux et les politiques de mise en œuvre tels qu'ils sont conçus dans l'avant-projet. Enfin, dans la troisième et dernière section, nous tenterons d'évaluer la performance et l'efficacité des fondamentaux de base et leur concordance avec les nouvelles politiques économiques et industrielles.

## **1. LA PORTEE DE LA NOUVELLE STRATEGIE INDUSTRIELLE**

L'avant-projet de *la stratégie et politique de relance et du développement industriel* ou communément connu sous l'appellation de la nouvelle stratégie industrielle, aborde des volets et des axes qui méritent une halte et une analyse critique. A cet effet, la démarche entreprise consiste à confronter le contenu de cet avant-projet (cadre conceptuel) ainsi que les différentes mesures retenues au cours de la phase de sa maturation (de son lancement en mars 2007 à nos jours) et les grandes orientations de nouvelles politiques industrielles inscrites dans le cadre de l'ouverture et de la mondialisation. Et ce, en vue de dégager les pertinences et les limites de cette nouvelle stratégie.

### **1.1. Les atouts de la nouvelle stratégie**

Aux égards de la stratégie algérienne de développement initiée à la veille de l'indépendance et la phase de désindustrialisation déclenchée fin des années 80, l'avant-projet de la nouvelle stratégie industrielle présente trois éléments marquant à la fois une rupture et une confirmation de la politique industrielle. Il s'agit: de l'affirmation de la nécessité d'une politique industrielle après une longue période de délaissement, de la nécessité d'innovation et de l'insertion dans l'économie internationale.

### **1.1.1. La nécessité d'une politique industrielle**

Aux échecs des ordonnances prescrites par le FMI dans le cadre des programmes d'ajustements structurels – qui excluent toutes éventuelles politiques industrielles, auxquelles est associé l'échec des stratégies d'industrialisation intraverties, et dans une économie mondialisée en perpétuelles mutations, les pays en développement, influencés principalement par la percée remarquable des pays du Sud-Est Asiatique, ont dès lors pris conscience de la nécessité, voire de l'impératif de se doter de politiques industrielles, lesquelles- qui par souci de rééquilibrage entre le jeu du marché et l'appui de l'Etat- devront permettre une meilleure compétitivité et une insertion réussie dans l'économie mondiale.

C'est ainsi que l'Algérie, qui depuis la fin des années 80 (le deuxième choc pétrolier), est rentrée dans une phase de désindustrialisation très profonde, une situation qui s'est aggravée au début des années 90 suite à la crise des paiements et l'imposition du programme d'ajustement structurel (PAS), prend acte dans cette présente stratégie pour confirmer la volonté de l'Etat de relancer l'activité industrielle et de mettre les entreprises nationales publiques qu'elles soient publiques ou privées, dans les conditions adéquates permettant un redéploiement industriel capable à la fois de libérer l'économie nationale de la dépendance extérieure et de la rente pétrolière.

### **1.1.2. La nécessité de l'innovation**

Tout au long de la période de planification centralisée, et même durant la phase d'ouverture, l'innovation n'a pas été au cœur des choix industriels. Les raisons sont à chercher dans la mise en œuvre de la stratégie de développement et ses orientations. En effet, la priorité fut accordée à la valorisation des matières premières disponibles et leur exploitation à des fins de promotion des effets d'entraînement sur le reste des autres secteurs. C'est pour cette raison que la recherche et l'innovation étaient loin de constituer un souci majeur au sein de l'entreprise. En outre, la vague de désindustrialisation déclenchée au milieu des années 80, avait contraint les entreprises à mettre en œuvre des plans de survie, hypothéquant de ce fait ; toute initiative de recherche et de développement.

A cet effet, la nouvelle stratégie industrielle s'inscrit dans une dynamique de développement fondée sur l'innovation, articulée autour de l'apprentissage et la recherche et développement (R&D).

### **1.1.3. La nécessité de l'insertion dans l'économie mondiale**

A la question d'ouverture, les concepteurs de la stratégie ont pris acte de la déviation survenue dès le début des années 80 qui, au lieu de passer à une stratégie d'ouverture qui pouvait faire bénéficier l'économie algérienne d'opportunités significatives du fait de l'accès à de vastes marchés, à l'investissement, à l'innovation et au progrès technique et à l'information, le planificateur algérien s'est davantage enfoncé dans la dure stratégie de substitution aux importations et de rupture avec la DIT. Au moment où certains pays en développement tels que le Brésil, le Mexique et la Corée du Sud, ont amplement adhéré au processus d'ouverture et de mondialisation et ont, dès lors, procédé à de profondes

réformes de leur système productif et à une ouverture graduelle de leurs économies à la concurrence internationale et aux IDE, qui de fait, sont devenus ultérieurement de véritables acteurs.

A cet effet, *la stratégie de relance et de développement industriel se donne pour objectif majeur l'orientation de l'économie algérienne vers l'intégration dans l'économie mondiale et lui donner les moyens nécessaires pour ce faire*<sup>178</sup>. Ceci tout en gardant l'option de substitution aux importations qui, avec un apport soutenu de l'Etat, devra permettre aux entreprises nationales l'exploitation des éventuels avantages qu'offrent les accords d'associations conclus avec l'union européenne.

Cette option est clairement confirmée dans l'avant-projet, dont on peut lire ; *le choix d'industrialisation s'appuie sur une stratégie de développement ouverte et doit permettre aux entreprises de viser le marché intérieur et d'y être compétitives mais aussi d'aller vers le marché international. La substitution d'importation, considérée dans sa version de satisfaction de la demande nationale, continuera certainement à guider les investissements et les hommes d'affaire et l'Etat leur apportera son aide dans le cadre de sa politique de promotion de l'investissement*<sup>179</sup>.

## 1.2. Les limites de la nouvelle stratégie industrielle

Quoi que cette stratégie, dans son cadre conceptuel, présente un certain nombre d'atouts ; certaines limites de cette dernière, relatives notamment aux instruments d'analyse et de diagnostic et la méthodologie ainsi que les critères retenus à la priorisation des différentes branches à promouvoir.

### 1.2.1. Les limites relatives aux instruments d'analyse et de diagnostic

A noter que les instruments d'analyse (la structure de la branche, la dynamique de la branche dans le commerce international et son intensité énergétique) dans le choix des branches ciblées de la stratégie sont des instruments globaux du fait qu'ils appréhendent les phénomènes de manière superficielle et sont beaucoup plus des critères que retiennent les entreprises dans l'élaboration de leurs stratégies et non par les Etats dans le cadre des politiques industrielles<sup>180</sup>. En effet, l'Avantage Comparatif Révélé (ACR) qui indique la contribution d'une branche industrielle au solde global de l'économie, trouve sa limite dans le caractère mono-exportateur de l'Algérie. Et l'avantage du coût de l'énergie (Gaz Naturel) mis en avant, n'est pas absolu du fait qu'il n'est plus un facteur de compétitivité dans une économie de plus en plus mondialisée et demeure un facteur élémentaire ne permettant guère la construction de véritables avantages concurrentiels.

Par ailleurs, les instruments précédemment cités ne trouvent leur pertinence que dans *une évolution de phénomènes structurellement stables*<sup>181</sup>. Dès lors, il nous paraît, comme nous l'avions montré dans le deuxième chapitre, qu'il serait plus judicieux de

<sup>178</sup> MPPI, Op. Cit. P 101

<sup>179</sup> MPPI, Op. Cit. P 102

<sup>180</sup> M. PORTER, Op. Cit.

<sup>181</sup> M.O OUSSALEM, Op. Cit.

procéder à un diagnostic mettant en exergue tous les déterminants des avantages concurrentiels nationaux relatifs à chaque industrie ou segments industriels (facteurs, demande, structures des industries amant et apparentées) et leur éventuelle possibilité d'enrichissement tout en prenant en considération le stade de compétitivité de l'économie nationale.

### 1.2.2. Les limites relatives aux choix des branches à promouvoir

Dans le but de promouvoir l'activité industrielle et l'amélioration des positions concurrentielles nationales, l'Etat procède dans le cadre d'une politique industrielle à la sélection (ciblage) d'une gamme d'industries à promouvoir à travers un soutien privilégié (à l'exemple du Japon et de la Corée du Sud durant leurs premières phases d'industrialisation). A cet effet, l'Etat s'engage à accompagner ces industries par une série de mesures incitatives : subventions, mesures de protections sélectives, orientation des capitaux...etc.

Dès lors, la portée d'une politique de ciblage n'est perçue qu'à travers ses retombées sur l'économie nationale. Elle est étroitement dépendante du type d'industries privilégiées et le stade de développement de l'économie, d'une part, et les gammes de mesures mise en œuvre et de leurs contexte national, d'autre part<sup>182</sup>.

Par ailleurs, comme nous l'avions indiqué dans les deux premiers chapitres, la complexification des courants d'échanges (l'essor des échanges intra-branches) et des avantages concurrentiels, constituent les principaux aspects du nouveau paradigme industriel. La différence entre importables et exportables s'estompe de plus en plus du fait du mode de délocalisation des grandes firmes et du fait que la différence entre la stratégie de substitution d'importation et la stratégie de substitution d'exportation s'atténue fortement.

Cependant, la hiérarchisation des branches ainsi retenue dans le cadre de cette stratégie industrielle, laisse dégager cinq principales remarques :

Premièrement, aux branches qui devront permettre la promotion des exportations, le diagnostic effectué avait privilégié la logique d'échanges interbranches au détriment des échanges intra-branches, ce qui pourrait conduire à la restriction des possibilités d'insertion dans l'économie internationale.

Deuxièmement, nous constatons la sous-estimation de la dimension temporelle de l'entrée sur un marché, du fait que les activités retenues ont été inscrites dans une logique de politique industrielle visant, d'une part, la valorisation des ressources naturelles et d'autre part, la remontée des filières des activités situées en aval - un processus qui s'avère très lent du fait que l'expérience des industries industrialisantes était confrontée à la même problématique, alors que la fécondité technologique se trouve au centre de la filière. Une entrée par le bas de gamme ne conduit pas nécessairement à une situation de verrouillage, elle peut permettre de minimiser les coûts d'entrée et d'accumuler des ressources

---

<sup>182</sup> Voir M. PORTER, Op. Cit. P. 655.

nécessaires à une montée en gamme<sup>183</sup>. C'est l'enrichissement continu des avantages concurrentiels construits qui permet la progression dans la chaîne de valeur (l'Italie s'est longtemps spécialisée dans la production des chaussures et avait continuellement défendu et enrichi son avantage concurrentiel, ce qui lui a permis une grande différenciation de son produit et la pénétration des industries amont et apparentées).

Troisièmement, certaines branches à développer pour l'exportation (sidérurgie-métallurgie, industrie pétrochimie) à partir d'un avantage en énergie, sont hautement capitalistiques et l'approfondissement des diagnostics s'avère indispensable en vue d'estimer la capacité de ces branches à générer des recettes importantes.

Quatrièmement, il s'avère que le choix industriel des années 70 s'est imposé par lui-même ; toutes les branches développées au cours de la phase précédente ont été reconduites sans aucune précision des mesures incitatives accordées à telle ou telle industrie. Etant donné que le degré de développement et de maturation des industries domestiques est proportionné et l'Algérie demeure au stade primaire du développement de sa compétitivité internationale (ce que nous allons démontrer au cours de ce chapitre), il serait, peut-être, plus pertinent de diviser la base industrielle en catégories suivantes : industries classiques et industries de pointes, industries en déclin et industries naissantes, industries en croissance et industries parvenues à maturité, industries de produits finis et industries de services, industries de matières premières et industries matière grise. Cette classification permettrait, à notre avis, de rationaliser les efforts et les actions de l'Etat, d'évaluer la valeur de chaque industrie ou segment industriel, car au-delà des secteurs stratégiques ; les efforts de l'Etat doivent être orientés vers les industries offrant les meilleures perspectives de productivité, et le maintien des industries qui ne répondent pas à ce critère ne vont contribuer qu'à la destruction des ressources (industries désindustrialisantes).

Cinquièmement, les activités ciblées sont concentrées dans l'amont et dans l'aval des filières hors que, le développement des filières dans leur ensemble est conditionné par le développement du centre des filières et celui des industries amont (pour les industries situées en aval). À cet effet, la stratégie devrait également identifier les filières dont la priorisation aura des effets d'industrialisation et peuvent être des filières nouvelles (à titre d'exemple, encourager les industries d'enzymes et d'arômes pour l'agroalimentaire et l'industrie de colorants et des fibres synthétiques pour le textile). En effet, compte tenu des handicaps de l'économie algérienne à savoir ; sa dépendance vis-à-vis des ressources fossiles (gaz et pétrole) et l'aridité de son climat accompagné d'une durée d'ensoleillement longue, la promotion de l'industrie photovoltaïque permettrait de jeter les bases d'une économie d'après pétrole et d'industries vertes et de conquérir d'autres industries amont et apparentées (toutes les industries énergie solaire ...). De même, il s'avère que l'aval des industries agroalimentaires (poudre de lait, enzymes, soja, canne à sucre, ...) est fortement dépendant des marchés étrangers et que l'agriculture domestique est des moins intensives par rapport aux concurrents étrangers ; l'industrie bio pourrait, à notre avis, constituer un

---

<sup>183</sup> M.O. OUSSALEM, Op. Cit.

segment dont l'Algérie pourrait développer des avantages concurrentiels très sophistiqués et conquérir d'éventuels marchés étrangers.

## 2. LES FONDAMENTAUX DE BASE ET LES POLITIQUES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

Cette nouvelle stratégie industrielle est fondée sur un réajustement profond des structures industrielles existantes, en s'appuyant sur la faculté des acteurs économiques à entreprendre et sur la nécessité que l'Etat joue un rôle central dans la promotion d'un environnement flexible et efficient. Sa mise en œuvre est conçue à travers la réunion d'une série de fondamentaux et des politiques d'accompagnement.

### 2.1. Le rôle prépondérant de l'Etat

Quoique le rôle de l'Etat dans le contexte d'ouverture et de mondialisation soit de plus en plus réduit, son implication dans ce processus demeure incontestable. La réussite d'une stratégie de développement et de batailles de compétitivité est conditionnée l'état d'un ensemble de préalables (facteurs et ressources) que seul l'Etat peut réunir. Il est l'un des acteurs les plus importants du succès des NPI asiatiques<sup>184</sup>. A ce sujet, M. Porter montre que l'Etat est loin d'être dévalorisé par la mondialisation, il prend au contraire de l'importance dans la mesure où l'avantage comparatif est construit à travers un processus hautement localisé, comme un système interconnecté à plusieurs composantes majeures : dotations en facteurs donnés (ressources) et construit (éducation, formation et recherche et développement), la structure des firmes locales, le contexte de concurrence<sup>185</sup>. En somme, l'Etat est omniprésent pour couvrir les défaillances du marché<sup>186</sup>.

En Algérie, après une période d'éclipse de l'Etat à partir de la fin des années 80, suite à la cession de paiements et aux directives du FMI dans le cadre du PAS<sup>187</sup>. Les années 2000, qui étaient caractérisées par l'évolution favorable des prix du pétrole sur les marchés internationaux, ont ouvert une grande voie au retour de l'intervention active de l'Etat dans la sphère économique. En effet, plusieurs actions et programmes visant l'absorption et le remodelage des chocs entraînés par la récession économique de la phase antérieure ont été lancés : le plan national de développement agricole (PNDR) en 2001, le programme de soutien à la relance économique (PSRE) entre 2001-2004, le programme complémentaire de soutien à la relance économique (PCSRE) entre 2004-2009 et enfin le programme de consolidation de la croissance économique (PCCE) pour la période allant de 2010 à 2014.

C'est dans ce contexte que l'actuelle stratégie industrielle s'inscrit. Elle reflète la volonté de l'Etat, dans le cadre d'une politique interventionniste, de mener à terme les

<sup>184</sup> Pierre JUDET, « Emergence asiatique ; un modèle planétaire ? Etude de cas de plusieurs pays d'Asie et d'Afrique », Décembre 1997. [www.eclm.fr](http://www.eclm.fr)

<sup>185</sup> M. PORTER, Op. Cit.

<sup>186</sup> Vinent BAUDRANT, « Les éléments clés de la mondialisation », 2<sup>ème</sup> édition, Stadyrama, Paris, 2007.

<sup>187</sup> Mustapha MEKIDECHE, « L'économie algérienne à la croisée des chemins : Repères actuels et éléments prospectifs », DAHLAB, 2008.

efforts antérieurement entrepris dans le cadre des différents programmes et de permettre, par conséquent, le redéploiement de l'industrie algérienne. L'avant-projet précise qu'il ne s'agit pas *seulement de réformer l'environnement institutionnel et économique national et de laisser les agents privés et les investisseurs décider souverainement de leurs choix et les forces du marché jouer librement*, l'Etat reprendra son rôle de producteur, de régulateur et de protecteur.

A cet effet, L'intervention de l'Etat s'inscrit dans une politique globale visant l'accroissement et le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale. On lui assigne un rôle capital dans la constitution et la promotion de tous les déterminants de compétitivité : les facteurs, les entreprises et la demande.

## **2.2. Les fondamentaux de base**

A la mise en œuvre de cette stratégie est associée un certain nombre de préalables, il s'agit : du capital humain, du système de financement, des infrastructures de bases et de la structure du secteur public. Dans ce qui suit, nous présenterons tous ces éléments tels qu'ils sont retenues dans l'avant-projet portant sur la nouvelle stratégie industrielle.

### **2.2.1. Le capital humain**

Malgré la constatation des dysfonctionnements du système de formation destiné notamment à l'industrie (qualifications spécialisées), des insuffisances en matière d'offre de formation, des mécanismes de régulation du marché de la formation et même du contenu et de degré d'adaptation des formations dispensées aux besoins des entreprises. Les initiateurs de la stratégie ont manifesté leur satisfaction de la tendance - jugée croissante - de la formation continue inscrite dans le cadre des politiques publiques (enseignement, formation professionnelle). Dès lors, la mise en œuvre de la stratégie ne peut plus être entravée par un tel handicap.

### **2.2.2. Le financement**

L'Algérie a enregistré ces dernières années des excédents financiers sans précédents ; les réserves de changes engrangées à la fin de 2009 avoisinent les 150 milliards de dollars, la dette extérieure est parfaitement maîtrisée, le fond de régulation des recettes (FRR) est débiteur de plus 4500 milliards de dinars et un taux d'épargne qui représente plus de 50% du PIB. A cet effet, la problématique de financement de divers investissements inscrits dans le cadre de cette stratégie ne constitue guère une préoccupation étant donné, qu'en plus de l'investissement privé national et étranger, l'Etat s'engage à la canalisation des ressources financières nécessaires, notamment par la réhabilitation de la fonction bancaire et l'activation du marché financier.

### **2.2.3. La réorganisation des capitaux marchands de l'Etat**

L'actuelle réorganisation des entreprises publiques vient de confirmer la volonté de L'Etat de reconquérir son rôle d'investisseur et de producteur. A cet effet, dans un récent avant-projet de décret que le ministre de l'Industrie a remis au chef du gouvernement, il a été retenu le principe de redéploiement du secteur public économique autour de quatre catégories d'entreprises : les sociétés de développement économique (SDE) ; les sociétés

de promotion et de développement (SPD) ; les sociétés de participation de l'Etat (SPE) et une société de traitement d'entreprises insolubles (STEI).

Les Sociétés de Développement Economique et les Sociétés de Promotion de Développement seront constituées par des EPE appelées à animer - au gré de leur importance dans des activités de branches ou de filières - les Zones Industrielles Intégrées retenues dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle. Ces sociétés au nombre de 12 seront constituées à la faveur des restructurations organiques visant à regrouper, sous forme de conglomérat, les entreprises activant dans les mêmes branches. A titre d'exemple, la fusion d'ASMIDAL, SOTRAMINE et SOMIPHOS, toutes trois regroupées dans une société de développement économique (SDE). L'ENIE absorbera un certain nombre d'entreprises pour constituer une société de promotion et de développement (SPD) chargée de la production de composants et appareils électroniques. Les groupes SAIDAL, SNTA, AIR ALGERIE et COSIDER, jugés stratégiques, évolueront en sociétés de développement sans subir de restructurations organiques.

Les Sociétés de Participation de l'Etat (SPE) au nombre de 10, assureront le suivi et l'organisation des assemblées générales des EPE à privatiser jusqu'à ce que ces dernières trouvent acquéreur. L'entreprise concernée est transférée à une agence de privatisation qui sera prochainement créée à l'effet d'accomplir les formalités de transfert de propriété, une fois qu'un repreneur se sera manifesté.

La Société de Traitement d'Entreprises Insolubles (STEI) sera créée à l'effet de gérer le portefeuille des entreprises insolubles, dont elle suivra les opérations de liquidation pour celles qui sont déjà engagées et la préparation des opérations de dissolution pour celles qui seront appelées à subir le même sort, en raison de leur irrémédiable déstructuration financière.

Cependant, cette nouvelle réorganisation donnera lieu à de nouvelles sociétés, pour la plupart issues de restructurations organiques, auxquelles sera confiée la gestion du secteur public économique. Ces sociétés auront à leur tête des directeurs généraux uniques (DGU) assistés d'un délégué aux participations de l'Etat ou un chargé de mission directement rattaché au chef du gouvernement qui préside le Conseil des Participations de l'Etat(CPE).

### **2.2.2. Les infrastructures de base**

Il a été constaté que l'Algérie est bien positionnée et enregistre une nette avancée en termes d'infrastructures de base (routes, chemins de fer, ports, aéroports, écoles, universités...etc.). Cette tendance de dotation en facteur est notamment induite par les grandes réalisations en cours des différents plans de relance économique.

### **2.3. Les politiques d'accompagnement**

En plus des fondamentaux de base, des politiques d'accompagnement pilotées par l'Etat sont également inscrites dans le menu pour permettre la mise en œuvre et l'aboutissement de cette stratégie. Il s'agit de l'information et de l'intelligence économique, la politique de mobilisation des IDE et la politique d'appui à l'innovation.

### 2.3.1. L'information et l'intelligence économique

La mondialisation renforce amplement la concurrence entre les entreprises et la compétitivité entre les nations, elle ouvre le marché au plus grand nombre de concurrents, elle diffuse des méthodologies et des outils sophistiqués impliquant l'utilisation active et permanente des technologies de l'information<sup>188</sup>. Dès lors, l'intelligence économique (IE) est considérée comme étant un instrument permettant la protection du savoir-faire, de décoder les procédés et de concevoir des anticipations et des ripostes appropriées à des situations données, elle est donc un levier essentiel de la performance globale des nations.

Conscient de l'ampleur de cette composante dans la compétitivité à la fois de l'économie nationale et des entreprises domestiques, la stratégie se propose de mettre en œuvre une politique publique d'IE qui s'articule autour des objectifs suivants<sup>189</sup>:

- La diffusion d'une culture d'intelligence économique en vue de dynamiser les comportements des acteurs économiques, qui du fait du cloisonnement des tâches et d'une absence de partage de l'information, demeurent paralysés.
- La création d'une synergie public-privé intégrant les PME : Il s'agit de développer une nouvelle perception des relations Public-Privé basées sur une confiance mutuelle pour créer une synergie indispensable à l'essor de l'industrie algérienne.
- La promotion du développement et la protection du patrimoine technologique et industriel : l'ouverture de plus en plus grandissante de l'économie algérienne et l'accroissement de l'intensité grandissante de la concurrence qu'elle engendre, justifient la nécessité de se prémunir des aléas du marché et de se protéger des pratiques déloyales pouvant émaner de la concurrence.
- La mise en système des administrations, des entreprises et des universités à fin de cerner les évolutions en perspective et déceler les faits d'importance stratégique sur le moyen et long terme pour l'industrie algérienne.

Sur le plan institutionnel, la réalisation d'une telle politique est conditionnée par la mise en œuvre d'un dispositif immergé dans des organismes tels que : les administrations centrales et régionales, missions économiques des différentes ambassades algériennes, chambres de commerce et d'industrie, fédérations patronales et associations professionnelles et organismes publics chargés du financement des entreprises et du soutien à l'innovation.

### 2.3.2. La politique d'appui à l'innovation

La création et la diffusion de la connaissance joue un rôle central dans le mode de la structuration des industries, dans la stratégie des entreprises et dans le choix de leurs formes organisationnelles. Un domaine dont l'Algérie accuse un grand retard, étant donné d'une part, que sa stratégie de développement initiée à la veille de son indépendance reposait sur la valorisation des ressources naturelles avec un recours accru à l'expertise et

<sup>188</sup> Jaques FONTANEL et Liliane BESAHÉL, stratégies militaires et intelligence économique in intelligence économique et veille stratégique : défis stratégiques pour les économies émergentes, L'Harmattan 2005.

<sup>189</sup> MPPI, Op. Cit. P. 274.

l'assistance technique étrangère et d'autre part, à la non pertinence des réformes économiques initiées à la fin des années 80 .

C'est dans cette perspective que la nouvelle stratégie industrielle s'est inscrite, en vue d'instaurer une dynamique de développement fondée sur l'innovation. A cet effet, il est prévu de mettre en place un système national d'innovation (SNI)<sup>190</sup>, accompagné d'un cadre réglementaire et institutionnel propices à l'innovation.

Les programmes de promotion et de diffusion de l'innovation seront pilotés par l'Etat. A cet effet, ce dernier s'engage à mettre en place une politique de promotion et d'ancrage de l'innovation dans le cadre d'un SNI axé sur deux dimensions<sup>191</sup> : L'adoption d'une politique d'innovation qui définit un ensemble convenu de buts et d'objectifs cohérents et le développement de programmes d'action d'une part, et la mise en place d'un ensemble d'institutions et d'organismes chargés de la mise en œuvre et du suivi de cette politique, d'autre part. Les objectifs assignés au SNI sont les suivants<sup>192</sup> :

- L'acquisition d'éléments d'innovation et de technologies adaptées, adaptables et susceptibles de servir la productivité d'une manière durable.
- La diffusion des éléments d'innovation au sein du système de production à travers la facilitation et la mise en place de réseaux et d'interactions entre les entreprises, les laboratoires de recherche et les pouvoirs publics.
- L'amorçage d'un processus graduel de développement endogène de l'innovation.

La politique d'innovation, définit dans l'avant-projet de la stratégie et les politiques de développement industriel, s'étaye sur trois domaines d'action<sup>193</sup>.

La première action vise l'accroissement de la visibilité des activités industrielles, dans le but de développer les liens entre les entreprises et les différents opérateurs industriels (investisseurs et institutions financières).

La deuxième action doit permettre le développement de ressources humaines expertes afin de répondre aux besoins particuliers de l'industrie et de construire un avantage comparatif. A ce sujet, une série de mesures sont retenues en vue d'accomplir cette action, il s'agit notamment de<sup>194</sup> :

- Définir les besoins réels des entreprises en compétences et en formation ;
- Mettre en place de programmes de formation continus spécifiques au domaine industriel ;
- Former des pôles d'excellence ;
- Créer de centres d'enseignement et d'apprentissage technologique.

---

<sup>190</sup> L'OCDE définit le SNI comme étant « un système interactif d'entreprises privées et publiques (grandes ou petites), d'universités et d'organismes gouvernementaux en interaction.

<sup>191</sup> MPPI, Op. Cit, P 232.

<sup>192</sup> MPPI, Op. Cit, P 233.

<sup>193</sup> MPPI, Op. Cit, P 236.

<sup>194</sup> MPPI, Op. Cit, P 239.

Enfin, la troisième et dernière action, vise la promotion de la coopération entre les parties prenantes à l'innovation et le développement de la capacité opérationnelle de R&D (moteur central de l'innovation) et de diffusion de la technologie, étant donné que la R&D constitue l'handicap majeur de l'industrie algérienne.

### 2.3.3. La mobilisation de l'investissement direct étranger

L'IDE occupe une place prépondérante dans cette stratégie, son rôle dans la reconstruction de la capacité industrielle nationale est appréhendé au-delà des apports financiers qu'il génère, il est de ce fait considéré comme moteur de développement économique et notamment en ce qui concerne la conquête des marchés extérieurs. *Il constitue un facteur de mise à niveau, de restructuration de l'industrie manufacturière, des services et du développement de la productivité et ainsi de la compétitivité de l'économie nationale*<sup>195</sup>.

L'intérêt accordé vient à cet effet, renforcer la volonté de rompre avec la logique de la stratégie de développement intravertie initiée au début des années 70 ; où les formules *produit en main et clé en main* avaient montré leurs limites et de tirer profit des opportunités offertes par la mondialisation.

Néanmoins, cette stratégie n'est pas une politique d'ouverture tout azimuts, mais une politique d'incitation permettant la création d'une capacité de production endogène. Cependant, la politique d'attractivité s'oriente d'avantage vers les IDE qui permettent le transfert de technologie, l'accès au marché extérieurs et qui s'inscrivent dans le cadre de l'extension des marchés traditionnels<sup>196</sup>.

## 3. LA DÉFAILLANCE DES FONDAMENTAUX DE BASE ET L'INCOHERENCE DES POLITIQUES DE MISE EN ŒUVRE : ORIGINE DES ECHECS ANTERIEURS ET ELEMENTS DE DEFIS ULTERIEURS

A l'échec de la précédente politique industrielle, dont les conséquences étaient dévastatrices, est associée la défaillance des fondamentaux de base et l'inertie et l'incapacité de l'Etat de remédier à ces mêmes défaillances. A cet effet, se lancer dans une nouvelle dynamique industrielle dans un environnement économique des plus atroce, sous les mêmes fondamentaux, entrainera une dislocation et l'essoufflement de toute éventuelle perspective de rattrapage et d'insertion dans l'économie mondiale. Il ne suffit pas qu'une stratégie soit audacieuse, il faut également qu'elle soit raisonnable et que ses risques en cas d'échec ne soient pas démesurés car elle pourrait permettre, peut-être le décollage économique de l'Algérie mais, si elle s'enfonce dans les choix retenus de son avant-projet et elle échoue, ce sera une catastrophe pour l'économie algérienne et le devenir de toute la nation.

---

<sup>195</sup> M.P.P.I, Op. Cit. P. 289.

<sup>196</sup> M.P.P.I, Op. Cit. P. 292.

### 3.1. Le financement : otage de la rigidité d'un système bancaire et d'obsolescence du marché financière

Le mode de financement du processus d'industrialisation demeure un volet très important dans chaque politique économique. Il s'agit dans notre cas, de préciser les ressources, les modes et les instruments de financement de divers projets d'investissement inscrits dans le cadre de cette stratégie industrielle : fallait-il miser sur les apports financiers de l'IDE ou sur l'endettement, ou fallait-il compter sur les ressources internes et intervenir soit directement à travers les subventions et les transferts budgétaires ou privilégier la démarche de l'incitation et de stimulation des activités et des acteurs par le marché.

Un bref aperçu sur le mode de financement du processus d'industrialisation mis en œuvre à la veille de l'indépendance, nous permettra sans doute de tirer quelques enseignements et quelques visions prospectives relatives à cette nouvelle stratégie.

En effet, le financement des industries industrialisantes laisse supposer la disponibilité d'un surplus cumulable d'origine non industriel, qui dans le cas algérien ne pouvait être que d'origine minier (pétrole et gaz), étant donné que l'agriculture était faiblement développée. De ce fait, on a assigné à l'industrie pétrolière et gazière, en plus de la fonction technique, une fonction de financement de la phase initiale d'industrialisation<sup>197</sup>.

Au cours de cette phase, le financement des investissements planifiés fût assuré avec autant de facilités, vu l'abondance des ressources en devises générées par les exportations des hydrocarbures sous l'effet de la tendance favorable des prix sur les marchés mondiaux. Par ailleurs, sous l'influence du besoin croissant de ressources financières et les conditions favorables d'obtention des crédits induites par la surliquidité de l'économie mondiale, l'Algérie s'est engagée dans un processus d'endettement qui par la suite avait entraîné une crise d'endettement profonde (deuxième choc pétrolier). Cette tendance était accompagnée par deux paradoxes : d'une part, le secteur des hydrocarbures s'est vu détrôner de ses missions assignées dans le cadre conceptuel et les ressources qu'il avait générées *ont servi en priorité le financement de l'industrie pétrolière elle-même*<sup>198</sup>. D'autre part, les entreprises publiques en l'absence de rentabilité économique et l'abondance de ressources, n'ont pas été contraintes de dégager un surplus susceptible d'assurer le financement de leurs propres investissements, elles étaient des entités beaucoup plus destructrices de ressources que productrices de richesses.

La nouvelle stratégie industrielle s'inscrit dans un environnement financier national autre que celui des années 70. En plus de la constitution d'un système bancaire et financier, qui faisait défaut durant la phase précédente, l'Algérie a, depuis les années 2000, accumulé d'importantes réserves de changes et de fait, s'est libérée de la contrainte de la dette

<sup>197</sup> G.D. de BERNIS, « les industries industrialisantes et les options algérienne », Revue Tiers Monde, Volume 72, Numéro 47, 1971.

<sup>198</sup> AHCÈNE AMAROUCHE, Op. Cit. P. 155.

extérieure qui antérieurement pesait très lourd. A cet effet, le financement des investissements inscrit dans cette stratégie sera à la fois assuré, en plus de l'apport de l'IDE, par le budget de l'Etat et les ressources du marché (implication des banques et du marché financier). Néanmoins, la portée de ces trois composantes laisse poser plusieurs interrogations : l'IDE est l'otage de la faible attractivité du pays, l'Etat traîne dans l'inefficacité et la mauvaise gouvernance et les marchés financiers et le système bancaire demeurent passifs.

En effet, malgré de notables réformes du système bancaire - notamment la loi sur la monnaie et le crédit (LMC)- initiées au début des années 90, et le retournement de la situation d'une position de crise et de pénurie de liquidité à une situation d'excès d'offre de ressources financières, le secteur bancaire reste marqué par un archaïsme à la fois dans les méthodes de gestion et dans la gamme des produits offerts aux opérateurs économiques. Avec une faible intermédiation bancaire largement insuffisante au regard de l'importance des ressources dont disposent les banques (surliquidités), le système bancaire constitue une contrainte majeure du climat des affaires, que les investisseurs locaux (notamment privés) ou étrangers ne cessent de signaler<sup>199</sup>.

Malgré ces surliquidités, la bancarisation de l'économie algérienne demeure faible. Le trésor public et le fond de régulation des recettes restent les principaux canaux de financement de divers projets initiés depuis 2000 (PNDA, PSRE, PCSC.). Dans une étude réalisée en 2003, la banque mondiale (BM) montre que les entreprises ont une faible tendance de recours au crédit bancaire, l'essentiel de leurs besoins est financé à hauteur de 71 % par leurs moyens propres, et le recours au financement externe n'intervient qu'à raison de 25% dans l'exploitation et 30% dans l'investissement<sup>200</sup>. De même, l'OCDE montre que la profondeur financière (ratio entre le crédit au secteur privé et le PIB) ne dépasse pas 12% en Algérie contre 140% en Chine et 100 % pour la Corée et la Thaïlande. Dès lors, le secteur public reste le premier bénéficiaire des crédits alloués avec 75% aux seules grandes entreprises publiques contre 11% pour les petites entreprises publiques et 14% pour le secteur privé<sup>201</sup>.

S'agissant du marché financier, il demeure à l'état embryonnaire. En effet, à défaut d'éligibilité (rentabilité, statut, structure financière saine)<sup>202</sup>, depuis la mise en place de la bourse des valeurs mobilières en 1997, seules une dizaine de sociétés ont procédé à l'ouverture de leur capital. Les cotations en bourse demeurent insignifiantes, elles sont limitées à l'emprunt obligataire du Trésor, de quelques banques publiques et quelques sociétés nationales (Sonatrach, Sonalgaz, Air Algérie). Cependant, la capitalisation boursière reste très négligeable, elle n'était que de 0,22% du PIB en 2003, soit seulement

<sup>199</sup> L'OCDE estime qu'un investisseur potentiel doit attendre quatre mois en moyenne pour connaître le sort d'une demande d'un crédit d'exploitation et près de six mois pour un crédit d'investissement. Le recours au Le financement externe (bancaire et autre) intervient à raison de 25 % dans l'exploitation et à 30 % dans l'investissement (OCDE, perspectives économiques en Afrique, 2007, P.117).

<sup>200</sup> Banque Mondiale, Contraintes et perspectives de développement de l'entreprise algérienne », 2003.

<sup>201</sup> CNES, Regards sur la politique monétaire en Algérie, 2003.

<sup>202</sup> Mustpaha MEKIDECHE, Op. Cit. P. 101.

0,5% de l'épargne nationale prend la direction de la bourse (le taux d'épargne en 2003 représente 40 % du PIB)<sup>203</sup>, ou moment où d'autres pays à l'égard de l'Égypte et de la Tunisie enregistrent respectivement des taux de capitalisation de 40% et 13,5%<sup>204</sup>.

Le système bancaire et financier demeure donc incohérent et constitue un véritable obstacle pour le développement de l'investissement. A ce sujet, Nadia CHETAB, l'un des rédacteurs du projet de la stratégie de développement industriel montre que, le financement de l'investissement est otage de *l'incohérence entre la sphère réelle et la sphère monétaire. Cette incohérence est flagrante dans la loi sur la monnaie et le crédit qui contrastait violemment avec le contexte de l'économie algérienne. Ses dispositions donnaient une grande indépendance à la politique monétaire par rapport à la politique budgétaire, sans que cette indépendance soit accompagnée d'autres mécanismes financiers de transition pour amortir le choc sur la sphère productive. Les entreprises se retrouvaient alors en face d'un système bancaire qui n'est plus politiquement contraint de les financer*<sup>205</sup>. Dès lors, les possibilités d'améliorer les positions concurrentielles des entreprises domestiques sont anéanties et les pratiques informelles sont de plus en plus généralisées.

Si au cours de la période de l'économie planifiée, le financement de l'économie est partagé entre le Trésor public (pour les investissements à long terme) et les banques (les besoins d'exploitation et les investissements à moyen terme), les réformes interminables déclenchées depuis la deuxième moitié des années 80, n'ont pu édifier des mécanismes de marché permettant de substituer au trésor et d'instituer une économie d'endettement. Dès lors, le financement de l'économie intégralement assuré par le FRR (constitué des plus-values des recettes pétrolières quand les prix du baril dépassent 37\$), ce qui témoigne de la fragilité de l'économie algérienne et sa dépendance aux aléas externes. Il s'agit donc d'un handicap majeur pour les investisseurs et pour tous les agents économiques en général.

L'impératif est donc d'aller au-delà de la modernisation du système des paiements et l'amélioration de la densification du réseau bancaire. Il est indispensable de jeter les bases permettant l'émancipation d'un marché financier capable de substituer l'économie d'endettement, de mieux drainer l'épargne et de proposer de nouveaux instruments de financement.

### 3.2. L'économie fondée sur la connaissance

A la dernière vague de la mondialisation fût associée une expansion et un développement considérable des domaines technologiques, qui à leur tour avaient influencées profondément les formes et les modes de production. Les progrès de la technologie de l'information et de la communication ont réduit les barrières naturelles de

<sup>203</sup> FEMISE, Profil Algérie, Janvier 2006, P. 46.

<sup>204</sup> FEMISE, Op. Cit.

<sup>205</sup> Nadia CHETTAB, La stratégie industrielle a objectivement des chances de booster l'industrie nationale, le quotidien Jeune Indépendant, 10-06-2008.

l'espace et du temps<sup>206</sup>. Dès lors, la capacité de maîtrise technologique et d'innovation deviennent des vecteurs de rattrapage économique et de consolidation des positions concurrentielles des nations. Désormais, l'édification d'économies fondées sur le savoir est devenue un gage d'une insertion réussie dans l'économie mondiale.

De ce fait, l'Algérie à l'instar des autres PED est astreinte de s'inscrire dans cette voie en vue de réduire le gap technologique qui la sépare des économies actuellement développées ou émergentes et de tirer profit des opportunités offertes par la mondialisation. Elle doit œuvrer sans relâche pour l'amélioration des quatre piliers fondateurs de l'économie de la connaissance (EFC) à savoir ; l'éducation et la formation, la recherche et l'innovation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le climat des affaires<sup>207</sup>.

### **3.2.1. Education et formation : l'incontournable effort de formation et de reformation**

La progression dans la chaîne de valeur mondiale et l'amélioration des positions concurrentielles d'une nation dans une industrie ou un segment industriel, requièrent l'existence d'un savoir-faire et d'un capital humain en perpétuelle progression en termes de maîtrise technologique et de créativité. C'est le gage de la productivité et de la durabilité de la croissance.

A cet effet, les pays ayant enregistré de notables percés dans l'amélioration de leurs systèmes productifs, à l'égard des NPI asiatiques, ont accordé une importance capitale à l'éducation et à la formation. De ce fait, ils sont passés d'un stade de consommateurs de technologies à un stade de production et d'exportation de technologies. La Corée du sud est un exemple à méditer, elle a fait de l'enseignement et de la formation (sur le plan quantitatif et qualitatif) une pièce maîtresse de sa stratégie de développement<sup>208</sup>.

S'agissant du cas de l'Algérie, l'enjeu de l'éducation et de la formation fût consciemment pris en charge dès les premières années de l'indépendance. D'importantes ressources financières sont allouées aux secteurs de l'éducation et de la formation technique et professionnelle (construction d'écoles, d'universités, de centres de formation ... etc.). A cet effet, le taux de scolarisation dans l'enseignement obligatoire (6 à 15 ans) est passé de 59,10% en 1993 à 68,96% en 2006 et le taux d'alphabétisation (15 ans et plus) est passé de 65,50% à 72,80% pour la même période<sup>209</sup>. Néanmoins, ces efforts de scolarisation sont accompagnés par un taux de déperdition scolaire qui ne cesse de d'accroître d'une année à une autre, il a *presque doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 274.800 en 1980, à plus de 500.000 aujourd'hui*<sup>210</sup>. De ce fait, si on

<sup>206</sup> Claude MOZEROLE, La mondialisation : théories, enjeux et débats, A. Colin, Paris 2005.

<sup>207</sup> Ces quatre piliers constituent les variables de l'index utilisé par la Banque mondiale pour évaluer mesurer l'ampleur de l'EFC, cet indice composite est appelé knowledge economy index (KEI).

<sup>208</sup> Chung H. LEE, La transformation économique en Corée du sud, Etude du centre du développement de l'OCDE, 1995, P. 21.

<sup>209</sup> CNES, Rapport sur le développement humain, 2008.

<sup>210</sup> CNES, 21 éléments de débat pour un pacte de croissance, Mai 2005, P. 62.

prend le taux de déperdition du primaire au supérieur, le taux d'échec scolaires sera de l'ordre 95% en moyenne : sur 100 élèves en première année, 87% arrivent au lycée, 40% sont admis au lycée, 9% réussissent au baccalauréat et 3% seulement obtiennent le diplôme<sup>211</sup>.

Néanmoins, cette massification de l'éducation n'a pas été accompagnée par des améliorations sur le plan qualitatif. Comme le montre le tableau suivant, les dépenses publiques importantes dans le secteur de l'éducation et la formation, n'ont pas permis l'amélioration des qualifications et des compétences. Il est donc impératif de diagnostiquer cette situation et de remédier à ces lacunes.

**Tableau 5.1 : Appréciation qualitative de l'éducation et de la formation en Algérie**

Critères d'appréciation	Appréciation		
	Faible	Moyen	Excellent
Niveau de pression démographique scolaire	•		
Part de l'éducation dans les dépenses publiques			•
Qualité de l'organisation de l'administration des services éducatifs	•		
Qualité de la réglementation de l'éducation		•	
Degré de libération du marché de la formation et diversification des sources de financement	•		
Influence des structures culturelles et mentales sur la scolarisation		•	
Qualité de la structure des flux des élèves (accès et participation à chaque niveau d'enseignement)		•	
Coûts de l'éducation (structure des dépenses et coûts unitaires)		•	
Qualité des services éducatifs (ressources et emploi-processus)	•		
Efficacité externe du système d'éducation (performances en matière de satisfaction de la demande du secteur économique)	•		
Qualité du management des institutions éducatives	•		
Qualité des relations système d'enseignement/système entreprise	•		

Source : MPPI, Op. Cit. P. 316.

De même, le MPPI dans l'avant projet de la stratégie industrielle indique que le *taux d'encadrement est de 5% dans l'industrie et de 2% dans l'administration*, l'économie algérienne demeure *sous encadrée* (entreprises et administrations), elle évolue dans un contexte de *pénurie de compétences et de mains d'œuvre qualifiées*. De ce fait, les besoins normatifs globaux en formation des cadres supérieurs et moyens sont évalués en 1996 à 120 millions d'heures sur la base d'un volume de 200 heures de formation par an pour l'encadrement et de 100 heures par an pour la maîtrise<sup>212</sup>.

<sup>211</sup> Mohamed Saib MUSETTE, la situation sociale en Algérie, Revue du monde arabe, Maghreb, Machrek N° 167, Janvier-Mars, 2000, P. 97

<sup>212</sup> MPPI, Op. Cit. P. 321.

Dès lors, l'Algérie enregistre un déficit énorme en terme de maîtrise technologique engendré à la fois par le déséquilibre dans les branches d'enseignement<sup>213</sup> - seuls 12% des étudiants suivent des filières technologiques contre 80% pour filières littéraires- et la qualité des mécanismes de création de facteurs sont des plus élémentaires (écoles, universités, centres de formation professionnelle). Les universités algériennes ne cessent de régresser dans les classements internationaux et restent fidèle à la queue du peloton<sup>214</sup>.

En outre, cette situation s'est aggravée par une attitude repoussoir développée par l'Etat à l'égard des cerveaux (intellectuelles et universitaires de haut niveau) depuis le début des années 80<sup>215</sup>. A ce sujet, Tallel BAHOURY note que, ce sont 50% de médecins, 23% d'ingénieurs et 15% de scientifiques de différentes spécialités qui quittent chaque année l'Algérie, à destination de l'Europe, des Etats-Unis ou du Canada<sup>216</sup>. L'enjeu n'est donc pas de rapatrier les cerveaux repoussés mais plutôt de penser à maintenir l'élite qui demeure enclouée sur le sol national.

La longue phase de réformes et de transition, semble avoir dissipé les acquis scientifiques et technologiques accumulés à l'ère de l'économie planifiée, les différentes écoles et instituts mis en place pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie algérienne de développement sont balayés et les efforts de massification de l'enseignement ne sont pas accompagnés par l'émergence d'une élite productrice et reproductrice de savoir<sup>217</sup>.

Cependant, au moment où les protagonistes du redéploiement industriel misent sur un accroissement de la compétitivité de l'économie et l'encrage de l'innovation dans le système productif national, tout en sachant qu'une main-d'œuvre alphabétisée n'est plus une source d'avantage concurrentiel et que les avantages tirés par les coûts peuvent être facilement détrônés. Il est important de mesurer la portée de ces illusions et de savoir si le réservoir du capital humain existant est capable de réduire la fracture et de permettre le rattrapage technologique, de développer réellement la recherche-développement et l'innovation dont a tant besoin l'économie algérienne. De même, il est important de décortiquer les causes et les raisons de la faillite de l'Etat dans l'éducation et la formation, au moment où dans le domaine militaire, c'est avec un encadrement algérien, des équipes pédagogiques algériennes, des programmes d'enseignement conçus par des professeurs algériens que les hautes écoles d'ingénieurs et de technologies relevant du ministère de la Défense nationale (ENITA, Ecole supérieure de Rouïba, Ecole de Tafraoui...etc.)

---

<sup>213</sup> Omar AKTOUF, Le quotidien El Watan, 24 Mai 2009.

<sup>214</sup> Mustapha MEKIDECHE, Op. Cit. P. 238.

<sup>215</sup> Omar AKTOUF, L'Algérie un pays repoussoir de cerveaux, El Watan économie, du 26 Avril au 2 Mai 2010.

<sup>216</sup> Tallel BAHOURY, Fuite des cerveaux : l'Algérie a perdu 40 milliards de dollars en 4 ans, Aout 2007, <http://www.lemaghreb.dz.com/lire.php?id=5207>

<sup>217</sup> Mustapha MEKIDECHE, Op. Cit. P. 228.

fonctionnent selon les standards internationaux et dispensent des formations de haut niveau qui n'ont rien à envier à celles assurées par les grandes écoles des pays du nord<sup>218</sup>.

L'enjeu ne réside pas dans les réformes et les réaménagements annuellement enclenchés du moment que la finalité n'a jamais été atteinte (enseignement et formation de qualité), il serait plus judicieux de procéder à un réaménagement au niveau des organismes chargés du secteur.

### 3.2.2. Recherche, innovation et technologie

Durant la première période d'industrialisation, les efforts d'investissement ont été accompagnés par une attention particulièrement importante à la formation et le transfert technologique.

En effet, les contrats de réalisation des unités industrielles (clés en main) étaient souvent complétés par des contrats de licence qui servaient une part prépondérante au transfert de technologie, à l'obligation de mise à jour des connaissances techniques et scientifiques et de diffusion de l'innovation. Dès lors, les entreprises publiques étaient de plus en plus impliquées dans l'apprentissage industriel, dans la formation de la main d'œuvre qualifiée. Et des instituts de formation de techniciens et d'ingénieurs avaient été créés autour des industries (Télécommunication à Tlemcen, électronique à Sidi-Bel-Abbès, Sidérurgie à Annaba, pétrochimie et chimie à Boumerdes, Arzew et Skikda... etc.).

Par ailleurs, la fonction de la recherche et développement n'a été prise et intégrée qu'au début des années 80. De ce fait, des départements d'études et de développement (DED) centrés autour des activités d'engineering, étaient mis en place<sup>219</sup> : SONELGAZ a créé une Unité d'Étude et de Recherche (UER) avec pour mission de s'occuper de la recherche appliquée dans le domaine des énergies renouvelables, SAIDAL a créé une unité de recherche en médicaments et techniques pharmaceutiques (URMTP) et l'ENIEM a mis en place une Direction Développement et Industrie (DDI) chargée des études de conditions techniques et commerciales de faisabilité pour l'installation de nouvelles usines... etc.

Néanmoins, les différentes restructurations dont ont fait l'objet les entreprises publiques à partir de la deuxième moitié des années 80, ayant instauré le principe de séparation des activités de production de commercialisation et de celles de l'engineering, ont rompu les synergies technologiques existantes, ont affaibli le potentiel R&D de ces grandes entreprises et ont contribué à l'éparpillement de leurs capacités humaines scientifiques et techniques<sup>220</sup>. Faute d'efficacité des réformes et d'autonomie espérée, les entreprises publiques n'ont d'autres soucis que la survie.

---

<sup>218</sup> A BOUZIDI, Des classes préparatoires et des grandes écoles pour septembre : c'est peut-être le réveil, le quotidien le Soir, 22/07/2009.

<sup>219</sup> Ouchalal, HOCINE KHELFAOUI et Yassine FERFERA, Situation de la R&D dans l'industrie algérienne : cas de trois entreprises publiques, <http://www.estimate.ird.fr/article168.html>

<sup>220</sup> Mustapha MEKIDECHE, Op. Cit. PP. 232-233.

S'agissant des technologies de l'information et de la communication (TIC), une prise de conscience commence à émerger graduellement au sein des entreprises nationales, notamment les entreprises relevant des secteurs stratégiques (SONATRACH, SONALGAZ, AIR ALGERIE...etc.) et quelques entreprises privées. Néanmoins, les retombées des TIC sur le tissu industriel algérien s'avèrent encore limitées. Le secteur des TIC en Algérie ne représente aujourd'hui que 1% du PIB<sup>221</sup>.

L'intégration des TIC, restent limitée à quelques secteurs ou branches, ce qui ne permettra en aucun cas l'intégration de l'économie algérienne aux réseaux industriels et scientifiques internationaux car la révolution scientifique et technique obéit à ses propres lois et se poursuit inexorablement, choisissant toutefois les sites d'accueil qui lui sont les plus favorables. Les entreprises algériennes publiques qu'elles soient ou privées cumulent un retard considérable dans l'intégration et l'utilisation des nouvelles technologies dans leur processus de gestion, de production et de commercialisation.

### **3.2.3. Le climat des affaires**

Des efforts ont été consentis depuis une décennie pour rendre l'économie algérienne plus attractive aux capitaux étrangers. Néanmoins, l'Algérie demeure non attractive et même repoussoir, non pas par manque de débouchés ou étroitesse du marché intérieur et non plus pour cause du coût élevé de la main-œuvre mais, par incapacité administrative d'offrir aux investisseurs un bon climat d'affaires. La pratique nationale des affaires manque de plasticité induite par une panoplie d'obstacles des plus rigides à l'activité économique. Et les identifier renvoie à démontrer que la situation se dégrade d'une année à une autre.

Le rapport de la Banque Mondiale (Doing Business 2010) montre que les mêmes obstacles, les mêmes dysfonctionnements et les mêmes contraintes brident l'économie algérienne à savoir : l'accès au crédit qui est un calvaire (comme il a été démontré précédemment), la problématique du foncier pour l'implantation des activités industrielles, le droit économique qui régit les activités productives est illisibles ... Et la liste est encore longue. Le tableau suivant montre cette tendance avec un classement général de la facilité de faire des affaires.

---

<sup>221</sup>Nadia CHETTAB, Economie, TIC et bonne gouvernance en Algérie.

**Tableau 5.2 : Classement de la facilité de faire des affaires (Doing Business 2010)**

Facilité de...	Doing Business 2010 classement	Doing Business 2009 classement	Variation dans le classement
Doing Business	136	134	-2
Création d'entreprise	148	141	-7
Octroi de permis de construire	110	113	+3
Embauche des travailleurs	122	117	-5
Transfert de propriété	160	166	+6
Obtention de prêts	135	131	-4
Protection des investisseurs	73	70	-3
Paiements des impôts	168	168	0
Commerce transfrontalier	122	120	-2
Exécution des contrats	123	125	+2
Fermeture d'entreprise	51	51	0

Source : la Banque Mondiale, Doing Business 2010.

A travers ce tableau, nous constatons qu'en termes de classement général du climat d'affaires, l'Algérie recule de deux places en 2010 par rapport à l'année 2009. Et cela se traduit par un recul perpétuel relatif à ; la création d'entreprises de 7 places, l'embauche des travailleurs de 5 places, l'obtention des prêts de 4 places, la protection des investisseurs de 3 places et le commerce transfrontalier de 2 places. Une certaine stagnation concernant le paiement des impôts et la fermeture des entreprises où l'Algérie demeure aux peu reluisantes places 168 et 51 respectivement. Cela n'empêche pas de constater une amélioration en termes d'octroi de permis de construire où elle gagne 3 places, le transfert de propriété où elle gagne 6 places et l'exécution de contrats où l'Algérie gagne encore 2 places. Cette amélioration est peu significative par rapport aux classements antérieurs (de 113 à 110 concernant l'octroi de permis de construction, de 166 à 160 pour le transfert de propriété et de 125 à 123 pour l'exécution des contrats).

La médiocrité du climat des affaires, constitue un obstacle majeur à la fois pour l'investisseur étranger et l'investisseur privé national. *L'accès difficile, long et aléatoire au crédit bancaire, l'accès difficile au foncier industriel, la concurrence déloyale d'un secteur informel, l'incertitude en matière de politiques économiques, la bureaucratie des services publics et la bureaucratie des administrations économiques, les contraintes liées*

aux lenteurs du système juridique et les contraintes liées à l'asymétrie de l'information<sup>222</sup> ainsi que d'autres sont autant de volets sur lesquels l'Etat doit se focaliser en vue d'harmoniser le climat de la pratique des affaires en Algérie et de permettre, par conséquent, l'implication de l'investisseur national et étranger dans le redéploiement industriel.

L'Algérie est loin d'avoir instauré une économie fondée sur la connaissance. Pour ce faire, elle doit œuvrer sans relâche à améliorer les qualifications du capital humain, à accroître l'utilisation des NTIC (notamment l'accroissement des facultés de leurs absorption par des entreprises économiques), l'ancrage de la recherche et du développement au sein du système productif national et l'amélioration sans relâche du climat des affaires.

### 3.3. L'érosion du secteur public et le blocage de l'initiative privée

Si la réunion des conditions d'attractivité demeure par excellence la tâche des Etats, la compétitivité internationale n'est menée que par les entreprises. Peu importe leur statut juridique (privé ou public), elles doivent s'inscrire dans une dynamique visant l'amélioration et l'enrichissement permanent de leurs positions concurrentielles. Néanmoins, pour le cas algérien, les entreprises algériennes qu'elles soient publiques ou privées restent passives et fortement marginalisées dans les batailles de la compétitivité. Dans ce qui suit, nous présenterons les obstacles et les défaillances majeures des entreprises domestiques et nous tenterons d'étalonner leurs impacts sur cette stratégie industrielle.

#### 3.3.1. Le secteur privé et la pratique entrepreneuriale en Algérie

L'Algérie a connu une croissance réelle de son produit intérieur brut essentiellement due à un plan de stabilisation économique et un autre d'ajustement structurel. Des efforts considérables de financement de l'investissement sans pour autant déboucher sur des résultats satisfaisants même si *la part du secteur privé dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures est passée de 61,2% en 1989 à 88% en 2004*<sup>223</sup>. Un constat certes encourageant mais peu significatif par rapport aux dessous de la réalité du secteur privé et la place qui en est la sienne, actuellement, dans les différentes économies mondiales. En effet, Seules 32% des entreprises constituant le secteur privé hors hydrocarbures opèrent dans l'industrie manufacturière, essentiellement l'agroalimentaire et le textile. Le reste se répartit entre le BTP et les services. Des investissements qui restent, pour la plus part, dans *le giron familial* et s'orientent vers des activités peu ouvertes à la concurrence étrangère.

Le passage de l'économie algérienne d'une forme d'organisation sociale à une économie de marché capitaliste de type managérial ou entrepreneurial a été accompagné

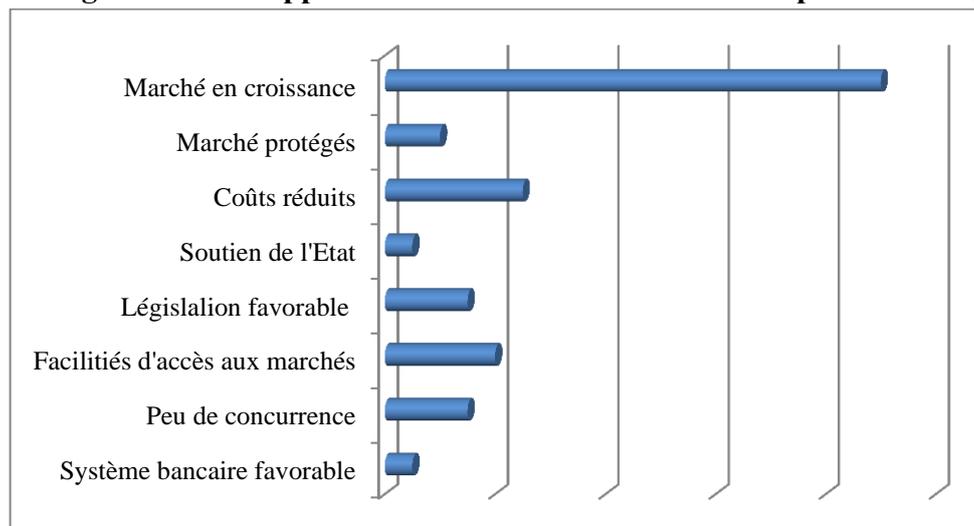
<sup>222</sup> Voir Mustapha MEKIDECHE, Op. Cit. PP. 154-155, et également Doing Business 2010.

<sup>223</sup> Youcef BENABDALLAH, Rente et désindustrialisation in Confluences Méditerranée, Numéro 71, Automne 2009.

d'une cessation de certaines interventions de l'Etat, notamment en termes de production de biens et services, par une privatisation massive et une régularisation effective des marchés. Une cessation accompagnée par la croissance d'un entrepreneuriat privé, source d'émergence d'activités nouvelles dépendant précisément d'un capital privé. Un entrepreneuriat en appel d'harmonisation économique, juridique et de politiques spécifiques.

B. ALIOUET, dans une étude menée dans le cadre de la coordination du 9<sup>ème</sup> symposium international sur les pratiques entrepreneuriales, montre que les opportunités de l'environnement entrepreneurial en Algérie sont tributaires de diverses variables (Cf. graphe 1.5). Les perspectives de croissance des marchés dans leurs ensembles et la première des opportunités qui est relevée par les entrepreneurs algériens. L'environnement financier, l'environnement juridique, soutien étatique ou la facilitation des accès et des protections de marché sont aussi relevés sans pour autant que l'Etat soit élément pourvoyeur d'opportunités. La figure suivante montre ces opportunités et l'importance qui leurs y est accordée.

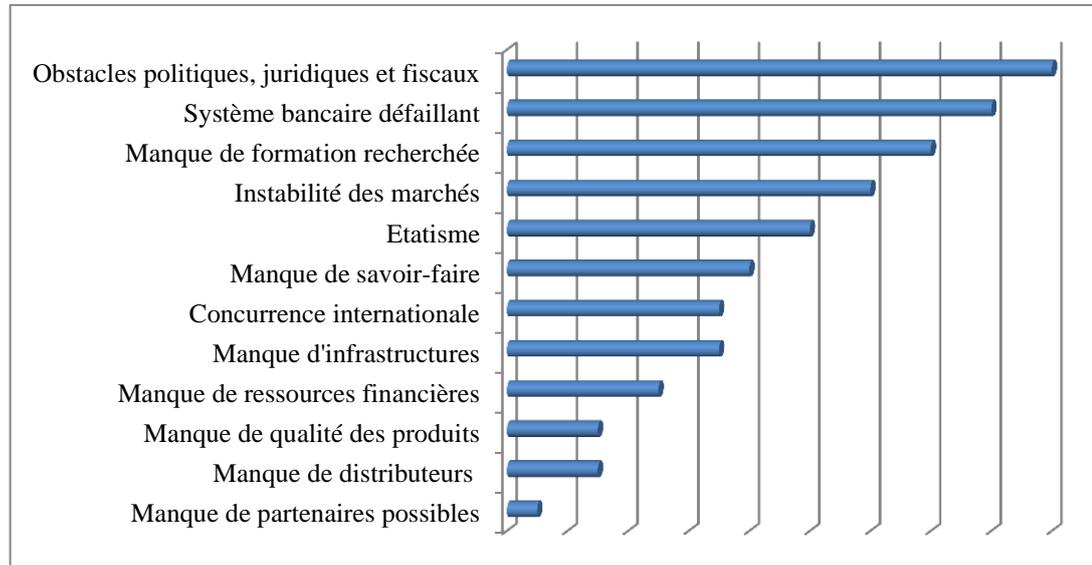
**Figure 5.3: Les opportunités de l'environnement entrepreneurial algérien**



Source : Boualem ALIOUAT, 9<sup>ème</sup> Symposium international MDI, 2010.

De même, une série d'obstacles est relevée et reliée intégralement aux mécanismes dévolus aux organes de l'Etat sans pour autant que ce dernier soit considéré comme une obstruction majeure. En effet, des obstacles juridiques, politiques et fiscaux, un système bancaire défaillant, un manque de formation recherchée et l'instabilité des marchés sont les volets les plus contraignants sur lesquels s'étalent la plus part des entrepreneurs algérien et l'Etat n'est considéré comme contrainte qu'en cinquième position. Sans omettre une série d'autres contraintes qui a été mise en avant et qui concernent essentiellement le manque du savoir-faire, la concurrence internationale, manque d'infrastructures...etc. La figure ci-dessous retrace les contraintes majeures qui entravent la pratique entrepreneuriale en Algérie.

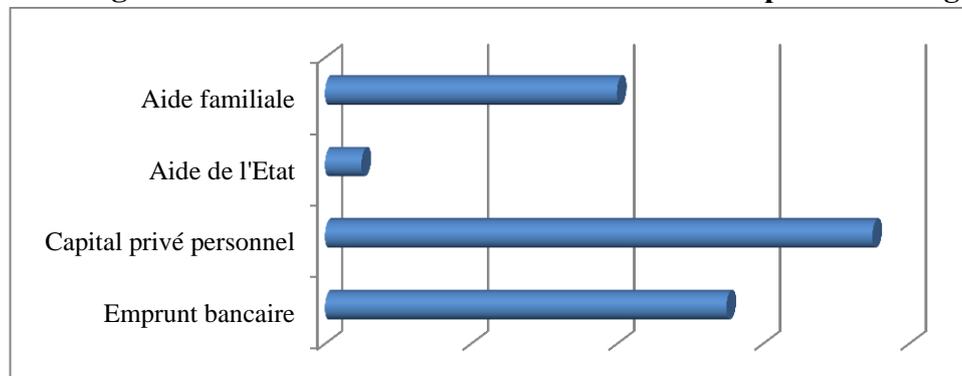
**Figure 5.4 : Les principaux obstacles de l'environnement entrepreneurial algérien**



Source: Boualem ALIOUAT, Op. Cit.

En outre, la problématique du financement ne cesse d'être mise en avant par les entrepreneurs privés, surtout, du fait de la difficulté d'octroi. Malgré tout, le financement bancaire est incontestablement plus disponible pour les entrepreneurs algériens<sup>224</sup>.

**Figure 5.5 : Les sources de financement de l'entrepreneuriat algérien**



Source : Boulem ALIOUAT, Op. Cit.

Les indicateurs d'obtention de crédit placent l'Algérie dans les pays les moins indicatifs de l'entrepreneuriat privé (135<sup>e</sup> place). La plus part des entrepreneurs algériens doivent compter principalement sur leurs propres deniers et ceux de leurs familles pour financer et développer leurs entreprises. En effet, *moins de 28 % des entreprises du secteur privé ont eu recours au crédit bancaire et, pour la majorité, avec succès ; les autres semblent s'être satisfaits de leurs ressources propres sans se plaindre*<sup>225</sup>.

<sup>224</sup> Abdellatif BENACHENHOU, Les entrepreneurs algériens, Ed. Alpha Disign, Juillet 2007.P 228.

<sup>225</sup> Abdellatif BENACHENHOU, Op. Cit. P 228.

L'Algérie ne constitue pas encore un substrat favorable à l'émergence d'un entrepreneuriat dynamique et innovant qui permettrait au pays de substituer au modèle de captation de la rente fondé essentiellement sur l'exploitation des énergies fossiles, une économie entrepreneuriale créatrice de richesse.

De ce fait, *l'Etat pourrait être partie prenante stratégique de ce processus, un partenaire de cette ambition, un pourvoyeur d'autonomie et facilitateur de la réussite individuelle qui profite à tous*<sup>226</sup>.

### 3.3.2. Les entreprises publiques face aux éternels dysfonctionnements

En optant pour une stratégie d'industries industrialisantes, l'Algérie considérait par cela l'entreprise publique comme une pièce angulaire de son processus de développement. De ce fait, il était attendu que de véritables firmes motrices autour desquelles des pôles industriels devaient se développer et un vaste tissu de PME/PMI s'essaimer. L'orientation idéologique du pays, de type socialiste, ne mettait pas ces entreprises devant une obligation de rentabilité économique et de ce fait, elles étaient incapables de dégager des capacités d'autofinancement. La majorité des entreprises à capitaux publics étaient chroniquement déficitaires avec des endettements successifs et excessifs, régulièrement assainis par le Trésor Public. Les facteurs explicatifs de ces échecs successifs ; la cooptation / recrutement / nomination, fondés sur des critères autres que la compétence, l'intégrité, l'investissement personnel et la performance, sont les premiers qui viennent à l'esprit.

Par conséquent, ces entreprises étaient l'objet d'un interminable processus d'assainissement et de réorganisation qui a pesé lourd sur le budget de l'Etat (plus de 30 Milliards de Dollars). En se focalisant sur l'aspect financier et du statut juridique tout en négligeant l'aspect managérial (gestion de la production, de la maintenance, développement humain, système d'information ...), l'assainissement des entreprises publiques n'a pu enrayer leur endettement, sachant que celui-ci avait des causes structurelles : les sureffectifs et le vieillissement du matériel greffaient tout aussi lourdement les coûts de production des entreprises que les frais financiers.

A cet effet, les différentes formes de gestion des capitaux marchands de l'Etat instituées par l'interminable processus de réformes enclenché depuis le début des années 1980, quelles que soient leurs dénominations (Sociétés Nationales, Entreprises Publiques Economiques, les Fonds de Participation, les Holding et les Sociétés de Gestion des Participations de l'Etat) n'ont pas pu mettre un terme aux dysfonctionnements chroniques qui gangrénaient ces dernières (faible productivité, sous-utilisations des capacités de production, dégradation de leur actif net ...).

L'industrialisation préconisée comme moyen de développement déclenché au début des années 1970 n'a fait qu'inverser la tendance du fait de la désindustrialisation engendrée par l'inefficacité des industries promues. Dès lors, *les entreprises publiques devenaient des centres de destruction des richesses, un lieu où s'évaporent les ressources*

---

<sup>226</sup>Boualem ALIOUAT, Socialisme et étatisme : Ce que cache cette utopie ! Le quotidien Liberté, 10 Mai 2010.

qui auraient pu essaimer un vrai tissu de PME/PMI et de création de milliers d'emplois<sup>227</sup> puisque les entreprises utilisaient trop de ressources, leurs capacités de production demeuraient faiblement exploitées et les subventions empêchaient la création de filiales, d'emplois, d'un tissu de PME/PMI donc bloquaient le développement.

Cependant, l'entreprise publique, malgré les imperfections citées, est considérée comme la pierre angulaire de la nouvelle stratégie industrielle avec une nouvelle forme d'organisation (SDE, SPE, SPD, STEI) - qui semble-t-il marque un retour vers l'ancienne stratégie de développement articulée autour de grandes sociétés nationales - et qui devait permettre l'émergence de futurs champions industriels. Néanmoins, ces mêmes entreprises souffrent d'un déficit énorme en termes des formes de gestion, de capacités d'absorption et d'innovation.

Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur la teneur et la pertinence de ce choix étant donné que ces mêmes entités économiques et les mêmes schémas, modifiés superficiellement, ont longtemps contribué à l'essoufflement de l'effet industrialisant escompté.

En somme, et le secteur public et le secteur privé souffrent d'innombrables obstacles empêchant toute éventuelle libération et développement de capacités de production. Devant le déficit de la formation et de la maîtrise technologique, centrer le tissu industriel sur des activités de haute technologie alors que les technologies de base, dont les brevets antérieurement acquis, sont loin d'être maîtrisés s'avère utopique.

La réussite du redéploiement industriel projeté dans le cadre de cette stratégie industrielle est conditionnée par l'éradication de toutes ces contraintes. L'Etat doit désormais œuvrer pour améliorer le climat des affaires, seul garant de la liberté d'entreprendre, d'approfondir les réformes en vue d'assurer l'entreprisisation du secteur public et de procéder à une mise à niveau loin de la logique financière, afin d'améliorer la qualité du management et de systématiser l'usage des NTIC<sup>228</sup>.

### **3.4. Les infrastructures de base : des efforts d'investissement considérables et une inefficacité chronique**

Dans un environnement économique caractérisé par le rôle progressif du marché et une action limitée des politiques publiques, l'action de l'Etat s'oriente d'avantage vers l'assainissement de l'environnement économique et le renforcement de l'attractivité de l'économie nationale. A cet effet, l'investissement public dans les infrastructures devra contribuer, en plus de l'amélioration des perspectives de la croissance (élargissement de la taille des marchés, économies d'échelle et les synergies que les infrastructures génèrent

---

<sup>227</sup> Abdelhak LAMIRI, L'Algérie : Entre nostalgie du centralisme et exigences d'une économie moderne, Quotidien Liberté du 03 Mai 2010.

<sup>228</sup> L'entreprisisation consiste à maintenir la propriété publique des entreprises publiques et à les soumettre aux règles et aux formes juridiques des entreprises privées, l'Inde a réussi d'inculquer le principe de rentabilité économique de ses entreprises publiques tout en les contraignant à conserver la logique de l'utilité publique. Pour d'autres informations voir, Isher J.AHLUWALIA, Le rôle de l'État dans le développement industriel : le cas de l'Inde, in Tiers-Monde, Tome 29 N°115, 1988.

entre les différents secteurs et les différentes régions), à la libération de l'initiative privée (l'accroissement de la productivité marginale du capital et du travail et la rentabilité de l'investissement) et l'amélioration de la productivité totale des facteurs (PTF).

L'Algérie après avoir négligé les infrastructures dans les différents programmes d'investissements durant de longues décennies a, à partir des années 2000 rompue avec cette logique et a fait de l'investissement en infrastructures de base la pièce maîtresse des différents plans initiés depuis (PSRE, PCSE).

Néanmoins, ces efforts d'investissements ne sont pas accompagnés d'une amélioration au niveau de la qualité et l'Algérie demeure très loin des performances enregistrées dans des pays faiblement dotés en ressources financières à l'égard de la Tunisie et du Maroc. Le tableau suivant retrace la qualité de ces infrastructures et la position de l'Algérie par rapport à certains pays.

**Tableau 5.6 : la comparaison régionale de la qualité des infrastructures de base entre. (1pour la qualité la plus médiocre et 7 pour la plus performante)**

	Algérie	Tunisie	Maroc
<b>Qualité générale des infrastructures</b>	3.1	5.1	3.7
<b>Rang</b>	100	35	73
<b>Infrastructures ferroviaires</b>	2.4	4.1	3.6
<b>Rang</b>	64	28	38
<b>Infrastructures portières</b>	2.9	4.9	4.2
<b>Rang</b>	118	41	62
<b>Infrastructures de transport aérien</b>	3.3	5.8	4.7
<b>Rang</b>	119	30	70
<b>Qualité du réseau électrique</b>	4.4	5.8	5.0
<b>rang</b>	76	34	60
<b>Nombre d'abonnés en téléphonie fixe et mobile (en % de la population)</b>	9.1	11.9	9.5
<b>Rang</b>	93	81	90

Source: World Economic Forum, The global competitiveness report 2009-2010.

Pour les infrastructures technologiques, les efforts déployés par l'Etat ont attiré à la refonte du cadre institutionnel et réglementaire, le réaménagement du cadre organisationnel et opérationnel et le développement des infrastructures de télécommunications (extension des capacités de diffusion et du nombre d'abonnés en téléphonie « fixe et mobile » et d'internet). L'impact de ces mesures qui peut être perçu à travers les fondamentaux de cette technologie à savoir le souci de la bonne gouvernance/organisation, le souci de la productivité/efficacité, le souci de la bonne éducation/formation et le souci de la planification/contrôle du temps et des moyens, laisse figurer l'Algérie aux derniers rangs. Le taux d'utilisation des TIC en 2000 n'est que de

45%, leurs contributions à la formation brut du capital fixe (FBCF) n'est que de 5% en 2005 et comme l'attestent les données du tableau précédent, le taux de pénétration à la téléphonie demeure faible. De même, les grandes administrations (impôts, banques, collectivités locales...etc.) accordent une importance marginale à l'utilisation des TIC dans leurs activités courantes, en effet, le dosage entre une armada universitaire oisive et sous utilisée avec des réserves financières également oisive à fait de l'Algérie un pays en éternelle bataille de rattrapage<sup>229</sup>.

S'agissant des infrastructures de transport (aérien, ferroviaire et portière), malgré les ressources financières colossales qui leurs sont allouées, et comme le montre le tableau précédent, l'Algérie figure loin derrière la Tunisie et le Maroc. A titre d'exemple, au cours d'un récent colloque, Issad REBRAB (patron de la plus dynamique entreprise privée d'Algérie) estime les pertes financières annuelles dues au manque d'infrastructures portuaires à 2,6 milliards de dollars (c'est l'équivalent des coûts de réalisation d'un port de grande envergure) et que le coût de transport d'un conteneur du port de Rotterdam en Holland à Singapour et de 500\$ contre 1500\$ pour le transport du même centenaire de Marseille (France) à n'importe quel port algérien !. De même, depuis l'indépendance, à part le port d'hydrocarbures d'Arzew et celui de Djen-Djen, aucun port répondant aux normes internationales n'a été édifié.

Devant l'inefficacité cornique des institutions publiques (planification, suivis, contrôle), les différents projets d'investissement ont connu de longues séries de surévaluations, de gaspillage<sup>230</sup> et de corruption. Pour le seul PSRE auquel on a alloué 150 milliards de dollars, on a injecté plus de 130 milliards de dollars au cours de l'actuel programme uniquement pour l'achèvement des projets déjà initiés, en d'autres termes, le taux de réalisation n'était que de 30% et les surévaluation/corruption représentent 70% de la valeur nominale du programme.

Si au cours des années 70, ce genre de pratique était perceptible au niveau de la sphère productive, les maitres des différents programmes initiés depuis 2000 (qui demeurent presque les mêmes) ont par leur génie, réussie à les ressusciter et à les transférer vers la sphère non productive.

### **3.4. Le manque de bonne gouvernance et la défaillance de l'Etat**

Contrairement aux débats suscités par les libéraux qui déclarent l'affaiblissement des prérogatives de l'Etat dans le contexte actuel de la mondialisation, l'histoire des pays les plus performants des trois dernières décennies suggèrent qu'un Etat puissant peut constituer un avantage comparatif certain dans une économie globalisée. En effet, la Corée du sud en constitue un bel exemple dans ce domaine. L'intervention du gouvernement coréen efficace, stratège, compétent a été l'un des déterminants essentiels du succès

<sup>229</sup> Voir, Mustapha MEKIDECHE, Op. Cit. P 132. Et également, Ahmed BEDJAOUI, Technologie de l'information et de la communication : forces, faiblesses et perspectives, El Watan économie Du 14 au 20 Juin 2010.

<sup>230</sup>Y. BENABDALLAH, Le développement des infrastructures en Algérie : quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement ?

économique et social coréen et de son insertion réussie dans l'économie mondiale. Il a joué un rôle déterminant dans la réalisation de la réforme agraire et dans la mise en œuvre d'une stratégie industrielle à long terme. Il intervient dans le mode de fonctionnement de l'économie, la manière de gouverner le marché et la détermination des choix économiques ; il intervient dans la production, à travers la création des grands groupes nationaux privés (les Chaebols), qui sont à l'origine du démarrage industriel du pays. Enfin, durant la période de transition et de la libéralisation vers la fin des années 80, le gouvernement coréen s'affirme davantage pour s'insérer efficacement dans la mondialisation, à travers la *réforme du système éducatif, l'encouragement des technologies de pointe, la sélection et le soutien des industries d'exportations, afin d'accroître la productivité et la compétitivité, etc.*<sup>231</sup>.

Inversement, en Algérie *la nature de l'Etat mis en place se caractérise historiquement par son caractère bureaucratique, clientéliste et inefficace*<sup>232</sup>. Comme nous l'avons confirmé déjà dans le troisième chapitre, l'une des principales causes de l'échec de l'ambitieuse stratégie algérienne du développement des années 1970, qui est de construire un système productif national performant et compétitif était le caractère bureaucratique de la gouvernance et l'inefficacité de l'administration publique. Ainsi, durant ces deux dernières décennies, la mise en place des réformes économiques sous l'égide du PAS s'est traduite par l'effondrement de l'Etat développemental, ce qui a conduit ainsi à la régression du système productif national, à l'extension des activités informelles et clientélistes, l'évasion fiscale et l'inefficacité de la gestion des dépenses publiques affectées aux différents secteurs économiques et sociaux. Enfin, *La redynamisation du secteur productif ces dernières années, malgré l'effort, d'épargne nécessaire à l'investissement, continue d'être négativement influencée par un environnement défavorable, marqué par la persistance des entraves bureaucratiques, une corruption à grande échelle et un système bancaire incapable qui peine à se hisser au niveau des exigences de l'économie de marché et les difficultés d'accès au foncier*<sup>233</sup>.

Ces phénomènes confirment en somme l'inefficacité du rôle de l'Etat en Algérie, incapable d'alterner une nouvelle politique de développement, de s'attaquer aux différents dysfonctionnements de l'économie, et de lutter contre les pratiques informelles, clientélistes et bureaucratiques qui empêchent toute émergence d'une économie productive.

Pour avoir un ordre de grandeur du degré d'inefficacité du rôle de l'Etat en Algérie, la Banque mondiale qui classe les pays selon l'indice d'efficacité de l'action publique qui varie entre -2,50 et +2,5, a classé l'Algérie parmi les pays de la région de la méditerranée dont l'action de l'Etat est moins efficace. En ce qui concerne la corruption, *Transparency*

<sup>231</sup> Chung H. LEE, Op, Cit.

<sup>232</sup> Abdelkader Sid AHMED, Op, cit, P.10. Voir également Ahmed DAHMANI, « L'Etat dans la transition à l'économie de marché : l'expérience algérienne des réformes », Revue CREAD N°05-4<sup>ème</sup> trimestre 1999, 47-65.

<sup>233</sup> CNES, « Eléments de débat Pour un pacte de croissance », Mai 2005 »,

*international*, dans son dernier rapport de 2008 classe l'Algérie à la 92<sup>ème</sup> place comme le montre si bien les indicateurs de gouvernance établis par le PNUD dans le tableau suivant :

**Tableau 5.7: La place de l'Algérie selon l'efficacité de l'action publique et l'indice de corruption**

	0-100	-2,5 à +2,5
<b>1. Voie et responsabilité</b>	20,2	<b>- 0,96</b>
<b>2. Instabilité politique et violence</b>	09,7	<b>- 1,54</b>
<b>3. Efficacité du gouvernement</b>	32,5	<b>- 0,59</b>
<b>4. Qualité de régulation</b>	34	0,54
<b>5. Etat de droit</b>	31,1	<b>- 0,54</b>
<b>6. Contrôle de corruption</b>	31,4	<b>- 0,70</b>

**Source :** KOUIDER BOUTALEB, « la problématique de développement socioéconomiques et les objectifs d'une réforme authentique de l'Etat en Afrique », Colloque international intitulé Repensé le développement africain : au-delà de l'impasse les alternatives. MAPUTO, Mozambique 6-10 décembre 2005, P. 20.

L'absence de la transparence, la montée de la corruption, du gaspillage et des pratiques clientélistes dans tous les secteurs a été historiquement l'une des causes de l'échec de toutes les politiques de développement mises en place par l'Algérie depuis 1967. Et depuis ces deux dernières décennies, le blocage des réformes économiques, l'inefficacité des politiques sociales adoptées, la montée des activités informelles et la bazarisation de l'économie, l'évasion fiscale, l'absence de la transparence et la montée de la corruption et de la bureaucratie dans tous les domaines, sont autant de signes qui expliquent la mauvaise gouvernance et l'inefficacité des institutions d'Etat en l'Algérie, censées mener sur la bonne voie du développement.

De ce qui précède, on constate qu'après 40 de l'indépendance, l'Algérie demeure au stade initial du développement de sa compétitivité (la primauté des facteurs) et tous les déterminants de son losange révèlent qu'elle n'est pas éligible au développement d'éventuels avantages concurrentiels. De ce fait, il impératif de surpasser la problématique de plus d'Etat et de moins d'Etat et de plaider pour un meilleur Etat, capable d'élaborer et de conduire des politiques sectorielles adéquates, de veiller à l'amélioration continue des fondamentaux de base de l'économie nationale et de maîtriser les équilibres macroéconomiques.

## Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous avons évalué la portée de la nouvelle stratégie industrielle tout en mettant en exergue ses atouts (la nécessité de la politique industrielle après un longue période de délaissement, la nécessité de l'innovation et la nécessité de l'insertion dans l'économie internationale) et ses limites dues essentiellement au mode de sélection des branches à promouvoir en priorité (ciblage). Puis, nous avons procédé à

l'évaluation d'une éventuelle réussite de cette stratégie et cela en deux temps : d'abord, nous avons présenté les fondamentaux de base de l'économie algérienne et les politiques d'accompagnement et de mise en œuvre de cette stratégie tels qu'ils étaient perçus par les concepteurs de cette dernière. En suite, nous avons procédé à l'évaluation de ces mêmes fondamentaux et politiques d'accompagnement pour mesurer la réussite de la stratégie industrielle et donc d'atteindre les objectifs qui lui y sont assignées.

Cependant, cette évaluation a, d'une part, fait ressortir que les fondamentaux de base demeurent des plus élémentaires et ne permettent pas de déclencher une dynamique industrielle d'envergure (ils ne permettent pas d'inculquer l'innovation à grande échelle et l'insertion par le haut de la chaîne de valeur) et qui ne se sont d'ailleurs pas améliorés au fil du temps. D'autre part, les politiques d'accompagnement (à titre d'exemple la politique agricole) sont sujettes de mauvais arbitrages de l'Etat (absence de bonne gouvernance, planification aléatoire...etc.).

A cet effet, la conception actuelle de cette nouvelle stratégie ne permettra plus de booster et de redéployer l'industrie algérienne et donc ne permettra pas de réduire la dépendance de l'économie algérienne à la fois des hydrocarbures et des marchés extérieurs. Il est donc impératif que l'Etat regagne son rôle dans la construction et l'enrichissement des fondamentaux de l'économie nationale (capital humain, climat des affaires, infrastructures ...etc.) et dans le bon arbitrage des politiques sectorielles.

## **Conclusion générale**

Avant de présenter les conclusions de notre étude, il nous paraît utile de rappeler la question centrale de notre travail, ainsi que l'hypothèse énoncée dans la l'introduction générale.

La problématique à laquelle nous voulions répondre dans ce travail est la suivante: l'Algérie est-elle, après cette longue phase de désindustrialisation, en mesure de relancer son activité industrielle et de mettre ses entreprises dans les conditions adéquates qui stimuleraient leur esprit d'initiative et leur permettraient ainsi de transformer rapidement leurs activités industrielles traditionnelles sans grande valeur ajoutée en des activités créatrices de valeur et de richesses?

Rappelons également que l'hypothèse de notre travail est la suivante : l'Algérie n'a encore pas remédié les facteurs de l'échec de l'ancienne stratégie du développement lui permettant de s'enfoncer dans une nouvelle dynamique industrielle.

Pour répondre à cette problématique, ainsi qu'à l'hypothèse énoncée, la démarche poursuivie tout au long de notre travail consiste dans le premier chapitre à présenter les politiques et stratégies d'industrialisation mise en œuvre par les PVD au sortir de leur indépendance politique à partir de la seconde guerre mondiale. Nous avons conclu dans ce chapitre que la mise en œuvre de ces modèles du développement s'est traduit durant ces trois dernières décennies, par une industrialisation rapide de certains qui ont pu effectivement atteindre un niveau significatif de développement industriel en s'insérant efficacement dans la division internationale du travail et, dès lors, ont pu modifier de manière drastique leurs structures socio-économiques (en l'occurrence les NPI asiatiques). Tant que d'autres, notamment ceux qui ont opté pour des stratégies de développement autocentrés, ce sont plutôt enfoncé dans un long processus de rattrapage, par cumul de nombreux problèmes internes (notamment problèmes institutionnels et de gouvernance) et externes (détérioration des termes l'échange, dépendance financières par l'endettement, technologique et humaine).

Dans le deuxième chapitre de notre travail, nous sommes étalés sur la problématique de l'avantage concurrentiel national où nous avons présenté les déterminants de succès industriel des nations et de leur progression dans la chaîne de valeur mondiale dans le contexte actuel de la mondialisation. Nous avons constaté en effet que les nations qui réussissent dans la compétition internationale sont celles qui fondent, qui développent et qui défendent des avantages concurrentiels très sophistiqués. Ces avantages dépendant de l'état des facteurs (sophistiqués et complexes), de la nature de la demande (diversité et précocité), du développement des industries amont apparentées et des stratégies et rivalités des entreprises domestiques. Au cours des deux premières phases du développement de la compétitivité internationale (primauté des facteurs et primauté des investissements), le rôle de l'Etat est déterminant.

Concernant le chapitre III nous l'avons consacré à l'analyse de l'historique de l'industrie algérienne depuis la mise en place du modèle du développement autocentré

jusqu'à la période actuelle. Nous énonçons donc les principales conclusions concernant ce chapitre et qui sont les suivantes :

Tout d'abord, le modèle du développement autocentré (1967-1977) mis en place par l'Algérie dont l'objectif était de construire un système productif efficace n'a pas atteint ses objectifs au début des années 80. Vu la priorité accordée par l'Etat à certains secteurs (industrie pétrolière) au détriment des autres (agriculture), le financement de l'industrialisation par l'endettement et non pas par l'excédent des recettes pétrolières, la mauvaise gestion des investissements engagés (les surcoûts, le gaspillage et les pratiques bureaucratiques), le manque de rigueur dans la planification, la montée de la corruption, sont autant de facteurs qui expliquent l'incapacité de l'Etat d'endogénéiser ou d'autonomiser le développement, à travers la construction d'un système productif efficace et diversifié. Cette situation s'est traduite au début des années 80 par une dépendance multiforme de l'économie algérienne vis-à-vis de l'extérieur: financière (endettement), technologique, humaine (assistance technique étrangère) et la dépendance des hydrocarbures, alors que la chute des prix du pétrole en 1986, a plongé l'Algérie dans une crise économique et sociale sans précédent.

Ensuite, l'engagement de l'Algérie dans un vaste programme de libéralisation et des réformes économiques, de la restructuration et de réorganisation du secteur public, de l'ouverture aux investissements étrangers et la privatisation progressive des entreprises publiques s'est avéré inapproprié. L'objectif de relancer une croissance durable, construire un système productif moderne, compétitif et efficace, s'est traduit par une libéralisation formelle qui a transformé l'économie algérienne en une économie de bazar, spéculative et informelle qui continue d'empêcher toute émergence d'une économie productive (industrie, agriculture). Par conséquent, l'absence d'une vision claire de la part des dirigeants dans la conduite des réformes économiques structurelles, le maintien du secteur public et le renouvellement sans cesse des ressources en devise dont se nourrissent diverses rentes, la montée de la corruption, des pratiques clientélistes, la non efficacité de l'Etat et la bureaucratisation des institutions publiques, sont autant de facteurs qui expliquent l'effondrement des taux de croissance économique, l'absence d'un développement économique réel (industrie et agriculture) et la dépendance de plus en plus du pays des hydrocarbures, la marginalisation de l'élite entrepreneuriale, le blocage de l'investissement privé et de la faiblesses des investissements directs étrangers.

Dans les deux derniers chapitres, nous nous sommes étalés sur le contenu et la portée de la nouvelle stratégie industrielle. En effet, dans le quatrième chapitre, après avoir présenté l'environnement économique international dans lequel cette stratégie est sensée évoluer, nous avons procédé à la présentation des objectifs et du contenu de ladite stratégie. Par ailleurs, dans le cinquième et dernier chapitre, nous avons évalué le contenu et la portée de cette stratégie (atouts et limites) pour en finir avec la présentation et l'évaluation des fondamentaux de base de l'économie algérienne et les politiques de mise en œuvre de la nouvelle stratégie industrielle.

A cet effet, tout en affichant la volonté ferme de l'Etat de remédier à l'érosion continue du système productif algérien et de relancer la dynamique industrielle, les concepteurs de cette nouvelle stratégie misent sur l'endogénéisation de la croissance et l'insertion dans la chaîne de valeur mondiale.

En effet, par rapport à la politique industrielle antérieure, cette nouvelle stratégie présente un certain nombre d'atouts et d'éléments de rupture, il s'agit notamment : de la confirmation de l'option d'extraversion et d'ouverture de l'économie nationale, de la confirmation de la nécessité d'une politique industrielle longtemps abandonnée, notamment, durant la phase de désindustrialisation déclenchée à partir de la deuxième moitié des années 80, et enfin, de l'attention particulière prise à l'égard de la place centrale que doit occuper l'innovation dans les formes organisationnelles et les techniques de production domestiques.

Pour ce faire, les initiateurs de cette stratégie se sont appuyés sur quelques politiques d'accompagnement et un certain nombre de fondamentaux de base. S'agissant des premières, une mise en œuvre d'un système national d'innovation qui devrait permettre d'inculquer une culture d'innovation dans les entreprises domestiques à travers des mesures d'incitation et d'accompagnement (formation du capital humain, constitution et élargissement des bases technologiques, création de synergies universités / entreprises / centres de recherches...). De même, l'Etat s'engage dans une politique de promotion des IDE et de renforcement de l'attractivité du territoire algérien par le biais de l'amélioration du climat des affaires (réglementations appropriées, renforcement des infrastructures de bases, incitations fiscales ...). L'intelligence économique est considérée comme l'outil permettant de pérenniser les politiques de mise en œuvre, la protection du savoir-faire et la conception des anticipations et des ripostes appropriées à des situations données. Quant aux fondamentaux de base, on a jugé que leur état et les différentes politiques sectorielles qui leur sont afférentes, ne constituent plus une préoccupation et leur degré de perfectionnement permettent la mise en œuvre de ladite stratégie.

Néanmoins, l'évaluation des mêmes fondamentaux et les politiques de mise en œuvre de cette stratégie, fait ressortir des incohérences et des imperfections qui laissent compromettre sa mise en œuvre. Leur comparaison à la fois par rapport à la phase antérieure d'industrialisation et les exigences d'une économie de plus en plus mondialisée, fait dégager leur inertie et leur statisme : un système bancaire et financier obsolète, un climat des affaires médiocre, qui entrave toute initiative privée et refoule tout investissement direct étranger, un système d'éducation et de formation loin des exigences d'une économie fondée sur la connaissance, des entreprises publiques et privées en insuffisance chronique avec un système de management incapables de concevoir les technologies les moins sophistiquées et des infrastructures qui malgré les ressources financières colossales qui leur sont allouées, demeurent archaïques et non performantes.

L'Etat, qui est censé remédier à ces imperfections, demeure passif et incapable de réunir et de mettre en œuvre une politique économique globale permettant de renouer avec la dynamique du pays, de se libérer de la rente pétrolière et de rompre avec l'insertion actuelle dans l'économie mondiale (insertion par la demande). Le manque de la bonne

gouvernance et l'inefficacité institutionnelle ont fait naître et développer une culture de résistance contre le changement, qui constitue désormais les effets saillants de l'Etat algérien.

Par conséquent, avec la conception actuelle, cette nouvelle stratégie n'a aucune chance de booster l'industrie algérienne, étant donné que les préalables de réussite ne sont pas réunis et n'ont presque enregistré aucune amélioration au fil des ans. Il est alors utopique de miser sur l'innovation à grande échelle au moment où les procédés les moins sophistiqués ne sont pas encore maîtrisés, comme il est utopique de songer au cluster avec un schéma organisationnel aussi complexe car en plus de l'incapacité de gérer rationnellement les zones d'activité et les zones industrielles existantes, et en l'absence quasi-totale des relations entreprise/universités/centres de recherches, aucune nation n'a réussi à les mettre en œuvre au cours des deux premières phases de développement de la compétitivité internationale. Cependant, l'attitude d'extension et d'imposition de la vocation industrielle à certaines régions, relèvent des choix de la stratégie des industries industrialisantes, du fait, qu'aucune nation n'a, au début de son processus d'industrialisation, pu concilier entre industrialisation et équilibre régional et l'Algérie ne pourra jamais être une exception. A ce titre, on se permet d'affirmer l'hypothèse de ce travail, à savoir que l'Algérie n'a encore pas remédié les facteurs de l'échec de l'ancienne stratégie du développement lui permettant de s'enfoncer dans une nouvelle dynamique industrielle.

Cependant, nous venons de démontrer le long de ce travail, qu'après plus de 40 ans de son indépendance, l'Algérie demeure au stade primaire du développement de sa compétitivité (primauté des facteurs) et de ce fait; elle est confrontée à de multiples défis relatifs à l'amélioration de l'état des facteurs (capital humain, climat des affaires, systèmes bancaire et financier...etc.). A cet effet, et comme nous l'avons évoqué dans le deuxième chapitre, le rôle de l'Etat au cours de cette phase est omniprésent. Il est aberrant, de ce fait, de lancer des programmes d'investissements avec des enveloppes financière colossales (en l'occurrence les 286 milliards de dollars dans le cadre du PCCE à consommer dans trois ans et demi) car l'économie algérienne souffre d'une incapacité chronique d'absorption. L'Etat doit œuvrer sans relâche à l'amélioration des fondamentaux de base, à la coordination des politiques sectorielles et la maîtrise des équilibres macroéconomiques qui demeurent des préalables de toute politique industrielle.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **I. Ouvrages généraux**

- BOUZIDI, « Les années 90 de l'économie algérienne ». Editions ENAG, 1999.
- Abdelhamid BRAHIMI, «L'économie algérienne», OPU, 1991.
- Abdelkader SID AHMED, « économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (I.B.R) » Tome 1, PUBLISUD, 1989.
- Abdelkader Sid AHMED, « Le développement asiatique : Quels enseignements pour les économies arabes ? Eléments de stratégie de développement : Le cas de l'Algérie ». PUBLISUD, 2004.
- Abdellatif BENACHENHOU, «Planification et développement en Algérie 1962-1980», Alger, 1980.
- Abdellatif BENACHENHOU, « Les entrepreneurs algériens », Ed. Alpha Disign, Juillet 2007.
- Abdelouahib REZIK, « L'Algérie, Brésil et la Corée du Sud : Trois expériences de développement » OPU, 2006.
- Ahmed BENBITOUR, «L'Algérie au troisième millénaire: Défis et Potentialités», MARINOUR, Alger, 1998.
- Alain ZANTAMAN, « Le Tiers-Monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits », Hatier 1990.
- Claude MOZEROLE, « La mondialisation : théories, enjeux et débats », A. Colin, Paris 2005.
- Elsa ASSIDON, « Les théories économiques du développement », La Découverte 2002.
- Hamel BENAOUA, « Système productif algérien et indépendance nationale », Tome 1, OPU, 1983.
- Hocine BENISSAD, « Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché », ENAG, 2004.
- Jaques FONTANEL et Liliane BESAHEL, « Stratégies militaires et intelligence économique in intelligence économique et veille stratégique : défis stratégiques pour les économies émergentes », L'Harmattan 2005.
- Jean-François TROIN (Dir.), «Le Grand Maghreb», ARMAND Colin, Paris, 2006.
- Joseph STIGLITZ, « La grande désillusion », Fayard, 2002.
- Mahmoud OURABAH, «Les transformations économiques de l'Algérie», ENAP et PUBLISUD, 1982.
- Mahrez HADJSEYD, « L'industrie algérienne, crise et tentatives d'ajustements » L'Harmattan, 1996.

- Marc ECREMENT « indépendance politique et développement économique ». OPU. 1986.
- Michael PORTER, « Avantage concurrentiel des nations », Inter Edition, 1993.
- Michael PORTER, « L'Avantage concurrentiel : comment devancer ses concurrents et maintenir son avance ». DUNOD, Paris 1999.
- Mustapha MEKIDECHE, « L'économie algérienne à la croisée des chemins : Repères actuels et éléments prospectifs », DAHLAB, 2008.
- Mustapha MEKIDECHE, « L'Algérie entre l'économie de rente et l'économie émergente : éléments pour une alternative économique et sociale », Dahlab, Alger., 2000.
- Nacer-Eddine SADI, « La privatisation des entreprises publiques en Algérie : Objectifs, modalités et enjeux », deuxième édition, OPU, 2006.
- Paul BAIROCH, « Mythes et paradoxes de l'histoire économique », La Découverte, 1994.
- Pierre DALLENE et Alain NONJON, « Les mutations de l'économie mondiale du début du 20<sup>ème</sup> siècle aux années 1970 », Ellipses 2004
- S. AMIN, « l'accumulation à l'échelle mondiale », Antropos, 1970.
- Vinent BAUDRANT, « Les éléments clés de la mondialisation », 2<sup>ème</sup> édition, Stadyrama, Paris, 2007.

## **II. Articles et revues**

- Abdelatif BENACHENHOU : L'économie algérienne entre l'autonomie et la dépendance, Revue d'économie industrielle, Numéro 1, 1980, [http://www.persee.fr/showPage.do?urn=rei\\_0154-3229\\_1980\\_num\\_14\\_1\\_966](http://www.persee.fr/showPage.do?urn=rei_0154-3229_1980_num_14_1_966)
- Ahmed BOUYACOUB, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel » 1997.
- Ahmed DAHMANI, l'Etat dans la transition à l'économie de marché : l'expérience algérienne des réformes, Revue CREAD N°05, 4<sup>ème</sup> trimestre 1999.
- Ajit SINGH, La révolution industrielle inachevée du Tiers Monde. Perspectives et politiques de reprise, Tiers Monde, Tome 29 N°115, 1988. <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>
- Alain ALBERT et Maxime A. CRENER, Les nouveaux pays industrialisés : Stratégies de développement industriel : le cas de la Corée du Sud et du Brésil, Études internationales, volume 13, N° 2, 1982.
- Alain LIPIETZ, Les conditions aux limites des politiques d'industrialisation dans le Tiers Monde. Tiers-Monde, Tome 29 N°115, 1988.
- Alain LIPIETZ, les conditions aux limites des politiques d'industrialisation dans le Tiers Monde, Tiers Monde, Tome 29 n°115, 1988.
- André DUMAS, Les modèles de développement, Tiers-Monde. Tome 12 N°46. 1971.

- CENEAP, « Les effets du programme d'ajustement structurel sur la population : cas de l'Algérie et du Maroc », revue N° 17, Décembre 1999.
- Chung H. LEE, La transformation économique en Corée du sud, Etude du centre du développement de l'OCDE, 1995.
- Claude COURLET et Pierre JUDET, industrialisation et développement : la crise des paradigmes, Tiers Monde, tome 27 n°10, 1986.
- Claude COURLET, L'analyse de l'industrialisation du Tiers Monde : acquis théoriques et modalités d'une remise en cause, Tiers-Monde, Tome 29 N°115, 1988.
- Elisabeth DE LA TAILLE, Les stratégies de développement industriel des pays du sud: les leçons de l'expérience mexicaine.
- G.D. de BERNIS, « les industries industrialisantes et les options algérienne », Revue Tiers Monde, Volume 72, Numéro 47, 1971.
- G.D. de BERNIS, «Les industries industrialisantes et les options algériennes», Revue Tiers-Monde, N° 47. 1971.
- <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>
- Isher J. AHLUWALIA, Le rôle de l'État dans le développement industriel : le cas de l'Inde, Tiers Monde, Tome 29 N°115, 1988.
- J. De BANDT, La politique industrielle : réponse de l'Etat-Nation, Revue d'économie industrielle N° 72, 1995.
- Kassim BOUHOU, « L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé », Revue de politiques étrangères, Février 2009.
- KOUIDER BOUTALEB, la problématique de développement socioéconomiques et les objectifs d'une réforme authentique de l'Etat en Afrique, Colloque international intitulé Repensé le développement africain : au-delà de l'impasse les alternatives. MAPUTO, Mozambique 6-10 décembre 2005.
- M. O. OUASSALEM, Politiques industrielles et mondialisation : quelles leçons pour l'économie algérienne ?, communication présentée lors du colloque international intitulé : L'économie algérienne dans la mondialisation : Atouts et contraintes.
- M. PORTER, « What is Strategy », Harvard Business Review, 1996.
- Mahrez HADJSEYD, « Développement industriel de l'Algérie, l'industrie : pesanteurs et réformes », communication présentée au colloque organisé par le Forum des chefs d'entreprises intitulé : quel développement pour l'Algérie. 10 au 12 Janvier 2002.
- Mohamed Saib MUNETTE, la situation sociale en Algérie, Revue du monde arabe, Maghreb, Machrek N° 167, Janvier-Mars, 2000.
- Moïses IKONICOFF, Les deux étapes de l'industrialisation dans le Tiers Monde, Tiers-Monde, Tome 23 N°91, 1982.
- MOUHOUD E. M., Régionalisation, globalisation et polarisation de l'économie mondiale: quelle place pour les pays en développement?

- Mutin GEORGES, «Le contexte économique et social de la crise algérienne», Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 1997. . <http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/>
- Nadia CHETTAB, Economie, TIC et bonne gouvernance en Algérie.
- Ouchalal, HOCINE KHELFAOUI et Yassine FERFERA, Situation de la R&D dans l'industrie algérienne : cas de trois entreprises publiques, <http://www.estimate.ird.fr/article168.html>
- Pierre JUDET, émergence asiatique : un modèle planétaire ? étude de cas sur plusieurs pays d'Asie et d'Afriques, décembre 1997, [www.eclm.fr](http://www.eclm.fr)
- Y. BENABDALLAH, «L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », CREAD, Alger, 2007.
- Y. BENABDALLAH, Le développement des infrastructures en Algérie : quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement ?
- Y. BENABDELLAH, « Rente et désindustrialisation », Confluences Méditerranée, N° 71, Automne 2009
- Youcef BENABDALLAH, Rente et désindustrialisation in Confluences Méditerranée, Numéro 71, Automne 2009.

### **III. Mémoires et thèses**

- Ahcène AMAROUCHE, « Libéralisation économique et problèmes de la transition en Algérie : Essai sur les limites d'un système d'économie à base de rente », Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Lumière Lyon 2, P. 153, 2004.
- Djamila KACEMI, « Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne » Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lyon 2 2008.
- Matouk BELLATTAF, Essai d'analyse de la politique de localisation industrielle : cas de l'Algérie de 1962 à 1989 et ses perspectives ; Thèses de doctorat, Pologne 1990.
- Youcef BENABDELLAH, «Economie rentière et surendettement. Spécificités de l'algerian disease», Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, spécialité : économie de production, Université Lumière Lyon 2, 1999.
- Zoheir ADLI, «Réformes économiques et performances des entreprises agroalimentaires : cas de l'ERAD d'Alger » Thèse de doctorat en sciences agronomiques, INA d'Alger, 2004.

### **IV. Rapports**

- Banque Mondiale, « Contraintes et perspectives de développement de l'entreprise algérienne », 2003.
- CNES, « Regards sur la politique monétaire en Algérie », 2003.
- CNES, Eléments de débat pour un pacte de croissance, Mai 2005.

- CNES, Rapport sur le développement humain, 2008.
- CNES, « Projet de rapport national sur le développement humain », 2000.
- FEMISE, Profil Algérie, Janvier 2006.
- BM, Doing Business 2010.
- OCDE : Perspectives économiques de l'OCDE N° 7, 2002.
- OMC, « Statistiques du commerce international », 2006.
- ONS, séries statistiques, rétrospective 1962 – 1987.
- ONS, séries statistiques, rétrospective 1962 – 1987.
- ONS, « série statistiques économiques » N°100, décembre 2001.
- World Economic Forum, The global competitiveness report 2009-2010.
- OCDE, « Comment rester compétitif dans l'économie mondiale : progresser dans la chaîne de valeur », 2007.

## **V. Articles de presse**

- A BOUZIDI, Des classes préparatoires et des grandes écoles pour septembre : c'est peut-être le réveil, le quotidien le Soir, 22/07/2009.
- Abdelhak LAMIRI, L'Algérie : Entre nostalgie du centralisme et exigences d'une économie moderne, Quotidien Liberté du 03 Mai 2010.
- Ahmed BEDJAOUI, Technologie de l'information et de la communication : forces, faiblesses et perspectives, El Watan économie Du 14 au 20 Juin 2010.
- Boualem ALIOUAT, Socialisme et étatismes : Ce que cache cette utopie ! Le quotidien Liberté, 10 Mai 2010.
- Nadia CHETTAB, La stratégie industrielle a objectivement des chances de booster l'industrie nationale, le quotidien Jeune Indépendant, 10-06-2008.
- Omar AKTOUF, L'Algérie un pays repoussoir de cerveaux, El Watan économie, du 26 Avril au 2 Mai 2010.
- Omar AKTOUF, Interview, Le quotidien El Watan, 24 Mai 2009.

## Liste des Annexes

### Annexe 1: Répartition des PME privée par secteur d'activité

Secteurs d'Activités		PME Privées Année 2006	Mouvements de année 2007				Nombre de PME 2007
			Créations	Radiations	Réactivations	Croissance	
1	Agriculture et pêche	3 186	227	29	17	215	3401
2	Eau et énergie	74	9	0	1	10	84
3	Hydrocarbures	531	13	0	0	13	544
4	Services et travaux pétroliers	188	29	2	0	27	215
5	Mines et carrières	657	65	5	5	65	722
6	ISMME	7 906	460	68	55	447	8353
7	Matériaux de construction	6 369	377	38	40	379	6748
8	Bâtiment et travaux publics	90 702	9542	1080	1086	9548	100250
9	Chimie, plastique	1 967	124	17	10	117	2084
10	Industrie agroalimentaire	15 270	969	206	76	839	16109
11	Industrie du textile	4 019	150	42	25	133	4152
12	Industrie du cuir	1 558	74	15	11	70	1628
13	Industrie du bois et papier	10 300	767	112	104	759	11059
14	Industrie divers	3 297	150	20	19	149	3446
15	Transport et communication	24 252	2299	281	217	2235	26487
16	Commerce	46 461	4560	572	315	4303	50764
17	Hôtellerie et restauration	16 230	1070	206	84	948	17178
18	Services fournis aux entreprises	14 134	2226	226	176	2176	16310
19	Services fournis aux ménages	19 438	1391	217	217	1391	20829
20	Etablissements financiers	853	85	8	4	81	934
21	Affaires immobilières	755	68	12	5	61	816
22	Services pour collectivités	1 659	180	20	14	174	1833
<b>Total Général :</b>		<b>269 806</b>	<b>24 835</b>	<b>3 176</b>	<b>2 481</b>	<b>24 140</b>	<b>293 946</b>

Source : Bulletin 2007, Ministère des PME

## Annexe 2: Répartition spatiale et mouvement des PME

Wilaya	Nombre des PME Année 2006	Mouvements Année 2007				Nombre des PME année 2007
		Créations	Radiations	Réactivations	Croissance	
ADRAR	2 366	194	28	22	188	2 554
CHLEF	7 316	462	109	35	388	7 704
LAGHOUAT	2 530	220	58	46	208	2 738
OUM EL-BOUAGHI	2 610	224	26	45	243	2 853
BATNA	5 912	749	65	63	747	6 659
BEJAIA	11 312	1 346	167	97	1276	12 588
BISKRA	3 233	351	219	196	328	3 561
BECHAR	3 682	245	58	27	214	3 896
BLIDA	8 511	779	35	94	838	9 349
BOUIRA	4 683	567	24	28	571	5 254
TAMANRASSET	1 452	205	10	13	208	1 660
TEBESSA	4 264	286	26	31	291	4 555
TLEMCEEN	5 033	617	112	71	576	5 609
TIARET	4 286	373	4	30	399	4 685
TIZI OUZOU	14 434	1 624	158	145	1611	16 045
ALGER	32 872	2 518	408	314	2424	35 296
DJELFA	4 080	292	28	42	306	4 386
JIJEL	5 123	557	91	71	537	5 660
SETIF	11 088	1 186	192	207	1201	12 289
SAIDA	2 847	199	14	10	195	3 042
SKIKDA	5 754	633	2	25	656	6 410
SIDI BEL ABBES	4 427	340	9	21	352	4 779
ANNABA	7 233	529	23	27	533	7 766
GUELMA	2 990	293	21	42	314	3 304
CONSTANTINE	8 439	931	201	122	852	9 291
MEDEA	3 824	528	135	62	455	4 279
MOSTAGHANEM	4 233	447	43	29	433	4 666
M'SILA	5 500	384	7	45	422	5 922
MASCARA	5 151	198	5	8	201	5 352
OUARGLA	3 931	455	55	19	419	4 350
ORAN	17 255	1 202	154	60	1108	18 363
EL BAYADH	1 416	108	1	4	111	1 527
ILLIZI	794	100	11	1	90	884
BORDJ BOU ARRERIDJ	5 130	593	2	24	615	5 745
BOUMERDES	9 090	941	60	29	910	10 000
EL TAREF	2 618	169	13	15	171	2 789
TINDOUF	827	51	2	0	49	876
TISSEMSILT	1 937	153	55	13	111	2 048
EL OUED	2 830	266	19	28	275	3 105
KHENCHELA	3 528	255	29	56	282	3 810
SOUK AHRAS	3 138	211	26	36	221	3 359
TIPAZA	9 149	1 222	204	76	1094	10 243
MILA	4 432	488	1	33	520	4 952
AIN DEFLA	4 660	280	22	27	285	4 945
NAAMA	1 937	130	179	25	-24	1 913
AIN TEMOUCHENT	3 078	255	17	27	265	3 343
GHARDAIA	4 597	339	26	16	329	4 926
RELIZANE	4 274	340	22	24	342	4 616
<b>TOTAL</b>	<b>269 806</b>	<b>24 835</b>	<b>3 176</b>	<b>2 481</b>	<b>24140</b>	<b>293 946</b>

Source : Bulletin 2007, Ministère des PME

## Annexe 3: Nombre de PME par Wilaya

Rang	Wilaya	Nombre des PME 2007
1	ALGER	35 296
2	ORAN	18 363
3	TIZI OUZOU	16 045
4	BEJAIA	12 588
5	SETIF	12 289
6	TIPAZA	10 243
7	BOUMERDES	10 000
8	BLIDA	9 349
9	CONSTANTINE	9 291
10	ANNABA	7 766
11	CHLEF	7 703
12	BATNA	6 659
13	SKIKDA	6 410
14	M'SILA	5 922
15	BORDJ BOU ARRERIDJ	5 745
16	JIJEL	5 660
17	TLEMCEN	5 609
18	MASCARA	5 352
19	BOUIRA	5 254
20	MILA	4 952
21	AIN DEFLA	4 945
22	GHARDAIA	4 926
23	SIDI BEL ABBES	4 779
24	TIARET	4 685
25	MOSTAGHANEM	4 666
26	RELIZANE	4 616
27	TEBESSA	4 555
28	DJELFA	4 386
29	OUARGLA	4 350
30	MEDEA	4 279
31	BECHAR	3 896
32	KHENCHELA	3 810
33	BISKRA	3 561
34	SOUK AHRAS	3 359
35	AIN TEMOUCHENT	3 343
36	GUELMA	3 304
37	EL OUED	3 105
38	SAIDA	3 042
39	OUM EL-BOUAGHI	2 853
40	EL TAREF	2 789
41	LAGHOUAT	2 738
42	ADRAR	2 555
43	TISSEMSILT	2 048
44	NAAMA	1 913
45	TAMANRASSET	1 660
46	EL BAYADH	1 527
47	ILLIZI	884
48	TINDOUF	876
	<b>TOTAL</b>	<b>293 946</b>

Source : Bulletin 2007, Ministère des PME

## Annexe 4: Appréciation qualitative de l'attractivité des territoires en Algérie

Critères et facteurs	Appréciation		
	Faible 1	Moyen 2	Excellent 3
1. Infrastructures et qualité des réseaux	•		
2. Coût de l'énergie			•
3. Coût de la terre,	•		
4. Coût de l'eau		•	
5. Coût de la main d'œuvre		•	
3. Incitations et facilitations publiques		•	
4. Positionnement géographique (distance par rapport aux marchés)			•
5. Accessibilité et proximité communicationnelle			•
6. Importance du marché domestique			•
7. Appréciation des milieux financiers internationaux		•	
8. Risque politique pour l'investisseur		•	
9. Climat social (syndicats et culture du compromis social)	•		
10. Offre et structure des qualifications	•		
11. Type de savoir faire dominant singularisant l'économie	•		
12. Position concurrentielle des principales industries	•		
13. Qualité des services d'appui aux industries importantes (formation, conseil,...)	•		
14. Potentiel d'innovation et de développement technologique (poids du capital immatériel)	•		
15. Qualité et rentabilité des services financiers	•		
16. Présence et importance de l'investissement étranger	•		
17. Localisation des sièges et places financières (banques, assurances, cabinets conseils, etc.)	•		
18. Ouverture et climat général pour l'investisseur privé			•
19. Qualité de l'administration de l'investissement	•		
20. Ethique des affaires	•		
21. Qualité de vie des cadres moyens et expatriés	•		
22. Rôle et importance des marchés publics			•
23. Intervention de l'Etat (réglementation et processus décisionnel)		•	
24. Intervention de l'Etat (aides et subventions)		•	
25. Intervention de l'Etat (nature et consistance des politiques industrielles)	•		
26. Protection de l'environnement		•	
27. Démocratisation de la vie publique et participation des citoyens à la gestion des affaires publiques	•		
28. Libertés individuelles et droits de l'Homme		•	

Source : MPP, Op. Cit. P 200.

## **Annexe 5: Fiches techniques de quelques industries établit lors des assises sur la nouvelle stratégie industrielle**

### **FICHE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE**

#### **LE MARCHE MONDIAL, L'ENVIRONNEMENT**

##### **Caractéristiques:**

- Intensité technologique, évolution technologique rapide.
- Potentiel d'entraînement.
- Contribution à la valeur ajoutée.

##### **Marché:**

- Plastique : 260 millions de tonnes par an, soit une consommation de 42 kilos par habitant.
- Polyéthylène, PVC et éthylène glycol représentent 84 % de la demande pétrochimique
- Pétrochimie : déplacement de l'offre de la zone USA/U.E. vers la zone Asie/ Moyen-Orient.
- Ethylène Moyen-Orient : actuellement 10 % de l'offre mondiale et 25 % à l'horizon 2012.
- Engrais : 172 millions de tonnes à l'horizon 2012, taux de croissance 2,2 %.

#### **LE MARCHE NATIONAL:**

##### **Plastique:**

- Demande : 170000 tonnes en 2005 dont 1/3 pour les BTP/hydraulique et 1/3 pour l'emballage.
- Offre: ENPC possèdent 12 % du marché, mais un taux de fonctionnement de 30 % ENIP produits du PEBD et du PEHD pour des marchés estimés respectivement à 48 000 tonnes et 56 000 tonnes.

##### **Engrais:**

- Production d'ammoniac (Asmidal, fertiberia).
- Exportations de 1,5 millions de tonnes par an de phosphate (non valorisé)

##### **Détergents:**

- Marché de 250 000 tonnes par an satisfait par HENKEL, Unilever, Procter & Gamble, ENAD.

##### **Peinture:**

- 170 000 tonnes par an satisfait par ENAP à hauteur de 60 %.

### **ÉLÉMENT DE LA PROBLÉMATIQUE:**

- Capacité de développement de la pétrochimie par SONATRACH.
- Forte attractivité de l'Algérie mesurée par les nombreux projets IDE déposés auprès d'ANDI.
- Valorisation du gaz naturel.
- Extraction et valorisation de l'éthane.
- Réserves de phosphate de l'ordre de 2 milliards de tonnes.

### **FICHE TECHNIQUE INDUSTRIES AGRO ALIMENTAIRES**

#### **LE MARCHE NATIONAL:**

##### **Caractéristiques globales:**

- Contribution à 46 % de la PIB industrie
- Faible intensité technologique
- Opportunité de substitution des importations
- Effet d'entraînement de l'agriculture
- Créations d'emplois

##### **Agrégats économiques:**

###### **Corps gras**

- Surcapacité de production,
- La demande est de 440 000 tonnes par an, couverte par le secteur privé.
- Transformation des céréales : capacité de production égale au double de la demande, effondrement du secteur public, secteur privé compétitif.

###### **Sucre**

- Demande égale à 1,2 millions de tonnes par an.
- Offre de raffinage de sucre égal à 780000 tonnes par an, à terme deux millions de tonnes par an et surcapacité.

###### **Lait**

- Demande égale à 3,5 milliards de litres par an, dont 43 % satisfaits par les importations
- Offre : Giplait dispose d'une capacité de traitement de 2,7 milliards de litres par an.

---

## **FICHE TECHNIQUE INDUSTRIES AUTOMOBILES**

### **LE MARCHE MONDIAL, L'ENVIRONNEMENT:**

- Activités structurantes
- Activité à rendements d'échelle croissants
- Forte création d'emplois dans l'industrie des biens d'équipement
- Forte délocalisation vers les pays à bas coûts salariaux

### **LE MARCHE NATIONAL:**

- Parc 3,2 millions de véhicules dont 1,9 millions de véhicules de tourisme
- En 2005, l'Algérie a importé un peu plus de 251 000 véhicules en hausse de 29 % par rapport à 2004
- En 2006, arrêt des importations de véhicules de moins de trois ans et augmentation des importations de véhicules neufs. Les importations de véhicules neufs sont estimées à 180 000 pour l'année 2006, et se sont élevées à 90 000 au premier semestre 2006, dont 79 799 importés par les concessionnaires et le reste par les particuliers
- SNVI : production de bus et de camions, redéploiement en cours

## **FICHE TECHNIQUE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES**

### **LE MARCHE MONDIAL, L'ENVIRONNEMENT:**

- 16 % de taux de croissance pour les génériques, soit le double du taux de croissance des princeps
- Industrie caractérisée par l'innovation, la recherche-développement et l'acquisition de licences pour les princeps
- Mouvements continus de concentrations et fusions
- Spécialisation de certains pays dans l'industrie des génériques (Inde, Canada, Italie, Afrique du Sud, etc.)

### **LE MARCHE NATIONAL:**

- Marché de 1,2 milliards d'EURO par an dont 20% couverts par la production nationale (Saïdal, Pfizer, Sanofl.).
- En 2005, 120 millions d'unités de vente produite et un taux de croissance de l'ordre de 3 %.
- Augmentation considérable des importations qui sont passées de 400 millions de dollars en 2004 à 1,08 milliards de dollars en 2005
- Prédominance des importations à partir de la France, à raison de 80 % des importations globales et marquées par une part faible des génériques, soit 9 %.

## **FICHE TECHNIQUE ISMME**

### **LE MARCHE MONDIAL, L'ENVIRONNEMENT:**

- Effets structurants
- Intensité énergétique
- Emploi, en quantité et en qualité (compétence, qualification)

### **LE MARCHE NATIONAL:**

#### **Demande:**

- Acier : 2,5 millions de tonnes par an dont 3/4 de produits longs et 1/4 de produits plats.
- Tubes soudés : 300 000 tonnes par an destinés aux secteurs énergie et hydraulique.
- Emballage : 200 000 tonnes par an.
- Treillis soudés : 130 000 tonnes par an.
- Ouvrages en aluminium : 6000 tonnes par an.
- Câbles électriques : 26 000 tonnes par an (2005), 40 000 tonnes par an en 2010.

#### **Production:**

- Acier : un million de tonnes par an en moyenne.
- Transformation de produits longs et produits plats.
- Zinc : 40 000 tonnes par an de zinc exporté.
- Câbles électriques (deux usines)

#### **Données économiques:**

- Contribution à la valeur ajoutée des industries manufacturières : 24 % en 1995, 11 % en 2004.
- Les capacités de production sont sous exploitées, essentiellement à cause de la non compétitivité coûts.
- Hors industries sidérurgiques (activité privatisée Mittal), la branche est marquée par la prédominance du secteur public.

## **FICHE TECHNIQUE MATÉRIAUX CONSTRUCTION**

### **LE MARCHE MONDIAL, L'ENVIRONNEMENT:**

- Domination par les firmes multinationales
- Localisation de l'offre près des marchés du fait de l'importance des coûts de transport et de distribution
- Importance de l'énergie dans la structure de coûts (50 % environ)

### **LE MARCHE NATIONAL.**

- A terme capacité de l'ordre de 15 millions de tonnes par an
- Relatif équilibre de la demande par l'offre nationale
- Structure du marché ciment 75 % et plâtre chaux 25 %
- Possibilité d'exporter le ciment grâce à l'avantage énergie
- Troisième employeur après IAA et ISMME.

## **FICHE TECHNIQUE TIC**

### **LE MARCHE MONDIAL, L'ENVIRONNEMENT:**

- Innovation
- Importance des coûts salariaux
- Délocalisation des activités de conception (maintenance, conception de softwares, systèmes d'information)
- Développement des télé services (centres d'appels, back office)

### **LE MARCHE NATIONAL:**

- Création de quelques activités de télé services
- Génie logiciel

## INDICES CENTRES ET REDUITS

Pondération: Ind. Synth.=0,55 ; Intensité énerget. =-0,15 ; Croc mondiale=0,30

INTENSITE ENERGETIQUE	CROISSANCE MONDIALE	INDICE SYNTHETIQUE	INTENSITE ENERGETIQUE	CROISSANCE MONDIALE	HIERARCHISATI ON
0,2	8	1,38	-0,93	1,31	1,01
0,2	12,8	0,58	-0,93	2,75	1,01
1	6,2	0,88	1,70	0,77	0,97
1	2,1	1,48	1,70	-0,47	0,93
0,2	7,9	1,18	-0,93	1,28	0,89
0,2	8,7	0,86	-0,93	1,52	0,79
0,8	8,3	0,38	1,04	1,40	0,79
1	3,5	0,88	1,70	-0,05	0,73
0,6	3,2	1,10	0,38	-0,14	0,62
0,2	8,3	0,58	-0,93	1,40	0,60
0,6	3	0,98	0,38	-0,20	0,54
0,4	5,8	0,68	-0,27	0,65	0,53
0,4	5,1	0,68	-0,27	0,44	0,47
0,2	4,6	0,88	-0,93	0,28	0,43
0,8	3,1	0,48	1,04	-0,17	0,37
0,2	6,2	0,28	-0,93	0,77	0,25
0,2	7,2	0,08	-0,93	1,07	0,23
1	0	0,38	1,70	-1,10	0,14
0,8	0	0,38	1,04	-1,10	0,04
1	1,4	-0,34	1,70	-0,68	-0,13
0,2	4,2	-0,22	-0,93	0,16	-0,21
0,4	3,7	-0,62	-0,27	0,01	-0,38
0,4	4,6	-1,32	-0,27	0,28	-0,68
0,4	5,4	-1,62	-0,27	0,53	-0,77
0,4	0,9	-0,92	-0,27	-0,83	-0,79
0,2	-0,4	-0,72	-0,93	-1,22	-0,90
0,8	0,4	-1,42	1,04	-0,98	-0,92
0,2	0	-0,92	-0,93	-1,10	-0,97
0,2	4,2	-1,62	-0,93	0,16	-0,98
0,2	2,2	-1,72	-0,93	-0,44	-1,22
0,4	1	-1,92	-0,27	-0,80	-1,34

Produits de mécanique de précision destinés à l'équipement

Produits pharmaceutiques

Produits de la chimie organique de base

Engrais et pesticides

Biens d'équipement électriques

Produits de la construction navale

Produits en caoutchouc

Résines synthétiques, matières plastiques de base

Produits de la chimie minérale de base

Biens d'équipement métalliques

Produits sidérurgiques et première transformation fonte et acier

Biens intermédiaires métalliques mécaniques et électriques

Produits de la première transformation des métaux non ferreux

Biens d'équipement mécaniques

Liants hydrauliques

Véhicules industriels

Biens de consommations électriques

Produits pétroliers raffinés

Prits en ciment et mat.de const.divers

Matériaux de construction (produits rouges)

Biens de consommations mécaniques

Corps gras

Viandes et conserve de viandes et poissons

Travail de grains

Lait et produits laitiers

Tabacs et allumettes

Céramique vaisselle (porcelaine)

Matériaux ferroviaires

Boissons alcoolisées

Pierres à bâtir, argile et sable

Sucres

**CLASSEMENT DES BRANCHES 2004  
(INDICE SYNTHETIQUE)**

**Ponderation**

Produit Brut.	V/A nettes de taxes	Salaires/PB	ix VA	IM/EXPORT	TAUX PENETRAT	EFF. EXPORT
0,15	0	0,15	0,3	0	0,15	0,25

La technologie et l'effet d'entraînement sont respectivement affectés d'un poids = 1/3 du total

INTITULES DES BRANCHES	STRUCTURE DE LA BRANCHE	TECHNOLOGIE	ENTRAIEMENT	INDICE SYNTHETIQUE																																																																																															
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95
Produits de mécanique de précision destinés à l'équipement	ISMME	2	0,15	1	1	1	1	0,72																																																																																											
Produits pharmaceutiques	CHIMIE	1	0	1	1	2	0,75	0,58																																																																																											
Produits de la chimie organique de base	CHIMIE	2	0,15	2	0,75	1	1	0,63																																																																																											
Engrais et pesticides	CHIMIE	2	0,45	2	0,75	1	1	0,73																																																																																											
Biens d'équipement électriques	ISMME	2	0,3	2	0,75	1	1	0,68																																																																																											
Produits de la construction navale	ISMME	2	0,4	3	0,5	1	1	0,63																																																																																											
Produits en caoutchouc	CHIMIE CAOUTC	2	0,15	3	0,5	1	1	0,55																																																																																											
Résines synthétiques, matières plastiques de base	CHIMIE PLAST	1	0,15	2	0,75	1	1	0,63																																																																																											
Produits de la chimie minérale de base	CHIMIE	2	0,75	2	0,75	1	1	0,67																																																																																											
Biens d'équipement métalliques	ISMME	1	0	2	0,75	1	1	0,58																																																																																											
Produits sidérurgiques et première transformation fonte et acier	ISMME	5	0,45	3	0,5	1	1	0,65																																																																																											
Biens intermédiaires métalliques mécaniques et électriques	ISMME	4	0,3	3	0,5	1	1	0,60																																																																																											
Produits de la première transformation des métaux non ferreux	ISMME	4	0,3	3	0,5	1	1	0,60																																																																																											
Biens d'équipement mécaniques	ISMME	2	0,15	2	0,75	1	1	0,63																																																																																											
Lianis hydrauliques	EAU	2	0,45	3	0,5	3	0,75	0,57																																																																																											
Véhicules industriels	ISMME	2	-0,15	2	0,75	1	1	0,53																																																																																											
Biens de consommations électriques	ISMME	1	0	3	0,5	1	1	0,50																																																																																											
Produits pétroliers raffinés	ISMME	3	0,15	2	0,75	2	0,75	0,55																																																																																											
Prdts en ciment et mat.de const.divers	MA,T,CONSTR	1	0,15	3	0,5	1	1	0,43																																																																																											
Matériaux de construction (produits rouges)	MA,T,CONSTR	1	0,55	3	0,5	4	0,25	0,45																																																																																											
Biens de consommations mécaniques	ISMME	3	0,1	3	0,5	2	0,75	0,38																																																																																											
Corps gras	IAA	2	0,15	4	0,25	2	0,75	0,38																																																																																											
Viandes et conserve de viandes et poissons	IAA	3	0,3	4	0,25	4	0,25	0,27																																																																																											
Travail de grains	IAA	3	0,15	4	0,25	4	0,25	0,22																																																																																											
Lait et produits laitiers	IAA	2	0	4	0,25	3	0,75	0,33																																																																																											
Tabacs et allumettes	IAA	2	0,6	4	0,25	4	0,25	0,37																																																																																											
Céramique vaisselle (porcelaine)	MA,T,CONSTR	1	0	3	0,5	4	0,25	0,25																																																																																											
Matériels ferroviaires	ISMME	1	0	2	0,75	4	0,25	0,33																																																																																											
Boissons alcoolisées	IAA	1	0,15	4	0,25	4	0,25	0,22																																																																																											
Pierres à bâtir, argile et sable	MA,T,CONSTR	1	0,1	4	0,25	4	0,25	0,20																																																																																											
Sucres	IAA	1	0	4	0,25	4	0,25	0,17																																																																																											

## Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Exportations de marchandises de 1948 à 2005, (En milliards de dollars et en %)

Tableau 1.2 : Évolution des termes de l'échange des pays du tiers-monde à économie de marché entre 1876 et 1990 (1963 = 100)

Tableau 1.3 : Échanges manufacturiers intra-branche en pourcentage des échanges manufacturiers totaux

Tableau 3.1 : Structure des investissements réalisés au cours de la période 1967 – 1977 en milliards de D.A.

Tableau 3.2: Structures des investissements dans le secteur des hydrocarbures réalisés entre 1967-1978 (en pourcentage).

Tableau 3.3 : Répartition des investissements au sein de l'industrie Lourde

Tableau 3.4 : Structure des investissements réalisés dans les industries de transformation 1967 – 1977 (En pourcentage)

Tableau 3.5 : Evolution de la production industrielle sur la base de l'indice 100 en 1974

Tableau 3.6 : La configuration du secteur public après la restructuration organique

Tableau 3.7 : Structure des investissements industriels (structure prévisionnelle) en milliards DA.

Tableau 3.8 : Evolution de l'indice de la production industrielle 1969 – 1987(Base 100 = 1974)

Tableau 3.9 : Evolution de l'indice de la production industrielle par branche d'activité

Tableau 3.10 : Evolution de la création des entreprises privées.

Tableau 4.1 : Structure et croissance des exportations mondiales par intensité technologique (%)

Tableaux 4.2: Les branches à plus grandes opportunités de spécialisation et à fort potentiel de développement et d'entraînement

Tableau 4.3 : Les différentes ZAI et les régions de leurs implantations

Tableau 5.1 : Appréciation qualitative de l'éducation et de la formation en Algérie

Tableau 5.2 : Classement de la facilité de faire des affaires (Doing Business 2010)

Tableau 5.3 : la comparaison régionale de la qualité des infrastructures de base entre. (1pour la qualité la plus médiocre et 7 pour la plus performante)

Tableau 5.4: la place de l'Algérie selon l'efficacité de l'action publique et l'indice de corruption

## Liste des graphes

Graphe 4.1 : Aperçu de la mondialisation (1970=100)

Graphe 4.2 : Position technologique des branches dans le commerce mondial.

Graphe 4.3 : Structure de la valeur ajoutée des différentes branches industrielle et leurs parts dans les exportations mondiales.

Graphe 4.4 : Répartition des entreprises industrielles à travers le territoire national

Graphe 5.3 : Les opportunités de l'environnement entrepreneurial algérien

Graphe 5.4 : Les principaux obstacles de l'environnement entrepreneurial algérien

Graphe 5.5 : Les sources de financement de l'entrepreneuriat algérien

## Liste des figures

Figure 2.1 : Les déterminants de l'avantage national

Figure 2.2 : Les influences s'exerçant sur la création de facteurs

Figure 2.3 : Les influences s'exerçant sur la composition et le volume de la demande

Figure 2.4 : Les influences s'exerçant sur le développement des industries amont et apparentées.

Figure 2.5 : Les influences s'exerçante sur la concurrence domestique

Figure 3.1 : Evolution de l'indice de la production industrielle des industries de base (Année de base 1974)

Figure 3.2 : Organisation du secteur public économique selon l'ordonnance 95-25 du 25 septembre 1995.

Figure 4.1 : Schéma type d'une Zone d'Activité Intégrée

## ملخص

لقد أولت الجزائر أهمية بالغة للصناعة منذ السنوات الأولى للاستقلال، وذلك لتكريس الاستقلالية الاقتصادية وتحسين الظروف المعيشية للمواطن. ولهذا تبنت منذ نهاية الستينيات سياسة الصناعات المصنعة المنضوية ضمن إستراتيجية تطويرية طموحة، والتي من المفروض أن تؤدي إلى تحقيق الأهداف السالفة الذكر. غير أن ظروف تطبيقها (غياب الكفاءات البشرية، حالة المنشآت القاعدية، طبيعة الدولة... الخ) آلت بها بعد عشرية من التخطيط إلى الفشل.

كما أن كل المحاولات الرامية إلى هيكلة المنظومة الإنتاجية الوطنية في بداية الثمانينات، لم تؤدي إلا إلى الزوال التدريجي للصناعة الوطنية وتعميق التبعية الشبه كلية للجزائر.

لهذا وبعد تهميش السياسة الصناعية لقرابة عشرينين من الزمن، بادرت الجزائر في ألفتين وسبعة إلى إطلاق إستراتيجية وصفت بالجديدة. هذه الأخيرة ستمكن حسب المبادرون بها، إلى تحفيز المقومات الداخلية لتحقيق ديمومة النمو وكذا تحقيق اندماج ناجع في الاقتصاد العلمي.

غير أن المقومات والحيثيات الأساسية التي تقيد نجاحها، تظل عامية والتي تقريبا لم تحقق أي تطور على مر السنين. في هذه الظروف، هذه الإستراتيجية الصناعية الجديدة -على غرار لسياسة الصناعية السابقة- ستؤول لا محال للفشل، ولهذا يجب على الدولة أن تعمل جاهدة لتطوير المقومات الأساسية للاقتصاد الوطني لأنه لا يكفي أن تكون الإستراتيجية طموحة بل يجب أن تكون أيضا واقعية، فالجزائر ليست بحاجة إلى إستراتيجية جديدة أو إستراتيجية كبيرة، بل هي ببساطة في حاجة إلى سياسة صناعية ملائمة وناجعة.

**كلمة المفاتيح:** الصناعة، السياسة الصناعية، الابتكار، الإستراتيجية الصناعية، التنافسية، أقطاب الامتياز، العامل التنافسي.

## Résumé

Au sortir de son indépendance, l'Algérie a assignée à l'industrie un rôle capital en vue de consolider son indépendance économique, de sortir du sous-développement et de permettre l'amélioration du bien être de la population.

A cet effet, dès la fin des années soixante, l'Algérie a optée pour les industries industrialisantes, articulée autour d'une audacieuse stratégie de développement, qui devait permettre la réalisation des objectifs précédemment cités. Néanmoins, les conditions de sa mise en œuvre (absence du capital humain qualifié, l'état des infrastructures, la nature de l'Etat...etc.) l'ont, après une décennie de planification, condamnés à l'échec.

Par ailleurs, les différentes mesures de réajustement et de restructuration du système productif national n'ont, à l'inverse de celles engagées dans certains PVD, qu'aggraver la désindustrialisation et la dépendance multiformes du pays.

Cependant, et après deux décennies de l'abondant de la politique industrielle, l'Algérie a en 2007, initié une stratégie industrielle qualifiée de nouvelle. Cette dernière devra permettre l'endogénéisation et la durabilité de la croissance et une insertion réussie dans l'économie mondiale (insertion par le haut de chaîne de valeur). Néanmoins, les préalables et les fondamentaux auxquels est conditionnée sa réussite, demeurent des plus élémentaires et n'ont presque enregistré aucune amélioration au fil des années.

Cette nouvelle stratégie industrielle est donc, dans de telles conditions, à l'égard de l'ancienne politique industrielle, est vouée à l'échec. Dès lors, l'Etat doit œuvrer sans relâche à l'amélioration de fondamentaux de base de l'économie nationale, car il ne suffit pas qu'une stratégie soit audacieuse mais elle doit être réaliste, et l'Algérie n'a pas besoin d'une nouvelle ou une grande stratégie industrielle, mais tout simplement elle a besoin d'une bonne politique industrielle.

**Mots clés :** industrie, politique industrielle, innovation, stratégie industrielle, compétitivité, pôle de compétitivité, avantage concurrentiel.